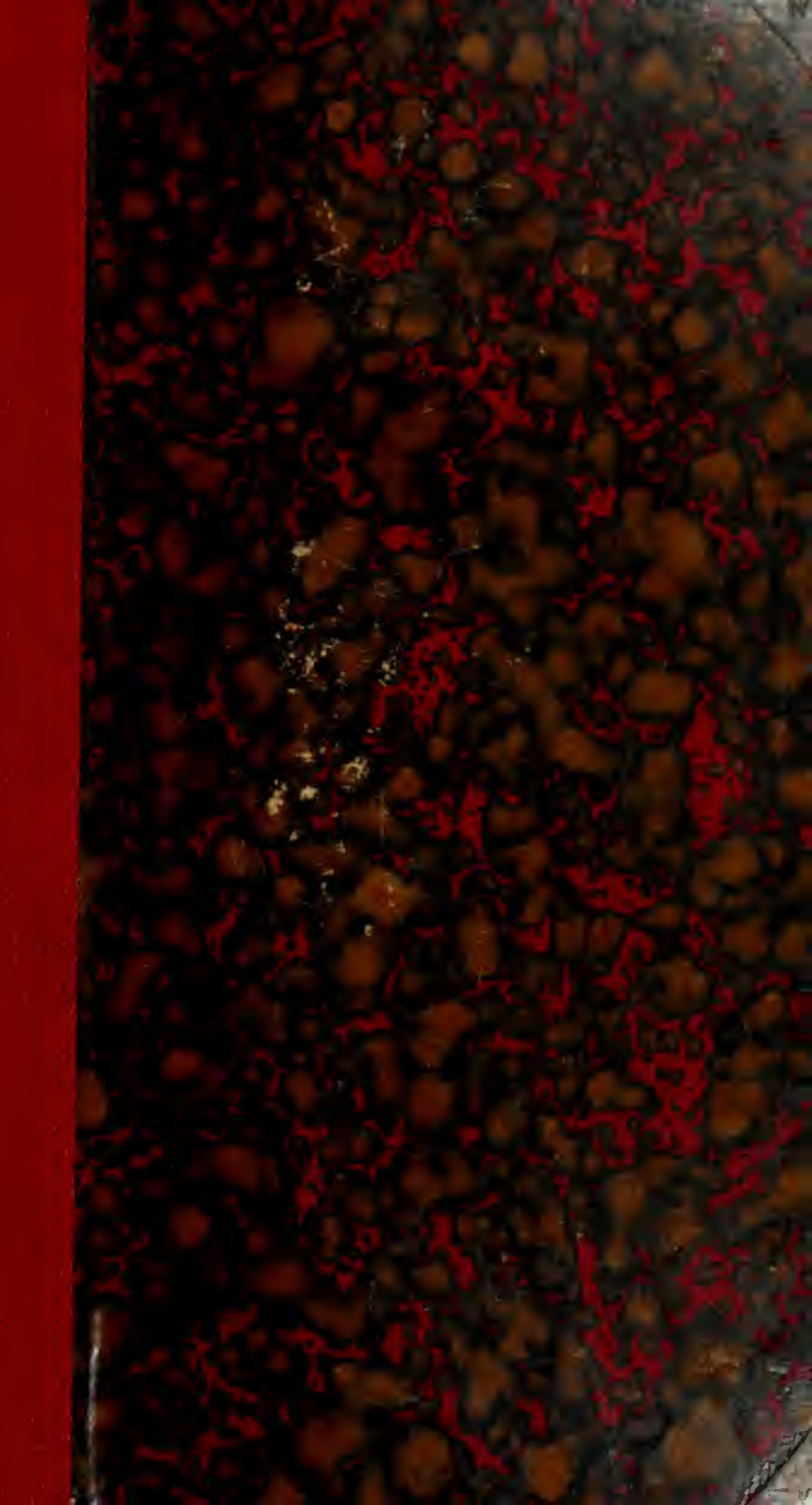
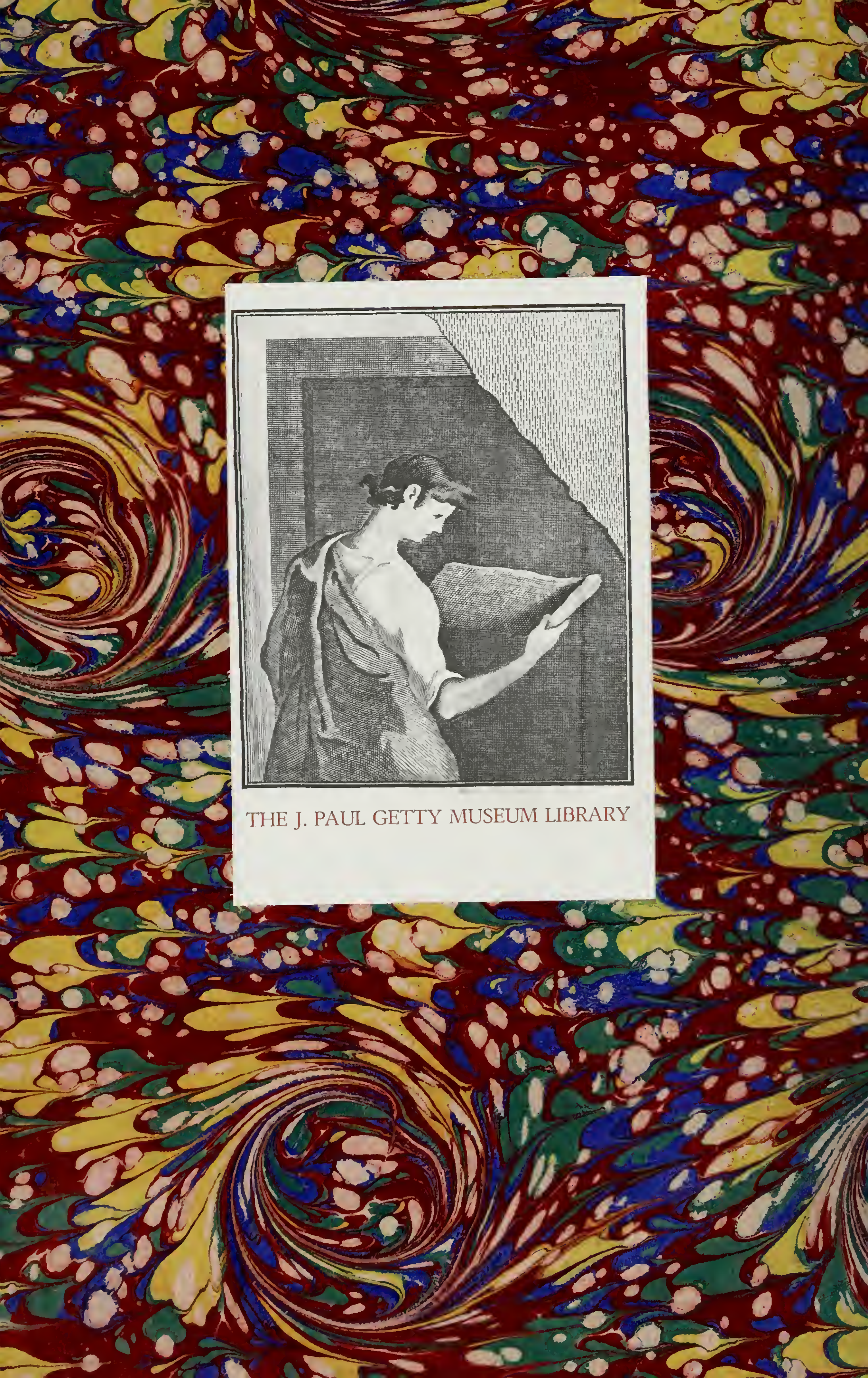
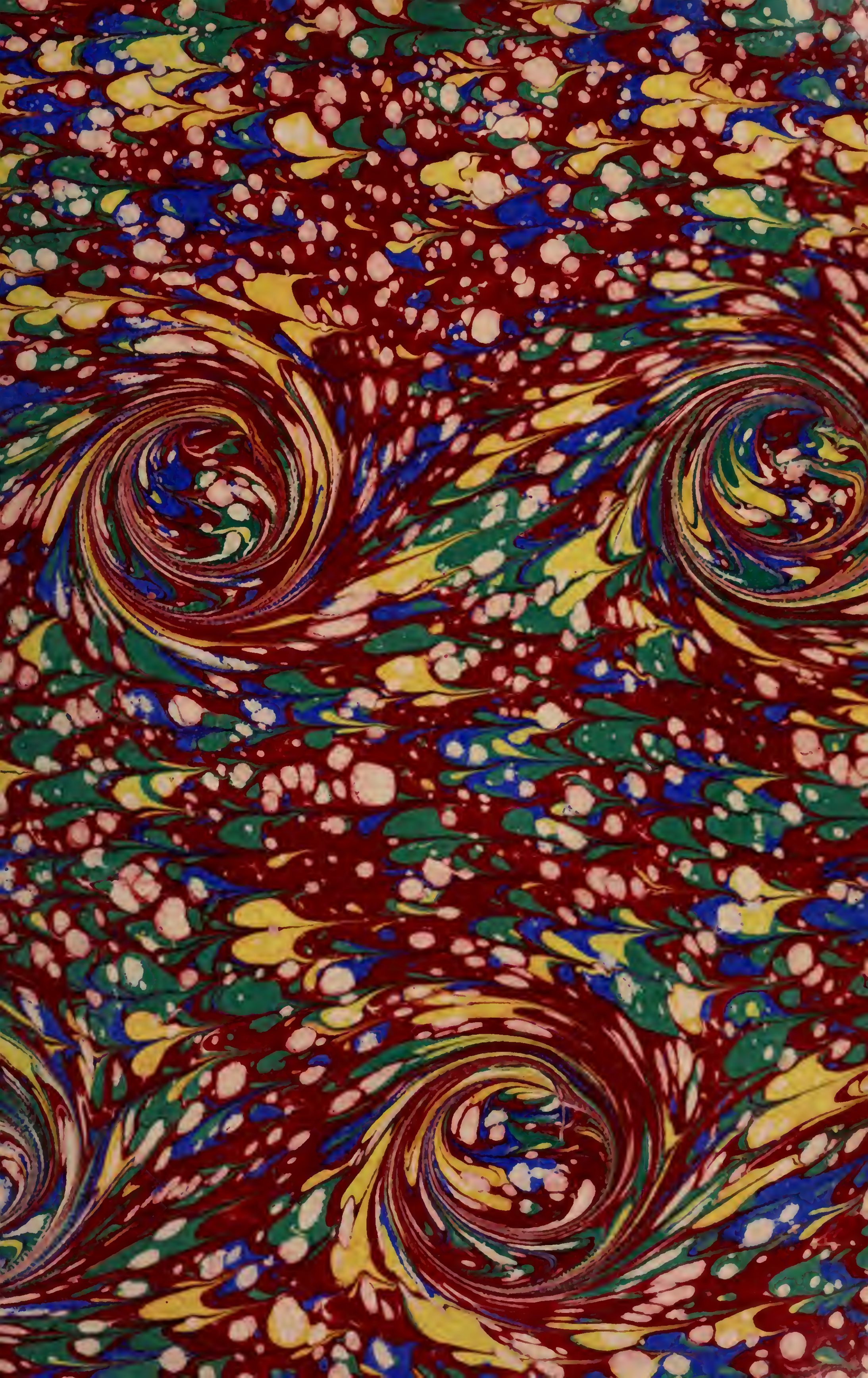






L'AMI DES MONUMENTS

TOME III. — ANNÉE 1889

Études publiées par M. Charles Normand

Revues géographiques semestrielles. — Rapports publiés tous les six mois sur les progrès de la Géographie pendant les années 1877, 1878, 1879. (*Épuisés.*)

Carte de Jersey — en trois couleurs — basée sur l'étude critique des documents existants et sur les observations personnelles de l'auteur. (*Épuisée.*)

Description de l'Ile de Jersey, avec notice sur l'histoire de la carte de l'Ile (*Épuisée.*)
Tracé nouveau proposé pour obtenir l'ombre de la sphère.

L'Architecture métallique antique. — Du rôle du métal dans les constructions antiques. In-4° avec deux planches gravées au burin et 39 bois intercalés. 1883. — Ce travail, où se trouve développé, pour la première fois, le rôle du métal dans les constructions Grecques et Romaines, est presque épuisé.

Rapports publiés chaque année sur le Congrès des Architectes français (extrait de l'*Encyclopédie d'Architecture*), 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887.

Les Fouilles d'Olympie (Id.). — In-4° avec nombreuses gravures. (*Épuisé.*)

Les Fouilles de Pergame (Id.). — In-4° avec nombreuses gravures et une héliogravure.

Traductions et Notes de Voyages relatives aux monuments anciens et modernes de l'Allemagne, publiées dans la *Gazette des Architectes*, l'*Encyclopédie d'Architecture* et la *Semaine des Constructeurs*.

Bulletin de la Société des Amis des Monuments Parisiens. — Premier et deuxième volume in-8°, avec planches hors texte, eau-forte, nombreux bois intercalés.

L'Ami des Monuments français. — Revue illustrée. 1re *année*. Recueil de 102 motifs inédits, savoir : 60 planches hors texte, eaux-fortes, héliogravures, gravures sur bois, et 42 grandes gravures intercalées dans un texte de 374 pages in-8°, avec titres et tables analytiques très détaillées.

La 1re année est épuisée; les exemplaires réservés que l'administration de l'*Ami* pourrait se procurer se vendront un prix croissant avec la rareté du volume, au cas où on pourrait satisfaire la demande. Actuellement, le prix du 1er volume est de 60 fr., qui devront être adressés par mandat ou bon de poste. Cette somme sera retournée, s'il ne reste pas d'exemplaire disponible.

2e *année* 1888, 25 fr. Magnifique volume orné d'un titre, lettres ornées, culs-de-lampe, de près de 400 pages et 178 gravures, eaux-fortes, héliogravures.

3e année 1889, par an, pour la France, 20 fr. — Le fascicule, 5 fr. 90. Étranger, 25 fr.

L'Hôtel de Cluny. Un magnifique volume in-4° jésus sur papier de Hollande, accompagné de 30 eaux-fortes et héliogravures, tirées à part ou dans le texte, et de nombreux croquis dans le texte. Prix : 50 francs.

Itinéraire artistique et archéologique de Paris, publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments Parisiens. — *En cours de publication.* — Un volume de près de 300 gravures et de plus de 400 pages, 25 fr. **Édition des fondateurs souscripteurs.** Après son achèvement le prix pourra en être augmenté.

20719. Imprimerie A. Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.

L'AMI DES MONUMENTS

REVUE ILLUSTRÉE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

AVEC GRAVURES HORS TEXTE ET DANS LE TEXTE

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

PHYSIONOMIE DES VILLES, DÉFENSE DU PITTORESQUE ET DU BEAU

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais

---

Tome III. — Année 1889

PARIS

98, RUE MIROMESNIL, 98

L'AMI DES MONUMENTS

3e Année 1889

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS
ET DU COMITÉ INTERNATIONAL D'AMIS DES MONUMENTS



A NOS LECTEURS

Fidèles à la tâche si difficile que nous nous sommes imposée, nous venons remercier tous ceux qui, par leur constance à fonder et à soutenir cette entreprise, ont grandement servi la tâche nationale que nous poursuivons ensemble.

Nous pouvons aujourd'hui lui donner un appui plus efficace, car, à quatre ou cinq exceptions près, aucun des fondateurs n'a déserté le poste de combat et beaucoup ont été assez heureux pour y amener de précieuses recrues. Le recueil paraîtra donc désormais tous les deux mois; en outre un de ces fascicules supplémentaires sera consacré à donner des détails et des dessins inédits sur les découvertes du monde entier : les terres classiques de l'Italie et de la Grèce, les Monuments mystérieux de l'Égypte et de l'Orient nous révéleraient leurs secrets grâce au *Comité International* dont on trouvera plus loin la liste, encore incomplète comme une première ébauche.

Mais le programme primitif, s'il reçoit cette extension, ne sera pas modifié : le prix, le caractère, l'importance, l'illustration de nos fascicules habituels ne seront pas changés ; seuls les deux fascicules supplémentaires seront plus ou moins importants suivant le nombre des adhérents nouveaux que nos collègues pourront recruter. Nous transcrivons donc quelques lignes inscrites en tête de notre premier fascicule; c'est la légende du drapeau qu'il faut continuer à suivre; déjà bien des hommes éminents, tels que M. A. Bertrand, à l'Académie des Inscriptions, ont bien voulu déclarer spontanément que

l'entreprise qu'ils avaient encouragée est restée fidèle à sa devise et a dépassé leurs espérances.

A NOS LECTEURS

La nécessité de défendre les œuvres belles ou curieuses qui font l'ornement de notre patrie, disions-nous alors, n'a plus besoin de démonstration : mais l'organisation des mesures de défense est urgente.

Tel est le but de la *Revue* que nous fondons aujourd'hui.

Elle servira de tribune à toutes les manifestations en faveur de la défense de nos monuments d'architecture, de peinture, de sculpture, de nos curiosités et de nos souvenirs historiques. Nous ne songerons pas moins au présent qu'au passé ; à cet effet, nous veillerons sur la physionomie des quartiers nouveaux de nos villes et sur la sauvegarde des aspects pittoresques de nos campagnes.

Ce qui caractérise cette *Revue*, c'est son souci de l'aspect des choses nouvelles, c'est son désir de défendre le beau sous toutes ses formes, qu'il soit ancien ou nouveau, l'œuvre des hommes ou de la nature.

Des études diverses, accompagnées de gravures reproduisant des œuvres inédites ou peu connues de la France et de la *France coloniale*, compléteront notre œuvre, qui se propose de convaincre plutôt que de critiquer, d'éclairer plutôt que de combattre ; aussi les administrations qui décident du sort des choses s'habitueront-elles graduellement à trouver en nous non pas des opposants ou des fâcheux, mais bien des alliés véritables et directs [1]. Nous rechercherons les moyens d'assurer le développement du goût public par une décoration mieux entendue des rues, des places et des villes.

Ce recueil n'aurait-il d'autre but que d'enregistrer tout ce qui disparaît en France, qu'il aurait déjà sauvé de l'oubli bien des choses intéressantes. D'ailleurs une telle liste sera bientôt assez longue pour faire sentir amèrement les richesses que nous perdons chaque jour, sans que la grande masse du public français puisse en avoir le moindre soupçon.

Les Sociétés régionales auxquelles leurs ressources ne permettraient

1. Ch. Garnier. Discours à la séance de fondation de la Société des *Amis des Monuments rouennais*.

pas la création de bulletins particuliers trouveront dans l'*Ami des Monuments* un organe à leur disposition. Dans tous les cas notre recueil centralisera, pour les répandre partout, les bons exemples et les actes d'initiative généreuse annoncés dans des bulletins locaux qui pourraient n'avoir qu'une publicité restreinte en raison de leur multiplicité. Cette *Revue* étant une entreprise toute privée, l'indépendance de chaque Société se trouve respectée, tout en assurant à chacune les avantages de la centralisation et la force qu'on acquiert par l'association. Par ces moyens, les efforts si dignes d'intérêt de tant de Comités et de Sociétés diverses seront connus de toute la France ainsi que de l'étranger. Il importe qu'on sache au dehors les richesses admirables que nous possédons chez nous : tout esprit curieux voudra les connaître dès qu'il soupçonnera les *trous*, les recoins ignorés qui les recèlent.

Nous nous efforcerons de donner un grand attrait aux gravures qui reproduiront des œuvres inédites ou peu connues : les articles seront choisis avec le plus grand soin.

Nous donnerons une large place aux croquis, qui ont le charme des vives impressions, ainsi qu'aux reproductions les plus précises.

Les érudits et les artistes des départements trouveront un organe heureux d'accueillir leurs découvertes et leurs études si précieuses et de leur donner la publicité méritée qui leur manquait jusqu'ici. Enfin notre *Revue* centralisera toutes les nouvelles relatives aux actes de vandalisme que ses correspondants lui communiqueront.

Notre *Revue* est étrangère à toute idée de secte ou de parti, ainsi qu'en témoignent les noms des membres de son Comité et de ses fondateurs. La réunion, dans un même Comité, d'éléments si divers, manifeste d'une façon éclatante que, dans les arts, les généreuses pensées dominent toute autre considération.

L'essai que nous tentons, à nos risques et périls, a besoin, pour réussir, du concours de tous ceux qui ont à cœur le triomphe de ces idées : ce que nous entreprenons de sauver, ce sont nos trésors d'art et nos sites ; c'est surtout notre clair génie français, que l'exagération des tendances utilitaires et de l'esprit d'agiotage ou d'exploitation à outrance menace d'étouffer, tandis qu'il peut et doit encore éclairer et charmer le monde.

Nous publions ici une liste donnant pour chaque département les

noms des membres du Comité. Mais cette liste n'étant pas définitivement arrêtée, nous prions les personnes qui voudront bien lui prêter leur concours de nous avertir du pays et du département dont elles pourraient s'occuper.

Nous n'avons pas voulu différer plus longtemps son apparition, ni mettre dans l'impossibilité de se joindre à nous bien des dévouements utiles qui se fussent ainsi trouvés écartés avant que l'œuvre eût été portée à la connaissance du public.

En fondant ce Comité, dont tant d'hommes d'une haute valeur ont compris la nécessité, nous nous sommes proposé de créer un instrument propre à réaliser le programme exposé ci-dessus. A chacun de signaler les méfaits qu'il connaît, les idées qu'il jugera utile de répandre, d'indiquer les œuvres qu'il croira bon de faire connaître par des reproductions ou des descriptions ; à chacun des membres du Comité revient l'honneur de propager partout cet amour du beau qui a réuni les hommes les plus opposés sur un terrain commun, de lui gagner des adhérents dans tous les rangs de la société.

Pour donner à ce comité un moyen d'action, nous avons créé cette *Revue*, qui permettra de vulgariser les idées qui nous animent tous. Plus nous la répandrons, plus nous aurons chance de voir nos efforts aboutir. Nous ne négligerons aucune des améliorations qu'il nous sera possible de réaliser. — C. N.

Voici les noms des fondateurs :

MEMBRES FONDATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ

DE LA

REVUE DES MONUMENTS FRANÇAIS

ET DES

MONUMENTS INTERNATIONAUX

LISTES PROVISOIRES

I. MONUMENTS INTERNATIONAUX

Adam (Mme). Directrice de la *Nouvelle Revue*.

Ancelet. Architecte. Auteur de la restauration de la *Voie des Tombeaux*. Prix de Rome (Italie).

André, Jules. Architecte. Membre de l'Institut. Auteur de la restauration du *Temple de Thésée* (Grèce).

Armand (comte). Ancien Ministre plénipotentiaire.

Aubert, Jean. Peintre. Ancien prix de Rome.

Bailly. Architecte. Membre de l'Institut.

Bapst, Germain. Auteur de *l'Orfèvrerie d'étain dans l'antiquité*.

Barozzi (commandeur). Directeur des Galeries Nationales à Venise.

Baufeu, Paul. Du Ministère des Affaires étrangères.

Bertrand, Alexandre. Membre de l'Institut.

Bonaparte (prince Roland).

Broglie (prince Victor de).

Burty. Critique d'art (*Extrême-Orient*).

Cabanel. Peintre. Membre de l'Institut. Ancien prix de Rome.

Castelfranco, Pompeo. Inspecteur des fouilles et monuments de la Lombardie à Milan (Italie).

Champeaux (de).

Chapu. Statuaire. Membre de l'Institut (Italie).

Chardin. Peintre (*Égypte et Orient*).

Chelard. Membre du Syndicat de la Presse *étrangère*.

Cloquet. Directeur de la *Revue de l'Art chrétien* (Belgique).

Cordier. Professeur à l'École des langues orientales, directeur de la *Revue de l'Extrême-Orient*.

Corroyer. Inspecteur général des édifices discésains.
Croiset. Membre de l'Académie des Inscriptions (Grèce).
Daly, César. Directeur de la *Revue d'Architecture* et de la *Semaine des Constructeurs* (Mexique, Angleterre, Égypte).
Daly, Marcel. Directeur de la *Revue d'Architecture* et de la *Semaine des constructeurs.*
Dartein (J. de). Ingénieur en chef des ponts et chaussées. Auteur de *l'Architecture Lombarde* (Italie).
Dramard (de). Président de la Société des Amis des Arts.
Dubufe, fils. Peintre.
Edwards (miss Amelia B.). Secrétaire honoraire de l'*Egypt Exploration Fund.* Membre de la Société pour l'avancement des Études helléniques (Italie).
Frothingham, Arthur L. Directeur de *the American Journal of archeology* (États-Unis).
Garnier, Charles. Architecte. Membre de l'Institut. Auteur de la restauration du *Temple d'Égine.*
Girault. Architecte. Auteur de la restauration de la *Villa Adrienne.*
Guillaume, Edmond. Architecte. Auteur de la restauration des *Monuments de Galatie et de Bithynie* (Asie Mineure).
Guillaume, Eugène. Statuaire. Membre de l'Institut. Professeur au Collège de France.
Guillon, Adolphe. Peintre. Correspondant de la Société anglaise pour la protection des Monuments.
Guimet. Fondateur du Musée et des Annales du Musée Guimet (*Extrême-Orient*).
Guyot, Yves. Député. Ministre des Travaux publics.
Hébert. Peintre. Membre de l'Institut, Directeur de l'Académie de France à Rome.
Hervé. Membre de l'Académie française.
Hugo, Kilenyi. Conseiller au Ministère hongrois des Travaux publics à Buda-Pest (Autriche-Hongrie).
Joanne, Paul. Auteur des *Guides Joanne.*
Juvet. Architecte diplômé par le Gouvernement à Genève.
Keith, J.-B., Major, M. R. A. S. *Sometime archeological Surveyor to central India and the North-West Province.*
Lafenestre. Professeur à l'École du Louvre.
Laloux. Architecte. Auteur de la restauration d'*Olympie* (Grèce).
Lambert. Architecte. Auteur de la restauration de l'*Acropole d'Athènes.*
Lasteyrie (de). Professeur à l'École des Chartes.
Ledrain. Conservateur au Louvre (Antiquités orientales).
Lenoir, Albert. Membre de l'Institut (Italie et Orient).
Leroy-Beaulieu. Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques).
Loviot. Architecte. Auteur de la restauration du *Parthénon* (Grèce).
Mager. Géographe. Auteur de l'*Atlas Colonial.*
Michel, André. Critique d'art.
Monod. Directeur de la *Revue historique.*

Montaiglon, Anatole (de). Professeur à l'École des Chartes.
Müntz, Eugène. Conservateur de la Bibliothèque et des Collections à l'École des Beaux-Arts. Auteur de la *Renaissance en Italie*, etc.
Napoléon Ney.
Normand, Alfred. Architecte. Auteur de la restauration du *Forum Romain* (Italie).
Normand, Charles. Architecte diplômé par le Gouvernement. Directeur de la Revue *l'Ami des Monuments* (Italie, Suisse).
Panges (comte Maurice de).
Ulmann. Architecte, ancien prix de Rome, auteur de la restauration du temple de Vespasien à Brescia.
Pascal. Architecte, Auteur de la restauration du *Palais des Césars*.
Périn. Archiviste paléographe, Docteur en droit. Ancien élève de l'École des Chartes.
Petrovitch (Serbie et Roumanie).
Peyre. Professeur agrégé d'histoire. Auteur de *l'Histoire de l'Antiquité*.
Planat, Paul. Directeur de la *Construction moderne*.
Povlovsky. Correspondant du *Novoïe Vremia*.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de). Ancien Président de l'Association pour l'Avancement des Études grecques.
Raffalovich, Arthur.
Ravaisson, Félix. Membre de l'Institut. Académie des Inscriptions et Académie des Sciences morales et politiques. Antiquités classiques.
Régamey, Félix. Peintre (*Extrême-Orient*).
Reinach, Théodore. Directeur de la *Revue des études grecques*.
Rizzini. Directeur du Vieux Musée à Brescia (Italie).
Robida. Directeur de *la Caricature*. Auteur des *Voyages en Suisse*, *Voyages en Espagne*, etc.
Rousselet. Auteur de *l'Inde*.
Sébillot, Paul. Secrétaire du ministre des Travaux publics. Directeur de la *Revue des traditions populaires*.
Sedille, Paul. Architecte de l'Exposition Universelle.
Société Anglaise pour la protection des Monuments.
Sterian. Architecte. Auteur des dessins de Torcello (Italie et Roumanie).
Tcheng-ki-Tong. Général (Chine).
Tranchant, Charles. Ancien Conseiller d'État.
Triana. Consul de Colombie.
Vandal. Auditeur au Conseil d'État.
Vaux, Ludovic (de). Homme de Lettres (Palestine et Orient).
Vlasto, Ernest. Commissaire délégué de la Grèce à l'Exposition Universelle.
Vogüé (marquis Ch. J. Melchior de). Membre de l'Aacadémie des Inscriptions.
Yriarte. Inspecteur des Beaux-Arts.

II. MONUMENTS FRANÇAIS

Liste provisoire qui sera prochainement définitivement arrêtée et complétée.

AIN

Joanne, Paul. Directeur des guides Joanne.
Sallé, Edmond.
Sisson, Th. Professeur.

AISNE

Hanotaux. Karl. Président du 2e groupe pour la propagation de la Langue française.
Lefebvre-Pontalis. Bibliothécaire du Comité des Travaux historiques. Membre de l'Institut. Député du Nord.
Sellier, Charles.
Tommy-Martin, Abel-Joseph. Docteur en droit. Avocat à la Cour d'appel de Paris.

ALLIER

Bignon.
Gélis-Didot, Pierre. Architecte.
Lenoir, Albert. Membre de l'Institut. Président honoraire des Amis des Monuments parisiens. Membre du Comité des travaux historiques.
Pierson, Albert. Percepteur des contributions directes à Ygrande.
Sisson, Th. Professeur.

ALPES-MARITIMES

Autier de Cauvry (Mme).
Bischoffsheim, R. L.
Chevallier. Architecte. Président de la Société des Architectes des Alpes-Maritimes. S. C.
Daly, César. Président honoraire de la Société des Architectes des Alpes-Maritimes. Directeur de la *Revue d'Architecture* et de la *Semaine des Constructeurs*.

ARDÈCHE

Rabier. Architecte.

ARDENNES

Racine, J. Architecte diocésain honoraire.

ARIÈGE

Bertrand, Émile. Architecte diplômé par le Gourvernement.
Déchard, Paul. Architecte, attaché au Ministère de l'Instruction publique.
Morillon.
Moura. Docteur.

AUBE

Armand (comte). Ministre plénipotentiaire. Conseiller général de l'Aube.
Desportes, Eusèbe. Architecte départemental. Expert près les tribunaux.
Dormoy. Architecte de la ville de Bar-sur-Aube. Président de la Société des Architectes de l'Aube.
Girard.

AUDE

Bertrand, Émile. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Desligniercs. Architecte diocésain de Carcassonne, diplômé par le Gouvernement.
Saulnier. Architecte inspecteur des Édifices diocésains.

AVEYRON

Pons, Henry. Architecte en chef de l'Aveyron.

BASSES-ALPES

Néant.

BOUCHE-DU-RHONE

Blanqui, A.
Boyer, Paul. Architecte.
Gilles, Isidore. Archéologue, auteur de nombreux ouvrages.
Laugier. Secrétaire général de la Préfecture de Marseille.
Mistral, Frédéric. Poete.
Rance (abbé). Professeur à la Faculté d'Aix.

CALVADOS

Bérard, Édouard. Architecte du Gouvernement. Architecte diocésain de Bayeux.
Bertot. Architecte.
Gérard (baron). Député du Calvados.
Juglar. Professeur à l'École des Sciences politiques. Vice-président de la Société d'Économie politique.
Mély (de), J. De la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Nicolas. Architecte en chef du Calvados. Diplômé par le Gouvernement.

CANTAL

Néant.

CHARENTE

Néant.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Déchard, Paul. Architecte. Attaché au Ministère de l'Instruction publique.
Hilaire (marquis de Queux de Saint-). Ancien président de la Société pour l'avancement des études grecques.
Massiou. Architecte diocésain.
Musset, Georges. Conservateur de la bibliothèque et des musées de la Rochelle. Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
Orbigny (Alcide d'). Président de la Société des Arts de la Rochelle.
Uchard. Architecte honoraire de la Ville de Paris, Membre du Conseil d'Architecture.

CHER

Champeaux (de). Inspecteur des Beaux-Arts.
Dubois, Pierre. Avocat.
Gauchery, Paul. Architecte. Ancien élève de l'École Centrale.
Gonin.
Gosset.
Lacroix, Adolphe.
Toulgoet-Tréaunec (comte).
Vogüé (marquis de), Charles-Jean-Melchior. Conseiller général du Cher. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

CORRÈZE

Rebiere. Professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis.
Rupin, Ernest.

CORSE

Bessiere, L.
Bonaparte (prince Roland).

COTE-D'OR

Cernesson. Architecte. Député.

COTES-DU-NORD

Chardin. Peintre.
Guerranic (le). Architecte.
Guyot, Yves. Député.
Rhoné, Arthur. Trésorier de la Société des Amis des Monuments parisiens.
Sébillot. Membre de la Commission des Monuments mégalithiques.
Wallon, Paul. Architecte diplômé par le gouvernement, diocésain de Saint-Brieuc. Secrétaire général de la Société Centrale des Architectes.

CREUSE

Autorde. Archiviste du département de la Creuse.
Mazet, Albert. Architecte. Membre de la Société des Architectes français.

DORDOGNE

Deslignières. Architecte diplômé par le Gouvernement. Architecte diocésain de Carcassonne.

DOUBS

Coindre, Gaston. Conservateur du musée de Salins.
Gérard (baron). Député du Calvados.
Saint-Ginest, Étienne. Architecte du Doubs.

DROME

Néant.

EURE

Néant.

EURE-ET-LOIR

Mély (de), J. De la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Piébourg, Alfred, fils. Architecte de la ville.

FINISTÈRE

Bonnemère, Lionel.
Lameire, Charles. Peintre. Membre de la Commission des Monuments historiques.
Normand, Charles. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Rivoalen. Ancien architecte du département.

GARD

Normand, Charles.

GERS

Benouville, Pierre. Architecte du Gouvernement.

GIRONDE

Berchon. Secrétaire général de la Société archéologique de Bordeaux.
Braquehaye. Directeur de l'École municipale des Beaux-Arts de Bordeaux.
Chapon. Directeur de la *Gironde*.
Durand, Charles. Architecte du Gouvernement, président de la Commission des Monuments historiques de la Gironde.
Féret. Libraire-éditeur.
Léo Drouyn.
Marcuse, Edgar. Archiviste de l'Association polytechnique. Secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes.
Piganeau.
Société archéologique de Bordeaux.
Uchard. Architecte honoraire de la Ville de Paris. Membre du Conseil d'Architecture.

HAUTES-ALPES

Néant.

HAUTE-GARONNE

Mercié, Antonin. Statuaire.
Rochet.
Tenaille, Maurice.

HÉRAULT

Michel, André. Critique d'art.

ILLE-ET-VILAINE

Tournade, Albert. Architecte.
Uchard. Architecte honoraire de la Ville de Paris. Membre du Conseil d'Architecture.

INDRE

Lansyer. Peintre.

INDRE-ET-LOIRE

Gautier. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Laloux. Architecte diplômé par le Gouvernement. Architecte de la Basilique de Saint-Martin, à Tours. Ancien prix de Rome.
Lambert, Marcel. Architecte du Gouvernement diocésain de Tours. Architecte des Palais de Versailles et Trianon. Ancien prix de Rome.
Lansyer. Peintre.
Musée de Châteauroux.
Palustre. Président honoraire de la Société française d'archéologie à Tours.
Proth, Mario. Homme de lettres.
Raffet, Paul. Architecte.
Ratel. Ingénieur au chemin de fer d'Orléans.
Roy, Lucien. Architecte diplômé par le Gouvernement et du château de Chenonceaux.
Toché, peintre.

ISÈRE

Riondel, Hector. Architecte de l'Isère (Voir Ardèche).

JURA

Coindre, Gaston. Conservateur du Musée de Salins.

LANDES

Panges (de), Maurice.

LOIR-ET-CHER

Granger. Architecte.
Lacroix, Adolphe.
Lambert-Champy.

LOIRE

Jamot. Architecte.
Noélas (F.). Docteur.
Varinard. Architecte.

HAUTE-LOIRE

Néant.

LOIRE-INFÉRIEURE

Bessières, L. Architecte.
Cheix, Robert.
Josso. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Lenoir, Léon. Architecte.
Uchard. Architecte honoraire de la Ville de Paris. Membre du Conseil d'Architecture.

LOIRET

Desnoyers, l'abbé. Directeur du Musée historique de l'Orléanais.
Dumüys, Léon. Attaché à la direction du Musée historique d'Orléans.
Herluison. De la Société archéologique de l'Orléanais.
Lafenestre. Conservateur adjoint de la peinture et des dessins au Musée du Louvre. Membre de la Commission de l'Inventaire général des richesses d'art de la France.
Marcille, Eudoxe. Conservateur du Musée d'Orléans.
Ratouin, Henri. Architecte. Inspecteurs des Bâtiments civils.

LOT

Néant.

LOT-ET-GARONNE

Benouville, Pierre. Architecte du Gouvernement.
Tamizey de Larroque, Ph. Correspondant de l'Institut.

LOZÈRE

Néant.

MAINE-ET-LOIRE

Raulin, Gustave. Architecte du gouvernement diocésain d'Angers.

MANCHE

Corroyer, Ed. Inspecteur général des édifices diocésains, ancien architecte du Mont-Saint-Michel.

MARNE

Gossel, Alphonse. Architecte.
Nicaise, Auguste. Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
Rouyer, Eugène. Architecte, auteur de *l'Art architectural en France.*
Sisson, Th. Professeur.
Tausserat. Attaché au Ministère des Affaires étrangères.

HAUTE-MARNE

Descaves (H.). Architecte du Gouvernement.

MAYENNE

Ridel, Léopold. Architecte de la ville de Laval.

MEURTHE-ET-MOSELLE

André, Charles. Architecte du Gouvernement.
Barbey.
Cuny. Architecte.
Durieux, E.
Genay, Ferdinand. Architecte. Inspecteur du Gouvernement. Président de la Société des Architectes de l'Est de la France.
Guinet.
Hardy. Architecte diocésain du Tarn.
Hocquard, Henry.

Jasson. Architecte diplômé par le Gouvernement. Architecte de la ville de Nancy.
Schuler, C.

MEUSE

Néant.

MORBIHAN

Bonnemère, Lionel.
Gaillard. Archéologue. Officier d'Académie.
Léon (prince de). Député du Morbihan.

MOSELLE

Proth, Mario. Homme de lettres.
Racine. Ancien architecte de la ville de Metz.

NIÈVRE

Bouveault. Architecte du département de la Nièvre.
Dalligny, Auguste. Directeur du *Journal des Arts*.
Legrand. Agent-voyer en chef du département de la Nièvre.
Tommy-Martin, Abel. Docteur en droit. Avocat à la Cour d'appel de Paris.

NORD

Bernès, Henry. Professeur de rhétorique au Lycée de Douai. Homme de lettres.
Cordonnier.
Dutouquet, L. fils. Architecte.
Faure, Henry.
Guillaume, Edmond. Architecte du Louvre et des Tuileries. Professeur à l'École nationale des Beaux-Arts. Ancien prix de Rome.
Hilaire (marquis de Queux de Saint-). Ancien Président de la Société pour l'Avancement des études grecques.
Marteau. Architecte. Président de la Société des Architectes du Nord.
Marcou. Architecte.
Marmottan, Paul. Critique d'art.
Quarré. Libraire.
Thibeau, Ernest. Architecte diplômé par le Gouvernement.

OISE

Capitaine, Léon. Architecte.

Lefebvre-Pontalis. Bibliothécaire du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Membre de l'Institut. Député du Nord.

Maillard. Peintre, ancien prix de Rome.

Margry. Amédée. Vice-président du Comité archéologique de Senlis.

Muller (l'abbé Eugène). Chanoine honoraire. Premier vicaire de Notre-Dame de Senlis.

Tommy Martin-Abel. Docteur en droit. Avocat à la Cour d'appel de Paris.

ORNE

Charencey (comte de).

De la Sicotière. Sénateur.

PAS-DE-CALAIS

Néant.

PUY-DE-DOME

Mallay. Architecte diocésain de Clermont-Ferrand.

BASSES-PYRÉNÉES

Lafond, Paul. Professeur au Lycée de Pau.

HAUTES-PYRÉNÉES

Vaussenat. Ingénieur civil. Secrétaire de la Société Ramond. Directeur de l'Observatoire national du Pic du Midi.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Ewald, Eugène. Architecte diocésain de Perpignan.

BAS-RHIN ET HAUT-RHIN

Normand, Charles. Architecte diplômé par le Gouvernement.

RHONE

Bellemain, André. Architecte expert près les tribunaux.
Coquet, Adolphe. Architecte.
Echernier. Président de la Société académique d'Architecture de Lyon.
Gaspard, André. Architecte.
Giroud. Architecte des Bâtiments civils. chargé des haras de Cluny. Membre correspondant de l'Académie de Mâcon.
Guimet. Directeur du Musée des Religions.
Jamot. Architecte.
Louvier. Architecte en chef du Rhône. Membre correspondant de l'Institut. Professeur d'architecture à l'École des Beaux-Arts de Lyon.
Roux, François. Architecte.

HAUTE-SAONE

Barbey. A Coirre.
Coindre, Gaston. Conservateur du Musée de Salins.

SAONE-ET-LOIRE

Deroye. Licencié en droit, notaire.
Giroud. Architecte des Bâtiments civils, chargé des haras de Cluny. Membre correspondant de l'Académie de Mâcon.
Protat. Imprimeur.

SARTHE

Fauré, Jules-Véron. Conservateur du Musée. Artiste peintre. Directeur du Cours municipal de dessin de la ville du Mans.
Hublin, Léon. Économe des hospices du Mans. Membre de la Société de Biographie de France.
Liger. Auteur des Fouilles de la Frétinière.

SAVOIE

Néant.

HAUTE-SAVOIE

Maugé, Auguste. Architecte-voyer de la ville d'Annecy.

SEINE

Voir la liste spéciale et les deux volumes spéciaux à Paris, publiés par la section parisienne des Amis des Monuments :

Ancelet. Architecte du Conservatoire des Arts et Métiers. Professeur à l'École des Beaux-Arts.

André, Jules. Architecte du Muséum. Membre de l'Institut. Inspecteur général des Bâtiments civils.

Bailly. Architecte. Membre de l'Institut. Président de la Société des Artistes français.

Bapst, Germain.

Berry, Georges. Conseiller municipal de Paris. Seine.

Boulenger, Hippolyte. Membre de la Société de l'Histoire de Paris.

Bourdais, Jules. Architecte du Trocadéro.

Dreyfus, G. Membre de la Commission des Monuments historiques.

Franklin, Alfred. Conservateur de la Bibliothèque Mazarine.

Garnier, Charles. Architecte. Membre de l'Institut. Président de la Société des Amis des Monuments parisiens. Inspecteur général des Bâtiments civils.

Guillaume, Eugène. Membre de l'Institut. Professeur au Collège de France. Statuaire.

Guyot, Yves. Député de la Seine.

Jobbé-Duval, F. Peintre. Directeur de l'École de dessin pratique de la rue Sainte-Élisabeth.

Lamouroux. Membre du Conseil général de la Seine.

Lenoir, Albert. Membre de l'Institut. Président honoraire des Amis des Monuments parisiens. Membre du Comité des travaux historiques.

Maignan, Albert. Peintre. Secrétaire adjoint du Comité des Amis des Monuments parisiens.

Ménorval (de). Conseiller général de la Seine. Vice-président de l'Association polytechnique.

Millerand. Député.

Nicard, Pol. Bibliothécaire de la Société des Antiquaires de France. Membre du Comité de la Société des Amis des Monuments parisiens.

Normand, Charles. Architecte diplômé par le Gouvernement. Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens.

Riant, Ferdinand. Conseiller général de la Seine.

Société des Amis des Monuments parisiens.

Trélat, Émile. Directeur de l'École spéciale d'Architecture. Architecte en chef du département de la Seine.

Tranchant, Charles. Ancien Conseiller municipal de Paris.

SEINE-INFÉRIEURE

Société des Amis des Monuments rouennais.

Architectes de la Seine-Inférieure (Société des).

Bauvrain, Narcisse. Bibliothécaire adjoint de la ville de Rouen.

Chedanne, Georges. Architecte diplômé par le Gouvernement. Pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

Debray. Publiciste.

Fauquet. Vice-président de la Société des Amis des Monuments rouennais. Conseiller municipal.

Le Breton. Directeur du Musée céramique de Rouen. Président de la Société des Amis des Monuments Rouennais. Membre correspondant de l'Institut de France.

Lemonnier. Professeur à l'École des Beaux-Arts.

Lepel-Cointet. Agent de change.

Marcel, A. Architecte diplômé par le Gouvernement.

SEINE-ET-MARNE

Bulot. Architecte en chef du département de Seine-et-Marne.

Buval. Architecte membre de la Société centrale.

Chapu, Henri. Statuaire. Membre de l'Institut.

Lenoir, Albert. Membre de l'Institut. Président honoraire des Amis des Monuments parisiens. Membre du Comité des Monuments historiques.

Marmottin J. Architecte. Membre de la Société centrale, à Coulommiers.

Michelin, Jules.

Stein. Archiviste. Directeur de la *Revue de la Société archéologique du Gâtinais.*

SEINE-ET-OISE

Allorge. Architecte.

Augé de Lassus. Homme de lettres.

Bertrand, Alexandre. Membre de l'Institut. Directeur du Musée de Saint-Germain.

Besson. A Montlhéry.

Blondel, Frantz. Architecte diocésain de Versailles. Membre de la Commission des Bâtiments civils. Conseiller municipal.

Cuvillier. Architecte.

Davoust, Léon. Architecte diplômé par le Gouvernement.

Depoin, Joseph. Secrétaire général de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

Depoin Féré. Président de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin Ancien maire de Pontoise.

Dufour. Conservateur de la Bibliothèque et des Archives à Corbeil.

Fleury, Léon. Président de la Société des Architectes de Seine-et-Oise.

Gosselin (de), Alexandre. De la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

Hahn, Alexandre. De la Commission des Antiquités de Seine-et-Oise.

Monod, Gabriel. Directeur de la *Revue Historique.*

Petit, Albert. Architecte du département de Seine-et-Oise et de Versailles.

Régamey. Peintre. Membre de la Commission des Antiquités de Seine-et-Oise. Inspecteur de l'enseignement du dessin.
Reinach, Joseph. Directeur de la *République française*. Membre du Comité de la Société des Amis des Monuments parisiens.
Roussel, Henri.
Rosières, Raoul. Homme de lettres.
Tavet, C. Membre de la Commission des Antiquités et Arts de Seine-et-Oise.
Terrade, Albert.
Tommy-Martin, Abel. Docteur en droit. Avocat à la Cour d'appel de Paris.
Tournier, Louis. Peintre.
Vaux (de), Ludovic. Homme de lettres.

DEUX-SÈVRES

Berthelé, Joseph. Archiviste du département des Deux-Sèvres. Directeur de la *Revue poitevine et Saintongeoise*.
Espérandieu, Emile. Lieutenant d'infanterie. Professeur à l'École militaire de Saint-Maixent. Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
Musset. Conservateur de la Bibliothèque et des Musées de la Rochelle. Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

SOMME

Corroyer, Ed. Architecte. Inspecteur général des édifices diocésains.

TARN

Hardy. Architecte diocésain du Tarn.
Jolibois. De la Société académique du Tarn. Archiviste du Tarn.
Sisson, Th. Professeur.

TARN-ET-GARONNE

Combebiac. Architecte du Tarn-et-Garonne.
Olivier. A Montauban.

VAR

Deslignières. Architecte diplômé par le Gouvernement diocésain de Carcassonne.
Rivière (Jules). Ingénieur Architecte à Toulon.

VAUCLUSE

Müntz, Eugène. Conservateur de l'École des Beaux-Arts de Paris.

VENDÉE

Ballereau. Architecte membre de la Société centrale.
Barbaud, G. Archiviste de la Vendée.
Bourloton, Edgar. Ancien sous-directeur de la Librairie des Imprimeurs réunis.
Lansyer. Peintre.
Vallette, René. Correspondant des Antiquaires de France. Directeur de la *Revue du Bas-Poitou*.

VIENNE

Camille de la Croix (Révérend Père). Membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique. Directeur des fouilles de Sanxay.
Ferraud, L. Architecte. Inspecteur des Édifices diocésains et des Monuments historiques.
Surreaux. Architecte. Membre du Conseil municipal. Licencié ès-sciences physiques, ès-sciences naturelles.
Tranchant, Charles. Ancien conseiller municipal de Paris. Vice-président du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

HAUTE-VIENNE

Bailly. Architecte de la cathédrale de Limoges. Membre de l'Institut. Président de la Société des Artistes français.
Camille de la Croix (Révérend Père). Membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique. Directeur des fouilles de Sanxay.
Geay. Architecte. Inspecteur diocésain et des Monuments historiques.
Tixier, Jules. Architecte.
Tranchant, Charles. Ancien conseiller municipal de Paris. Vice-président du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

VOSGES

Néant.

YONNE

Guillon, Adolphe. Peintre.
Julliot, Gustave. Président de la Société archéologique de Sens.
Lucas, Charles. Architecte.
Montaiglon (de), Anatole.

Roblot. Architecte.
Sédille, Paul. Vice-président de la Société centrale et de la Société des Amis des Monuments parisiens. Architecte du Musée de Sèvres.

TUNISIE

Krafft. Hugues.
Reinach. Salomon. Ancien élève de l'École d'Athènes. Conservateur adjoint du Musée de Saint-Germain. Membre du Comité des Amis des Monuments parisiens et de la Commission archéologique de la Tunisie.
Saladin. Architecte. Diplômé par le Gouvernement. Chargé de missions en Tunisie par le Gouvernement.

ALGER

Ballu. Albert. Architecte diocésain d'Alger.
Certeux. Trésorier de la Société des Traditions populaires.
Petit. Architecte diplômé par le Gouvernement.

ADHÉRENTS DIVERS

Nous avons inscrit sous cette rubrique les noms de ceux de nos adhérents qui ne nous ont pas désigné le pays ou le département dont ils désirent s'occuper spécialement.

Adam (Mme). Directrice de la *Nouvelle Revue*.
Agnan-Bouché (Mme Saint-).
Aumale (duc d').
Ancelet. Architecte du Conservatoire des Arts et Métiers. Professeur à l'École des Beaux-Arts.
André. De la librairie André Daly et Cie.
Aubert, Ernest-Jean. Peintre, ancien prix de Rome
Aurenque. Architecte.
Ballu. Roger. Inspecteur des Beaux-Arts.
Baltard (Mme). Victor.
Bapst. Germain. Secrétaire de l'Union centrale des Arts décoratifs.
Barbary. Ernest. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Bartaumieux, Charles-Victor. Architecte expert. Membre de la Société Centrale.
Beaufeu. Paul. Chef de bureau au Ministère des Affaires étrangères.
Bellanger. Léon. Architecte.
Benouville, Pierre. Architecte du Gouvernement.
Bérillon. Edgar. Docteur. Directeur de la revue *l'Hypnotisme*. Médecin de l'Association des Journalistes parisiens.
Berrus (Mme Vve A.).
Bertillon. Docteur. Directeur de la Statistique municipale.

Bertol-Graivil.
Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.
Bibliothèque de l'Union centrale des Arts décoratifs.
Blache. Docteur. Secrétaire de la Société protectrice de l'Enfance.
Boileau, L.-C. Architecte du Monument de Gambetta.
Borderel. Constructeur.
Borgeaud, Alexandre. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Borrani.
Boulenger, Hippolyte. Membre de la Société de l'Histoire de Paris.
Boulland. Architecte.
Bournon, Fernand. Archiviste paléographe.
Bouvard, J. Architecte de l'Exposition Universelle.
Bouwens van der Boyen, W. Architecte.
Boyer. Architecte.
Broglie (prince de).
Bruneau.
Brunel, Henri. Ingénieur civil. Architecte en chef de la Préfecture de police. Membre du Conseil d'hygiène et de salubrité du Gouvernement.
Buquet, Charles. Ancien adjoint au maire du VI[e] arrondissement.
Burty, Ph. Inspecteur des Beaux-Arts. Membre de la Société des gens de lettres.
Cabrol (baron de). Administrateur délégué de la Société des ateliers et chantiers de la Loire.
Cardon. Rédacteur au *Soleil*.
Cassien-Bernard. Architecte. Inspecteur du théâtre de l'Opéra.
Cercle Saint-Simon.
Chantreau.
Chapelain de Caubeyres, Henry. Architecte.
Chatelier (le). Architecte diplômé par le Gouvernement.
Chatenay, Léon. Architecte.
Chevrier, Maurice. Attaché au Ministère des Affaires étrangères.
Corroyer, Ed. Architecte. Inspecteur général des Édifices diocésains.
Courtois, Henri, fils.
Courtois, Georges. Architecte.
Daly, Marcel. Sous-directeur de la *Semaine des Constructeurs*.
Darvant.
Dayot, Armand. Inspecteur des Beaux-Arts.
Debrie. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Delmas. Architecte.
Didron, Édouard. Peintre-verrier.
Dru, Léon. Ingénieur.
Dubufe fils. Peintre.
Duluard. Banquier.
Dupuis, A. Secrétaire de la rédaction de *l'Architecture*, journal de la Société centrale des Architectes français.
Durand, John.
Dutocq.
Eichthal, Eugène d'.

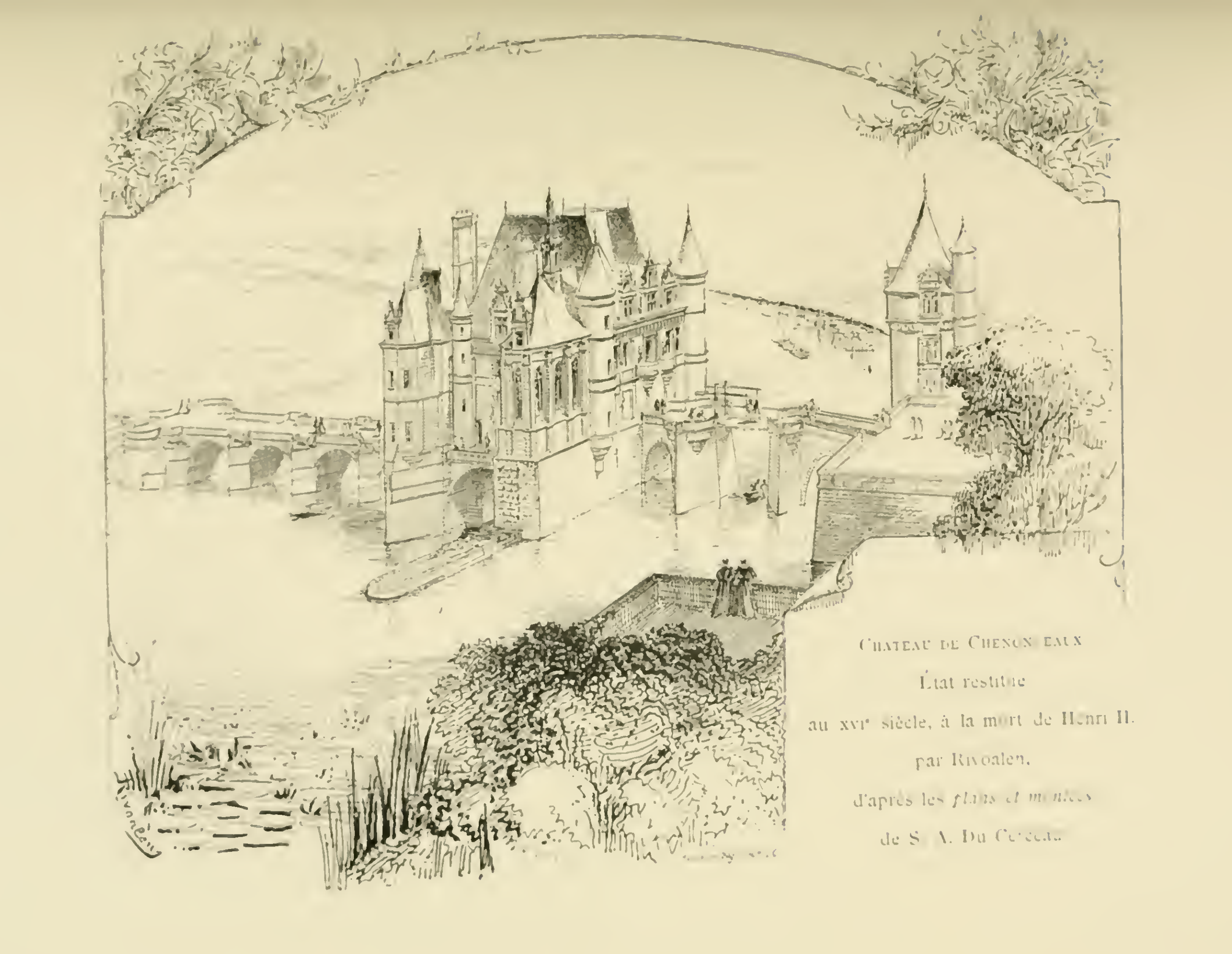
Élèves de M. Guadet.
Essarts Boblet (Mlle des). Officier d'Académie. Directrice du cours Charrier Boblet.
Eudel. De la Société des Gens de lettres.
Favre, Félix. Membre du Comité des Amis des Monuments parisiens.
Feydeau, Alfred. Architecte expert près les tribunaux.
Filan.
Fiquet. Architecte.
Formigé, C.-J. Architecte de l'Exposition Universelle de 1889. Diocésain de Laval.
Franklin. Conservateur de la Bibliothèque Mazarine.
Galland. Peintre. Professeur d'Art décoratif à l'École des Beaux-Arts.
Gatines (de), René. Peintre.
Gautier. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Gautrin, Ad. Architecte.
Gazette archéologique.
Géoffrey. Stéphane.
Gilibert, A.
Gillet, Lucien. Vérificateur des travaux diocésains au Ministère de l'Instruction et des Cultes.
Giraudon. Éditeur de Photographie artistique.
Girette. Jean. Architecte.
Godillot. Ingénieur.
Goguel. Docteur.
Halphen, Édouard.
Héneux, Paul. Architecte. Société catholique.
Henner, J.-J. Peintre. Membre de l'Institut.
Hoffbauer. Architecte. Auteur de *Paris à travers les âges.*
Hubert (Mme).
Huet, Paul. Ingénieur. Sous-chef de la Fabrication des billets à la Banque de France.
Jammès. Directrice du Cours Evelard Deleury.
Javel, Firmin. Directeur de l'*Art français.*
Joachim.
Joanne, Paul. Directeur des Guides-Joanne.
Lacroix. Adolphe. Membre du Conseil des Prud'hommes de Paris.
Lajoye (Mme).
Lamy, Ernest.
Landry, Émile. Architecte.
Lasteyrie (de), Robert. Membre de la Commission des Monuments historiques.
Laurens. Éditeur.
Le Bailly. Président de l'Association des Éditeurs de musique.
Lebesgue.
Lefèvre.
Lehmann, Albert.
Lejeune, Alphonse. Architecte. Membre de la Société des Amis des Monuments parisiens. Architecte honoraire de la Légion d'honneur.

Leluber. Architecte.
Lenfant. Architecte.
Lenoir, Alfred. Statuaire.
Lequeux, Jacques. Architecte.
Leroux, Ernest.
Leroy-Beaulieu. Membre de l'Institut.
Lethorel, L. Architecte.
Letrosne. Architecte. Professeur honoraire à l'École nationale des Arts décoratifs.
Lévy, Émile. Du *Moniteur des architectes*.
Lheureux, L.-E. Architecte de la Ville de Paris.
Lœbnitz, Jules. Céramiste.
Loison, Stanislas. Architecte.
Lopez Sylva. Peintre.
Lorain, Paul. Architecte.
Lusson, Joseph.
Macé, Ernest.
Magdelaine, Mlle Anaïs.
Mager, Henri. Auteur de l'*Atlas colonial*, chargé du service des cartes archéologiques de la Revue.
Maignan, Albert. Peintre. Secrétaire adjoint du Comité des Amis des Monuments parisiens.
Maréchal, Henry. Architecte de la Ville de Paris.
Mercier. Architecte.
Meusnier, Mathieu. Statuaire.
Miles, Roger.
Mofras, Architecte.
Moisson, L. Commissaire-voyer adjoint de la Ville de Paris.
Montaiglon (de), Anatole. Professeur à l'École des Chartes.
Monteil, Edgar. Préfet du département de la Creuse.
Napoléon, Ney.
Narjoux, Félix. Architecte de la Ville.
Normand, Charles. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Ollendorff, Gustave. Directeur du personnel et de l'Enseignement technique au Ministère du Commerce et de l'Industrie.
Oulmann, Ed.
Parvillée. Céramiste.
Pascal, J.-L. Architecte de la Bibliothèque Nationale. Architecte diocésain de la Drôme.
Paul, Georges-Saint. Auditeur de 1re classe au Conseil d'État.
Pécoul, Auguste.
Pellechet, Jules. Architecte.
Perchenet. Élève à l'École militaire de Saint-Cyr.
Périn, J. Archiviste paléographe. Avocat. Docteur en Droit. Ancien élève à l'École des Chartes.
Peyre. Agrégé d'histoire et de géographie.
Planat, Paul. Directeur de la *Construction moderne*.
Pochet, G.

Pottier.
Pottier, Gaston. Architecte.
Pozzo di Borgo (le comte).
Quantin.
Rabourdin, Alfred. Ingénieur de la Marine.
Raffalovich, Arthur.
Raoux, Adrien. Courtier de marchandises près la Bourse de Paris. Assermenté au Tribunal de Commerce de la Seine.
Ravaisson-Mollien, Félix. Membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales et politiques.
Renaud.
Rivoalen. Ancien architecte de l'arrondissement de Brest. Rédacteur en chef de la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*.
Robida. Directeur de *la Caricature*.
Rochefrette.
Rouyer, Eugène. Architecte. Auteur de *l'Art architectural en France*
Roy. Architecte.
Saint-Vel, Armand.
Salleron, L. Architecte.
Salleron, René. Architecte diplômé par le Gouvernement.
Salvador (baron A.).
Samson. Architecte.
Sansbœuf. Architecte. Adjoint au maire du VIIIe arrondissement.
Serrier, Frédérick.
Sisson, Th. Professeur.
Soudier (Le). Libraire-éditeur.
Stevenson. Peintre.
Silvestre. Directeur de *l'Art français*.
Taisne.
Teyssier, H.
Thalheimer, Louis.
Torchon (Mme Ch).
Train. Architecte.
Trélat, Gaston. Architecte.
Vacquerie. Directeur du *Rappel*.
Vaillant. Architecte.
Vandal, Albert. Auditeur de 1re classe au Conseil d'État.
Varat. Chargé de Missions par le Gouvernement.
Vasnier.
Veneaud.
Vitu.
Yriarte.
Yvart, Casimir.

Le propriétaire gérant : Charles Normand.

13397. — Imprimerie générale A. Lahure, 9, rue de Fleurus.



Chateau de Chenonceaux

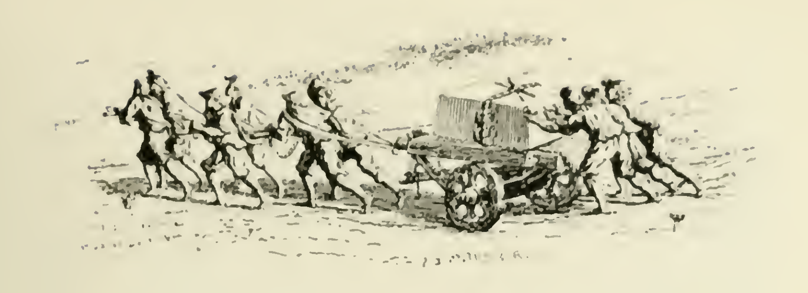
État restitué

au xvie siècle, à la mort de Henri II.

par Rivoalen,

d'après les *plans et modèles*

de S. A. Du Cerceau



LE CHATEAU DE CHENONCEAU

PAR

LUCIEN ROY

Architecte du château, diplômé par le Gouvernement.



'est un fait acquis qu'en 1243, Guillaume Marques, seigneur de Chenonceau[1], possédait ce fief et qu'un château y était construit. Sous Charles VI, Jehan Marques, ayant pris parti pour les Armagnacs contre les Bourguignons, livra son château aux Anglais. Sa félonie fut punie en 1411 par les troupes royales victorieuses, qui incendièrent Chenonceau, dont les bois furent coupés à hauteur d'infamie en signe de traîtrise.

En 1432, Charles VII donna l'autorisation à Jehan Marques, deuxième du nom, de rebâtir et fortifier son château de Chenonceau: il fut alors reconstruit sur les bords mêmes du Cher, et entouré des trois autres côtés de larges douves qui communiquaient avec la rivière: une tour s'élevait à l'un des angles de l'enceinte. En outre, un moulin également fortifié fut construit dans le lit même du Cher, sur deux fortes piles qui forment encore aujourd'hui le soubassement du château actuel.

Tous ces travaux épuisèrent les ressources de Jehan Marques. Pierre Marques, son fils et successeur à Chenonceau, ayant peu à

1. La vue perspective qui accompagne cette étude est une restitution de M. Rivoalen, qui a publié un travail technique fort intéressant dans la *Semaine des Constructeurs* que dirigent si bien MM. Daly.

peu aliéné ses biens, se vit enfin dans l'obligation de vendre le château. Ce fut en juin 1496 que Pierre Marques céda à Thomas Bohier, général des finances, la seigneurie de Chenonceau; mais, ne pouvant se décider à abandonner ce domaine de famille, il en prit la terre à ferme.

Bohier éprouva quelques difficultés à conserver la seigneurie de Chenonceau, que les Marques essayèrent en vain de lui reprendre. Il fut, par décision du Parlement, mis en possession définitive en 1513, et c'est à partir de ce moment qu'il eut l'ambition de transformer ce domaine et de construire un des plus splendides châteaux de son époque. Un premier voyage en Italie, fait à la suite de Charles VIII, lui avait donné la passion des arts; envoyé une seconde fois en Italie en 1515, il laissa à sa femme, Catherine Briçonnet, le soin de continuer son œuvre.

C'est donc sur les piles de l'ancien moulin des Marques que le nouveau château fut assis; il n'y eut même aucune modification apportée à ces deux piles, et on se contenta de déraser le moulin pour faire place aux nouvelles constructions. On voit encore entre ces piles les corbeaux qui supportaient les charpentes des tournants ou virants, et la trace circulaire profondément imprimée dans la pierre par le frottement de la roue du moulin.

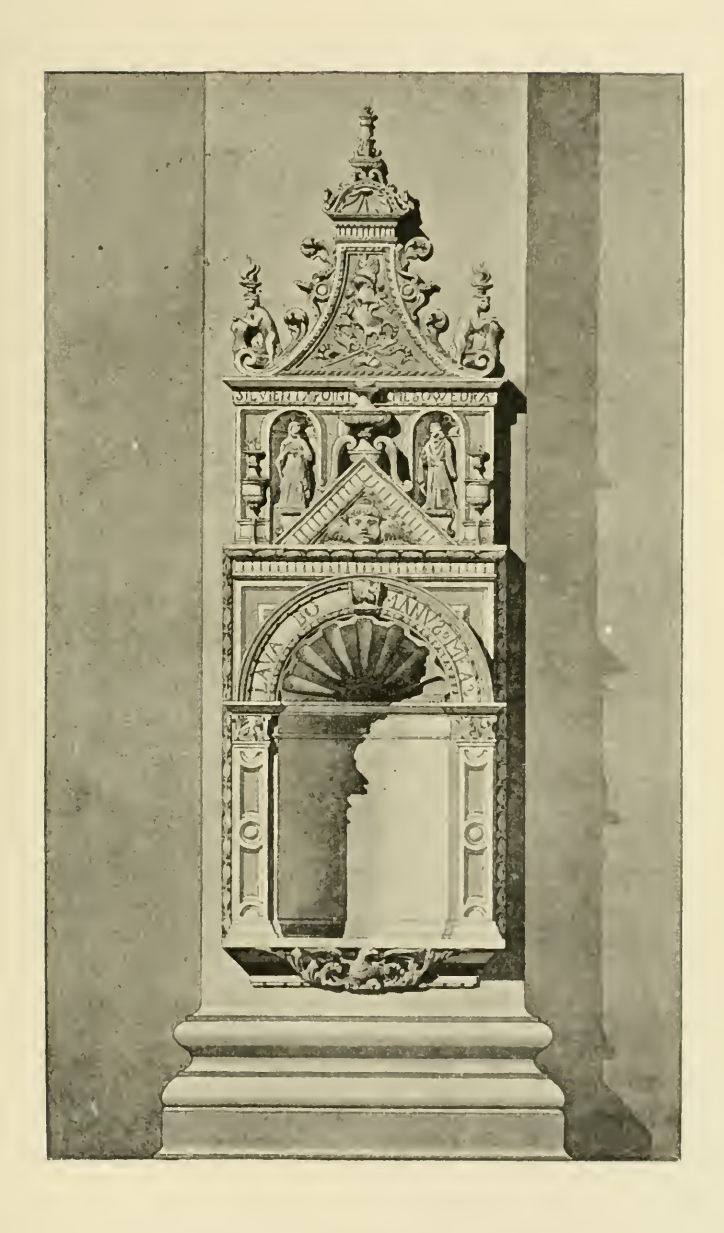
L'escalier qui descendait de la chambre du moulin au niveau de l'eau, et qui permettait d'aller nettoyer la roue, de graisser les rouages et de surveiller le mécanisme, existe encore; il a été utilisé pour le service du château actuel et descend des cuisines au Cher.

Nous savons que le gros œuvre du château était terminé en décembre 1517, car François Ier disait à cette date que « c'était une « belle place et maison assise sur la rivière du Cher, en beau et plai- « sant pays ».

Bohier conçut aussi l'idée de construire un pont sur le Cher pour relier entre elles les deux rives, car le château, du côté de la rive du Cher opposé à l'entrée, n'avait primitivement qu'une façade donnant directement sur la rivière.

Thomas Bohier mourut le 24 mars 1524; Catherine Briçonnet entra alors en possession de la châtellerie de Chenonceau, et en fit hommage au roi le 6 juin 1524; elle mourut le 3 novembre 1526. Leur tombeau, exécuté par les frères Just, représentait Thomas Bohier et sa femme, en marbre blanc, agenouillés l'un près de l'autre sur une grande table de marbre noir. Ce tombeau a été détruit pendant la Révolution. On a trouvé récemment le bras de la

CHATEAU DE CHENONCEAUX



Piscine de la Renaissance dans la chapelle.

Relevé de Roy, architecte diplômé par le Gouvernement

statue de Thomas Bohier, et on voit le lion qui faisait partie de ses armes sur l'armure dont il était revêtu: cette sculpture indique un niveau artistique supérieur.

A la mort de Bohier, son fils Antoine trouva dans les comptes paternels une liquidation difficile, à la suite de laquelle le Trésor réclama la somme de 190 000 livres tournois; Antoine offrit au roi le château de Chenonceau pour une partie de sa créance, et il fut encore obligé d'y joindre d'autres terres.

François Ier vint peu à Chenonceau: on sait seulement qu'il y fit une visite, en 1545. Un inventaire dressé après la mort du roi, en 1547, nous montre la pauvreté du mobilier, car il ne mentionne que quelques tables, escabeaux, buffets, landiers et chandeliers en bois pendus aux soliveaux.

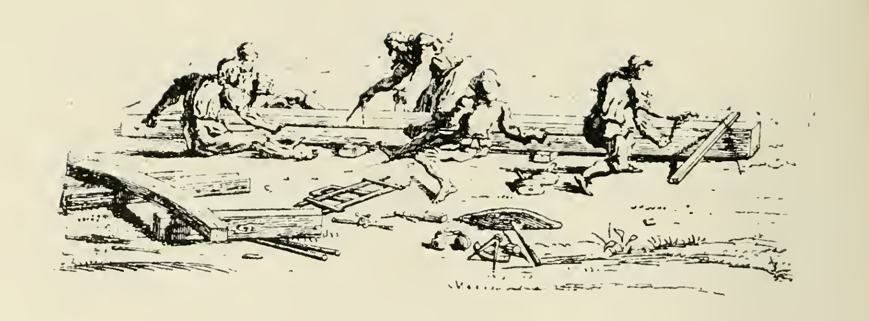
En 1547, Henri II donne à Diane de Poitiers, par lettres patentes datées de Saint-Germain-en-Laye, le domaine et le château de Chenonceau. Tous les comptes de Diane, contenus dans le chartrier de Chenonceau, sont des plus intéressants; plusieurs de ces comptes sont signés par elle-même.

Un des premiers travaux de Diane à Chenonceau fut le parterre situé au levant, qu'elle fit entourer de terrasses de quatre côtés; l'une de ces terrasses longe la rivière; mais la rive gauche du Cher était plus accidentée et plus agréable; pour y accéder plus facilement, la duchesse de Valentinois reprit l'idée de Thomas Bohier: elle voulut faire jeter un pont reliant cette rive au château. Philibert Delorme, qui venait de construire pour elle le château d'Anet, fut chargé de ce travail. Remarquons à ce propos que, dans toutes les pièces de Chenonceau, Delorme est désigné sous le nom de *Monsieur d'Ivry*, Diane de Poitiers lui ayant fait obtenir en 1548 l'abbaye d'Ivry, qu'il conserva jusqu'en 1560.

C'est en 1556 que Philibert Delorme vint à Chenonceau, et les travaux furent commencés au printemps de cette même année. Le pont, qui dans les plans primitifs devait être couvert d'un étage seulement, se trouva entièrement terminé à la fin de 1559, sauf la galerie, qui n'était même pas commencée.

Ce furent là tous les travaux de Diane à Chenonceau, qu'elle habita d'ailleurs fort peu, lui préférant son château d'Anet.

Après la mort de Henri II, Catherine de Médicis, devenue toute-puissante, força Diane à faire avec elle l'échange du château de Chenonceau contre celui de Chaumont; acte en fut passé au château de Blois à la fin de l'année 1559.



CONSERVATION OU RESTAURATION

DES ŒUVRES D'ART ET DES MONUMENTS

PAR

DE LASTEYRIE

Membre de la Commission des Monuments historiques, Professeur à l'École des Chartes.

On sait le succès obtenu par l'étude de M. Ravaisson, membre de l'Institut, publiée dans le n° 7 (page 88). L'article de notre éminent collègue du Comité des monuments français a même eu les honneurs de la réimpression. M. Robert de Lasteyrie, professeur d'archéologie du moyen âge à l'École des Chartes, a adressé à M. Ravaisson la lettre suivante, qu'ils nous autorisent l'un et l'autre à reproduire :

Cher Monsieur,

Je n'ai pas oublié notre conversation de l'autre jour ; elle m'aurait convaincu, si je ne l'avais été d'avance, de l'utilité de la campagne dont vous avez posé le premier jalon dans votre lettre à l'*Ami des Monuments* (n° 7, 1888). Je crois que vous devez continuer l'œuvre que vous avez si bien commencée. Non seulement les archéologues, mais encore tous les gens de bon sens et de goût vous en sauront un gré infini. Je n'ai certes pas une autorité suffisante pour m'associer à vous dans cette campagne ; mais, quelle que soit la valeur du concours que je puis vous apporter, soyez sûr qu'il vous est tout acquis pour le cas où vous voudriez donner une suite à votre lettre.

J'ai pu bien des fois, dans mes courses à travers la France, constater combien vos plaintes sont fondées. On est certes aujourd'hui

plus respectueux que jadis des monuments anciens, et cependant il faut avouer qu'il y a bien à faire encore pour les mettre à l'abri des injures de leurs admirateurs mêmes. On n'oserait plus, je l'admets, scier en deux, comme on le fit en 1817, à Saint-Denis, le tombeau de Dagobert pour lui faire, de sa face postérieure, un pendant sous le nom de tombeau de la reine Nanthilde; peut-être si l'on avait à restaurer aujourd'hui les statues des fameux tombeaux des ducs de Bourgogne, à Dijon, éviterait-on certains détails ridicules qui font sourire les archéologues, mais l'idée même de les restaurer trouverait probablement autant de partisans qu'autrefois.

L'histoire de nos églises est là pour montrer toute l'étendue du mal. Je ne vous parlerai pas de Saint-Denis. Son histoire est trop connue, et l'on se demande ce que certains de ses fameux tombeaux ont bien pu conserver de leur forme première après les déplacements et les restaurations successives qu'ils ont endurées depuis un siècle. On peut se poser la même question pour cette curieuse série de statues que l'on conserve dans la crypte de l'église d'Eu et pour beaucoup de bas-reliefs conservés dans nos cathédrales. Si encore, avant d'entreprendre une restauration, on suivait le bon exemple que nous ont laissé certains artistes italiens de la Renaissance, qui prenaient soin de dresser un procès-verbal constatant l'état exact des édifices qu'ils étaient appelés à restaurer. On a parfois imité chez nous cette utile précaution; ainsi, pour la cathédrale de Bourges, M. de Girardot a eu jadis la précaution de noter toutes les restaurations faites aux petites figures des portails[1]. Ses notes ont été publiées dans les *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*. C'est, hélas! un vrai martyrologe qui vous fournirait un bon exemple à l'appui de la thèse que vous soutenez si justement. Mais il est rare que nous soyons si bien renseignés, et la perfection même de certaines restaurations, la bonne exécution de certains pastiches, préparent aux futurs historiens de notre art national de singulières difficultés. On en peut juger par les erreurs que commettent dès maintenant les critiques les plus autorisés. On en était venu, vous vous le rappelez, il y a peu d'années, à ignorer complètement ce qui nous restait des belles statues d'apôtres de la Sainte-Chapelle. Plus récemment un archéologue distingué, dans une étude sur la sculpture française du treizième siècle, a donné comme types de cet art, et a même fait

1. Nous avons fait un travail graphique de ce genre pour l'*Hotel de Cluny* dans la monographie que nous lui avons consacrée. C. N.

reproduire en photogravure un groupe de statues appartenant à la porte centrale de Notre-Dame de Paris, et qu'on a refaites sous la direction de Viollet-le-Duc, il y a une trentaine d'années.

C'est surtout, il me semble, lorsque la peinture vient s'associer à la sculpture, — et tout le monde sait combien c'était chose commune au Moyen Age, — que l'on ne saurait apporter trop de réserve dans les restaurations. On déplore, en présence de certains tableaux fameux, les repeints qui rendent presque impossible aujourd'hui de reconnaître la main du maître. Ne doit-on pas éprouver un sentiment analogue devant ces bas-reliefs tant restaurés, comme en contiennent nos églises de Troyes, d'Amiens, de Paris, d'Abbeville, etc., où, la couleur dissimulant les parties modernes, le curieux cherche péniblement à retrouver la main du maître inconnu auquel on doit ces naïfs chefs-d'œuvre, et s'en va dépité, incertain d'avoir su distinguer l'original du pastiche.

Il faut, pour être juste, reconnaître qu'il y a cependant une réaction réelle contre la manie des restaurations surtout en ce qui concerne les sculptures. La Commission des Monuments historiques exerce à cet égard une heureuse influence, et nous aurions certainement bien moins de faits regrettables à enregistrer, si un grand nombre de monuments — à commencer par toutes nos cathédrales !! — n'étaient soustraits à son contrôle. Mais si les idées qui dominent à la Commission sont fort sages, il s'en faut qu'elles aient pénétré partout. La plupart de nos collectionneurs y sont complètement réfractaires, et la majorité du public ne comprend guère nos plaintes.

Vous avez donc mille fois raison, cher Monsieur, de prêcher la croisade contre les restaurations. Combattez en même temps une autre plaie, je veux parler du grattage des statues. C'est encore un mal bien répandu et qui sévit parfois jusque dans les édifices confiés au zèle éclairé des architectes des Monuments historiques. Tout récemment, pour n'en citer qu'une preuve, l'œuvre la plus célèbre du sculpteur Gentil, son Christ à la colonne, à Saint-Nicolas de Troyes, a été grattée au vif, et a perdu dans cette fâcheuse opération, avec sa patène ancienne, tout ce qui donnait à la sculpture un peu de nerf et de caractère.

Mais ce n'est pas seulement pour les œuvres de sculpture que je voudrais vous voir plaider. Nos monuments d'architecture ont encore plus à souffrir du mal que vous combattez. Viollet-le-Duc a tracé de main de maître les règles qui devraient toujours présider aux restaurations, mais il a parfois oublié dans la pratique les principes qu'il

proclamait en si bons termes dans ses livres, et trop d'architectes sont plus portés à imiter les exemples discutables qu'il a fournis, qu'à suivre les conseils excellents qu'il a donnés. Il y a surtout deux écueils dont nos architectes les plus consciencieux et les plus habiles ont peine à se garer. Le premier, c'est l'envie de donner à nos édifices une unité de style qu'ils n'ont jamais connue. Les archéologues y poussaient tous, il y a trente ou quarante ans, et ce dangereux principe a entraîné une foule d'actes de vandalisme. C'est en son nom qu'on voulait faire disparaître de Notre-Dame de Paris les belles stalles sculptées au dix-septième siècle, et le vœu de Louis XIII, un des chefs-d'œuvre de Coustou. C'est en son nom qu'on a enlevé du chœur de Saint-Sernin de Toulouse une curieuse suite de statues, plus jeunes de trois ou quatre siècles que le reste du monument. C'est ce faux principe qui a inspiré, à la cathédrale de Sens, la démolition des chapelles latérales, la suppression des élégants dais et culs-de-lampe appliqués par la Renaissance aux piles de la nef, l'enlèvement des belles grilles dont le dix-huitième siècle avait entouré le chœur. Le second écueil, encore plus dangereux que le premier, c'est la prétention de nos architectes de substituer aux formes et aux systèmes de construction admis par les gens du Moyen Age des formes soi-disant plus rationnelles et des systèmes plus savants.

Sous prétexte que les toitures de tuiles garantissent moins bien les voûtes qu'un bon dallage, Viollet-le-Duc a changé tout le système de couverture des absides de Saint-Sernin de Toulouse, et aux tuiles dont la chaude couleur s'alliait si bien avec le ton des vieilles briques du monument, il a substitué de lourdes dalles qui écrasent l'édifice. Et comme l'exemple est contagieux, quand il part de haut, on a, dans une foule de monuments, détruit les anciennes toitures pour les remplacer par d'horribles et coûteux dallages.

Et l'histoire des arcs-boutants d'Évreux! Voilà une cathédrale qui dure depuis six siècles: il faut que les défauts reprochés à ses arcs-boutants ne soient pas si graves, puisque le monument n'est pas tombé. N'importe, de hautes autorités ont prouvé que ces arcs n'étaient pas établis suivant un système rationnel; il a fallu les détruire et les remplacer par des arcs d'un tout autre dessin, dont le tracé, savant et correct, est froid comme une épure d'ingénieur.

Les exemples de ce genre ne sont pas rares même dans les édifices soumis à la Commission des Monuments historiques: jugez s'ils doivent être fréquents dans nos cathédrales, qui dépendent du Comité des édifices diocésains où les architectes règnent en maîtres absolus. Là,

aucun archéologue n'est admis[1]. La défense des intérêts archéologiques est confiée aux architectes eux-mêmes, et cela ne suffit pas toujours, comme le prouve cette désolante restauration de Saint-Front de Périgueux. Voilà un monument typique, dont la construction soulevait les plus importantes questions pour l'histoire de notre art national. Abbadie l'a totalement reconstruit; il n'a respecté qu'un pan de mur de quelques mètres carrés au bras sud du transsept. Tout le reste est neuf, et n'est même pas réédifié sur les anciennes fondations, car Saint-Front présentait diverses irrégularités dans son plan, ce qui n'est pas rare dans les vieilles constructions. Or Abbadie a trouvé bon de les corriger et de refaire l'édifice non tel qu'il était, mais tel qu'il aurait dû être.

Je ne vous rappelle là, cher Monsieur, que des faits bien connus: je voudrais toutefois que vous vous en empariez pour continuer votre utile campagne, car si tous les gens désintéressés les jugent comme il convient, il s'en faut que nos architectes[2] les apprécient de même, et le grand public donne trop souvent raison aux architectes. Le Saint-Front battant neuf que nous a donné Abbadie paraît à la foule bien plus beau que la vieille église enfumée qu'il a remplacée, de même qu'une médiocre statue munie de bras et de jambes lui plaira plus que le Torse du Belvédère ou la Victoire de Samothrace.

Il ne faut donc pas nous lasser de protester, et c'est surtout, cher Monsieur, aux personnes comme vous, qui ont consacré toute leur vie à l'étude désintéressée de l'art sous toutes ses formes, qui ne sont suspectes d'aucun préjugé de coterie ou d'école, qu'il appartient d'élever la voix. Soyez donc notre interprète. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je serai heureux de pouvoir seconder vos efforts.

Mais excusez la longueur de cettre lettre, et veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes respectueux sentiments.

1. Je dois toutefois reconnaître que dans une circonstance récente une place importante a été faite aux considérations archéologiques. Quand on a voulu entamer la restauration du clocher de Saint-Front de Périgueux, M. Bousquet, directeur des Cultes, a soumis la question à une commission, dans laquelle il a appelé les trois inspecteurs généraux des Monuments historiques et deux archéologues. J'étais l'un de ces derniers, et je suis heureux de rendre hommage à l'excellent esprit qui animait les représentants de l'administration des Cultes dans cette délicate affaire. Puisse ce précédent ne pas rester isolé!

2. Cette remarque ne saurait évidemment s'adresser aux architectes en général, mais seulement à des faits isolés. (*Note de la Direction.*)



Petit fronton de l'avant-corps du Sud-Est.

PÉRIGUEUX : État ancien de l'Église Saint Front.

LE TOMBEAU DE MONTAIGNE

HISTOIRE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Description et Inscriptions

PAR

CHARLES NORMAND

SUITE — Voir 2e volume, p. 122 et 282, et planche 16, p. 125.

Lettre de M. Durand, architecte du tombeau de Montaigne.

Nous croyons devoir suspendre la publication de notre etude sur le tombeau de Montaigne pour laisser la parole à l'architecte si distingué et si consciencieux qui donne dans la lettre ci-dessous des renseignements importants. — C. N.

MON CHER AMI,

J'ai reçu hier le n° 9 de l'*Ami des Monuments*, et j'y ai trouvé, au sujet de la restauration du tombeau de Montaigne, un article dont je regrette que vous n'ayez pas songé à me donner connaissance au préalable: j'aurais évité ainsi de paraître avoir remonté le monument au hasard, sans soin, ce qui n'est pas le fait d'un architecte soigneux et ne me flatte pas, je vous l'avoue.

Ça y est tout de même: mais voici mes observations. Le socle, que vous indiquez comme primitif, n'etait qu'un ravaudage informe et sans raison, n'ayant jamais appartenu à la disposition originelle du monument. C'eût été trop lourd et trop gauche pour faire partie du tombeau, si fin, si délicatement étudié. La dépose attentive m'avait permis de ne conserver aucun doute à cet égard.

Quant aux transpositions signalées par M. Piganeau, elles ne sont le fait ni du hasard, ni de la négligence : elles sont purement et simplement la restitution de la disposition première; non pas de ce qu'etait le tombeau en 1880, quand je l'ai démoli, mais de ce qu'il avait été dès sa création.

J'ai tout lieu de croire que lorsque, en 1803, M. Joseph de Montaigne fit « réédifier à sa place première le mausolée eleve au-dessus

des cendres de Montaigne », il trouva pas mal de choses en désordre. On les replaça comme on sut, remplaçant et raccordant en plâtre et en mortier très dur les parties qui manquaient ou qu'on avait mal rapprochées. Vers 1846, mon père y fit faire quelques réparations, mais sans rien déplacer : là encore on employa le ciment pour boucher les trous et reproduire, par moulages, ce qui manquait : voilà ce que vous ne saviez pas, ni M. Piganeau.

Ayant à démolir le monument et à le rétablir, je me suis attaché à le faire aussi conformément que possible à sa disposition première; ça n'a pas été extrêmement difficile, en consultant attentivement chaque bloc, par sa hauteur, ses joints et ses dimensions.

La position du lion[1], la place des ornements et des inscriptions ont été mûrement réfléchies : tout est à sa place et y a été mis, non pas au hasard, mais après une étude suffisante pour satisfaire les plus pointilleux des archéologues.

On peut s'y tromper, et la preuve, c'est qu'un ancien conservateur du Louvre, M. de Tauzia, avait acheté à Bordeaux, chez un ferrailleur, une ancienne grille avec armoiries en tôle repoussée, portant les armes de Montaigne, provenant de ce même tombeau; il l'admirait comme une merveille de la fin du seizième siècle; non sans lever les yeux au ciel et le prendre à témoin de son indignation contre l'administration municipale et l'architecte qui dédaignaient de pareils trésors!

Or, cet antique chef-d'œuvre avait été fait en 1846, sur un dessin de... votre serviteur, lors de la restauration faite par mon père! Le forgeron se nommait Chavanton, le releveur Cognard.

Si jamais on voulait croire que la grille actuelle est ancienne, je vous préviens que la forge en est de Merle, le relevage de Faget; c'est Venturini qui a réparé la sculpture et, entre autres, le masque de pleureuse, qui n'a rien de commun avec Françoise de Lachassaigne : il y en avait un ancien et un en plâtre à la tête et aux pieds.

Voilà, mon cher ami, ce que je regrette fort que vous n'ayez pas su plus tôt.

Affectueusement à vous.
CHARLES DURAND.

Tout le monde saura grand gré à M. Durand du contingent qu'il

1. Comment, d'un lion qu'on aborde par le coté, peut-on dire qu'il vous présentait la tête hier et qu'aujourd'hui il vous présente la croupe?

apporte à cette histoire de l'art français : mais personne n'a le droit de voir dans les observations de M. Piganeau, que nous avons reproduites, une attaque contre l'architecte si distingué dont la réputation est depuis si longtemps bien établie et à juste titre.

L'abondance des articles de ce fascicule nous oblige à remettre aujourd'hui la publication d'une note fort intéressante que M. Braquehaye nous adresse sur le même tombeau.



SERPENTS EN BRONZE

DU

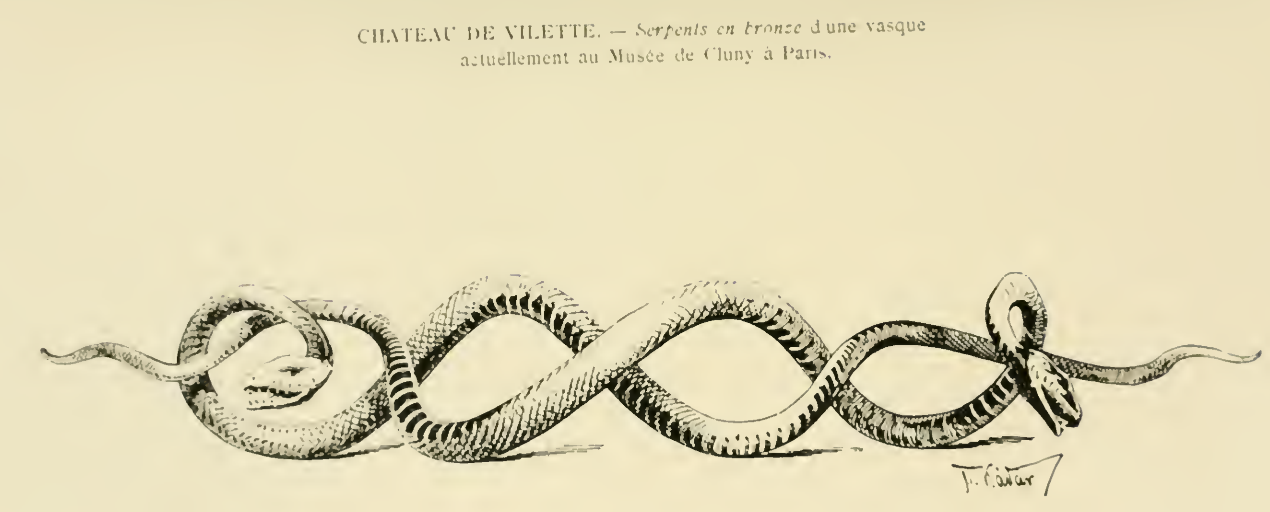
CHATEAU DE VILLETTE

(Actuellement au Musée de Cluny.)

Les deux serpents reproduits ici figurent dans le Catalogue du Musée de Cluny (1883) sous les numéros 1263 et 1264. Ces deux belles pièces de bronze proviennent du château de Villette, qui fut vendu en 1865; elles ornaient une vasque de laquelle elles avaient été détachées : l'un des serpents se développe et replie sa tête sur lui-même en ouvrant la gueule : il mesure 1m,76 de longueur et a 0m,15 de circonférence; le corps de l'autre est dans une position différente, la tête se replie du côté opposé. On les attribue au dix-septième siècle; l'éditeur[1], qui a publié avec tant de soins et de luxe la *Monographie de l'hôtel de Cluny*, par M. Charles Normand, a bien voulu mettre ce cliché à notre disposition afin de faciliter l'œuvre de concentration, qui permettra de réunir dans l'*Ami des Monuments* les fragments de nos monuments épars dans les mille musées, ouvrages et collections diverses.

1 M. Lévy, 13, rue Lafayette.

CHATEAU DE VILETTE. — *Serpents en bronze* d'une vasque actuellement au Musée de Cluny à Paris.



Tiré de la monographie de l'Hotel de Cluny par CHARLES NORMAND.



NÉRIS

d'après des documents inédits

PAR

ALBERT LENOIR
Membre de l'Institut



'est aux premiers siècles du christianisme qu'il faut attribuer ce second édifice thermal, et les sculptures allégoriques exécutées sur les deux pilastres en fourniraient la preuve : le monument aurait été créé vers le règne de l'empereur Julien après qu'il eut chassé les Germains des Gaules, de 365 à 360 de notre ère.

Aux fragments d'architecture classique provenant du premier établissement thermal, et qui sont conservés dans le vestibule des bains modernes de Néris, s'en joignent d'autres qui furent produits à une époque postérieure, mais sans doute avant ceux que M. le chevalier de Coutines fit porter dans sa propriété voisine du bourg, lorsqu'ils furent découverts dans un pré lui appartenant, où ils avaient décoré le second établissement thermal dont M. Lusson a relevé le plan.

Ces nouveaux fragments consistent en six frises de sculpture décorative exécutées largement par une main habile; mais malheureusement tronquées dans leur partie haute, elles ne mesurent aujourd'hui que soixante-sept centimètres et demi; tous les sujets qu'elles comportent sont encadrés d'une moulure en talon. Ces riches fragments paraissent avoir appartenu à l'ornement d'un attique, ou à

celle de la partie moyenne de la façade d'un même monument, car on y voit les parties inférieures de deux pilastres qui séparent les motifs sculptés formant l'ensemble du décor. Le champ de ces pilastres est occupé, sur l'un d'eux, par un vase portant un culot de larges feuilles, et sur l'autre, d'un double culot formé de feuilles d'acanthe. Deux des portions de la frise présentent des boucliers entourés de bandelettes; un casque occupe l'angle de l'un d'eux, un troisième morceau n'a conservé que l'un des pilastres ornés.

Cinq têtes de femmes entourées de bandelettes flottantes sont sculptées sur trois fragments de cette frise: l'artiste en a exécuté le modèle avec un certain art; deux de ces têtes ont de larges chevelures, des restes de guirlandes de fruits les surmontent. Le plus grand de ces détails de frise a un mètre soixante-sept centimètres de longueur, il présente cet intérêt qu'un caducée est sculpté vers le milieu: le plus petit des trois fragments fait voir la moitié d'un trépied et un vase de libation : la hauteur commune à ces trois morceaux de sculpture décorative est de soixante-sept centimètres et demi.

Cette frise pourrait donc avoir fait partie de la décoration d'un temple et le caducée en indiquerait la dédicace à Mercure; à la fin du siècle dernier on trouva auprès du bourg une statuette de ce dieu, en bronze; elle fut portée à M. de Marcouville, prieur de Néris, amateur d'antiquités; il l'envoya à l'abbaye de Sainte-Geneviève à Paris, pour faire partie de son riche cabinet. Un monument votif fut découvert parmi de nombreux décombres, il avait soixante-quatre centimètres de hauteur sur quarante-huit centimètres de largeur et portait cette inscription :

MERCVRIO MAGNO
ET NYMPHIS
Q. M. MINICIVS
EX VOTO.

On sait combien Mercure était en honneur dans les Gaules. César l'a mentionné, et de nombreuses sculptures en bas-relief ont été découvertes en plusieurs lieux et particulièrement à Paris; de plus l'important édifice dont on reconnut les ruines il y a peu d'années au sommet du mont d'Or était un temple dédié à Mercure, ce qu'a indiqué une inscription en métal qui fut découverte dans ses ruines. Néris, situé dans la même contrée, pouvait posséder un temple dédié à ce dieu; c'était peut-être celui dont l'abbé Renaud reconnut les

ruines dans le champ Péchin et dont il vit des colonnes aux environs. La mythologie attribuait à Mercure la conduite des âmes aux régions souterraines et la mission de les présenter à Pluton; une peinture découverte dans le tombeau de la famille des Nason à Rome le représente accomplissant ce devoir; peut-être faut-il reconnaître dans les fragments de frises décrits plus haut et que le caducée caractérise, un sujet rappelant cette mission de Mercure Psychopompe. Le trépied ou autel auprès duquel est un vase de libation renversé indiquerait un sacrifice funèbre terminé, et les têtes de femmes, l'une portant une couronne et les autres des bandelettes pendantes ou des cheveux tristement épars, représenteraient des âmes attendant que le Dieu les conduise à l'empire des morts.

Les fondations du temple de Mercure construit au sommet du mont d'Or sont considérables et expliquent la grande célébrité dont il jouissait dans toute l'Auvergne ainsi que dans les régions voisines; ce temple devait être orné de nombreuses colonnes comme l'étaient généralement les édifices durant l'antiquité. Détruit par les barbares au cinquième siècle de notre ère, les pierres qui composaient les diverses assises de ces colonnes ne purent complètement disparaître de la localité, ce qui a lieu partout où existèrent des temples ou d'autres monuments antiques présentant des colonnes, parce que leur forme arrondie en tambour ne peut être employée dans les constructions plus récentes par les habitants voisins; aussi existait-il de ces fûts jetés dans les ravins profonds de la montagne; ils y furent dessinés il y a un siècle, et quelques rares morceaux se voient encore dans le pays. Toutes ces pierres offraient cette particularité que des sculptures très variées représentant des figures nues ou vêtues, des têtes isolées, des armes, des ornements, occupaient leur surface inférieure. Or, parmi les fragments d'architecture conservés dans le vestibule des bains modernes de Néris, se trouvent deux fûts de colonnes ornés à leur partie basse de compartiments réguliers, encadrant des têtes casquées, des armes, des rosaces disposées dans le même goût, mais sur des proportions moindres que celles qu'on remarquait sur les colonnes du temple de Mercure élevé au sommet du mont d'Or; cette analogie décorative indiquerait-elle que les colonnes ainsi ornées, qu'on trouva dans les ruines antiques de Néris, auraient appartenu de même qu'en Auvergne à un temple de Mercure?

Les Gaules ne présentent pas ailleurs d'exemples de colonnes décorées de la sorte, et celles-ci, de même que les précédentes, indiqueraient une conception particulière à l'Auvergne; Néris, qui n'en

est éloigné que par une faible distance, aurait reçu à l'un de ses temples l'influence de cet art local.

Aux rares travaux de la statuaire, déjà mentionnés dans cette notice, s'en joignent quelques-uns sans intérêt, placés dans le vestibule des bains modernes. Mais à la fin du siècle dernier on voyait à Néris des ouvrages assez importants de cet art; étaient-ils dus à des sculpteurs du pays ou, ce qui est plus probable, avaient-ils été apportés du dehors? Ces objets consistaient : 1° en un tombeau en pierre de forme cylindrique, trouvé à peu de distance du bourg, et portant sur sa face principale deux figures de femmes nues soutenant une draperie et auprès de chacune desquelles était un flambeau allumé et renversé; une bandelette qui les séparait portait D. M.; 2° un torse de femme nue en marbre, et de grandeur naturelle : c'était peut-être une nymphe des eaux; 3° la moitié inférieure d'une femme drapée, en marbre, et du tiers de nature; 4° la moitié inférieure d'une statue de femme vêtue jusqu'à mi-jambe, chaussée de brodequins et ayant à ses pieds un casque, comme la célèbre figure d'amazone conservée au Vatican; elle était de pierre blanche et presque de proportion naturelle; 5° un buste complet de Priape, jusqu'à mi-corps, de grandeur naturelle et porté sur une gaine détruite par le bas; toutes ces sculptures étaient conservées par divers particuliers, habitants de Néris; 6° un fragment de frise portant sur sa face principale un masque de vieillard barbu et à longue chevelure, accompagné de feuillages et d'ornements enroulés. Cette frise, haute seulement de quarante-huit centimètres, n'a pu faire partie de celle qui est conservée dans le vestibule des bains et qui présente soixante-sept centimètres et demi d'élévation.

Quelques objets usuels en métal ont été trouvés à Néris : 1° un vase à deux anses, de forme élevée, orné de canaux sur son pied et de feuilles d'acanthe au bas de la panse; la hauteur totale était de quarante centimètres; 2° un strigile de trente-deux centimètres de longueur, et de forme très élégante; 4° une lampe disposée pour être placée dans un lampadaire; 5° une truelle en argent. De nombreuses amphores ont été recueillies à diverses époques dans la terre, et le vestibule des bains en contient plusieurs de très grandes dimensions.

Des monnaies et des médailles antiques comprenant la période gauloise, et celle de Rome depuis les premiers temps jusqu'au bas-empire, ont été trouvées à Néris en très grand nombre. Le sieur Gareau-Chérol, antiquaire de Montluçon, faisait présent en 1720, au

cabinet d'antiquités de l'abbaye de Sainte-Geneviève, à Paris, d'une suite précieuse de ces médailles.

Au cinquième siècle de notre ère, lorsque l'Empire romain ne pouvait opposer qu'une faible résistance aux invasions des peuples barbares, les Huns, les Vandales, les Goths envahirent les Gaules. Sidoine Apollinaire, témoin de ces événements, décrit la lutte que dut soutenir contre eux l'Auvergne; la partie de l'Aquitaine devenue plus tard le Bourbonnais fut de même le théâtre des dévastations qu'ils exercèrent sur les villes et sur les campagnes, et de la fureur avec laquelle, suivant le récit de cet auteur contemporain[1], ils détruisirent les monuments. Néris dut perdre alors les remarquables édifices qui l'enrichissaient et dont on voit encore les faibles restes.

Un siècle après Sidoine Apollinaire, l'historien des Francs, Grégoire de Tours, reproduisait ces plaintes contre les dévastations exercées par les mêmes Barbares, et dont l'Auvergne et les contrées environnantes avaient été victimes[2]; il nomme les Vandales, puis il désigne les autres Barbares sous le nom général d'Alemans, et dit que leur roi Chrocus détruisit jusqu'aux fondements tous les édifices[3] des époques précédentes.

Le même Grégoire de Tours mentionne un prêtre qui fonda une maison religieuse de femmes à Néris[4]; ce fut sans doute après la retraite des Barbares. Jusqu'au milieu du huitième siècle, l'histoire est muette sur ce qui se passa dans le Bourbonnais, qui faisait encore partie de l'Aquitaine. En 759, le roi Pépin le Bref faisait la guerre aux Sarrasins qui s'étaient rendus maîtres de la Septimanie, et en 768 il s'emparait de l'Aquitaine après avoir vaincu à Issoudun Waitre, duc de cette contrée. Il aurait séjourné à Néris, où il avait une villa, selon ce qui se lit dans les historiens de France[5]. Peut-être y avait-il établi son quartier général; ce serait dans les huit années qui séparent les deux dates citées ici qu'il aurait habité cette maison de campagne, laquelle a pu n'être qu'une construction peu importante, comme en avaient possédé avant lui les rois mérovingiens, sur plusieurs points de la France septentrionale.

César lui-même avait fait connaître la contrée aux Barbares de la

1. Sidoine Apollinaire, VII, 1.
2. Grégoire de Tours. *Histoire des Francs*, liv. II, chap. II.
3. Grégoire de Tours, liv. I, chap. XXX.
4. Grégoire de Tours. *De Vita patrum*, cap. IX.
5. *Historiens de France*, t. VI, p. 675, index geografical. *Nerisius villa regia*. Pépin y data des diplômes.

Germanie en y installant les Boïens et en admettant des Allemands dans ses armées[1]. Ils avaient dévasté cet avant-poste de l'Aquitaine, riche contrée des Gaules méridionales qu'ils convoitaient, et le Bourbonnais fut la voie qu'ils suivirent pour en faire la conquête. Puis, sous les faibles successeurs de Charlemagne, les Danois, les Normands et autres hommes du Nord remontant la Loire comme ils avaient fait à l'égard de la Seine, vinrent renouveler les dévastations précédentes avec autant de barbarie, depuis le milieu du neuvième siècle jusqu'à la fin du dixième. Le pays dépendit alors des comtes de Bourges qu'établit Charlemagne; puis les sires de Bourbon, les Archambaud, les dames de Mahaud en eurent la possession jusqu'au milieu du treizième siècle, enfin les princes de la troisième race les suivirent; Robert de France, Louis Ier, Pierre Ier, Louis II furent ducs de Bourbonnais jusqu'au quinzième siècle; leur postérité en jouit jusqu'à Charles, le connétable qui porta les armes contre François Ier et fut tué au siège de Rome en 1527. Durant ces dominations diverses Néris put voir renaître des périodes de calme; le moyen âge n'a pas laissé d'autre trace de ce temps que l'église qui s'élève à la partie la plus élevée du bourg; son architecture en fait remonter la construction à la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième, l'arc en plein cintre s'y mêle au premier emploi de l'ogive; le plan orienté à l'est est formé de trois nefs terminées chacune par une abside; la partie moyenne est en croix; le chœur et le sanctuaire s'étendent au delà; la façade, très simple, est soutenue par deux contreforts; la porte est peu ornée.

A l'orient de l'édifice s'élèvent les trois absides; celle du milieu, la plus grande, est appuyée de contreforts peu élevés; le comble qui couvre le chœur est sur une construction dont le pignon est plus haut que l'abside. La tour octogone du clocher surmonte la croisée du chœur, elle est décorée de fines colonnes aux arêtes du polygone; sur chacune de ses faces est un grand arc aigu encadrant deux baies séparées par une colonnette à base et à chapiteau. L'ensemble de cette décoration repose sur deux socles superposés couronnés l'un et l'autre par de minces corniches.

Le comble qui couvre la tour présente des dispositions particulières et originales : il est divisé en trois pyramides octogones et successives ; de petites baies ménagées dans la charpente forment

1. César. *Guerre des Gaules,* liv. VII, chap. III.

les bases ajourées des deux pyramides supérieures, la plus haute porte une croix en fer de forme élégante et un coq.

A l'intérieur de l'église, l'arc en plein cintre et les premières applications de l'ogive se rencontrent; les chapiteaux des grosses colonnes qui séparent les nefs sont communément disposés en pyramides renversées, abattues à leurs arêtes pour atteindre la moulure en boudin qui surmonte le fût. Parmi ces chapiteaux on en voit quelques-uns qui portent des sculptures dans le style du temps : ce sont des lions au milieu de feuillages, etc.: la croisée du chœur est couverte d'une voûte divisée en huit pans inégaux, les plus petits sont soutenus par des pendentifs formés d'une trompe conique reposant sur une grosse pierre couronnée, ainsi que le pendentif, d'un tailloir, prenant la forme du polygone de la voûte. Le chœur est fermé par une grille en fer, et la décoration du maître-autel est composée d'une haute menuiserie du dix-septième siècle, formée d'un ordre complet de pilastres doriques. Une statue du Christ surmonte le tabernacle, une autre figure de moindre grandeur occupe une niche au-dessus de l'entablement de l'ordre architectural.

Parmi les sires de Bourbon qui succédèrent à Aymar ou Adhémar, le premier dont le nom connu remonte à l'an 913, on peut considérer comme fondateurs ou contemporains de la construction de cette église, Archambaud V, qui vivait en 1078, ou Archambaud VI, comte de Bourbonnais en 1137. Ces dates s'accorderaient avec le style de l'architecture du monument.

Les facultés curatives des eaux de Néris, reconnues depuis l'antiquité, l'importance qu'elles présentaient pour la prospérité locale, en raison de l'arrivée annuelle des malades, ne put être négligée durant le moyen âge; les sources exigèrent donc des soins nécessaires à leur entretien et à leur usage ; le bassin commun qui les contenait fut entouré de dalles de marbre qu'on y voyait encore en 1614, puis au siècle dernier le marbre fut remplacé par de la pierre jusqu'au moment où vers 1822 on construisit l'établissement moderne des bains et le bâtiment des étuves qui surmonte aujourd'hui les diverses sources, dispositions prises au-dessus des ruines antiques de ce bassin.

Le sol des rues voisines, s'élevant graduellement de siècle en siècle, comme il arrive dans tous les lieux habités, les sources furent entourées de constructions en forme de puits peu profonds, produisant pour chacune d'elles un étroit bassin particulier, dont les bords furent successivement surhaussés; on agit de même pour l'enceinte du grand bassin qui leur était commun et recevait leurs eaux. Dans ce dernier,

on réserva une partie assez vaste entourée de gradins pour former une piscine commune aux malades.

Les eaux thermales de Néris, après avoir été, à l'époque romaine, en grande faveur, comme le démontrent les ruines des beaux établissements de bains qui sont l'objet de cette notice, auraient été assez négligées pendant le moyen âge, pour qu'aucun établissement de nature à faciliter leur usage ait laissé des traces de construction dans le bourg. Lorsque au seizième siècle on étudia avec ardeur les auteurs de l'antiquité dont les écrits se rapportent aux propriétés des eaux minérales, la science moderne en fit valoir, par l'analyse, l'importance sous le rapport médical; elles furent soumises, dès le règne de Henri IV, à des règlements administratifs, quelle que fût leur position géographique; toutefois ce ne fut que plus tard qu'on songea à construire des établissements ouverts à l'affluence des malades, à Vichy, à Bourbon-l'Archambault, à Néris. C'est au siècle présent qu'on doit les améliorations apportées dans ces constructions utiles.

A Néris, ce fut vers 1822 que furent commencés les bains fréquentés par les malades; ils s'élevèrent sur les ruines des thermes antiques décrits plus haut.

Le bâtiment qui les contient est un vaste parallélogramme de 42 mètres de largeur ayant 64 mètres de long. A la façade méridionale, tournée vers les sources, deux pavillons latéraux présentent entre eux neuf arcades qui éclairent un long vestibule auquel on accède par un perron placé devant trois de ces arcs; deux bassins sont établis latéralement aux pavillons. Une galerie intérieure, parallèle au vestibule, sert de communication entre les deux parties de l'édifice où sont disposés de nombreux cabinets de bains, à l'est pour les femmes, à l'ouest pour les hommes. Ces cabinets sont au nombre de 30 dans chacune des divisions, et sont desservis par deux longues et larges galeries. Une vaste cour centrale contient des piscines. L'architecture de la façade septentrionale de l'édifice est la même que celle qui décore la façade méridionale, si ce n'est que les deux pavillons n'ont pas été placés en saillie, ce qui a produit des salles étendues où sont établis un casino et ses dépendances.

Au nord de l'établissement se développe une longue promenade ombragée par de beaux arbres : on nomme son ensemble le petit jardin ainsi que des bosquets situés à l'ouest, en opposition avec le grand jardin qui, de l'autre côté de la route de Néris à Montluçon, est planté autour des arènes antiques précédemment décrites.

Depuis la création de l'établissement des bains, Néris a reçu des

accroissements importants; la partie construite sur la colline a subi peu de changements, mais autour des sources minérales, les anciennes auberges ont été remplacées par des hôtels modernes; il en est de même sur toute l'étendue orientale de la rue qui longe la promenade; un hôtel de ville a été construit récemment, des cafés sont établis dans le petit jardin, à l'extrémité duquel de nombreuses boutiques de marchands forains présentent aux promeneurs les objets les plus variés, produits des fabrications du pays ainsi que de celles de l'Auvergne et des contrées environnantes.

Dans la rue qui, à Néris, est latérale aux sources, du côté de l'est s'élève un hôpital qui s'y voyait au siècle dernier, et antérieurement peut-être; des améliorations y furent apportées depuis lors, et cet établissement peut faire admettre un assez grand nombre de malades pour que les soins qu'on leur donne se répandent sur une partie des personnes peu fortunées qui viennent chercher la santé aux sources minérales de ce lieu si favorisé par la nature.

Néris fut donc sous la domination romaine une brillante station thermale; elle était administrée par de nombreux magistrats, possédait un palais pour leurs assemblées, des temples, deux établissements de bains, un théâtre, un camp et une forteresse. Les dévastations exercées par les Barbares du Nord la réduisirent, ainsi que les guerres continuelles du moyen âge, à un triste état d'abandon, peu digne de ses richesses minérales; mais, depuis un demi-siècle, un vaste établissement de bains, de belles promenades, des hôtels confortables y amènent en foule les malades et les étrangers; puisse cet état déjà prospère se développer et ramener un jour ce lieu à l'importance qu'il avait naguère!

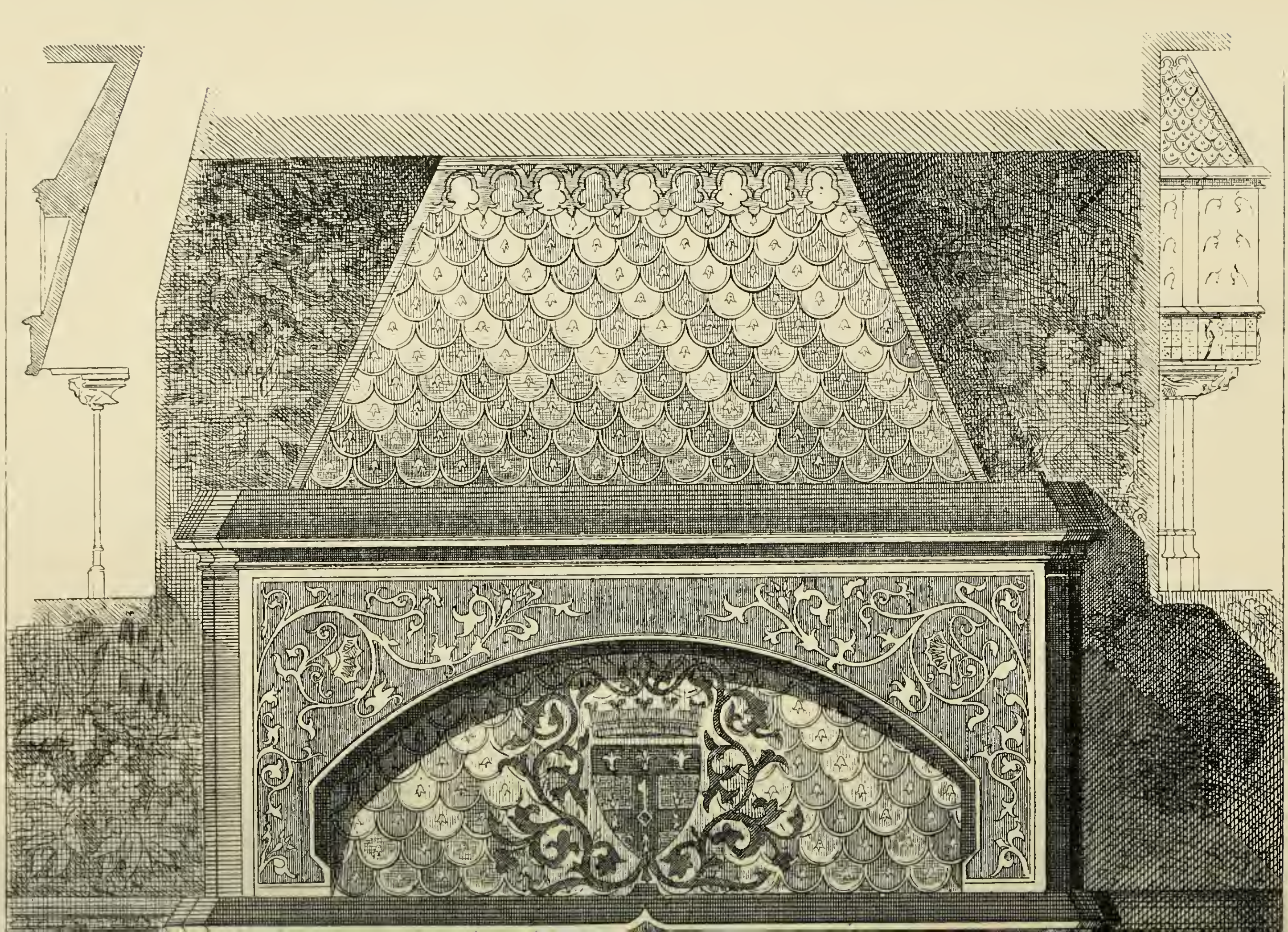
CHEMINÉE CONSERVÉE AU MUSÉE DE CLUNY

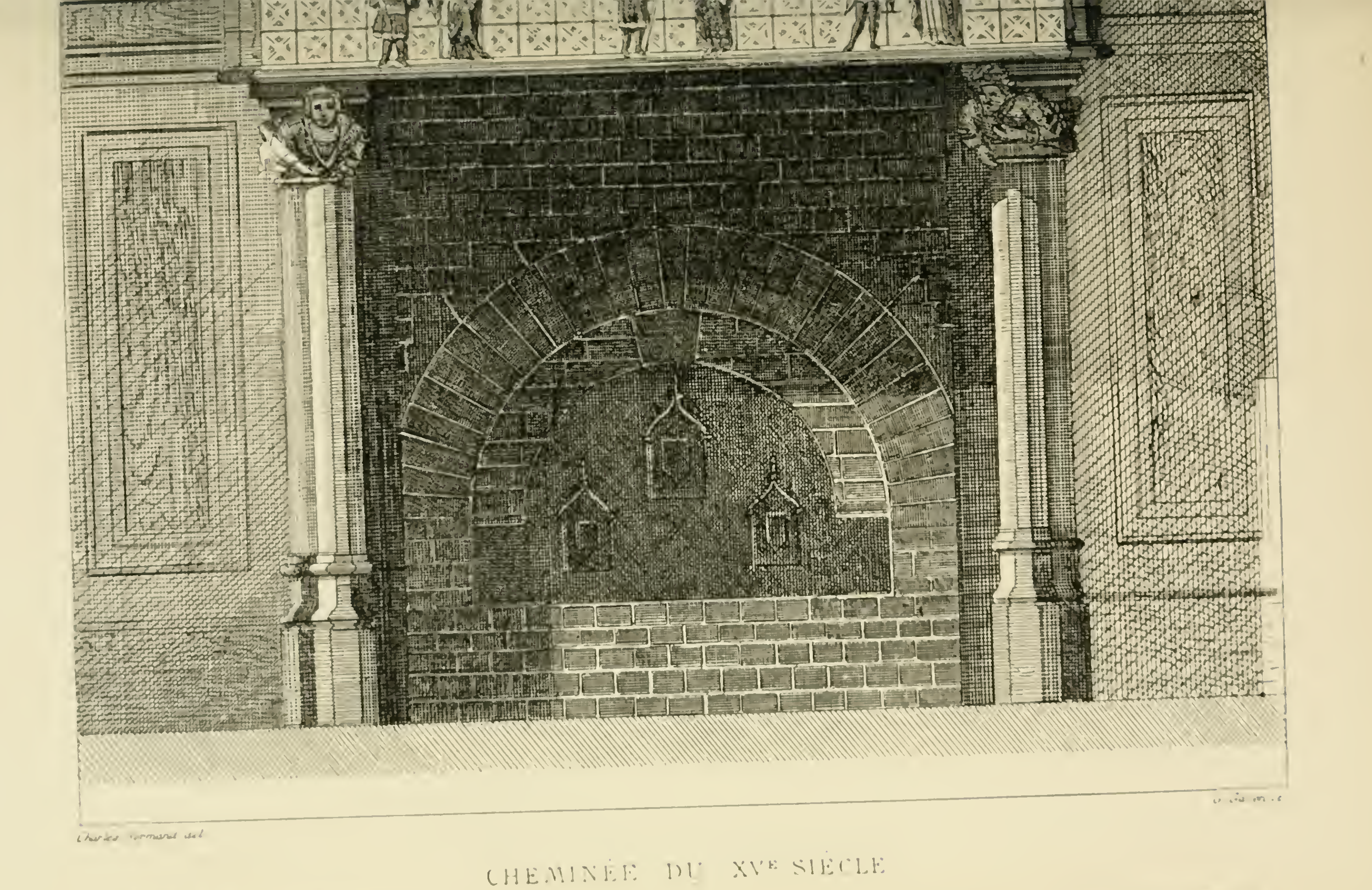
et provenant de la

VILLE DU MANS

La cheminée du quinzième siècle représentée sur notre planche se trouve aujourd'hui à Paris, où elle décore une des salles du premier étage du musée de Cluny. La planche a été gravée spécialement pour nos lecteurs d'après l'une des aquarelles que nous avons faites pour l'illustration de notre *Monographie de l'Hôtel de Cluny*, éditée avec grand luxe par M. Lévy. On voit encore, dans le musée, une autre cheminée ayant même provenance et grande analogie. Ces deux cheminées étaient démontées depuis longtemps et gisaient dans un jardin de la ville du Mans, lorsqu'elles furent reconnues et signalées par le peintre bien connu Denuelle. L'administration s'empressa de les acquérir; leur conservation était parfaite; les traces de couleur qu'on voyait encore sur les sculptures permirent de faire la restitution complète de la peinture; elle fut exécutée par Denuelle sous la direction de M. A. Lenoir. Nous n'avons pu, malheureusement, rendre sur la planche le charme de la couleur : les écailles qui décorent le haut de la hotte sont alternativement rouges et gris bleu; la tonalité générale est d'un fond rouge avec ornements blancs, des lisérés brun rouge sombre ou or. Les statuettes en demi-relief qui ornent la frise ont des vêtements bleu, vert, rouge avec parties dorées. Nous n'insisterons pas davantage sur l'étude des cheminées auxquelles nous avons consacré un article spécial dans notre *Hôtel de Cluny*, où cette planche se trouve reproduite, comme beaucoup d'autres, par les procédés de l'eau-forte. C. N.

HÔTEL DE CLUNY A PARIS





Charles [illegible] del.

CHEMINÉE DU XVE SIÈCLE

Relevé au [illegible] par Charles [illegible] — Provient du Mans (Sarthe)

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1887-1888

PAR

J. DELAQUERIÈRE

Secrétaire de la Société des Amis des monuments rouennais

La rédaction de la Revue est si surchargée de manuscrits que, à son grand regret, elle ne peut donner qu'un résumé et citer quelques passages du remarquable rapport dans lequel le secrétaire a énuméré les travaux de cette Société. On verra ainsi quels services on est en droit d'attendre de l'association présidée par M. Le Breton et qui a pour présidents d'honneur MM. Charles Garnier et Charles Normand[1] :

La Société a demandé en vain le maintien de la statue de La Salle à la place où elle avait été élevée, mais elle a obtenu la restauration la porte de l'hôtel des Sociétés savantes.

Sur l'invitation de M. le Préfet, la Société a été appelée à désigner deux de ses membres pour faire partie de la commission chargée d'examiner l'état des sculptures de cette porte monumentale et de proposer les moyens de la réparer. Vous avez désigné pour cette mission nos collègues MM. Foucher et Devaux, artistes sculpteurs.

Nous avons eu la satisfaction de voir voter par le Conseil général les fonds nécessaires à cette restauration, qui sera entreprise en 1889.

Déjà une semblable satisfaction a été accordée à la Société pour le monument de la Fierte, dont nous sommes heureux de voir la consolidation assurée par une restauration des plus sobres; des moulages des parties existantes ont été faits et ont été reproduits dans cette restauration. De cette façon rien n'a été laissé au hasard et le caractère du monument a été respecté.

1. On trouvera le récit de la fondation de cette société dans le premier volume de l'*Ami des Monuments*, page 41.

La Société a demandé que les admirables portes de Saint-Maclou soient garanties de toute atteinte par l'installation de grilles, conformément au rapport rédigé par M. N. Beaurain.

M. Dubosc a attiré l'attention sur l'état déplorable de l'ancienne église Saint-Éloi et en particulier du tombeau incrusté dans le mur méridional : un projet a été présenté.

Sur l'initiative de la Société, un rapport a été transmis à la Commission des monuments historiques : il demande la consolidation de l'arcade de la Grosse Horloge; on fait la même demande pour l'ancien prieuré de Saint-Lô.

La fabrique de l'église Saint-Romain a accédé au désir de la Société de voir conserver sa décoration intérieure actuelle.

D'autres communications concernant le Bureau des Finances, une maison rue Pereire (séance du mois de juillet 1888), la fontaine Sainte-Marie, derrière laquelle il faudrait un rideau de verdure, le portail de la cathédrale qui sera débarrassé du filet inutile qui le masque, ont été faites par notre Président aux autorités compétentes;

La flèche de la cathédrale a été l'objet d'un vœu de la Compagnie, demandant avant toute chose son achèvement.

Les constructions nouvelles de la rue Grand-Pont ont aussi appelé l'attention de la Compagnie; malheureusement les démarches nombreuses et actives qu'elle a faites pour obtenir que la façade de la maison qui fait l'angle de la place Notre-Dame et de la rue Grand-Pont ait un caractère artistique qui ne fasse pas disparate avec les constructions qui l'avoisinent, n'ont pas eu le résultat que l'on pouvait espérer.

La Société s'occupe de l'inventaire des richesses artistiques de Rouen. M. R. Dubé en a tracé le plan. Elle a recueilli des vues et photographies des monuments appelés à disparaître, grâce au concours spécial de MM. Beaumont et Delaunay.

On a signalé des causes de dégradation qui menacent l'église de Saint-Ouen : des eaux d'égout tombent des parties supérieures du porche.

Pour terminer, Messieurs, il me reste à vous signaler la promenade archéologique faite à Bon-Port et à Pont-de-l'Arche. La Société a trouvé là l'occasion d'offrir par l'organe de son Président un témoignage de son culte des beaux-arts et de l'archéologie au pied du monument de E.-H. Langlois, dont le burin si fin nous a conservé bien des richesses artistiques et archéologiques disparues aujourd'hui. Cette excursion, à laquelle avait pris part notre collègue M. Charles

Normand, secrétaire général de la Société des monuments parisiens, a laissé parmi nous les meilleurs souvenirs. Des vœux ont été émis par la Société de concert avec la Société des Amis des monuments parisiens au sujet de réparations urgentes à faire au palais de Versailles. Il y a tout lieu d'espérer qu'ils obtiendront un resultat favorable au but que nous nous proposons[1].

M. de la Querrière termine fort justement ainsi :

« Par sa constance dans ses revendications au nom de l'art, elle a pris sa place dans la cité; par ses discussions courtoises, elle s'est assuré la bienveillance de tous les pouvoirs; et si elle n'a pu obtenir tout ce qu'elle a demandé, les résultats obtenus lui sont un encouragement à persévérer dans la voie qui lui est ouverte. »

1. On sait que l'agitation créée par la revue *l'Ami des monuments* et par ses collaborateurs a porté ses fruits. Un crédit important a été inscrit pour cette année en faveur de Versailles ; nous espérons avec tous les amis de l'art français qu'on se décidera enfin à voter des fonds que l'opinion publique a réclamés si énergiquement.

ERREURS ANGLAISES SUR L'ARCHÉOLOGIE TUNISIENNE

A PROPOS D'ACCUSATIONS ERRONÉES DE VANDALISME

Notre collègue M. Saladin, dont on connaît les nombreux travaux et les fructueuses explorations en Tunisie, nous adresse l'intéressante lettre suivante :

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
RÉGENCE DE TUNIS

CABINET DE L'ARCHITECTE
HENRI SALADIN

A M. CHARLES NORMAND.

MON CHER AMI,

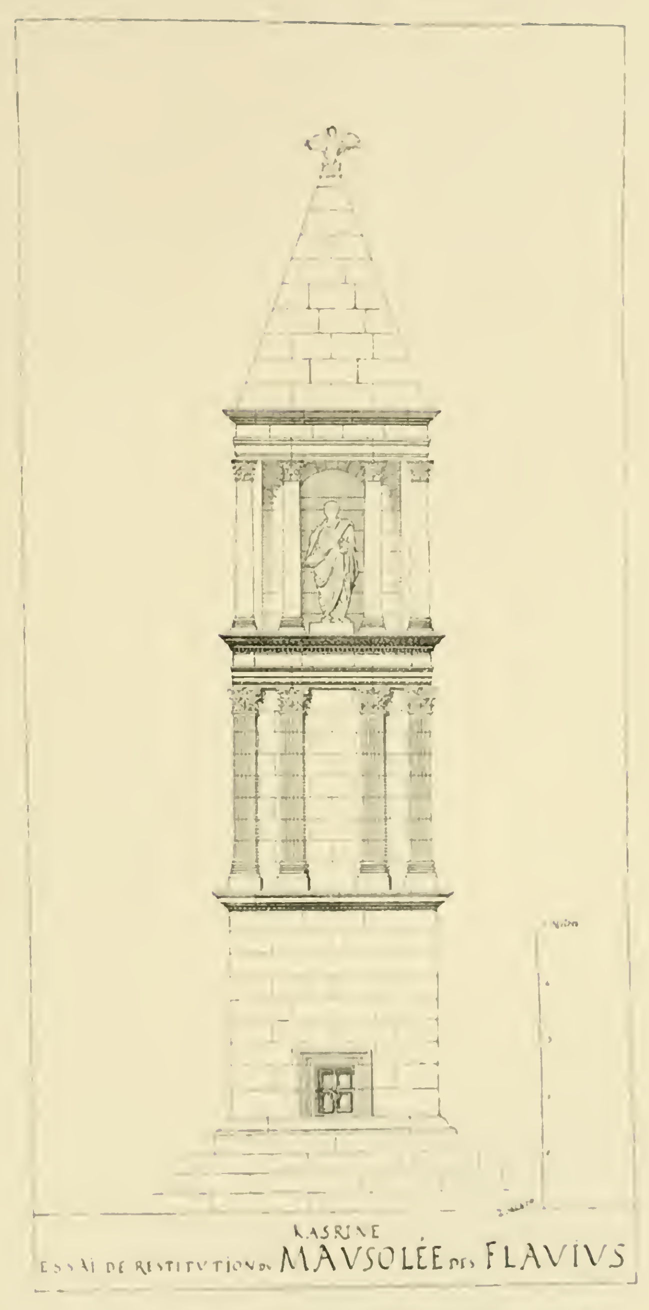
Je lis dans votre dernier numéro de *l'Ami des Monuments*, p. 311, deux dernières lignes et suivantes :

S. R. Burton, dans *The Academy* du 16 juin, dit : « Les Arabes charrient les pierres sculptées, un chemin de fer s'en sert pour niveler des parties basses de la ligne, et *la partie supérieure d'un mausolée numide a été saccagée pour en obtenir une inscription syro-punique* », et il ajoute : « Nous pouvons bien nous demander ce que devient la Société française protectrice des anciens monuments ».

La partie supérieure du mausolée numide de Dougga a été saccagée, il est vrai, pour en extraire une inscription bilingue, en libyque et punique, mais c'est un Anglais, sir Th. Reade, consul d'Angleterre à Tunis, qui a commis cet acte de vandalisme, et c'est au British Museum qu'est conservée l'inscription *obtenue* par cet acte de vandalisme, qui d'ailleurs remonte à une époque assez éloignée de nous, puisque la collection Reade a été vendue en Angleterre en 1852.

Les efforts que l'on fait en Tunisie pour protéger les antiquités et qu'appuie énergiquement le directeur du service, M. de la Blanchère, ne réussissent pas toujours, il est vrai, à protéger *tous les restes antiques*, mais tout ce qui est vraiment intéressant est respecté jusqu'ici et, s'il n'y a à nous reprocher que le vandalisme de Dougga, le reproche ne doit pas nous atteindre.

Cuique suum. H. SALADIN.



TUNISIE : Restauration de Saladin, architecte diplômé par le Gouvernement.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(VOIR LA SÉRIE DES ACTES DE VANDALISME DANS LE 1er ET LE 2e VOLUME)

LIV. — Destruction du chevet fortifié de l'église de Cerizay.

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil municipal de Cerizay en date du 2 décembre 1888.

« M. le Maire communique au Conseil une lettre de M. Berthelé, l'archiviste des Deux-Sèvres, au sujet de la conservation du chevet de l'église actuelle. — Le Conseil, après en avoir délibéré, et en présence du silence du Conseil de fabrique qui a reçu communication de ladite lettre, est d'avis que cette partie du monument, malgré sa valeur archéologique, soit démolie, par cette considération qu'il ne peut être utilisé avec le plan de la future église, et qu'une rue est nécessaire au lieu où il s'élève. — Le chevet de Cerizay possède des défenses *au rez-de-chaussée*, disposition non moins rare que la combinaison de *vases acoustiques* dans sa voûte. »

LV. — Destruction d'un retable a Saint-Étienne de Lisse (Gironde).

J'ai retrouvé en lambeaux, dernièrement, un retable d'autel que j'ai vu jadis et dessiné à l'église de Saint-Étienne de Lisse, arrondissement de Libourne, canton de Castillon.

Ce retable était, avant la Révolution, à la chapelle de Condat, près Libourne, ancienne chapelle d'un vieux château des rois d'Angleterre, agrandie après la destruction complète du château (vers 1454), sous le gouvernement de Charles de Berry, duc de Guyenne et frère du roi Louis XI; il servait d'encadrement à une statue en pierre de la Vierge haute d'environ 0m,60. Elle est encore déposée sur un socle contre un mur latéral de l'antique chapelle.

Celle-ci ayant, à la Révolution, été distraite du culte, devint propriété particulière et servit longtemps de cellier. Restaurée avec goût, elle a été, il y a quelques années, rendue au culte par les MM. Piola, négociants à Libourne, héritiers de M. Piffon, premier acquéreur.

Le retable, qui avait pu échapper aussi aux iconoclastes de 93, fut

acquis en 1820, au prix de 150 francs, par le curé de Saint-Étienne de Lisse, M. Guiraudeau, qui en fit le plus bel ornement de son église. On en trouve la description, empruntée à M. Guinodie, auteur d'une histoire de Libourne et des villes de son arrondissement (1845, tome II, p. 113)[1].

Ces vacances dernières, étant à Pierrefite, j'appris que le retable de Saint-Étienne de Lisse avait été détruit pour faire place à un autel moderne, malgré les intentions d'un donateur de la paroisse qui avait légué une certaine somme pour l'entretien de l'ancien autel. Je me rendis à Saint-Étienne et je constatai avec regret que si le retable n'avait pas disparu complètement, du moins il avait été morcelé. Je n'ai plus retrouvé que les deux panneaux de l'Annonciation et les colonnes torses déposés dans une chapelle latérale, puis le couronnement (le Père Éternel) appendu au-dessus d'une tribune.

Les ornements du bas, peints et dorés sur la muraille, tels que les emblèmes pontificaux, ont dû être grattés, et le tout a fait place à des draperies rouges garnies de fleurs artificielles.

Encore si, méprisant une œuvre d'art assez remarquable cependant pour l'époque, et voulant du neuf dans son église, le curé de Saint-Étienne avait eu le bon esprit d'entrer en arrangement avec celui de Condat, pour rendre ce retable à sa destination primitive, le vénérable curé de Condat l'eût accueilli avec le plus grand empressement; aujourd'hui le vandalisme est accompli; quelque jour retrouvera-t-on chez quelque marchand de bric-à-brac les deux panneaux peints et dorés tant admirés par M. Guinodie, ainsi que le Père Éternel.

J'ai pourtant retrouvé intactes à Saint-Étienne de Lisse les six stalles provenant de l'église collégiale de Saint-Émilion, acquises probablement en 1820 par le curé Guiraudeau, et une statue de saint Fort, évêque, autrefois vénérée dans une petite chapelle aujourd'hui en ruine, à quelque distance de l'église paroissiale.

J'ai décrit ces stalles dans les publications de la Société archéologique de Bordeaux (tome II, p. 133).

Pour obéir aux instructions ministérielles relatives aux objets mobiliers des églises, notre Commission des monuments historiques de la Gironde s'occupe d'en dresser l'inventaire; pour ma part j'en ai déjà signalé un certain nombre; il faut espérer que ces mesures

1. Nous regrettons que l'abondance des communications nous empêche de reproduire des documents imprimés souvent fort intéressants, tels que celui que notre distingué correspondant nous adresse.

protectrices arrêteront enfin ces dévastations dont nous n'avons que trop souvent l'exemple.

E. Piganeau,
Conseiller municipal à Saint-Émilion, etc., etc.

LVI. — Vandalisme des restaurations : Des gros joints colorés.

Parce que, sans doute, Viollet-le-Duc a indiqué, dans son *Dictionnaire d'architecture*, que les constructeurs du moyen âge décoraient l'intérieur des édifices à l'aide de joints simulés, tantôt noirs ou rouges sur fond jaune, tantôt blancs sur fond ocre, il semble, lors des réparations de nos vieilles églises, qu'il soit indispensable de mettre en pratique cette indication.

Ce quadrillage a quelque chose de criard qui rapetisse les monuments, défigure, rompt les formes et les proportions des murs, des voûtes et des colonnes qu'on a prétendu ainsi décorer. Parmi les édifices victimes de cette singulière manie, il faut citer quelques églises du département de l'Aisne récemment restaurées : Saint-Martin de Laon, Notre-Dame de Liesse et Saint-Crépin de Château-Thierry.

Je suis d'ailleurs bien aise de n'être pas le seul à protester contre cette mode bizarre. A ce sujet, on sait comment s'est exprimé notre excellent collègue, M. Adolphe Guillon, dans une lettre adressée au *Courrier de l'art*, en juillet 1888.

Malgré le vif intérêt de cette lettre, il nous est impossible de la reproduire ici. Le lecteur la trouvera dans ce journal ; l'abondance des communications oblige à ne donner ici que les articles inédits.

Souhaitons ardemment avec M. Guillon que dans les nombreux travaux de restauration qui restent encore à exécuter, il ne soit fait désormais à nos monuments si précieux que les travaux indispensables à leur consolidation et à leur conservation : mais point d'autres.

Ch. Sellier.

LVII. — Ruine de peintures du Poussin en Italie.

Les peintures murales du Poussin à l'église Saint-Martin-des-Monts, à Rome, sont en grand péril, par suite du percement d'une rue nouvelle qui, mettant à nu les fondations de l'eglise, en disloquent les murs. Dans la nef de droite, l'une des fresques du Poussin est tombée en miettes ; les vingt autres sont compromises si l'edilité n'y remédie.

LVIII. — Église Saint-Agnan a Cosne.

L'église Saint-Agnan, à Cosne (Nièvre), est une église romane du treizième siècle. Deux parties seulement, le portail et l'abside, sont totalement anciennes et ont conservé le caractère primitif. Ces deux parties sont considérées comme de très intéressants fragments de l'art de cette période.

L'église Saint-Agnan est classée comme monument historique.

La toiture de cette église a le plus urgent besoin de réparations. Ces réparations, d'après un devis de M. Pasquet, architecte à Cosne, devis présenté en 1888 au Conseil général de la Nièvre, pourraient s'élever à 6000 francs. Mais avec une somme bien inférieure on pourrait commencer les réparations les plus indispensables, sauver la toiture et par conséquent l'édifice entier.

PROGRAMMES DES COURS SUPÉRIEURS EN 1889

École du Louvre. *Archéologie nationale :* M. Alex. Bertrand. — *Archéologie orientale et céramique antique :* M. Heuzey. — *Archéologie romaine :* M. Pierret. — *Droit égyptien :* M. E. Revillout. — *Épigraphie orientale :* M. Ledrain. — *Histoire de la peinture :* M. Lafenestre. — *Histoire de la sculpture du Moyen âge et de la Renaissance :* M. Courajod.— *Histoire des arts appliqués à l'industrie :* M. Molinier.

Collège de France. *Esthétique et histoire de l'art :* M. Eugène Guillaume (Peinture italienne au seizième siècle). — *Épigraphie et antiquités romaines :* M. Cagnat (Chevaliers de l'empire romain). — *Épigraphie et antiquités grecques :* MM. Foucart et Homolle (Acropole d'Athènes). — *Philologie et archéologie égyptiennes :* M. Maspero. — *Philologie et archéologie assyriennes :* M. Oppert.

École des Beaux-Arts. M. Eugène Müntz : *Histoire des écoles vénitienne, flamande, hollandaise.* — M. Lemonnier : *Cours d'histoire.* — M. Heuzey : *Cours d'archéologie et de costume.*



FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Église d'Envermeu près Dieppe (Seine-Inférieure). — Découverte d'un *Martyre de saint Sébastien* dû à Roger van der Weyden par le peintre Gervex. Le *Saint Sébastien* serait le portrait de Turolid d'Envermeu.

Rectification : M. Léon Palustre rectifie dans une lettre un renseignement erroné qui a circulé dans les journaux ; le tableau qu'il a récemment découvert se trouve dans l'église Saint-Pierre-du-Martroy, à Loudun (Vienne), et non à Orléans.

Découverte d'une enseigne du dix-huitième siècle. — En démolissant à Rouen une maison de la fin du dix-huitième siècle élevée dans la rue du Grand-Pont, on a trouvé un bas-relief en plâtre : c'est une enseigne du dix-huitième siècle, probablement celle d'un marchand drapier, que M. de la Querrière a analysée dans sa *Description des maisons de Rouen.*

Église abbatiale des Châtelliers (Deux-Sèvres). — Mgr X. Barbier de Montault y a fait des fouilles. M. Espérandieu donne, dans la *Revue Poitevine*, le plan des carrelages retrouvés, tandis que l'auteur y a étudié tout ce qui concerne la tombe et les souvenirs de Saint-Giraud [1].

Église latine à Louin (Deux-Sèvres). — On y a trouvé en 1888 dans le jardin du presbytère, entre Saint-Loup et Airvault, les restes de cette église ; elle est construite en petit appareil avec cordons de briques.

1. *Revue Poitevine.*

C'est le spécimen le plus ancien d'architecture religieuse des Deux-Sèvres, avec la crypte de Saint-Léger à Saint-Maixent et le chevet de l'église de Gourgé. Les églises de style latin de Saint-Generoux et de Tourtenay sont de date postérieure [1].

Chanteloup. — On y a découvert un trésor numismatique étudié par M. Espérandieu.

Forêt de Saint-Germain. — Dans la partie voisine des terrains destinés à recevoir des eaux d'égout, M. Recoppé a découvert un assez grand nombre de sépultures dans des cercueils en pierre et en plâtre avec dessins en relief sur leurs parois extérieures, ainsi que trois vases mérovingiens, une épée en fer et plusieurs pierres sculptées.

Champortais près Pouzaugues (*Vendée*). -- *Découvertes romaines de la Cacaudière.* M. E. des Nouhes vient de fouiller à quelques centaines de mètres de son château des ruines qui semblent être celles d'un temple : elles forment en plan deux rectangles concentriques : l'un de 20 mètres sur 15, — l'autre de 7 mèt. 50 sur 6. A l'intérieur de la Cella (?) on a trouvé des enduits, les uns polychromés, les autres décorés de dessins en relief. — Les chapiteaux sont en pierre calcaire, le reste de la construction en granit. Parmi les fragments on voit des tuiles à rebords, deux fragments de meules, des poteries les unes en terre noire avec ornements géométriques, les autres en terre grise ou rouge [1].

Villa gallo-romaine à Saint-Nazaire. — A trois cents mètres du clocher de Saint-Nazaire, au village de Mourière, découverte de substructions romaines affectant en plan la forme d'une croix grecque de 5 mètres sur 8 mètres, avec murs en moellons [2].

Fouilles de Saintes [3]. -- L'année dernière on a fouillé 25 mètres du mur de l'hôpital; cette année M. l'abbé Laferrière en a détruit 40 et voudrait encore en renverser 20 mètres en 1888. Les fouilles sont suspendues à cause des frais qu'entraîne la reconstruction du mur [3].

1. Voyez *Revue Poitevine*, dirigée par M. Berthelé, n° 61. M. R. Vallette a publié sur ce sujet une petite notice.

2. *Revue d'Aunis et Saintonge*, n° 1, 1889.

3. Voir la gravure donnée par *l'Ami des Monuments*, 1er vol.; la *Revue de Saintonge* (article de M. Xambeu); *l'Indépendant de la Charente-Inférieure*, la *Revue Poitevine*, la *Revue Archéologique*.

Dans cette campagne on a trouvé : 4 cippes funéraires, — 10 ou 12 d'ordres dorique, ionique, corinthien ou composites dont 4 sont surmontées de fûts cannelés, — des chapiteaux dont l'un, fort remarquable, a 1 mèt. 35 de haut, — des frises qui ont appartenu à quatre monuments différents, — 40 morceaux d'entablement provenant de 14 édifices, dont 2 étaient ornés de peintures, et 3 de forme circulaire ou elliptique. On a mis à jour des inscriptions, des bas-reliefs et fragments de statues, des lettres, des morceaux de mosaïque, des fragments de bronze, des monnaies et une bulle attribuée au pape Alexandre VI. — M. Audiat reproche à M. l'abbé Laferrière de cacher les résultats des fouilles faites aux frais de l'État.

Pontoise. Notre dévoué collègue M. Tavet nous annonce qu'on a reconnu que deux tableaux de l'église Notre-Dame ont été à tort attribués à Lesueur. Une *Vierge* et *Le Christ au Jardin des Oliviers* sont de Noël Hallé, 1777.

Un propriétaire de l'impasse Sainte-Honorine croit avoir mis à jour un vieux four à poterie : selon M. Depoin, ce pourrait être le *Four malassis.*

Calvados. M. Tavet nous écrit que des ouvriers ont fait une route neuve au haut de la côte d'Houlgate (commune de Beuzeval-Houlgate). Ils ont rencontré environ 300 petites pièces de bronze des trente tyrans et des derniers temps de l'Empire.

Albi. — *Découverte de maisons romanes.* Nous ne saurions trop solliciter du zèle des membres du Comité des Monuments français qu'ils veuillent bien attirer dans leur région l'attention des administrations sur les cahiers des charges imposées aux démolisseurs. Nous en avons signalé plusieurs fois l'importance, notamment à propos d'Orléans, dans l'étude de M. Dumuys (1er volume de *l'Ami des Monuments*, page 320). C'est encore ce qui a valu à la ville d'Albi une découverte des plus importantes, celle de deux monuments remarquables de la période romane.

Notre collègue M. Jolibois donne des détails très circonstanciés dans sa fort intéressante *Revue du Tarn*, n° 9.

Provins. Notre collègue M. Soleil a fait des fouilles dans la Tour du Roi à Provins. Nous aurons sans doute occasion de revenir sur ce sujet. Sa lettre nous enseigne qu'il a découvert un passage d'envi-

ron 4 mètres de long communiquant avec le cachot dit de Jehan du Cloud.

Nieul sur l'Autise. M. Brochet y a retrouvé les vestiges d'une *voie romaine* qui traversait Fontenay et se dirigeait sur l'Océan. M. Valette nous annonce aussi la découverte de *Substructions d'un prieuré* fondé en 1063 à Bouillé-Courdault.

BONS EXEMPLES

Pontoise. Sauvegarde d'une maison. — M. C. Tavet membre du Comité des Monuments français, a signé un engagement avec la ville de Pontoise pour tenter, si la ville est autorisée, de sauver une habitation du quinzième siècle (1468-1477) construite par le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, pour le grand vicaire de Pontoise. C'était naguère le tribunal de l'arrondissement.



MUSÉES

Musée central du Bardo. — Nous ne pouvions négliger de donner ce qu'on trouve d'essentiel dans le remarquable article que M. Georges Perrot, l'actif académicien, a consacré à ce nouveau musée[1] (Voir *l'Ami des Monuments*, t. II).

Le local est bien éclairé, quoique étant l'ancien local d'Achmet-Bey, et même dans les vitrines aucun détail n'échappe au regard. A voir tout ce que M. de la Blanchère a déjà réuni dans ces deux salles, avec si peu de temps et de si faibles ressources, on se prend à penser qu'elles seront bientôt remplies.

Le musée renferme d'assez nombreux débris d'images impériales; quelques-unes, celles par exemple qui décoraient le pont romain situé sur la route du Kef, étaient plus grandes que nature. D'autres morceaux du même genre, non moins mutilés, proviennent des fouilles que MM. Reinach et Babelon ont exécutées, en 1884, dans le sud de la Régence, à Bou-Ghrara et à Zian.

Le musée possède, parmi plusieurs mosaïques, une pièce d'une importance exceptionnelle : c'est la mosaïque d'Hadrumète, aujourd'hui Sousse. Elle paraît représenter une illustration de la scène par laquelle s'ouvre l'*Énéide*. Elle a 14 mètres sur 10.

On remarque, pour la rareté du motif, un disque de terre cuite, sur lequel on voit une parodie des jeux du cirque : les biges y sont traînés non par des chevaux, mais par des chameaux; les pattes sont relevées comme dans le galop; jamais cet animal n'a pu prendre cette allure.

La civilisation phénicienne n'est représentée que par quelques

1. *Journal des Savants* (juillet 1888), p. 420-427. On a dit qu'une partie des collections qui ont formé le premier noyau du musée de Tunis se trouvait à Sienne. Lors d'un récent voyage dans cette ville nous avons vainement cherché à retrouver cette collection. C. N.

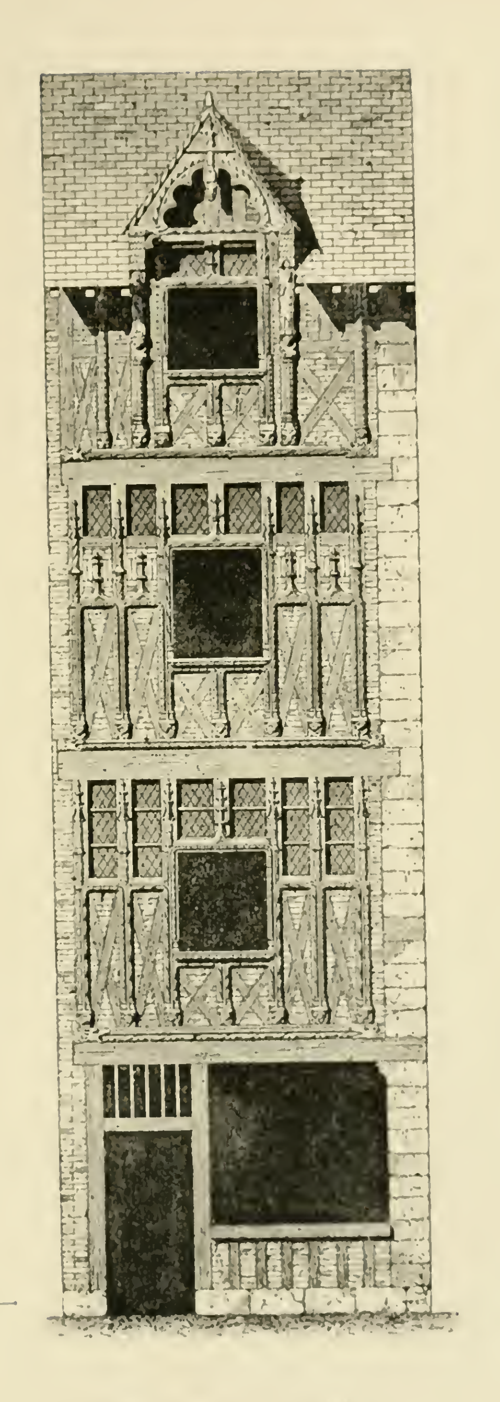
poteries sans décor trouvées par M. Vernaz. Des stèles barbares mais intéressantes dénotent un art punique qui parle latin.

Le musée n'a de rival en Afrique que celui de Saint-Louis, dû à la haute initiative du cardinal Lavigerie et au zèle intelligent du Père Delattre. Il est destiné aux objets trouvés à Carthage même, tandis que le nouvel établissement est consacré aux ruines éparses sur le sol de l'Afrique romaine.

Château de la Cacaudière. — M. des Nouhes va y installer un petit musée archéologique où seront réunis les objets trouvés dans la région, notamment à Champortais.

LES MONUMENTS DÉTRUITS

Maison du XVIe *siècle à Orléans, aujourd'hui détruite.* — Cette construction était déjà renversée quand Verdier et Cattois l'ont donnée dans leur *Architecture civile et domestique.* L'habileté du charpentier s'y montre avec ses ingénieuses ressources, notamment dans la belle lucarne qui pénètre le toit : ses montants étaient ornés d'une statue d'évêque et de celle d'une sainte femme. Plus bas deux chambres prenaient jour sur la rue de l'*Aiguillerie-Sainte-Catherine.* Les fenêtres étaient ceintes de rubans, d'oves, de perles; vingt-quatre têtes recevaient la retombée des poteaux verticaux; des poutrelles engoulées et chargées de torsades formaient sommiers de décharge ou soulageaient les linteaux.



ECHELLE
DE
L'ENSEMBLE

ORLÉANS : Maison du XVIe siècle.

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Maisons de Gaillac (Tarn) en 1533 et le voyage de François Ier dans l'Albigeois. — Nous résumons les pièces curieuses que publie notre collègue M. Jolibois dans la *Revue du Tarn.* Albi fit en vain des frais pour le passage de Sa Majesté, qui ne daigna pas s'y rendre : nettoyage des rues et des chemins, projet de portail triomphal par l'ingénieur Simon Boyer, avec colonne de trois géants à bras et jambes mus par des ressorts.

Gaillac fut plus heureux et reçut la visite royale. Les pièces donnent de curieux détails sur l'aspect des maisons de cette époque. On délibéra de faire de l'air, de la lumière et de chasser les mauvaises odeurs. A cet effet on décida de faire raser à une palme de la façade, dans les rues larges, les devantures de boutiques (tauliés) et les cloisons (postats) qu'on ajoutait depuis quelque temps aux étages supérieurs, ce qui rendait les rues étroites et sombres. Les toits ne purent plus projeter en avant leurs chutes d'eau (forajects) que de trois palmes dans les rues larges ; les consuls reçurent le droit de les supprimer dans les rues étroites.

Faïences de Saint-Porchaire, dites à tort d'Oyron. — M. E. Bonnaffé signale dans la *Revue Poitevine* les transformations successives de sa fabrication de luxe ; son observation ne vise pas la poterie usuelle et courante que l'atelier n'a cessé de fabriquer sur une vaste échelle : sous François Ier un artiste ingénieux imagine les poteries incrustées. Vers Henri II on introduit timidement, dans la composition, des lézards, rainettes et détails isolés dans le goût et avec les colorations de Palissy dont les « rustiques » commencent à se répandre et que Saint-Porchaire imite complètement à la fin de Henri II et de Charles IX. Les noms de deux ouvriers nous sont révélés : celui de Tascher, grâce à M. Léo Desaivre, et celui de Guillaume Marsault (mort le 19 décembre 1558), dû au distingué collègue de notre comité, M. Barbaud.

Le trésor de Saint-Spire de Corbeil en 1424 a été malheureusement détruit. Notre collègue du Comité des Monuments

M. A. Dufour rend le service de nous en restituer la description d'après un inventaire du quinzième siècle[1].

La biographie du peintre Lantarat doit être rétablie de la façon suivante d'après M. Stein[2], car sa vie était fort mal connue. M. Arsène Houssaye notamment a eu tort de dire, dans ses *Peintres au cabaret*, que le père de l'artiste était originaire du Piémont. Lantarat, né à Oncy (Seine-et-Oise) le 24 mars 1729, fils d'un manouvrier-tisserand, était au contraire toujours très sobre.

Les tombeaux en Gaule. — Les *inscriptions funéraires romaines de Poitiers* publiées par M. Espérandieu prouvent l'importance attachée par nos pères à leur demeure dernière : Ils faisaient une clause testamentaire de l'exécution même de leur tombeau ou veillaient à le faire construire durant leur vie. C'était jadis une très grande marque d'amitié que d'offrir un tombeau à quelqu'un de vivant[2].

1. *Annales du Gâtinais.*
2. *Revue Poitevine*, dirigée par M. Berthelé.

CHRONIQUE

Collections françaises : un beau legs. — M. A. Genin, collectionneur émérite de meubles anciens et de médailles, a fait un testament qui mérite d'être cité comme un modèle. Il laisse 1000 francs de rente aux pauvres de chacun des 86 départements de France. La part qui revient aux départements actuellement occupés par l'armée prussienne est réservée : elle sera versée au Ministère de la guerre, où elle sera employée en d'achats d'armes jusqu'au jour où ces départements auront recouvré la liberté par leur retour à la France. M. Genin lègue son mobilier et ses collections à la ville de Biarritz, mais Grenoble pourra bénéficier d'une partie de ce legs. Enfin il donne ses deux châteaux aux pauvres.

Un vœu légitime. — M. Henri Maret, rapporteur du budget, a émis l'avis qu'il serait nécessaire de dresser sur le papier des états restitués des monuments romains qui existent en France.

Rétablissement des plafonds du palais de justice de Dijon. — Nous avons vu dans les greniers les caissons du plafond de la grand' chambre. Après plusieurs années de restauration on peut contempler aujourd'hui cette salle rétablie dans son état primitif : c'est un des plus beaux plafonds d'Europe ; il est dans le style de la première Renaissance et mesure 17 mètres de long sur 12 de large ; il date de 1522 ; il est l'œuvre du *lambrisseur* Antoine Gallet ; ses caissons sont peints et dorés ; des consoles ornées de l'écusson fleurdelisé supportent la menuiserie d'assemblage.

On a également restauré le plafond du dix-septième siècle de la chambre de la Tournelle, dans laquelle on a placé une grande cheminée de 1600 provenant du château de Turcey (Côte-d'Or).

Société des architectes de l'Est de la France. — Fondée le 8 décembre 1888, elle a constitué ainsi son bureau : Président d'honneur : M. Cuny. — Président : M. F. Genay. — Vice-presidents : MM. Clasquin ; Chenevier, Medard, Racine. — Membres : MM. Jasson, Rougieux, Schuler, Weissenburger.

Les vœux de tous accompagnent la naissance de cette nouvelle Société: un vaste programme s'impose à la sollicitude de ces architectes si soucieux de leur dignité professionnelle; l'étude des monuments de l'est de la France y a sa place naturellement inscrite: nous serons heureux de pouvoir signaler tous les efforts qu'elle fera en ce sens.

Société académique d'architecture de Lyon. — Bureau pour 1889: Président, M. Journoud. — Vice-président, M. Coquet. — Secrétaires, MM. Rogniat et Bernard. — Trésorier, M. Despierre. — Archiviste, M. Mouvenoux.

Société des Amis des monuments rouennais. — Bureau pour 1889: *Présidents d'honneur*, MM. Charles Garnier, membre de l'Institut, et Charles Normand. — *Président*, M. Gaston le Breton. — *Vice-présidents*, MM. Jules Adeline et Ernest Fauquet. — *Secrétaires*, MM. Jules de la Querrière et Georges Dubosc. — *Archiviste*, M. Beaurain. — *Trésorier*, M. Bonnet.

Vente du chateau de Chenonceaux. — La vente de soixante-huit tableaux et d'une quinzaine d'objets d'art a produit une somme de 27 720 francs dont le *Journal des Arts* (n° 59) donne le détail.

Rouen. — Société protectrice des monuments. — Bureau élu en 1889 pour trois années consécutives. Président, M. Édouard Pelay. — Vice-président et secrétaire général, M. Despois de Folleville. — Vice-Président, M. Brunel. — Secrétaires, MM. Veysseyre et Martin. — Archiviste, Eugène Fauquet. — Trésorier, M. Errard.



SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

Décembre 1888. — M. de Laigue étudie un groupe sculpté trouvé à *Néris.* — M. de Baye communique des photographies d'objets en métal trouvés à Harmignies (Belgique). M. Rey identifie le lieu nommé *Ad Salinas* avec le lac de Djabboul, au sud d'Alep. — M. Müntz établit qu'un portrait des *Offices* attribué à Boticelli représente Pierre de Médicis et non Pic de la Mirandole. — M. Durrieu communique une note sur le miniaturiste Henry d'Orquevaulz, qui travaillait à Metz entre 1400 et 1440. — M. d'Arbois de Jubainville étudie les noms de lieu dérivés de noms propres d'hommes.

Janvier. — Nomination des commissions chargées de distribuer des prix sur les questions relatives aux sujets suivants : théâtre indou, sources de Tacite, ouvrages relatifs à la Chine et à l'Amérique du Nord, prix Gobert.

M. Geffroy annonce la découverte de 188 nouveaux fragments du plan de Rome ; gravé sous Septime Sévère, il couvrait une paroi du Templum sacræ urbis au Forum.

M. Edmond Le Blant annonce que le R. P. dom Germano a découvert une salle couverte de fresques du huitième siècle, dans l'*église de Saint-Jean-et-Paul* au mont Célius. — M. Revillout annonce que le Louvre a acquis un important papyrus : seize colonnes d'un *dis-*

cours d'Hypéride, orateur que les Anciens mettaient à côté de Démosthène. — M. Ravaisson s'attache à démontrer que les scènes figurées sur les monuments funéraires des Grecs sont supposées se passer dans l'autre monde. Il étudie spécialement le groupe de la villa Ludovisi, où l'on a cru voir Électre et Oreste, et le grand bas-relief d'Éleusis à figures colossales.

M. Ravaisson continue sa lecture sur les monuments funéraires des Grecs.

Février. — M. Ravaisson signale un grand nombre de monuments antiques sur lesquels on voit des scènes qui figurent l'idée du réveil des morts dans un autre monde.

ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Décembre. — Communications sur un groupe sculpté trouvé à Néris et sur des objets en métal trouvés à Harmignies (Belgique). — Un portrait, conservé à la Galerie des Offices, serait, suivant M. Müntz, celui de Pierre de Médicis et non celui de Pic de la Mirandole. — M. Durrieu communique une note sur le miniaturiste Henry d'Orquevaulz, qui travaillait à Metz entre 1400 et 1440.

Janvier 1889. — Note sur trois cloches anciennes conservées dans les églises du Jura. — Présentation d'une miniature de Jean Fouquet. — Observations de MM. de Geymuller et de Ravaisson sur un croquis de Léonard de Vinci représentant un cavalier. — M. Courajod établit que deux statuettes en bronze, du quinzième siècle, trouvées en Vendée et acquises par le Louvre, ont servi à la décoration d'un autel. Communication sur une coupe attique du Louvre.

M. Müntz communique quelques documents sur les édifices élevés à Montpellier par les soins du pape Urbain V (1362-1370), et dont ce pontife confia l'exécution aux architectes du palais d'Avignon, ainsi que la décoration aux ouvriers et artistes employés dans ce palais. — M. Babelon fait connaître deux découvertes numismatiques faites l'année dernière, l'une de monnaies grecques trouvées en Sicile, l'autre de lingots d'or romains trouvés sur la Bodza (Autriche-Hongrie).

M. Mowat communique l'estampage d'une inscription romaine trouvée au hameau de la Folie (Aisne).

M. Alexandre Bertrand présente un rapport de M. Nicaise sur les

objets découverts dans un cimetière gaulois aux Govats, commune de Bussy-le-Château (Marne).

M. Roman communique une petite statuette en bronze trouvée à Vienne en Dauphiné, qui paraît être du troisième siècle et représenter une divinité de type oriental.

M. Ulysse Robert lit quelques fragments d'une étude sur les signes d'infamie dont le port était imposé aux juifs sarrasins hérétiques et lépreux durant le Moyen âge.

M. Germain Bapst communique la photographie d'un mortier en bronze du quinzième siècle appartenant à la pharmacie de la ville d'Issoudun. M. Babelon discute les diverses attributions qui se sont produites au sujet d'une tête de marbre du cabinet des Médailles, considérée à tort, selon lui, pour celle de Titus Quintius Flaminius.

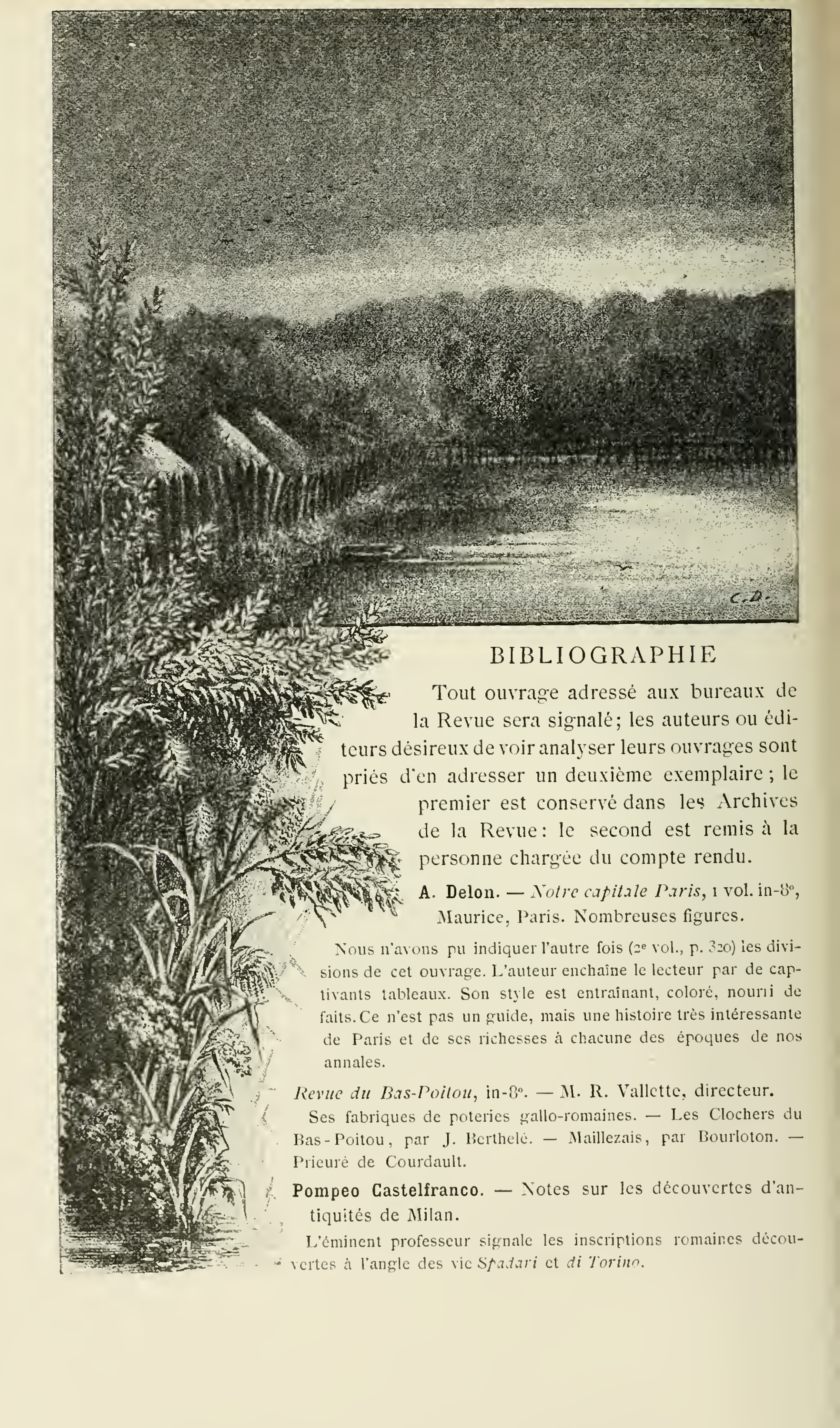
M. le baron de Geymuller, MM. Émile Molinier et Courajod présentent quelques observations sur l'emploi des plaquettes de Moderno et de Caradosso dans les décorations d'art du quinzième et du seizième siècle.

Février. — M. Prost fait une communication sur l'instrument que tient à la main un esclave chassant un oiseau représenté dans une miniature de l'évangéliaire d'Ébon du neuvième siècle, dont M. Aubert s'était occupé et dont des figures avaient été communiquées à la Société en 1883. Les instruments en question sont probablement des tisonniers. M. Müntz signale la persistance, dans l'art du seizième siècle, de diverses légendes que l'on croyait généralement avoir disparu avec le Moyen âge, la légende de Trajan, celles de Virgile, d'Aristote, de la papesse Jeanne, etc.

M. de Barthelemy signale, à propos de la légende de Virgile, la découverte, dans l'ancien cellier du chapitre de Saint-Pierre de Troyes, de deux carreaux, dont l'un semble représenter Virgile en clerc ou maître d'école tenant une férule.

M. Bapst émet le vœu que les objets d'art des monuments nationaux ne soient pas déplacés à l'occasion de l'Exposition. Après un échange d'observations il est passé à l'ordre du jour.

M. Roman signale la découverte à Saint-Hilaire-la-Côte d'un Mercure, de deux colliers, de deux boucles, de deux pendeloques et de deux monnaies de Titus et de Vespasien, appartenant à M. Chaper, de Grenoble, et communique ces objets à la Société. L'enfouissement semble dater de l'époque de Commode.



BIBLIOGRAPHIE

Tout ouvrage adressé aux bureaux de la Revue sera signalé; les auteurs ou éditeurs désireux de voir analyser leurs ouvrages sont priés d'en adresser un deuxième exemplaire ; le premier est conservé dans les Archives de la Revue : le second est remis à la personne chargée du compte rendu.

A. Delon. — *Notre capitale Paris*, 1 vol. in-8°, Maurice, Paris. Nombreuses figures.

Nous n'avons pu indiquer l'autre fois (2e vol., p. 320) les divisions de cet ouvrage. L'auteur enchaîne le lecteur par de captivants tableaux. Son style est entraînant, coloré, nourri de faits. Ce n'est pas un guide, mais une histoire très intéressante de Paris et de ses richesses à chacune des époques de nos annales.

Revue du Bas-Poitou, in-8°. — M. R. Vallette, directeur.

Ses fabriques de poteries gallo-romaines. — Les Clochers du Bas-Poitou, par J. Berthelé. — Maillezais, par Bourloton. — Prieuré de Courdault.

Pompeo Castelfranco. — Notes sur les découvertes d'antiquités de Milan.

L'éminent professeur signale les inscriptions romaines découvertes à l'angle des vie *Spadari* et *di Torino*.

Bulletin de la Société Dunoise, nos 78 et 79. Châteaudun, in-8°.

Société archéologique du Midi de la France, série in-8°, n° 1; contient le compte rendu des séances.

H. Roussel. — La Petite Sainte Famille de Raphaël au Louvre, le tableau original.

Laloux. — L'Architecture grecque. Paris, Quantin. Fait partie de la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts.

Notre distingué confrère a assumé la lourde tâche de donner de cet art magnifique un tableau d'ensemble en 300 pages et 200 gravures. On sait d'ailleurs qu'il s'est distingué déjà par une admirable restauration d'Olympie; tous les amis des arts attendent avec impatience qu'ils puissent l'avoir dans leur bibliothèque; mais dès aujourd'hui nous leur présentons quelques-uns des croquis qu'il a publiés sur ce sujet dans son ouvrage et qui en donneront une première idée. Nous y joindrons un cliché du grand temple de Pœstum, établi d'après un dessin fait par l'auteur, sur l'emplacement même de cet édifice admirable, qui plonge dans l'extase quiconque a le bonheur de pouvoir l'admirer avec son cadre de mers et de monts. C. N.

Léon Palustre. — *Mélanges d'art et d'archéologie.* Objets exposés à Tours en 1887. — Tours, 1889. — In-4°, 30 héliogravures et 30 notices.

La jeunesse de notre Revue est cause que nous n'avons eu que rarement occasion d'inscrire, dans ce catalogue des études relatives à l'art français, les travaux si nombreux de notre distingué collègue. Ce nouveau livre lui fait le plus grand honneur; des notices sobres comme il convient, savantes sans fatiguer le lecteur, font valoir le motif d'intérêt de chacune de ces planches. Les gravures représentent, avec une exactitude absolue de la forme, trente objets et ornements d'église : croix, reliquaire, calice, Christ, chasubles, chapes, ciboire, miniature.

E. de Ménorval. — Paris depuis ses origines jusqu'à nos jours. — Didot, 1889, in-8°.

Ce premier volume expose le développement de la Ville jusqu'à la mort de Charles V, en 1380. « C'est un livre de passion... ce qui n'exclut pas la bonne foi. Impartial! comment le serais-je quand il s'agit de ma ville natale.... » que Montaigne aimait jusqu'à ses verrues et à ses taches. — Le récit est d'une lecture, d'un intérêt captivant. L'auteur s'adresse et rend justice aux œuvres issues de l'initiative privée, telles que la Société de l'Histoire de Paris et celle des Amis des Monuments parisiens. Il leur oppose le dédain qu'affectent les fondations officielles pour les citoyens qui, consentant volontairement des sacrifices de toutes natures, arrivent à des résultats sérieux sans gaspiller les sommes folles que dévorent certains rouages officiels.

La nécessité d'un tel livre se faisait vivement sentir. Ce sera l'honneur de M. de Ménorval de l'avoir compris, d'avoir eu le courage de le poursuivre et d'avoir si bien réussi.

Hublin. — Le *Cicerone Manceau*, ou Répertoire des Monuments et établissements les plus remarquables de la ville du Mans.

Notre collègue du Comité continue ainsi la belle suite d'études qu'il a consacrée au Mans. Ce guide est divisé en quatre promenades, afin de faciliter la visite de la ville aux étrangers : la disposition en est fort intelligente et bien faite pour conduire aux principales curiosités avec économie de temps.

Actes de la Société d'Archéologie et des Beaux-Arts de la province de Turin. — 5e volume, fascicule 1 et 2 (1887-1888), in-8° avec planches.

L'éminent président de cette utile société, notre collègue, M. Fabretti, en expose les actes de 1883 à 1886. Boggio : les premières églises chrétiennes du *Canavese*. — M. E. Berard : Appendice aux Antiquités romaines et du Moyen âge dans la vallée d'Aoste. — M. E. Ferrero : Le Musée de Suse et sur un lot de quatre monnaies trouvées à Fontanetto du Pô. — Rosa : Les dernières découvertes à Suse. — Scati : Antichità acquensi. — Claretta : Recherches d'antiquités torinoises. — Promis et Bayda : Les dernières fouilles à Turin.

Œuvres de Frédéric Mistral. — Les Iles d'or, 1 vol. in-12, 1888.

Charmant volume dont plus d'une page chante, aux accompagnements d'une musique rêveuse, les monuments de notre pays : La tour de Barbentane; la curieuse ville des Baux, etc....

Eugène Müntz. — *Histoire de la Renaissance.* Italie, les Primitifs. Paris, Hachette, 1889. Nombreuses planches.

Notre distingué collaborateur poursuit sans relâche la grande œuvre qu'il a entreprise. Il est juste d'ajouter que la librairie Hachette donne de bons témoignages de ses intentions de mettre les soins matériels à la hauteur de ceux de l'auteur.

L. Cloquet et A. de la Grange. — Études sur l'Art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville, in-8°, Tournai. — 2e partie.

Dans ce nouveau travail notre collègue étudie, avec la compétence qu'on lui sait, e rôle des enlumineurs, relieurs, peintres, verriers, orfèvres.

Bulletin et Mémoires de la Société des Antiquaires, 1887, Paris, 2 vol. in-8°.

Rempli de Mémoires qui témoignent d'une grande science ; la Société continue à rendre à l'histoire de l'Art français de signalés services, que nous signalons d'ailleurs immédiatement à nos lecteurs.

Molmenti. — *Lo Sventramento di Venezia.*

Le Vénitien si distingué dont nous avons transcrit le nom plaide la cause de Venise contre le vandalisme. Il rend ainsi service non seulement à l'Italie, mais à l'esprit humain, dans l'acception la plus large de ce mot.

Revue Poitevine, n° 62. — Par M. Berthelé.

Revue historique. Janvier-avril, 1889, in-8°. Paris.

Le Bulletin historique contient des notes intéressantes de notre collaborateur M. S. Reinach sur les *Antiquités romaines* de la France, sur le moyen âge et les temps modernes, par MM. L. Farges, G. Monod et A. Molinier.

Académie des Inscriptions, comptes rendus.

Voir les extraits que nous donnons immédiatement de nos travaux depuis si longtemps appréciés à leur valeur.

Bulletin de la Société des Arts de la Sarthe, in-8°.

Antiquités d'Allond, par M. Faucon. — Une hypocauste à Neuvy et l'abbaye de Beaulieu, par M. Legeay.

Cloquet. — Revue de l'Art chrétien.

M. de Mely y fait une très curieuse étude iconographique sur les vitraux du XIIIe siècle de la cathédrale de Chartres. — Note sur un dessin du XVe siècle appartenant au chapitre de Rouen.

Luca Beltrami. — Description de la Ville de Paris à l'époque de François Ier (1517), in-8°. Milan.

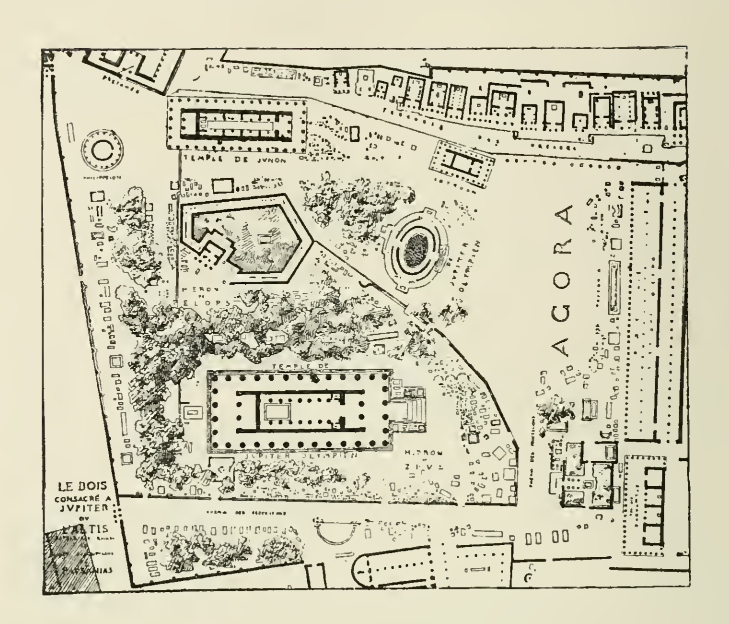
Cet architecte bien connu a eu la bonne idée d'aller exhumer un fort curieux manuscrit de Vignati Comeri, dans la Bibliothèque de Milan. On y trouve des détails sur la Cité, les statues des rois de France au Palais de Justice, de l'église de Saint-Denis près Paris, et des monuments de la ville. Nous en avons reproduit les passages les plus curieux dans notre Nouvel itinéraire artistique et archéologique de Paris.

Bulletin annuel de la Société protectrice des Monuments de Rouen, 16 p. in-16, 1889.

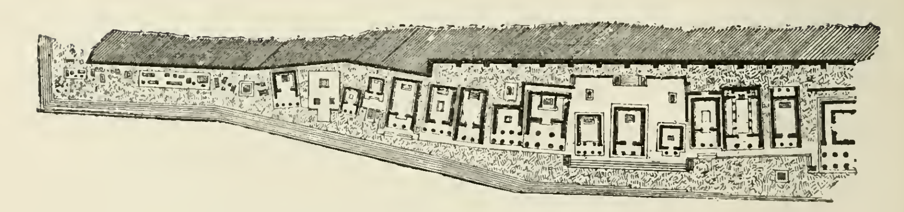
Les personnes appartenant à une administration publique ne peuvent en faire partie. Cette Société dont M. Despois de Folleville est président et secrétaire, est distincte de la Société des Monuments rouennais, présidée par M. Le Breton.

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

18190. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.



OLYMPIE. — Plan restauré par Laloux de l'enceinte sacrée, d'après les dernières fouilles.



Plan particulier de la Terrasse des Trésors, à Olympie.

CHATEAU DE CHENONCEAU.

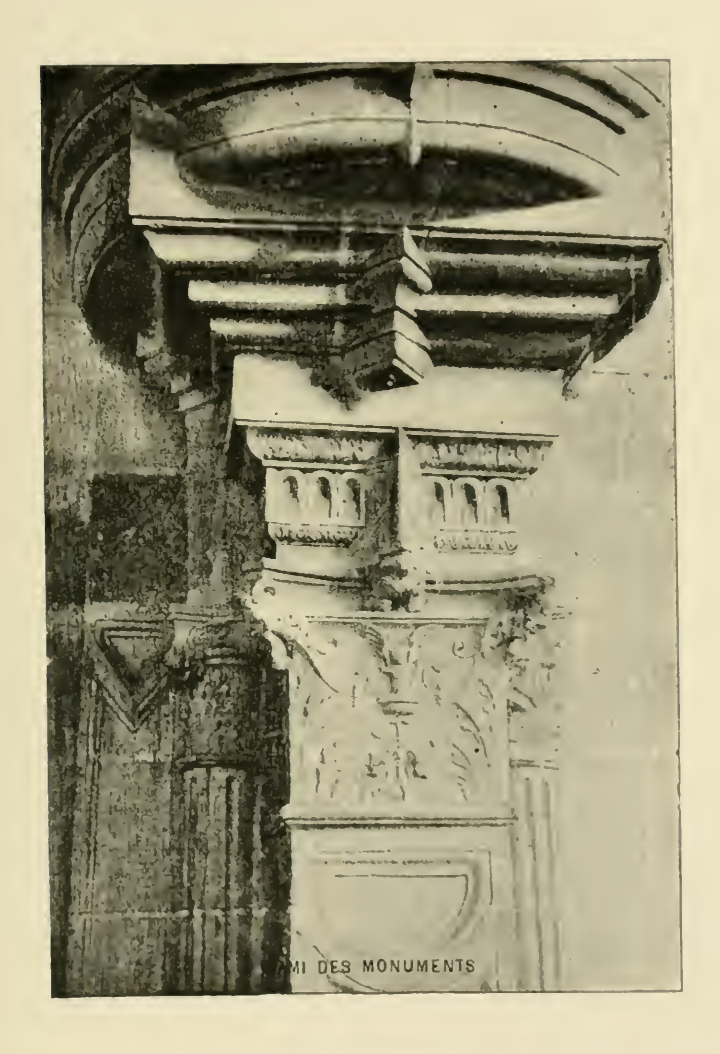


Planche 207.

D'après une photographie de Roy.



LE CHATEAU DE CHENONCEAU [1]

PAR

LUCIEN ROY

Architecte du château, diplômé par le Gouvernement.



ssurément Brantôme prête à Catherine le désir de se retirer de la politique et de ne jamais plus se mêler des affaires de France, afin d'achever tranquillement le reste de ses jours, en ses maisons de Monteeau et de Chenonceau. Mais si tel fut un instant son projet, il ne se trouva pas suivi d'une exécution durable.

Catherine fit organiser de splendides *triomphes* en l'honneur de François II et de Marie Stuart dont l'entrée triomphale eut lieu le dernier jour de mars 1560, le lendemain même des massacres d'Amboise. La partie artistique de ces fêtes fut confiée au Primatice désigné sous le nom de « Seigneur de Saint Martin » dans le récit d'un témoin oculaire qui nous a été conservé. Ce nom lui venait de l'abbaye de Saint-Martin de Troyes dont il était abbé titulaire. Le Primatice, alors tout à fait en faveur, avait remplacé Philibert Delorme dans sa charge de surintendant des bâtiments de la couronne.

A l'entrée de l'avant-cour s'élevait un arc triomphal avec les devises du roi, des deux reines et des jeunes princes ; des inscriptions tracées sur l'entablement célébraient la récente victoire remportée sur

1. Voir 1890, p. 32 et planches, p. 31-33.

les huguenots ; les chapiteaux, les fûts de colonne étaient ornés de lierre ; plus loin étaient deux fontaines, jetant l'eau par une gargouille d'or. De tous côtés il y avait des pots de feu, des lampadères. Un autre arc de triomphe s'élevait à l'entrée du pont-levis du château qui fut abaissé à l'arrivée du roi.

Cinq ans après ce *triomphe* de François II à Chenonceau, Catherine de Médicis y reçut son second fils ; il y eut de nouvelles fêtes en son honneur, qui durèrent depuis le samedi 1[er] décembre 1565 jusqu'au mercredi suivant, mais la plus célèbre des réceptions qui eurent lieu à Chenonceau, est la fête que la reine mère offrit à Henri III et au duc d'Alençon en 1577, et dont Pierre l'Estoile nous a transmis le récit. Il y eut un grand festin dans le jardin; le roi y figura habillé en femme. Au-dessous du roi s'assirent ses mignons, tous, comme leur maître, fardés, peints et pommadés, avec de grandes fraises empesées « de façon », dit l'Estoile, « qu'à voir leur teste dessus leur « fraise il semblait que ce fust le chef de Saint Jean en un plat. » Les trois reines assistaient au festin accompagnées de tout l'escadron volant. Le service fut fait par des dames de la cour à demi nues et portant des costumes masculins : les hommes, au contraire, étaient vêtus en femmes. L'Estoile n'en affirme pas moins que « tout y était en bel ordre ». Cette fête coûta près de cent mille livres.

On retrouve encore la trace de Catherine à Chenonceau en 1578, puis en 1584 et en 1586. La reine mère apporta au corps du château lui-même des modifications assez importantes, en particulier la construction de deux étages entre la chapelle et la librairie. Nous reparlerons plus tard de ces adjonctions au sujet de la restauration qu'entraîna cette modification apportée par Catherine.

Quant aux constructions faites par elle au château, il convient de parler de celle de la galerie, laquelle a dû être construite de 1570 à 1576, car la date de 1577 se trouve inscrite plusieurs fois sur les murailles en caractères du temps. Il est fort probable que cette galerie fut l'œuvre posthume de Philibert Delorme mort en 1570; il en avait établi les plans, et à sa mort Catherine les fit réclamer et dut les faire exécuter.

Du Cerceau nous transmet dans son livre des « Plus excellents bâtiments de France » un projet d'agrandissement considérable du château. Catherine avait bien l'intention de l'exécuter, mais plusieurs retards successifs et en particulier la mort de Denis Courtin, le maître maçon de Chenonceau, en 1580, forcèrent à ajourner ces grands projets. On commença seulement, mais dans des proportions plus

modestes, une des ailes obliques de l'avant-cour, qui est actuellement le bâtiment des *Dômes* où sont installées les écuries.

A cette même époque on creusait les douves, qui, enveloppant les parcs de Civray et de Chisseau, allaient se relier au Cher par deux écluses qui retenaient les eaux.

Catherine mourut le 5 janvier 1589, laissant des finances très obérées; elle s'était entourée de compatriotes avides qui flattaient ses caprices, et lui prêtaient de l'argent à des conditions onéreuses. Ces fêtes engloutirent des sommes énormes et ses diverses constructions, non seulement à Chenonceau, mais aux Tuileries, à l'hôtel de la paroisse Saint-Eustache, aux châteaux de Saint-Maur-des-Fossés, Monceau, etc., etc., achevèrent sa ruine; elle avait bien de la peine sur la fin de sa vie à trouver de l'argent; à sa mort, les créanciers qui poursuivaient la liquidation de sa succession jetèrent les yeux sur Chenonceau et vinrent troubler la retraite de la reine Louise.

Par son testament en date du 5 janvier 1589, Catherine de Médicis avait légué Chenonceau à sa bru, Louise de Lorraine; celle-ci en prit immédiatement possession, et elle y reçut la Cour, mais sans que cette réception eût un caractère de fête.

Quand Henri III fut frappé à Saint-Cloud par Jacques Clément, la reine était à Chinon, et c'est là que le roi lui envoya ces quelques mots écrits de sa main : « M'amie, j'espère que je me porterai très bien; priez Dieu pour moy et ne bougez de là. » Le lendemain 2 août 1589, le roi rendait le dernier soupir, reconnaissant Henri de Navarre pour son héritier. La reine Louise fut emmenée au château de Chenonceau et c'est là qu'elle apprit l'affreuse nouvelle; oubliant les torts de son indigne époux, elle se consacra à une prière et à un deuil perpétuels.

Un inventaire de ses meubles fut dressé en 1603, et nous fait voir tout l'appareil funèbre dont elle avait entouré sa douleur. Sa chambre de deuil occupait au premier étage le bâtiment dont nous parlions tout à l'heure, construit par Catherine entre la librairie et la chapelle. Comme elle était souvent retenue à la chambre, elle avait fait ménager un petit oratoire qui communiquait avec la chapelle par un œil de bœuf; ces deux pièces étaient entièrement peintes en noir avec des ossements, des larmes, des devises lugubres et une foule d'autres attributs funèbres reliés entre eux par des cordelières de veuve. Dans les jours solennels on tendait les murailles de soie noire brodée de têtes de mort, d'os et de larmes en argent. Les tables, chaises, lit, escabeaux étaient dans le même goût; il y avait aussi un simple

écran de bois peint en noir, toujours décoré de cordelières et de *pennes* ou plumes qui, par un mauvais calembour du temps exprimaient ses *peines*. Ce petit écran existe encore à Chenonceau[1]. Son cabinet de travail, près de sa chambre, était pourtant moins sombre; on l'appelait le cabinet vert, parce que sous Catherine il était entièrement tendu de velours vert ainsi que tous les meubles. Le plafond de cette pièce a été découvert il y a quelques années, caché sous un faux plafond de plâtre; en démolissant ce dernier, on a trouvé intact le plafond de Catherine, formé de poutrelles décorées de C enlacés et d'ornements, le tout dans la coloration verte indiquée par le nom laissé à la pièce, et qui n'était connue, avant cette découverte, que par les archives où elle se trouvait mentionnée.

La fortune de Louise de Vaudemont était à peu près réduite au seul revenu de la terre de Chenonceau, et ce revenu fut englouti par le luxe funèbre dont elle entourait son veuvage; aussi tomba-t-elle dans une véritable misère, et le roi fit servir à la pauvre veuve, sur sa propre cassette, une rente de 12 000 écus avec lesquels elle trouva moyen de soutenir sa maison et de distribuer des aumônes.

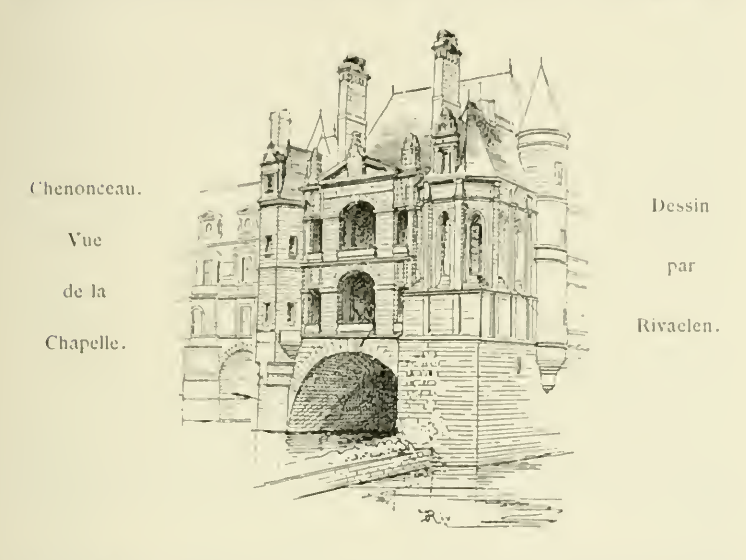
La reine Louise ne vécut pas à Chenonceau sans bien des embarras suscités par les créanciers de Catherine. Gabrielle d'Estrée, qui voulait racheter le château, s'entendit avec eux, et le 24 décembre 1597 elle acquit moyennant 22 000 écus leurs droits hypothécaires sur Chenonceau.

En 1598, Louise de Vaudemont fut donc sommée de payer sans délai 37 680 écus *ou de déguerpir*. Sur le refus de la reine, la terre de Chenonceau fut saisie pour être vendue aux enchères, et, en attendant les criées, un commissaire fut établi au gouvernement du château et des affiches et panonceaux aux armes du roi apposés partout.

A peu près à la même époque, la reine Louise qui continuait à habiter le château reçut à Chenonceau plusieurs visites princières; le jeune prince de Condé, Henri de Bourbon, considéré dans ce temps comme héritier de la couronne, y vint avec sa mère, se rendant à St-Germain où Henri IV le mandait. Le roi lui-même revint à Chenonceau où il avait déjà séjourné plusieurs fois; c'est pendant cette visite que fut négocié le mariage de Françoise, nièce de la reine Louise, et de César de Vendôme fils naturel de Henri IV et de

1. A la vente des meubles du château de Chenonceau, qui vient d'avoir lieu ces jours-ci, cet écran a été acquis par M. Siegfried pour le château de Langeais.

Gabrielle d'Estrée, mariage qui réconciliait les Mercœur avec la couronne : le jeune César avait à cette époque quatre ans et Françoise six. La reine Louise qui avait préparé cette union voulut apporter son cadeau de noce et donna Chenonceau aux jeunes fiancés. Gabrielle d'Estrée se désista sur la demande de la reine du traité qu'elle avait conclu avec les créanciers de Catherine de Médicis, et par acte passé à Paris le 22 juin 1598, elle céda tous ses droits à Louise de Vaudemont, lui laissant seulement à charge de payer les 22000 écus convenus ; le crédit de la pauvre veuve était tel que le duc de Mercœur,



Chenonceau. Vue de la Chapelle.

Dessin par Rivaelen.

son frère, fut obligé de garantir cette somme pour elle vis-à-vis des créanciers.

Par un autre acte passé le 15 octobre suivant, Louise de Vaudemont fit donation entre vifs de sa terre de Chenonceau au duc de Vendôme et à Françoise de Lorraine, se réservant l'usufruit de la terre et stipulant qu'en cas de décès des époux « sans enfants nés en loyal mariage » Chenonceau reviendrait à elle ou à ses héritiers.

Le roi vint lui-même à Chenonceau en juillet 1599, pour ratifier le contrat, et aussi, d'après le maréchal de Bassompierre, pour revoir Mlle de la Bourdaisière qui l'avait déjà fort occupé lors de son dernier voyage.

Tandis que Louise de Vaudemont cherchait à désintéresser les créanciers, le château et les fermes, non entretenus depuis dix ans,

dépérissaient à tel point que le Parlement, par arrêt du 21 octobre 1600, ordonna de dresser un état estimatif des réparations; le devis desdits travaux s'éleva à la somme de 6224 livres tournois, représentant environ deux années de revenus; un inventaire des meubles fut également relevé, et sans la mort qui surprit la reine Louise au milieu d'un voyage dans le Bourbonnais qui venait de lui être assuré pour douaire, elle eût été obligée de répondre devant le Parlement de meubles détournés de la succession de Catherine.

Le 20 février 1601, Henri IV vint prendre possession de Chenonceau au nom de son fils. Malgré cette formalité, les huissiers continuèrent leurs poursuites. Un grand nombre de créanciers n'avaient point ratifié la transaction, et ne tenant aucun compte de la donation faite à César de Vendôme, ils touchaient les revenus du domaine et en sollicitaient la vente par adjudication. Il fallut donc le racheter à beaux deniers comptants, et par acte passé à Paris le 21 novembre 1602, il fut stipulé que la duchesse de Mercœur abandonnerait les meubles laissés par Catherine de Médicis, sauf quelques antiques, marbres et porphyres, et qu'elle pousserait les enchères à 96300 livres tournois; moyennant ces conditions, les créanciers s'obligèrent à lui faire adjuger la terre et à lui en laisser la jouissance provisoire. Cependant quatre années s'écoulèrent encore avant l'adjudication définitive dont le décret ne fut rendu que le 15 novembre 1606.

Henri IV racheta les précieux livres et manuscrits de la reine mère avec les objets d'art, mais tous les meubles et vêtements furent vendus à l'encan à Paris, le roi et la reine Marguerite, effrayés du chiffre des dettes, ayant renoncé à la succession de Louise de Vaudemont.

La duchesse de Mercœur, installée à Chenonceau depuis le 8 janvier 1603, y avait fait procéder à un inventaire des meubles personnels de Louise de Vaudemont, qui se monta à la somme de 11089 livres, environ 100000 francs d'aujourd'hui. En même temps elle fit exécuter certains travaux assez importants de réparation et d'entretien.

Le bassin de la Fontaine du Rocher fut rétabli; le soin de toutes les fontaines des parcs fut confié à Isaac Delphe, maître fontainier aux gages de 60 livres par an; la volière fut réparée, un large clapier créé dans le *Dédalus*, etc., etc. Ces divers travaux exécutés de 1603 à 1605, coûtèrent 11413 livres, près de quatre années de revenu.

De 1610 à 1611, une nouvelle série de travaux fut entreprise; les ontaines en firent partie, puis le pont de bois descendant de la tour

à la Fontaine du Rocher fut converti en un pont de pierre à deux arches, et les jardins furent embellis.

Après avoir perçu quelque temps les revenus du domaine, Marie de Mercœur l'afferma à un fermier général pour 3300 livres par an.

A la mort de Henri IV, la duchesse qui vivait presque toujours à la cour, où son influence lui créait une situation prépondérante, vit se former, sans vouloir y prendre part, la coalition des princes mécontents contre Marie de Médicis et son favori Concini : elle se retira donc avec sa mère, la princesse de Martigues, à Chenonceau, où elle ne s'occupa que d'œuvres de piété. C'est à cette époque qu'elle fit venir une colonie de douze Capucines qu'elle voulait établir à Tours, selon le vœu de Louise de Vaudemont ; mais la ville s'y étant opposée, elle les installa au château de Chenonceau où elles habitèrent jusqu'en 1634, époque à laquelle la ville de Tours les reprit ; on leur établit des cellules dans les combles du château, une chambre capitulaire et une chapelle au-dessus de la voûte de la chapelle du château. Le couvent communiquait par un escalier dérobé avec le cabinet de la duchesse, et l'entrée ordinaire pour le service était défendue par un pont à bascule.

Cependant une sourde hostilité régnait entre la duchesse et la Cour, et Louis XIII, se rendant à Nantes, passa le 10 juillet 1614 avec une brillante escorte, devant la porte de Chenonceau, sans s'y arrêter. L'année suivante seulement, le jeune roi allant à Bordeaux au devant de sa fiancée, Anne d'Autriche, et conduisant à la frontière d'Espagne sa sœur Élisabeth, revint à Chenonceau : il y arriva le 25 août, y soupa et y passa la nuit ; le soir, la duchesse fit tirer en son honneur un feu d'artifice sur la rivière, le lendemain une chasse au vol, puis une chasse à courre. Quatre jours se passèrent ainsi en fêtes et en chasses aux environs.

Le 9 août 1619, Louis XIII qui se trouvait à Amboise allant au-devant de Marie de Médicis pour se réconcilier avec elle, vint de nouveau avec la jeune reine visiter Chenonceau et ses merveilleux jardins.

Malgré les réconciliations, la duchesse de Mercœur ne se sentait pas en sûreté à Chenonceau : elle partit pour le château d'Anet qu'elle possédait depuis quelques années, et où elle avait fait déjà plusieurs voyages. Malgré la protection de la garnison de Dreux, le maréchal de Bassompierre s'empara d'Anet le 25 juillet 1620, et emmena à Paris comme otages, Mme de Mercœur et les trois enfants de César de Vendôme. La duchesse s'exila ensuite volontairement à Chenon-

ceau, et y passa douze années dans une retraite peu favorable au château et au domaine.

Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur, mourut au château d'Anet le 6 septembre 1623 à l'âge de soixante-trois ans, et fut enterrée au couvent des Capucines de Paris; ses immenses propriétés passèrent à sa fille, Françoise de Lorraine et à son gendre César de Vendôme.

PORTE PRINCIPALE DU NARTHEX

DE L'ÉGLISE ABBATIALE « LA MADELEINE » A VÉZELAY (YONNE) ONZIÈME SIÈCLE.

Cette belle porte que le visiteur voit en entrant dans la première salle du *Musée de sculpture comparée du Trocadéro*, est une des pièces les plus complètes et les plus intéressantes de ce musée.

Elle est composée d'un tympan, sur lequel est sculpté le Christ vêtu d'une sorte de peplum et, entouré de ses douze apôtres, de trois archivoltes d'un effet très décoratif et de deux linteaux portant des personnages sculptés; le tout soutenu par un pilier d'un très beau caractère.

L'une des archivoltes représente les signes du Zodiaque et les travaux des saisons qui se rattachent à la culture de la vigne et du blé, et une autre est composée des caissons contenant des scènes bizarres et des personnages étranges, les uns avec des têtes d'animaux, d'autres ayant un groin de cochon à la place du nez. Ce sont de véritables rebus qui de tout temps ont exercé la sagacité des archéologues, mais dont personne jusqu'à présent, n'a pu donner l'explication.

M. Ad. Guillon qui se trouvait à Vézelay à l'époque où ce moulage a été exécuté, a fait de tous les morceaux des dessins qui permettent de bien voir les détails de ces curieuses sculptures.

VEZELAY (Marne).



Église abbatiale *La Madeleine*. — Porte principale du narthex.

Planche 29. — Dessin d'Adolphe Guillon.



Église abbatiale *La Madeleine*. — Porte principale du narthex.

Planche 300. — Dessin inédit d'Adolphe Guillon

PROGRAMME DE RESTITUTION

D'UNE ANCIENNE TOURELLE SISE AUTREFOIS A PARIS RUE SAINCT-DENIS EN 1533.

M. Coyecque, ancien élève de l'École de Chartes, archiviste paléographe, nous communique une pièce curieuse sur une tourelle disparue de Paris : la description en est si minutieuse qu'il est possible de la représenter dans son état primitif. Nous soumettons donc ce problème aux membres du comité. Les dessins seront publiés ; ils devront être d'une seule couleur, de préférence à la plume et autant que possible plus grands que la gravure qui mesurera au maximum neuf centimètres sur quatorze de haut.

11 mars 1533.

« Sur la requeste présentée à la Court le pénultime jour de juillet derrenier passé par Me Jehan de Veignolles, notaire et secrétaire du roy et l'un des quatre notaires de ladicte Court, tendant à ce qu'il luy feust permis faire voir et visiter par aucuns conseillers de ladicte Court certaine maison, à luy appartenant à cause de Anne Guyart, sa femme, assise en la grant-rue Sainct-Denys, en ceste ville de Paris, à l'opposite de la fontaine Sainct-Innocent, faisant le coing de la rue Aubry-le-Boucher, laquelle il avait intencion de faire bastir et construire toute de pierre de taille et au coing d'icelle faire une tournelle triumphant à l'anticque, ymagée du roy et autres ymages, à la grant décoration et honnesteté de la ville, pour, leur rapport oy, luy permettre, en édiffiant lad maison, faire asseoir lad tournelle à cul-de-lampe au-dessus de l'ouvrouer fait en arcs boutans ès deux rues, de haulteur de neuf à dix piedz, comme en plusieurs autres maisons de ceste dite ville, mencionnées en lad requeste ; à laquelle aurait esté respondu que visitacion seroit faite par deux des conseillers de lad Court, appelez par les jurez ; Veu par la Court lad requeste, certain rapport de la visitacion faicte par Jehan Goulart et Guillaume de la Ruelle, maçons, Jehan Montimer et Jehan Le Conte, charpentiers, jurez ès offices de maçonnerie et charpenterie, le lundi troisième jour de ce présent moys de mars, suivant l'ordonnance de MM. Jehan Hennequin et Pierre de La Porte, conseillers en ladicte Court, commissaires en ceste partie, tant de lad maison que de la pierre de

taille ja pieça taillée et à eulx monstrée, pour construire et édiffier lad maison et tournelle sur cul-de-lampe ou encorbellement au coing d'icelle, laquelle, taille ilz rapportent estre enrichie de feuillages, reprinses, bestions et autres enrichissemens, certiffians que en faisant lad tournelle sera la grant décoration, honnesteté et enrichissement de ladicte ville;

Certain arrest interlocutoire du septiesme jour de ce moys de mars par lequel auroit esté ordonné que ladicte maison seroit visitée par les Prévost des marchans et eschevins, appellez aucuns des maistres jurez sur le fait de maçonnerie et charpenterie, pour en avoir leur advis;

Autre rapport de visitacion faicte ledict septième jour de cedict moys de mars, de l'ordonnance desdicts Prévost des marchans et eschevins de ladicte Ville par Jaques Couriasse et Jehan Asselin, maistres des euvres de maçonnerie et charpenterie de ladicte Ville, qui aussi se seroient transportez, en la présence d'aucuns desdits eschevins à ce députez, en l'hostel dud de Veignolles pour veoir le préparatif dud édifice;

Certain acte desd Prévost des marchans et eschevins par lequel ilz certifient que en leur présence et du procureur du Roy et de lad Ville, les Couriasse et Asselin ont fait lad visitacion de lad maison et visité led préparatif en la maison dud de Veignolles, et que icelluy de Veignolles povoit commodement faire bastir et construire lad maison et tournelle sans préjudicier à la chose publicque, et que lad tournelle et édifice qui ainsi seroient faitz de pierre de taille, de la haulteur contenue aud rapport, seroit à la grant décoration et honneur de lad Ville, y consentans en tant que à eulx estoit selon la teneur dudict rapport; et tout considéré,

La Court a permis et permect aud de Veignolles faire construire et édiffier sad maison de pierre de taille, et au coing d'icelle, une tournelle portée sur cul-de-lampe ou encorbellement, à prendre la première assise de ladicte tournelle douze piedz du rez-de-chaussée pour le moins. »

(Arch. nat. Parlement Conseil. X 1A 1536, f. 152.)

LE TOMBEAU DE MONTAIGNE

HISTOIRE ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Description et Inscriptions

PAR

CHARLES NORMAND

Voir le volume, de 1888, p. 122-282, planche 169, et le volume 1889, p. 43.

Lettres de M. Durand et de M. Braquehaye.

Nous avons dû suspendre, faute de place, la fin de cette étude, afin de laisser la parole à M. Durand, l'architecte qui a rétabli le tombeau de Montaigne. Il nous a adressé des renseignements complémentaires, arrivés trop tardivement pour être insérés page 43, nous les donnons ici :

« Vous savez, nous écrit-il, qu'il y avait eu erreur de personne ; voici ce que je trouve dans les comptes rendus de la commission des monuments historiques de la Gironde (1855).

En 1800, on voulut honorer la mémoire du philosophe en déposant ses cendres au Musée ; une cérémonie eut lieu dans ce but, le 23 septembre de la même année. Mais trois ans après (1803) la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux reconnut, dans la séance du 10 mai 1803, sur le rapport de M. Caila, qu'on s'était trompé de cercueil ; que c'était celui de la dame de Lestonnac qui avait été transféré et sur lequel on avait placé dans le Musée, le mausolée de Montaigne.

Joseph de Montaigne, seul et unique rejeton de l'auteur des *Essais*, s'adressa à l'autorité le 21 mai 1804, et demanda à « faire porter dans l'église du ci-devant monastère des Feuillants, et dans le caveau de la première chapelle à droite, en entrant, le cercueil de la dame de Lestonnac et à faire rétablir le mausolée de Michel de Montaigne dans la chapelle de la même église, à gauche, la plus près de l'autel, non dans l'angle de ladite chapelle, mais sur le caveau qui est au milieu et où reposent les cendres du philosophe ».

La chose fut ainsi faite.

Parmi les communications que nous a values notre étude sur le tombeau de Montaigne nous devons signaler aussi celle que nous adresse

un autre de nos dévoués collègues M. Braquehaye, directeur de l'École municipale de dessin de Bordeaux; elle contient en outre des données fort intéressantes pour l'appréciation des actes de vandalisme à l'époque révolutionnaire, destructions à jamais regrettables, faites à contre-cœur par les municipalités. « A Cadillac, le maire a fait tout ce qu'il a pu pour sauver le mausolée des d'Épernon; à Bordeaux, on a sauvé des œuvres d'art, des statues qui étaient restées en place dans l'église Saint-Dominique devenue temple de la Raison. Du reste, les actes de vandalisme ont été regrettés aussitôt après qu'ils ont été accomplis, j'ai même lu une bien belle lettre d'un sieur Labgue contre la destruction projetée du monument de Louis XV, à Bordeaux.

« Il me semble, nous écrit fort justement M. Braquehaye, que la pièce suivante pourrait trouver place dans l'*Ami des monuments* à la suite de vos notes sur Michel Montaigne, parce qu'elle démontre que dans la Gironde la destruction des œuvres d'art fut faite à contre-cœur et qu'on sauva celles pour lesquelles on put trouver un prétexte; parce qu'elle donne la preuve du respect qu'on avait en 1792, pour la mémoire de notre grand écrivain. »

DESTRUCTION DE MONUMENTS

ÉLEVÉS A LA TYRANNIE.

Aujourd'hui vingt et un août mil sept cent quatre-vingt-douze, quatrième de la liberté....

... Un membre ayant proposé d'ouvrir la séance a demandé que dans ce jour consacré à la fête de la liberté et de l'égalité le Conseil ordonnât la destruction des monuments élevés à la tirannie et à l'aristocratie. Cette proposition ayant été discutée et mise aux voix avec ses divers mandemens.... Le Conseil Général considérant que des monuments publics érigés à la tirannie par la tirannie, elle-même ou par l'adulation insultant depuis trop longtemps la liberté et l'égalité; que l'époque est enfin venue où ces bronzes adulateurs ou insolents que le temps ne pouvait détruire, doivent tomber sous la main de la raison et de la philosophie plus puissante que celle du temps.

Que l'époque est venue où ces bronzes eux-mêmes doivent servir à nous venger des meaux que voudrait nous faire encore la classe

orgueilleuse à laquelle ils étaient consacrés, et que ces instrumens de son ancienne tirannie deviennent des instruments de notre nouvelle liberté et rachettent ainsi des outrages aux droits du peuple dont ils ont été les complices.

Considérant que l'*Assemblée nationale veut se dévouer à la destruction* des restes encore trop puissants du despotisme et de la féodalité, que leur chute mémorable rappellera longtemps aux hommes qu'en vain ils veulent usurper sur la postérité le droit de décerner des honneurs à leur mémoire ce qu'ainsi qu'elle érige des monuments mérités aux véritables vertus, elle renverse ceux que l'insolent orgueil du vice osait s'élever à l'avance comme lui commander de les respecter.

Ouï M. le Procureur général sindic que tous les monumens et inscriptions en bronzes ou en cuivre qui se trouvent placés dans les lieux publics seront détruits pour être fondus en canons, obusiers et autres armes que les citoyens et communes qui possèdent des bronzes et des cuivres sont invités à les consacrer au même usage et que le Directoire demeure chargé de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution du présent arrêté se réservant de statuer définitivement sur les monuments en marbre et en pierre.

Et néanmoins considérant que Montagne fut un des hommes recommandables aux yeux de la postérité, que le premier il osa poser les bazes de la philosophie et de la morale dans un siècle barbare, où ses vertus publiques étaient encore méconnues, et qu'il prépara pour ainsi dire les mattériaux qui servent depuis à la fondation de l'édifice de notre Liberté.

Considérant que s'il appartient à l'Assemblée nationale seul de decerner aux grands hommes les honneurs dües à leur mémoire, il serait cependant indigne d'une administration d'ordonner la destruction de ceux que l'estime publique leur a déjà éleves et qui ont été sanctionnés par le respect de plusieurs générations; arrête que le monument consacré à Michel de Montagne, sous le bon plaisir de l'Assemblée nationale, lequel est placé dans la maison nationale ci-devant des Feuillans et les inscriptions et ornement en bronze qui en dépendent seront conservés en entier.

M. le Président lève la séance.

JOURNU, président. — PUJOULX LARROQUE.
BUHAN, secrétaire général.

ORLÉANS

ÉTAT ACTUEL DE LA MAISON DE LA RUE DE L'AIGUILLERIE-SAINTE-CATHERINE : DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES. LA SOI-DISANT STATUE DE JEANNE D'ARC.

PAR

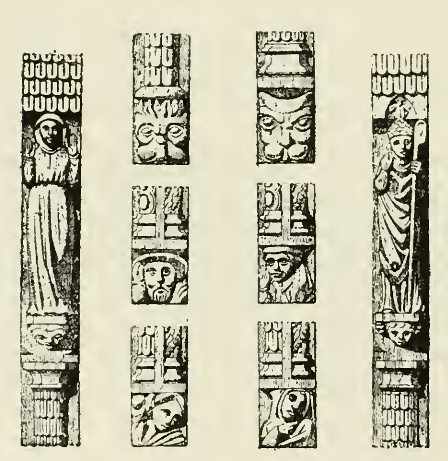
LÉON DUMUYS

Adjoint à la direction du Musée historique d'Orléans.

Notre collègue M. Dumuys, auquel on doit une étude remarquable sur les vieux quartiers d'Orléans (l'*Ami des monuments*, 1887, p. 316) nous donne sur ce sujet d'intéressants renseignements complémentaires :

« Monsieur,

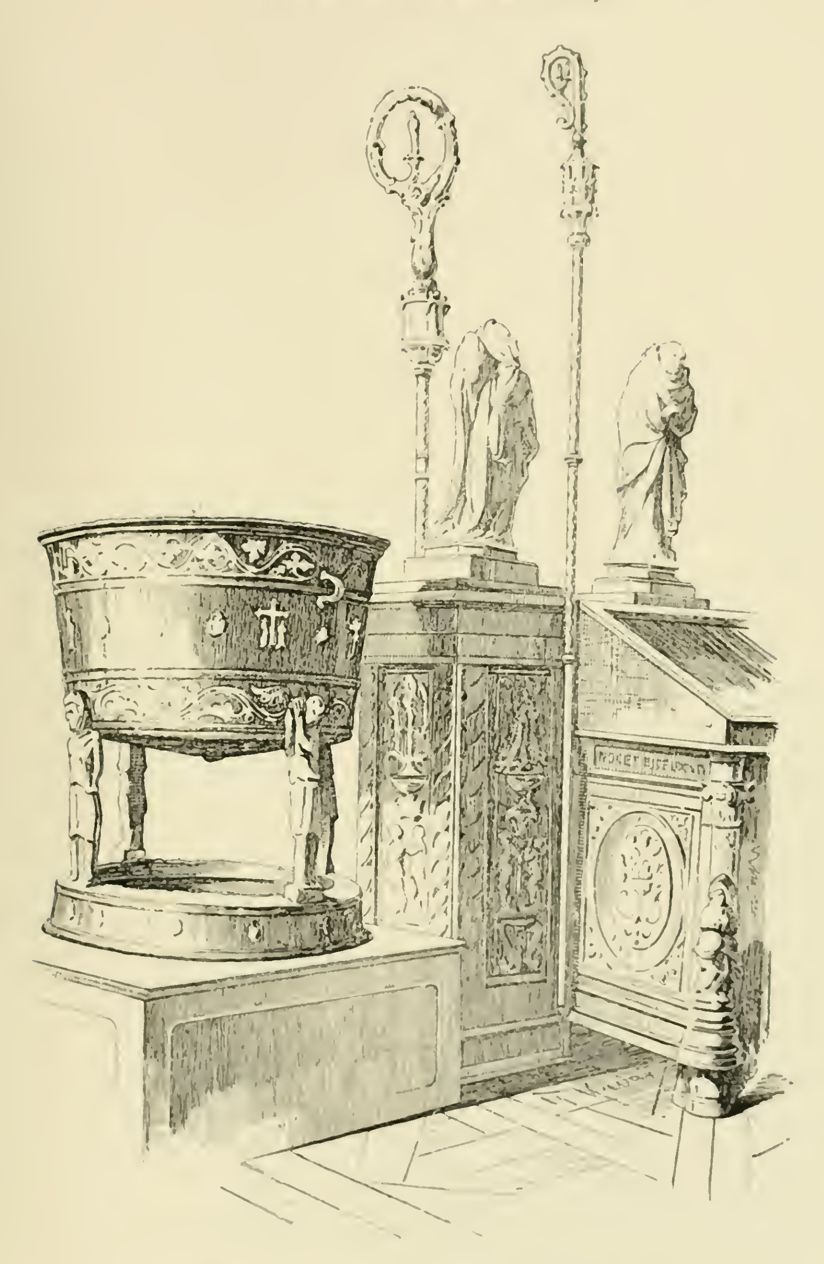
« Permettez-moi de vous signaler une erreur qui s'est glissée dans le dernier numéro (p. 78) de l'*Ami des monuments*. Sous ce titre : *Monuments détruits*, je vois mentionnée une maison du seizième siècle autrefois existante rue de l'Aiguillerie-Sainte-Catherine, à Orléans.



ORLÉANS. — Détails de la maison de la rue de l'Aiguillerie-Sainte-Catherine. — (Voir n° 12, l'ensemble sur la planche 290.)

Consolez-vous, monsieur, cette coquette construction *existe* encore, bien qu'elle ait été *démolie* comme vous le dites. Notre regretté collègue M. Imbault, architecte à Orléans, a fait réédifier ce petit édifice non loin du musée historique, il y a environ une quinzaine d'années. La façade, redressée, a été soigneusement

Fragments conservés au Musée de Cluny



Tiré de la Monographie de l'Hôtel de Cluny, par Charles Normand

Planche 303.

garnie de petits plombs dans ses baies et enduite d'huile chaude dans toutes ses parties moulurées ou sculptées.

M. le directeur du musée prend un soin spécial de ce souvenir charmant du passé, et tout dernièrement encore il avisait aux moyens d'éloigner des combles les pigeons qui venaient en grand nombre détériorer les lucarnes et les pinacles.

Telle vous la représentez, telle on pourrait à l'heure qu'il est la photographier dans une cour dépendante du musée historique.

Cette maison appartient à la ville d'Orléans, et nous espérons bien la voir dégagée avant peu, par l'enlèvement de hideuses bicoques qui la cachent aux yeux des visiteurs.

Permettez-moi de vous signaler en terminant les travaux qui s'effectuent en ce moment même aux alentours du musée historique (hôtel Cabut, *dit* maison de Diane de Poitiers).

Sur la demande de M. Desnoyers, notre dévoué directeur, les vieilles façades démolies dans le quartier du Châtelet à cause de l'établissement des halles et de la réfection des rues adjacentes, vont être réédifiées.

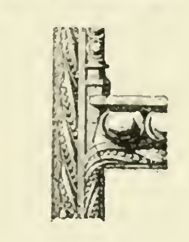
Les maçons remettent actuellement en vue sur la rue Neuve deux des meilleurs spécimens du seizième siècle que la commission spéciale avait expressément réservés.

Ces façades décoreront la nouvelle annexe du musée historique, qui va être ainsi augmenté de six salles fort nécessaires pour abriter les collections enfouies dans les magasins, faute de place honorable.

Vous voyez, monsieur, que la ville d'Orléans marche dans la bonne voie et donne l'exemple du respect de ses monuments dans la mesure du possible.

Cette excellente attitude est due au bon sens de ses habitants, à la modération de son conseil municipal et aussi aux démarches de la Société archéologique, toujours fidèle à la devise qu'elle adoptait en 1847 : *antiquitatis custodes*. Oui, ses membres sont les gardiens éclairés et dévoués du patrimoine artistique légué par leurs pères. Ils entendent le défendre







ECHELLE DES DÉTAILS

ORLÉANS. — Même maison que p. 70.

avec acharnement et, grâce à Dieu, leurs concitoyens leur rendent la tâche facile.

Veuillez, monsieur, agréer mes hommages empressés.

LÉON DUMUYS.

P. S. Laissez-nous protester avec la dernière énergie une fois encore, contre l'*attribution* d'une tête en pierre appartenant au musée d'Orléans et *supposée d'une statue de Jeanne d'Arc.*

Cette tête vient d'être reproduite dans un travail de notre savant collègue M. Courajod inséré dans le dernier volume de bulletins et mémoires de la Société nationale des antiquaires de France et intitulé : *la Polychromie dans la statuaire du moyen âge et de la Renaissance*, p. 213 (tome VIII, 5e série).

Ce charmant débris d'un monument dû à un artiste de l'école française n'est autre qu'une « tête de saint Maurice ». Il provient de l'église Saint-Maurice et Saint-Éloi, détruite au commencement de ce siècle, à Orléans (rue Saint-Éloi).

Cette église avait été saccagée au temps des guerres de religion par les huguenots.

La tête de saint Maurice avait été recueillie par M. de Bizemont, premier directeur du musée historique et déposée dans les collections de la ville, au vu et su d'un vieux gardien-concierge nommé Gaume, mort depuis 1880 et qui nous a mainte fois confirmé cette tradition.

D'ailleurs nous n'avions à Orléans d'autre monument de Jeanne d'Arc du quinzième siècle qu'un monument de bronze qui disparut au temps des guerres religieuses, lui aussi.

M. Desnoyers n'a cessé de protester contre les allégations malheureusement fausses qui commencent à prendre crédit, et *hier* encore il renouvelait ses protestations dans le sein de la Société archéologique d'Orléans, demandant que son dire fût consigné au procès-verbal, ce qui a été accordé.

Il est temps, vous le voyez, de protester contre une erreur qui fait son chemin et se constitue un état civil; nous nous faisons un devoir de signaler à l'honorable M. Courajod que *la supposition* qui lui a été indiquée comme admissible n'est aucunement fondée.

Personne plus que nous ne serait désireux de posséder un portrait de « Jeanne d'Arc la Pucelle d'Orléans » contemporain de notre vaillante libératrice; mais nous avons le culte de la vérité, tout comme nous serons heureux d'en rendre un plus complet à la « vierge lorraine ».

N'est-ce pas le cas de pasticher le proverbe bien connu et de dire : *Amica Johanna, magis amica veritas!*

OBJETS CONSERVÉS AU MUSÉE DE CLUNY

Nous donnons ici une gravure faite d'après une eau-forte de la monographie de l'hôtel de Cluny[1], expliquée par les lignes suivantes. Elles sont empruntées au catalogue de M. du Sommerard.

Les fonts proviennent de l'ancienne église de Bardewick, près de Hambourg (quatorzième siècle). La cuve en métal de cloche, ornée de sujets en relief, d'écussons, d'armoiries et d'attributs, est supportée par des figures en ronde bosse placées debout sur un socle en même métal. Hauteur 0.30, largeur 0.67. — La statuette de droite porte le nº 428. C'est une figure de moine en costume de chartreux, exécutée en marbre, pour le duc Philippe le Hardi, par Claux Sluter, ymaigier du duc de Bourgogne, chargé par ce prince de la direction et de l'exécution des ouvrages d'art de la Chartreuse de Dijon après la mort de Jehan de Marville en 1399. Elle a été donnée au musée, au mois de mai 1861, par le duc d'Hamilton Brandon et Châtellerault.

La statuette, de la fin du quatorzième siècle, qu'on voit au milieu du dessin, porte le nº 430. C'est un moine docteur en costume de chartreux. Elle est en marbre blanc et provient du tombeau de Philippe le Hardi, à Dijon.

La crosse d'abbé (nº 5068), montée sur sa hampe, à semis de fleurs de lis, en argent massif ciselé, fondu et doré, aux armes des Montmorency, est un précieux ouvrage d'orfèvrerie française de la première moitié du douzième siècle.

Le centre de la volute représente l'abbé, la crosse en main, debout devant la Sainte Vierge. Le nœud de la crosse porte six figures, celles de saint Pierre, saint Paul, saint André, saint Jean, saint Philippe et saint Jacques, exécutées en ronde bosse et en argent plein et doré; chacune de ces figures, haute de 0m,045, est debout, tenant en main des attributs, et placée sous une niche d'architecture gothique

1. *L'Hotel de Cluny*. Monographie par Charles Normand. Lévy éditeur.

finement ciselée à jour. La crête est composée de feuillage également à jour, et au-dessus de chacune de ces figures, entre des nervures de style gothique surmontées de choux habilement fouillés et formant encorbellement, se trouvent six écussons d'armoiries dont trois émaillés et les autres gravés au trait. Parmi les premiers on distingue, deux fois répétés, celui des Montmorency-Laval.

La douille qui rattache la crosse à son bâton porte également des traces d'émail bleu. Ce bâton, en argent repoussé et doré, semé dans toute sa longueur de fleurs de lis en relief, est composé de quatre sections rattachées entre elles par des bagues en saillie; les fleurs de lis sont disposées suivant des bandes en spirale, bandes séparées les unes des autres par des nervures en filigrane.

La hauteur de la crosse est de $0^{m},38$, et la hauteur, hampe comprise, est de $1^{m},96$; elle provient de la vente du cabinet Soltikoff (n° 204).

A côté se trouve une crosse en bronze (5069), ciselé et doré, montée sur sa hampe en même métal, rehaussé de fleurs de lis en relief. — C'est un ouvrage français du règne de Louis XIII.

La crosse est ornée de larges feuilles ciselées en haut relief et dégagés à la volute et à la base; le nœud est formé par quatre séraphins ailés, dont les têtes forment saillie en ronde bosse; ils se rejoignent par des guirlandes de fleurs, et sur le fond sont placés deux écussons en relief; l'un à la couronne de marquis surmontant une tête de cerf sur fond d'or au-dessous d'un chapeau de cardinal, l'autre portant un monogramme avec la couronne de comte et le chapeau de cardinal.

La hampe se divise en six parties rehaussées de fleurs de lis et rattachées par des anneaux de feuillage; la tige supérieure est couerte d'un semis de trèfles. (Longueur $2^{m},20$.)

SOUVENIR DE LA VISITE DES AMIS DES MONUMENTS AU

CHATEAU DE MAISONS

PAR

AUGÉ DE LASSUS



ous savons que René de Longeuil, marquis de Maisons, président à mortier, fit construire vers 1651 le château qui glorifie encore son nom. Chargé de la surintendance des finances, bien avant les réformes et les sévérités vigilantes du grand Colbert, à la veille de l'administration fastueuse et des complaisances de Fouquet, Maisons, sans négliger les affaires de l'État, s'est-il discrètement assuré quelques beaux bénéfices, a-t-il libéralement profité d'une gestion au reste bien vite interrompue? Rien ne justifie ces inquiétudes et l'injure de tels soupçons. La construction du château, de ses dépendances, l'établissement des jardins et du parc entraînent cependant d'énormes dépenses.

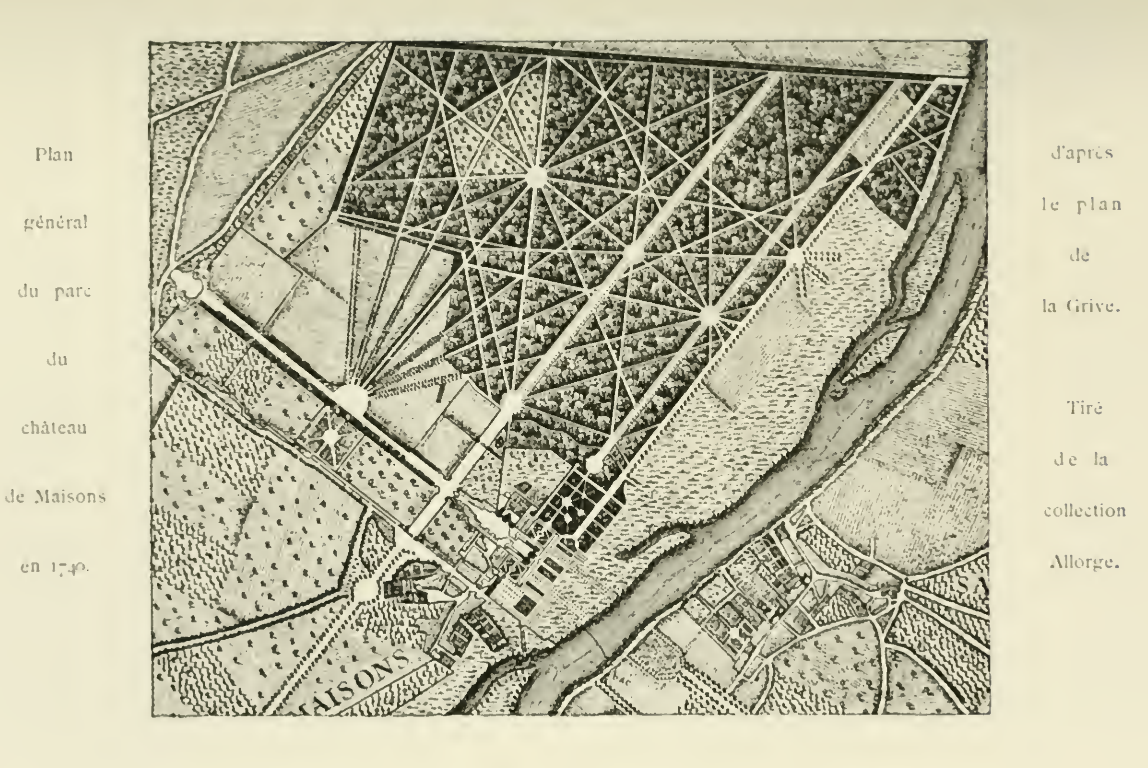
L'architecte chargé des travaux est Mansard, le premier et non le moins remarquable de cette dynastie de constructeurs fameux. François Mansard, consciencieux jusqu'au scrupule, toujours en quête d'un idéal de beauté suprême, ne saurait se satisfaire à bon marché : il étudie, il corrige ses plans, ses dessins sur le papier, et même sur le terrain. Le château de Maisons est commencé, il sort de terre, les premières assises majestueusement s'alignent, et déjà le président mire sa grandeur solennelle de magistrat dans la grandeur d'un palais triomphal. Mansard, lui seul, n'est pas content ; il déserte les chantiers ; puis le voilà qui reparaît, armé de nouveaux rouleaux ; l'ordre est donné ; on bâtissait encore hier, on démolit aujourd'hui, et tout sera refait pour la plus grande gloire de l'art français, du maître qui le sert et du Mécènes qui le paye. Le président en effet s'exécute de bonne grâce, exemple merveilleux, mais qui ne trouvera pas beaucoup d'imitateurs. Au reste, quarante mille pièces d'or à l'effigie du roi Charles IX, par grand hasard exhumées dans un

caveau de l'hôtel de Longeuil à Paris, rue des Prouvaires, sont venues tomber au coffre du Président, comme si l'aveugle Fortune voulût elle-même revendiquer sa part dans cette tâche et cette glorieuse paternité.

Durant plus d'un siècle, le château de Maisons reste le domaine chéri de la même famille. Le petit-fils du Président est l'ami de Voltaire, son hôte empressé et tout dévoué; cette amitié s'affirme dans une crise redoutable, car Voltaire, attaqué de la petite vérole, ne revient que par miracle des bords de l'Achéron, ainsi que l'on disait alors dans les tragédies. Voltaire admirait beaucoup le château qu'il faillit illustrer d'une mort fameuse. Il semble bien que le *Temple du goût*, par lui évoqué et chanté, ne soit qu'une imitation fidèle du chef-d'œuvre de Mansard.

« Simple en était l'architecture;
Chaque ornement à sa place arrêté,
Y semblait mis par la nécessité.
L'art s'y cachait sous l'air de la nature;
L'œil satisfait embrassait sa structure,
Jamais surpris et toujours enchanté. »

Cependant il s'en faut de bien peu que cet admirateur enthousiaste ne soit l'Érostrate de son temple. Voltaire, à peine remis, quitte son hôte et regagne Paris; il est encore sur la route que le feu éclate dans la chambre qu'il occupait. et les dégâts dépassent l'estimation de cent mille livres. Voltaire s'accuse et se désole, mais d'aussi bonne grâce que son aïeul payait les erreurs corrigées de François Mansard, le petit-fils paye les ravages involontaires de son illustre ami. Ces Maisons, noblesse de robe et non d'épée, ont des magnificences de princes et des courtoisies de grands seigneurs. A la veille de la Révolution, ils disparaissent et le château est sorti de leurs mains. Ce sont maintenant de vrais princes et de la plus haute lignée qui les remplacent. Le comte d'Artois, le nouveau châtelain, ménage dans son château les appartements de son frère et de la reine. Il n'est plus qu'un degré à franchir, la résidence des Longeuil sera propriété et résidence royale. Elle est digne de cette destinée. Mais éclate la tempête de 1789; rois et princes sont dispersés ainsi que des feuilles mortes; le domaine de Maisons est saisi, vendu, dépouillé de son mobilier. Lorsque la dynastie nouvelle se fonde et s'organise, il retrouve cependant la dignité d'une destination glorieuse et la présence d'un soldat qui vaut bien les princes disparus. Le maréchal Lannes, duc de Montebello, gratifié de ce don superbe par Napoléon, y passe



Plan général du parc du château de Maisons en 1740.

d'après le plan de la Grive.

Tiré de la collection Allorge.

entre deux campagnes, et, comme environné du fracas de ses batailles, nous ne saurions dire y demeure; les lieutenants de l'empereur ne demeuraient guère, et ces vagabonds s'en allaient, courant d'hôtellerie en hôtellerie, toujours à l'enseigne de la victoire.

La veuve du maréchal vend Maisons à Jacques Laffitte. Après les magistrats, après les hommes d'épée ou pour mieux dire de sabre, voici les hommes de finance et les hommes politiques, les opposants d'aujourd'hui qui seront les ministres du lendemain. Laffitte a ses amis, ses clients, presque sa cour : journalistes et députés du parti libéral. Maisons, maintenant Maisons-Laffitte, reçoit Casimir Perier, Manuel, celui-là même qu'un gendarme devait empoigner sur son banc de député et expulser de la Chambre, Thiers, Mignet, enfin Béranger : société nouvelle, bien inattendue et peu respectueuse des puissances du jour. Dans ce même château qui fut la propriété du comte d'Artois, on médit librement de Charles X; les choses de ce monde ont de ces retours pleins de surprise et d'ironie. L'amphitryon réserve à Béranger la chambre historique de Voltaire; mais Béranger est du peuple ainsi que ses amours, et Maisons ne saurait lui plaire. « Je n'ai pas oublié, dit-il, que dans cette demeure royale je n'ai jamais pu faire un seul couplet. Je ne suis pas né pour les châteaux; c'est peut-être ce qui me rend injuste envers Mansard, qu'en faveur des mansardes je devrais cependant aimer beaucoup. »

Les jours de décadence sont venus ; la spéculation s'empare du parc et le morcelle. Les vastes communs qui majestueusement s'alignaient aux abords du château, lui prêtant un encadrement d'une solennelle magnificence, disparaissent et bientôt il ne sera plus rien de ce qui restait des bassins, des cascades où les eaux s'épanchaient de gradins en gradins, scandant, pour ainsi dire, de leur murmure régulièrement rythmé, les strophes d'une hymne triomphale. Le château survit, mais comme un roi déchu, sans serviteurs et sans cortège.

M. le comte de Bajano succède à la famille Laffitte; enfin un peintre russe, M. Grommé, possède ce qui subsiste de l'héritage des marquis de Longeuil et des Montebello. M. Grommé n'oublie pas que les choses de l'art lui furent toujours chères; si les pavillons flanqués de massives colonnes qui précédaient naguère encore le château, ont dû céder la place à des voies d'accès nouvelles, M. Grommé, dans une heureuse pensée de conservation, a fait replacer devant la cour d'honneur une grille remarquable. Elle fermait primitivement la vaste cour du château de Mailly en Picardie; c'est un ouvrage impor-



D'après PERELLE (collection Allorge). — Le bâtiment principal, figure les écuries aujourd'hui détruites (d'Argenv
actuellement subsistant (vue latérale). Entre les deux constructions un pavillon bas figure l'abr



Voyage pittoresque des Environs de Paris, 1779, page 198). La construction à droite de la planche est le château
r dont il ne reste plus qu'une grotte en rocaille (propriété de M. Giffard). — Planche 305-306.

tant de la première moitié du dix-huitième siècle et qui menaçait de disparaître dans la proscription résolue et la destruction déjà commencée de Mailly.

De la décoration primitive des intérieurs, le château de Maisons ne garde que des fragments. L'escalier subsiste, déployant sa courbe harmonieuse et savante, étageant ses larges degrés de pierre : à défaut d'un suisse, hallebarde en main, un héros de marbre, dans sa tranquille nudité, y fait sentinelle. Quelques cheminées s'ouvrent, attendant les bûches, et jettent des courants d'air, maintenant qu'elles n'ont plus à réchauffer de talons rouges. La galerie des fêtes reste silencieuse sous la tribune désertée des musiciens ; quelques feuillages délicatement ciselés courent aux embrasures des fenêtres, mais ce printemps, figé dans la pierre, ne saurait réjouir ce grand hiver d'un passé disparu.

Il fut un instant question, sous le dernier règne, d'acheter le château de Maisons pour le prince impérial ; il était dans la destinée de cette belle demeure d'attirer quiconque approchait du trône et rêvait du diadème. Cependant de ce qui n'était que parure accessoire, que de choses ne sont plus là ! Envolés les groupes d'enfants portant sur leurs têtes des corbeilles débordantes de fleurs et de fruits, qui souriaient dans le vestibule ; descellées et parties pour notre cher musée du Louvre, les grilles, merveilles de goût et de décoration fastueuse, qui laissaient voir, à travers leur délicat réseau de fer, la perspective fuyante de la salle des fêtes ; exilés aussi quelques-uns des orangers qui jalonnaient les terrasses des jardins ; et descendus de leur piédestal pour n'y plus jamais remonter, les déesses et les dieux de l'Olympe dont les châtelains du grand siècle aimaient, à l'exemple du maître, à promener sur leurs pas l'escorte immortelle. Ainsi dépouillée, l'œuvre de Mansard reste une des plus heureuses créations de l'architecture française à l'aurore de ce règne qui fut l'avènement suprême du soleil royal. Il a grand air et noble apparence, cet édifice majestueux et solennel, sous la coiffure de ses combles énormes, ainsi qu'un magistrat sous les flots épandus de sa perruque. C'est de l'architecture sage, claire, harmonieuse, bien raisonnée, sans fantaisie ni surprise, mais aussi sans la témérité des caprices indisciplinés ; tout cela parle une belle langue, bien française et qui fait songer à quelque tirade pompeuse de Racine, à quelque sermon de Bossuet où la logique se pare d'éloquence. Le château nous est parvenu bien incomplet : il a vendu ses terres, perdu son parc, dépouillé la magnificence de ses quinconces ; réduit à l'indigence d'un jardinet

trop modeste, il n'a plus d'écuries où remiser chevaux et carrosses, il n'a plus de communs où loger un peuple de valets. Le voilà bien seul maintenant, mais il peut dire comme la Médée de Corneille : « Moi seule, et c'est assez ! » C'est un vieux seigneur d'autrefois, entêté aux modes d'un autre âge ; mais quand il apparaît dans la lointaine perspective des avenues que son faste encombra si longtemps, on le salue et bien vite et bien bas, sans même espérer l'aumône d'un regard ou l'échange d'un sourire.

NOTA. — Les pavillons figurés sur les planches 15 et 16 des *Palais de France*, de Sauvageot, sont aujourd'hui détruits; ils fermaient l'avant-cour d'entrée du château ; il n'en subsiste plus que les murs, sur plan en quart de cercle, qui les flanquaient à l'intersection des routes. Leurs couronnements ornés de pommes de pin sont transportés aujourd'hui à l'entrée du parc vers la ville.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

LIX. — PENSÉES SUR LE VANDALISME.

Si chaque ami de l'histoire et de l'art national tenait note de ses souvenirs et de ses découvertes en fait de vandalisme, s'il les soumettait ensuite avec courage et persévérance au jugement du public, u risque de le fatiguer quelquefois, comme je vais le faire aujourd'hui, par une nomenclature monotone et souvent triviale, il est probable que le domaine de ce vandalisme se rétrécirait de jour en jour, et dans la même mesure où l'on verrait s'accroître cette réprobation morale qui, chez toute nation civilisée, doit stigmatiser le mépris du passé et la destruction de l'histoire. (*Montalembert. Œuvres*, t. VI, p. 211.)

LX. — LE VANDALISME A ARLES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

En feuilletant les notes laissées par l'abbé Jacques de Boche (mort en 1721), chanoine et sacristain, c'est-à-dire trésorier, de l'église

de Saint-Trophime d'Arles, conservées aux archives de cette ville, je suis tombé sur un passage qui montrera le cas que l'on faisait au dix-septième siècle des vieux ornements d'église. Il s'agit de la destruction de deux magnifiques ornements du seizième siècle, que l'on fit brûler, pour retirer l'or et l'argent qu'ils contenaient. Ces deux actes furent commis en 1679 et en 1687, et Jacques de Boche, qui était cependant un homme de valeur, membre de l'Académie d'Arles, consigne les faits sans aucun commentaire.

Voici son récit : *Ornement d'étoffe d'or et argent en broderie qu'on a fait brûler.* Cette année, le Chapitre a fait fondre l'ornement de Mgr le cardinal de Sainte-Croix, archevêque d'Arles, qui était tout déchiré, savoir : la chape, la chasuble, deux dalmatiques et le grémial, et le sieur Tilet[1], mon prêtre qui l'a fondu, en a fait 754 livres d'argent qu'il a remis à M. de Chateaufort sindic, pour en faire faire un ornement blanc pour les festes solenneles, qui sont en esté, et l'on y ajoutera l'argeant du droit de chape de Mgr l'archiprêtre qui monte 300 livres. Le Chapitre a donné au sieur Tilet pour sa peine 25 livres.

L'on fit fondre aussi il y a quelques années (l'an 1679) la chapelle et ornemens du seigneur archevêque Perrier qui ne pouvoit plus servir, et le même sieur Tilet en tira 264 livres que le Chapitre employa en ornemens nécessaires à l'église. On en fit la chapelle de damas blanc et celle de velours vert, avec des droits de chape qu'on y ajouta. Mgr Vincens de Servane trésorier, Mgr Langeirot et Mgr Sarey et Mgr Maure, chanoines, ont payé leur droits de chape, c'est 150 livres chacun et on en a fait quatre chapes blanches de damas avec un galon d'or pour Messieurs les chanoines, lorsqu'ils sont choristes. Boche, sacristain[2].

Il y eut successivement deux Ferrier archevêques d'Arles : Jean Ferrier, né en Espagne, occupa le siège épiscopal de 1500 à 1520. Il mourut à Marseille le 20 janvier 1520, âgé de cinquante-sept ans. Il fut ambassadeur d'Alexandre VI auprès de Louis XII.

Son neveu, Jean Ferrier, succéda à son oncle et mourut en 1550. Il fit corriger et reimprimer, en 1537, le Bréviaire d'Arles, imprimé pour la première fois en 1501 par les soins de son oncle. Enterrés tous les deux dans leur chapelle (Saint-Jean) à Saint-Trophime.

1. Pons Tilet, sacristanon pendant 41 ans, mourut le 4 octobre 1707. Sacristie. Livre B, n° 414.
2. Archives d'Arles. Sacristie. Livre B, n. 374.

Prosper de Sainte-Croix fut archevêque d'Arles de 1573 à 1588. Il fut créé cardinal par Paul IV; il avait été nonce en Allemagne, en Portugal, en Espagne et en France. Il mourut à Rome le 2 octobre 1588 et fut enterré à Sainte-Marie-Majeure (*V. Sancti Pontificium Arelatum*, Aix 1629, in-4.

Abbé RANCE,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

LXI. — DÉMOLITION IMMINENTE DE L'ÉGLISE DES MINIMES A NEVERS (NIÈVRE) ET LES MUSÉES DE NEVERS.

La ville de Nevers possède trois musées :

Celui de peinture et de sculpture qui était installé à l'Hôtel de Ville, celui de céramique dans les combles du palais ducal; celui d'archéologie dans l'ancienne entrée appelée porte de Croux, monument historique du quatorzième siècle.

Par suite de l'accroissement des objets d'art et du mauvais éclairage, la municipalité dernière avait résolu de centraliser tous les musées.

Un concours fut ouvert (1886) pour la restauration de l'église des Minimes en vue d'y placer les trois musées; une grande quantité de projets furent envoyés et un architecte de Nevers, M. Bouveault, architecte du département, obtint le premier prix.

Le Musée de peinture devenu tout à fait insuffisant, le Conseil municipal (1887) fit commencer l'exécution du projet primé; une somme de 25 000 francs fut votée et dépensée pour l'aménagement du Musée et les tableaux y furent installés (1888).

Le dernier Conseil municipal vient tout dernièrement, sur la proposition d'un de ses membres, de voter la démolition de l'église des Minimes.

La conséquence de ce vote va être le transport des objets d'art dans son ancien local insuffisant de l'Hôtel de Ville.

La façade de l'église des Minimes (dix-septième siècle) mérite à tous égards d'être conservée. Lorsque l'hospice de Nevers vendit, en 1827, au ministère de la guerre, l'enclos des Minimes, l'administration hospitalière s'est réservé la façade de l'église et, lors du concours pour l'installation des musées, le programme imposait l'obligation de la conserver, ce qui était assurément une heureuse pensée....

Bien merci, mille amitiés de votre tout dévoué,

J. JOURDAIN.

Notre distingué collègue, M. Bouveault, nous adresse une lettre dans le même sens, que nous recevons au moment de donner le bon à tirer.

LXII. — CATHÉDRALE DE BOURGES. — UNE CURIEUSE HORLOGE DE 1423. — DESTRUCTION DE SON MÉCANISME [1].

Il y a sept ans, par un acte de vandalisme inexplicable, on a détruit son mécanisme. Il ne reste plus que le bahut qui la contenait et deux cadrans ; l'un, assez moderne et sans intérêt, sert encore à la nouvelle horloge. Le cadran inférieur, maintenant muet, est un des plus intéressants à étudier ; il se compose de trois cadrans concentriques du quinzième siècle. Le soleil figuré par un petit disque doré, tournait autour du cadran en un an, en même temps se rapprochait et s'éloignait du centre avec les solstices d'hiver et d'été. Il disparaissait aux heures du coucher du soleil, derrière une plaque de métal noir figurant la terre ou la nuit.

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Orgues de la Renaissance à Notre-Dame d'Alençon. — Mme G. Despierres a fait une étude d'où résulte que le buffet actuel est de l'époque de François Ier, malgré les adjonctions postérieures. On peut s'en convaincre par l'étude du marché passé en 1537 ; les orgues ont été construites par maistres Gratien de Cailly et Symon Le Vasseur, organistes et faiseurs d'orgues, et par Jehan de Maton, menuisier. Elles comportent quatre tourelles surmontées chacune d'une lanterne, délicatement sculptées à jour. La boiserie sculptée qui masque les sommiers et celle de la tribune de l'orgue ont dû être refaites au dix-huitième siècle.

Le lit de camp de Napoléon Ier. — On a vendu en 1888, à Châteauroux (Indre), la bibliothèque du château d'Auzan, qui contenait

1. Résumé d'après un article de M. Ch. Saunier, dans la *Nature*, nos 817 et 818, d'après des notes de M. Callier, horloger de la marine de l'État, et M. l'abbé Barrère

parmi ses diverses curiosités, un objet lourd et massif, faussement qualifié de lit de camp de Napoléon I[er]. Ce n'en était qu'une des trois reproductions qui en ont été fabriquées. Elle provient de la succession du général Bertrand et n'a jamais appartenu à Napoléon. Le lit de camp authentique est la propriété d'un habitant de Châteauroux qui vraisemblablement le léguera au musée de la ville.

Les voyages des étrangers en France. — Les jeunes étrangers ont de tout temps complété leur éducation par un voyage en France. On en a une preuve dans la pierre tombale de Beresteyn, fils du bourgmestre de Delft, mort à Saintes, et que reproduit la *Revue de Saintonge* (janvier 1889). — Abraham Golnitz de Dantzig parcourut en 1630 la France en notant les antiquités de Saintes[1].

Les portraitistes sous Henri IV. Jacob Bunel (1558, † 15 octobre 1614). — Longue biographie sur cet artiste né à Blois ou à Tours dans le *Journal des Arts* (1888, n° 27). Il décora de quarante peintures le grand cloître de l'Escurial, fit le portrait de Henri IV; il peignit dans la petite galerie du Louvre les rois et reines de France depuis saint Louis, que M. Léon Horsin-Déon recherche en vain depuis des années. Une *Assomption de la Vierge*, qu'il peignit pour les Feuillants, fut envoyée à Bordeaux en 1803, où elle fut brûlée en 1870. Bunel avait peint une *Descente du Saint-Esprit* dans l'église des Grands-Augustins, des *sibylles* et des *apôtres* à fresque à Saint-Séverin, et une *Immaculée Conception* dans l'église des Capucins de Blois, demandée par Marie de Médicis. Tous ces travaux du grand peintre sont détruits.

Les ancêtres des amis des monuments français. — Les amateurs de l'ancienne France. — La vie de Fabri de Peiresc (1[er] décembre 1580-24 juin 1637), né au château de Beaugencier (Provence), a été exposée par M. Léopold Delisle. M. Tamizey de Laroque a été chargé de publier la correspondance si curieuse de Peiresc, qui était lié avec tous les grands amateurs ou érudits de son époque. Il était, dans toute l'acception du terme, un *Ami des monuments Français*. Ainsi il apprend qu'on laisse dépérir à Narbonne des inscriptions antiques récemment découvertes. Il charge aussitôt un de ses courtiers de faire des remontrances à cet égard; il prie en

1. Revue de Saintonge et d'Aunis, dirigée par M. Audiat.



Église St-Eutrope. — Pilier de la Crypte. — Figure 308.

D'après une photographie inédite, prise par Mareuse et Charles Normand.

même temps un collectionneur de la ville de relever soigneusement ces inscriptions pour les lui envoyer. Il fit venir d'Orient et de partout des objets précieux.

Un de ces manuscrits est un des joyaux de la bibliothèque de Tours : cette *compilation de Constantin* lui permit de retrouver des fragments d'historiens grecs. Il devança Gaignières dans l'étude raisonnée des monuments du moyen âge. Les notes qu'il a laissées sur le livre d'heures de Jeanne de Navarre et sur la tapisserie de la bataille de Formigni donnent la mesure de l'exactitude et de la perspicacité avec laquelle il savait les interroger. Comme Gaignières il se montrait un *Ami des monuments* des âges écoulés, animé d'une sollicitude vraiment extraordinaire pour l'époque.

Peiresc tenait table et maison ouvertes pour tous les savants, leur fournissait de précieuses indications, des lettres de recommandation. Il s'occupait avec une égale ardeur et une égale compétence d'histoire naturelle, de géographie, d'astronomie, de droit, de littérature, de beaux-arts; il s'intéressait à toutes les époques, à tous les pays.

Un ancêtre aussi glorieusement utile à son pays méritait d'avoir sa place dans l'organe des *Amis des monuments*. C. N.

Véritable date de la construction du château de Chambord. — Des documents nouveaux mis en lumière par M. Jarry prouvent que la dépense totale pour la construction de Chambord n'équivaut pas à la somme de 2057 530 francs comme M. de la Saussaye l'avait affirmé. Félibien avait omis de compter les dépenses des sept premières années dans le chiffre qui a servi de base aux calculs de M. de La Saussaye.

Ce n'est pas non plus en 1526 que les travaux commencèrent, mais en 1519, et peut-être auparavant, quoique les lettres patentes données à Blois le 6 septembre 1519 par François Ier ne semblent laisser aucun doute[1].

On a dit que le premier architecte du château fut Claude, nommé aussi Blaise, que l'on a identifié avec Pierre Nepveu dit Trinqueau. Or en 1519 on trouve François de Pontbriant, « personnaige en ce congnoissant, expérimenté », chargé de diriger l'œuvre de Chambord. En 1524, en 1527 Denis Sourdeau en est l'architecte, peut-être en collaboration avec Jean Gobereau. Pendant dix ans l'histoire

1. L'original signé du Roi et contresigné par Robertet est à la Bibliothèque nationale, Mss. fr. 25720, pièce 142.

est muette; en 1536 ces deux artistes apparaissent au second plan dans le compte où Pierre Nepveu figure pour la première fois, mais comme « maistre de l'œuvre de maçonnerie ».

Saintes. Église Sainte-Eutrope. — Nous donnons ici un détail inédit qui représente un des beaux piliers de la crypte de cette remarquable église.

UNE TÊTE FAUSSEMENT ATTRIBUÉE A JEANNE D'ARC

LETTRE ÉCRITE A L'AUTEUR DU TRAVAIL INTITULÉ : *La polychromie dans la statuaire du Moyen âge et de la Renaissance*, INSÉRÉ DANS LES MÉMOIRES DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, T. 48, P. 193.

PAR

L'ABBÉ DESNOYERS
Directeur du Musée historique de l'Orléanais.

Notre collègue du Comité des monuments, M. l'abbé Desnoyers, a relevé l'erreur commise par M. Courajod dans une lettre qu'il lui a adressée et dont il nous envoie la copie. Nous la reproduisons ci-dessous en raison de l'importance de cette rectification:

« Monsieur, dans votre travail sur la polychromie dans la statuaire du Moyen âge et de la Renaissance, travail que je viens de lire avec un vif intérêt à cause de sa véritable érudition, vous parlez « d'une jolie tête peinte de jeune femme casquée, du musée d'Orléans, qui passe pour une représentation de Jeanne d'Arc. »

Si votre travail n'appartenait pas à l'un des maîtres de la science, et n'était pas mis en relief, par sa présence dans les mémoires des Antiquaires de France, j'aurais peut-être gardé le silence et continué seulement, comme je l'ai déjà fait, à protester contre cette attribution, quand j'étais interrogé, mais votre autorité et le nom des Antiquaires de France me commandent d'avoir l'honneur de vous écrire, et vous me permettrez de vous donner les preuves fort claires de la fausse attribution de cette tête à Jeanne d'Arc.

Cette tête, que vous qualifiez à juste titre de *Jolie* et qui, par sa sculpture et sa polychromie, mérite plus que ce titre, est effectivement un petit trésor de notre musée lapidaire, mais elle ne représente pas, malheureusement, notre Jeanne d'Arc. Hélas! au seizième siècle, cette immortelle libératrice de la France vivait peu, il faut l'avouer, dans la mémoire du pays qu'elle a sauvé, à l'exception d'Orléans qui, durant 500 ans, n'a jamais interrompu sa reconnaissance, et s'il est reçu maintenant d'adresser à Charles VII le reproche très discutable d'ingratitude, notre cher pays de France a mérité longtemps celui de sommeil de la mémoire : c'est à la seconde moitié du dix-neuvième siècle que notre patrie s'est glorieusement réveillée et que Jeanne a reçu enfin les hommages éclatants dont elle aurait dû être toujours couronnée.

Mais cette observation n'est qu'une preuve-assez indirecte : j'arrive à celle qui est positive.

Orléans possédait au seizième siècle, dans la rue Saint-Éloi, une église qui portait le nom de Saint-Maurice. Elle fut abattue en 1567 par les protestants, qui ravagèrent toutes les églises de notre ville, et lorsqu'elle fut reconstruite, elle perdit le nom de Saint-Maurice pour prendre celui de Saint-Éloi. Les débris de la statue du patron primitif restèrent ensevelis sous la reconstruction jusqu'en 1827, où l'église de Saint-Éloi fut à son tour démolie pour y faire passer la rue de Jeanne-d'Arc ; les ouvriers trouvèrent alors la tête du premier patron, et, soit que le cou ait été, en 1567, tellement brisé que les fragments aient disparu, soit qu'on n'ait pas songé, en 1827, à opérer des fouilles sérieuses pour les trouver, la tête seule a été mise au jour et portée au musée par les soins de M. de Bizemont, son directeur.

Je donne pour garantie de ces détails la vue de l'entrée de cette tête au musée par le concierge qui me l'a racontée ;

L'affirmation de l'un des anciens conservateurs du musée par moi très connu ;

L'insertion au premier catalogue du musée, en 1828, de l'origine de cette tête.

Quant à l'expression, je dirai féminine, de cette tête, et elle l'est, sans aucun doute, votre science sait qu'à cette époque, on donnait souvent sans scrupule, bien que contrairement à la vérité historique, une figure douce et jeune à saint Georges et à saint Maurice : nous avons au musée une peinture qui a fait longtemps illusion, comme représentant Jeanne d'Arc : le personnage est à cheval, casqué, armé,

brandissant une épée, portant une longue chevelure et combattant un dragon que l'on prenait pour le symbole de l'Angleterre. Une étude plus sérieuse a montré que ce guerrier est un Saint Georges, et je l'ai fait sortir du musée de Jeanne d'Arc pour entrer dans celui de peinture.

Je crois savoir l'origine de l'attribution à Jeanne d'Arc, de la tête dont vous parlez : cette attribution fausse n'aurait pas eu lieu, si n'écoutant pas les illusions, si souvent trompeuses d'une imagination échauffée, on eût simplement adressé une question au directeur du musée : la question était facile, je dirai même nécessaire, et la réponse n'eût pas été longue : elle eût, au moins, épargné aux inventeurs de cette fable le regret d'une erreur grossière et le chagrin d'un démenti irréfutable.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Provins : Tour de César. — Je m'empresse de vous faire part d'une découverte intéressante que je viens de faire dans la Cour du Roi, à Provins.

Les Membres de la Société des amis des Monuments, qui sont venus visiter Provins le 1er juillet dernier et auxquels vous avez donné des explications très détaillées sur chacun des monuments que vous leur avez fait visiter, doivent se rappeler la petite salle du rez-de-chaussée, sous la tourelle sud-ouest, connue sous le nom de Cachot de Jehan-du-Cloud.

Dans ce cachot existait une niche carrée de 79 centimètres de largeur sur une hauteur de 1 m. 20 environ.

Je cherchais à m'expliquer quelle avait pu être jadis la destination de cette niche, lorsque par un minutieux examen, je m'aperçus, en grattant le mur avec un couteau, que les pieds-droits se prolongeaient jusqu'au sol du cachot. Alors j'ai pensé que je devais être en présence de l'ouverture d'un passage, bouché après coup.

Poussé par le désir de savoir si j'étais dans le vrai, je priai le gardien de la Tour, M. Michel Fleury, de sonder la partie basse de la construction; et au bout d'une heure d'un travail assez pénible, le gardien avait percé le mur de part en part.

Mais tout n'était pas terminé, car il y avait encore derrière ce mur diverses matières : des pierres, de la terre, des morceaux de poteries, etc. Je me trouvais en présence d'un remblai.

J'encourageais le gardien à démolir la partie haute, et quelques instants après une partie du remblai venait glisser à nos pieds. En dégageant le trou que nous venions de percer, je pus passer la tête et j'eu le plaisir de voir le passage que je prévoyais, recouvert par une voûte en ogive, d'une parfaite conservation.

Ce passage, d'une longueur de 4 mètres environ, va rejoindre les oubliettes (?) dont l'entrée se trouve au 1er étage de la tour.

Lorsqu'on aura dégagé ce passage, je ne désespère pas d'en trouver la continuation au delà des oubliettes, et sous les autres tourelles une salle semblable à celle de Jehan-du-Cloud.

Alphonse Soleil.

On écrit de Toulon, le 6 avril : Des ouvriers occupés à des travaux de terrassement pour la construction de la ligne centrale du Var viennent de découvrir sur le territoire de la commune de Callian, à environ 2 mètres 60 de profondeur, un ancien canal romain qui conduisait les eaux de la Slagnole à Fréjus, à l'époque où cette dernière ville était le premier port maritime de l'empire romain sur la Méditerranée.

La Rochelle. — Monuments antiques. On a constaté l'existence d'un temple avec colonnes et chapiteaux sous le n° 16 de la rue des Gentilshommes, semblable à celui qui est sous le n° 18 de la rue Saint-Sauveur.

Saintes. — Découverte de l'ancien cimetière Saint-Viviers et de tombes remontant au plus tôt au onzième siècle.

Burtscheid. — On écrit d'Aix-la Chapelle qu'on a trouvé à Burtscheid un conduit romain avec des tuiles de la sixième légion.

Nous prions nos collègues de nous signaler immédiatement toutes les fouilles de leur région.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Février 1889. — M. Prost qualifie de *tisonniers* les instruments tenus par un esclave qui chasse un oiseau et que l'on peut voir dans l'évangéliaire d'Ebon (neuvième siècle). — M. Müntz signale la persistance dans l'art du seizième siècle de diverses légendes; M. de Barthélemy annonce la découverte dans l'ancien cellier du chapitre de Saint-Pierre de Troyes de deux carreaux, sur l'un desquels on croit reconnaître Virgile en clerc. — M. Bapst émet le vœu que les objets d'art des monuments nationaux ne soient pas déplacés à l'occasion de l'Exposition. Après un échange d'observations, il est passé à l'ordre du jour. — M. Roman signale la découverte à Saint-Hilaire-la-Côte d'un Mercure, de deux colliers, de deux boucles, de deux pendeloques et de deux monnaies de Titus et de Vespasien appartenant à M. Chaper de Grenoble; l'enfouissement semble dater de l'époque de Commode.

M. de Barthélemy signale, de la part de M. le docteur Reboud, la découverte des débris d'un char antique à la Côte-Saint-André (Isère). — M. Prost communique de la part de M. le comte de Puymaigre la photographie d'un bas-relief fruste représentant une femme et sculpté sur un rocher au milieu des bois entre Kedange et Kemplich. — M. Courajod expose son opinion sur la nécessité de ne faire ni retouche ni réparation aux œuvres du Moyen âge et de la Renaissance qui sont exposées dans les musées, et rappelle que ce principe est déjà adopté par le département des antiques grâce aux efforts de M. Ravaisson Mollien[1]. — M. Müntz ajoute aux observations de M. Courajod qu'il serait désirable que le même principe fût appliqué aux monuments d'architecture. — M. d'Arbois de Jubainville expose son opinion sur le vers de Properce où figure le chef gaulois Virdumarus.

M. Roman présente la photographie d'une sculpture décorative exécutée au seizième siècle par Pierre Bucher, procureur général au parlement de Grenoble, et actuellement conservée au musée de cette ville. — M. l'abbé Thedenat lit un mémoire de M. l'abbé Batiffol, sur

1. Voyez à ce sujet le remarquable article de M. Ravaisson, Ami des Monuments, n° 7, t. 2, p. 87.

les mesures prises pour sauvegarder les collections du Vatican pendant l'occupation française de 1798 et 1799. — M. Babelon communique le compte rendu fait par M. Lejeay, conservateur du musée archéologique de Dijon, de la découverte d'un sanglier de bronze et de monnaies gallo romaines sur la rive gauche de l'Aroux à Étang (Saône-et-Loire). — M. Courajod présente l'estampage d'une inscription qui établit d'une façon certaine la provenance d'un fragment de la décoration sculpturale du château de Gaillon placé aujourd'hui sur la cheminée de la salle de Houdon au musée du Louvre.

M. Molinier démontre la fausseté d'un certain nombre d'ivoires, prétendus anciens, qui sont actuellement conservés dans le trésor de la cathédrale d'Auxerre. — M. Ulysse Robert lit une note sur la tourelle du treizième siècle qui subsiste encore à Saint-Mandé sur l'avenue de Paris, et qui faisait autrefois partie du mur d'enceinte du parc de Vincennes; sur sa demande la Compagnie émet le vœu que cet édifice soit classé parmi les monuments historiques et préservé de la destruction. — M. Müntz lit une note sur les épées d'honneur que les Papes avaient l'habitude d'envoyer à des princes étrangers ou à des capitaines célèbres. On retrouve des comptes rendus de la bénédiction de ces armes jusque sous le pontificat d'Urbain V. — M. de Laigue présente deux miroirs étrusques provenant de Florence. — M. Courajod, en son nom et au nom de M. Corroyer, présente une série de sculptures en bois et des textes qui confirment la thèse émise par eux en 1885, sur l'origine de ces œuvres et sur la signification des marques que les confréries des tailleurs de bois d'Anvers et de Bruxelles étaient dans l'usage d'y apposer au quinzième siècle. — M. de la Martinière chargé d'une mission archéologique au Maroc, présente le résumé des résultats que ses premières explorations ont donnés dans l'ancienne Mauritanie Tingitane.

M. Omont présente un album de caractères hébreux, grecs, latins et de musique gravés au seizième siècle. Les notes manuscrites qui accompagnent chaque caractère font connaître la date, le lieu, l'objet et le prix de la gravure de la plupart d'entre eux. Cet album, qui a appartenu au célèbre graveur Guillaume le Bé, vient d'être acquis par la Bibliothèque nationale.

M. Roman communique un dessin de l'écusson armorié du seizième siècle, actuellement encastré au haut d'une fenêtre du même temps dans la cour de l'École des Chartes, et démontre que les armes qui y figurent sont d'une femme de la famille Clausse de Mouchy.

M. d'Arbois de Jubainville établit que le mot *hyperboréens*, après

avoir d'abord servi à désigner une population mythologique, devint un des deux noms des Celtes.

M. Omont signale deux feuillets manuscrits conservés dans la collection de sir Thomas Philippis à Cheltenham, et qui subsistent seuls d'un recueil de vers latins écrits par Reginbertus à Reichenau avant l'année 842. — M. de Sainte-Marie présente deux statuettes de bronze, diverses médailles antiques, et un reliquaire provenant de la Macédoine. — M. Courajod entretient la Société des quatre principaux monuments de la sculpture bourguignonne conservés à Dijon : le portrait de la Chartreuse, le puits de Moïse et les deux tombeaux des ducs Philippe le Hardi et Jean sans Peur. Il établit la part qui revient dans ces œuvres à Sluters et insiste sur la nécessité d'un examen attentif, pour attribuer avec certitude à tel ou tel artiste les différentes parties de ces monuments. A ce propos, il signale l'utilité des notes et dessins pris par Gilquin en 1736, et présente des photographies de ces dessins.

Avril. — M. de Laurière présente une publication historique de M. l'abbé Inganni, chapelain de Zevido en Lombardie, sur la chapelle expiatoire qu'y éleva François Ier, en souvenir de la bataille de Marignan. — M. Lecoy de la Marche lit une note sur l'emploi des grands sceaux de majestés substitués aux anneaux sigillaires et fixe aux premières années du règne du roi Robert ce changement ; il eut une très grande influence sur la généralisation de l'usage des sceaux et sur le développement de la gravure en métal. — M. Babelon lit un mémoire sur les deniers de la République romaine à la légende *Bacchius Judaeus*, qui représentent le Grand-Prêtre de Jérusalem offrant sa soumission à Pompée.

M. Courajod démontre que le bas-relief conservé au Louvre, sous les nos 78 et 79 du catalogue des sculptures du Moyen âge et de la Renaissance, ne représente pas la Nativité de la Vierge, mais celle du Christ, et a été exécuté, ou du moins colorié, pour la cathédrale de Chartres, en 1543, d'après une Nativité de la Vierge faite pour la même église en 1519. — M. de Barthélemy communique trois carreaux de terre cuite provenant de la Celle-sous-Chantemerle (Aube), fin du quinzième siècle. L'un de ces carreaux, qui est inédit, porte la légende : *Clemens tousiours*.

Mai-Juin. — M. Germain Bapst présente une coupe antique à deux couches, rayée de violet sur fond d'or.

M. Durrieu communique une quittance de 1393 mentionnant l'achat par le duc Louis d'Orléans de diverses pièces d'orfèvrerie pour étrennes, et notamment d'une statuette d'or de Charlemagne sur un entablement dont on peut signaler l'analogie avec celle qui surmonte le sceptre royal de Charles V.

M. Durrieu présente une série d'observations sur les principaux manuscrits d'origine française ou flamande qui appartenaient à la collection Hamilton et doivent être prochainement vendus à Londres. Il exprime le souhait que ces précieux monuments de la miniature soient rendus à la France.

M. Courajod signale quelques récentes découvertes ou constatations faites sur le sculpteur Desiderio de Settignano qui lui permettent de maintenir l'attribution à cet artiste du buste d'enfant du musée d'Avignon et infirment l'opinion qui s'était produite dans un sens contraire lorsqu'il présenta ce buste à la Compagnie.

M. Ulysse Robert lit une note sur quelques-unes des signatures d'évêques français ou espagnols qui figurent au bas de la lettre du conseil de Narbonne, en 1031, à Selna, abbé de Canigou.

M. Giraud présente un certain nombre de plaquettes décoratives.

M. Guillaume rend compte des découvertes faites par lui dans les substructions des Tuileries et dans le sol de la place du Carrousel qui doit être occupé par un jardin.

M. Pallu de Lessert rend compte des recherches faites par lui en 1888 à Tizziet et au cap Tedles, entre Dellys et Bougie. Il communique des textes d'inscriptions et des photographies de stèles découvertes au cours de cette campagne.

M. A. de Barthélemy communique un carreau du quatorzième siècle, à inscription bachique, provenant de la Celle-sous-Chantemerle en Champagne.

M. de Lasteyrie communique la première photographie qu'il eût été possible de prendre de la statue de Notre-Dame en marbre appartenant à l'église de la Couture, au Mans, et attribuée au sculpteur Germain Pilon.

M. Durrieu annonce que plusieurs des manuscrits de la collection Hamilton dont il avait signalé l'importance pour l'histoire de la miniature française ont été acquis par Monseigneur le duc d'Aumale pour le musée Condé, par M. Gustave de Villeneuve et par la Bibliothèque Nationale.

M. Homolle propose une restitution au texte de Pausanias I; 24.

3, qui ferait disparaître toute mention du temple d'Athena Ergane ou du vieux temple d'Athena devant l'Acropole.

M. Héron de Villefosse annonce que M. Adolphe Demy a fait don au musée du Louvre de la plaque de bronze trouvée aux environs de Narbonne et contenant une partie du règlement de l'assemblée provinciale de la Narbonnaise.

M. Collignon communique la photographie d'une tête en marbre de la collection Baracco à Rome, qui est une réplique du Marsyas de Myron.

M. Durrieu annonce que M. Maciet vient d'offrir au musée du Louvre un panneau représentant d'un côté saint Pierre et saint Paul, de l'autre la flagellation du Christ. M. Durrieu démontre que cette peinture est d'origine française et date du règne de Charles V (entre 1350 et 1380). M. Müntz estime qu'il conviendrait peut-être de reculer la date de cette peinture au commencement du quinzième siècle.

M. Babeau communique des fragments de vases de terre trouvés à Pont-sur-Seine (Aube).

M. Héron de Villefosse signale de la part de M. Thoillier de Saint-Etienne une importante découverte d'objets romains faite à Chalain d'Uzire. Ces objets consistent en passoires, colliers, bracelets d'or et d'argent, bagues d'or et d'argent, 1080 grands bronzes et 350 monnaies de billon se rapportant à différents empereurs. Le dernier empereur est Gallien, ce qui prouve que le tout a été enfoui vers l'an 260.

M. Demaison communique à la Société un certain nombre d'objets de bronze, morceaux de haches, javelots, épées, bracelets, anneaux pointes de flèches, lentilles de métal brut, etc., au nombre de 233 fragments trouvés à Chamery, en 1869, et conservés au musée de Reims.

M. Bapst présente quelques observations techniques sur une agrafe en or émaillé du musée archéologique de Mayence qu'il estime, d'après les procédés de fabrication, être des plus anciens spécimens de l'émaillerie rhénane.

M. Babelon propose une nouvelle interprétation d'une pierre gravée grecque provenant du cabinet du duc de Luynes et qui lui paraît représenter les Héraclides tirant au sort les villes du Péloponnèse.

(Résumé des procès-verbaux des secrétaires de Baye, Ulysse Robert, Boislisle, G. Bapst.)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

Février. — M. Ch. Nisard s'attache à établir que l'affection portée par *Fortunat* à sainte Radegonde et à la mère Agnès fut absolument pure. — M. Héron de Villefosse fait remarquer une statuette de bronze découverte en Bourgogne et une stèle romaine d'Hatrize près Briey (Meurthe-et-Moselle); elles permettent de reconstituer l'*Hermès de Praxitèle* découvert à Olympie. — M. de Mely signale le portrait du cardinal Étienne de Vancza, archevêque de Strigonie ou Gran (Hongrie), sur un vitrail de la *cathédrale de Chartres :* ce prélat avait appelé l'architecte français Villard de Honnecourt pour reconstruire la cathédrale de Gran. — M. Siméon Luce signale deux calendriers mexicains manuscrits de 1555 conservés l'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre à celle de la Chambre des députés. — M. Désiré Charnay annonce l'effondrement du Temple de la Croix à Palenqué (Mexique); il a occasionné la découverte des substructions, découverte des plus précieuses en raison des momies et des richesses qu'on y a rencontrées. — M. de Vogüé signale les fouilles du R. P. Delattre à Carthage, sur la colline de Byrsa : on y a trouvé des sculptures du quatrième siècle de notre ère, et des armes du septième. Cette nécropole est punique tandis que celle de Gamart servit à la colonie juive de l'époque romaine. — M. Geffroy annonce la prochaine ouverture d'un musée consacré aux antiquités découvertes à Civita Castellana, l'antique Falérie[1]. — M. Oppert pense que Hammurabi, l'un des constructeurs du temple du Soleil à Sippara, régna de 2394 à 2339 avant notre ère, et non en 2150 comme on le croyait.

Mars. — M. l'abbé Duchesne établit qu'il n'y eut en 626 qu'un seul concile national de Gaule, celui de Clichy, à ou près Paris, et qu'il faut rayer le prétendu concile de Reims. — M. Philippe Berger relève

1. Nous avons visité ce musée avec le savant professeur M. Barnabei, directeur des fouilles d'Italie; l'administration a voulu en faire un modèle de musée propre aux études sérieuses. Ces fragments nombreux sont d'un grand intérêt et installés dans la belle villa du pape Jules, hors la porte du Peuple; ce n'est là d'ailleurs qu'une section du Musée national institué par décret royal (7 février 1889) afin de réunir les antiquités royales découvertes dans la province de Rome et l'Ombrie. L'autre local, celui des Thermes de Dioclétien, est réservé aux antiquités urbaines. — C. N.

sur les monnaies des noms de rois de Numidie. — M. d'Arbois de Jubainville recherche pourquoi le chef gaulois Virdumaros se vantait d'avoir le Rhin pour ancêtre : il est vraisemblable que c'est parce que son père se nommait Renogenos, c'est-à-dire fils du Rhin. — M. Oppert tablit que la canne chaldéenne équivalait à 7 aunes et non à 7 aunes 1/2. — M. Théodore Reinach, étudiant les monnaies arsacides, attribue une origine grecque au calendrier juif, établi au quatrième siècle. — M. Ravaisson fait une seconde lecture de son mémoire sur les monuments funéraires des Grecs. — M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur la composition pour crimes et délits chez les Celtes.

L'Académie d'archéologie chrétienne à Rome, présidée par M. de Rossi, a examiné un travail de M. l'abbé P. Battifol sur un manuscrit qui donne des renseignements sur les voyages en Terre-Sainte au dixième siècle. — M. de Villefosse signale les résultats épigraphiques de l'exploration archéologique que M. de La Martinière poursuit au Maroc. — M. Alexandre Bertrand communique de la part de M. Salomon Reinach l'estampage d'une inscription grecque d'un vase trouvé à Notium près Colaphon (Asie Mineure). — M. Senart présente des observations sur des pierres gravées trouvées dans la vallée de Caboul (Indes).

Avril. — M. Schlumberger communique une bague de mariage du dixième siècle, appartenant à M. le baron Pichon. — M. Siméon Luce lit une note sur *Jacques d'Arc, père de la Pucelle, locataire du fort de l'île de Domremy*. Le fort de l'île était une maison de Domremy entourée d'un grand jardin et défendue à la fois par des retranchements et par deux bras de la Meuse; à l'époque de Jeanne d'Arc, qui e dit elle-même dans les réponses de son procès, les habitants y mettaient leurs bestiaux à l'abri. M. Chapelier a découvert un bail notarié, du 2 avril 1426; les seigneurs de Bourlemont, Domremy, Greux, y afferment le fort à plusieurs habitants, parmi lesquels Jacquot ou Jacques d'Arc, père de la Pucelle, et, parmi les garants du contrat, le frère aîné de Jeanne, Jacquemin d'Arc. — M. J. Viollet, à propos des *Gallo-Romains et Barbares*, croit que l'invasion des barbares a été favorablement accueillie, même facilitée, parce que la domination impériale était à la fois oppressive et impuissante. M. Boissier contrôle cette assertion; MM. Haureau et Deloche l'appuient. M. Viollet étudie ensuite les assemblées du peuple dans l'empire Franc. — M. J. Halévy considère comme une légende l'his-

toire de la persécution des chrétiens par le roi juif d'Himyar (Arabie).

Mai. — Le commandant Lacomble, du 3e tirailleurs, a trouvé dans les fouilles d'Hadrumète, près Sousse, des terres cuites du deuxième siècle : ce sont des surmoulages, des modèles grecs, des copies d'originaux romains, des produits originaux de l'art africain ; il faut signaler surtout un groupe polychrome représentant une femme indigène assise sur un chameau et sur une plaque ronde où figure un cirque avec une course de chars attelés de chameaux. — M. René de Maulde fait connaître *Un essai d'exposition internationale en* 1470, révélé par une pièce du 20 juillet 1471. Cette exposition avait été organisée à Londres par Louis XI afin de créer à l'industrie française un débouché, mais elle échoua. — M. Germain Bapst et M. Pavet de Courteille pensent que les premières mines d'étain doivent être cherchées dans l'Altaï ; M. Barbier de Meynard croit que les plus anciennes se trouvaient dans la presqu'île de Malacca. — M. Menant signale l'importance des Hétéens, peuple à peine soupçonné jadis, qui du seizième siècle avant notre ère jusqu'en 717 avant J.-C., a joué un rôle considérable en Asie Mineure. — M. E. Cartailhac signale l'importance des monuments cyclopéens dans les îles Baléares : on y trouve des villes entières. — M. Richter adresse des photographies des portraits grecs trouvés au Fayoum (Égypte), appartenant à M. Graef ; il y en a 92 datant du premier au troisième siècle de notre ère, peints sur bois, à la cire colorée, avec un couteau à palette. M. Ravaisson constate leur caractère purement historique et réel. M. Maspero en fait ressortir l'intérêt. — M. Aloïs Heiss apporte des témoignages à l'effet d'établir que Jeanne de Castille, mère de Charles-Quint, était réellement folle. — M. Geffroy signale la trouvaille de deux sarcophages à Rome, dans le quartier des *Prati di Castello* : dans l'un on a trouvé une poupée de bois, haute de 0m,30, articulée aux bras et aux jambes, et d'un travail fort soigné. Il annonce aussi la découverte d'un très beau buste d'Auguste à Rome, et d'un édifice grec à Selinonte (Sicile). — M. Lecoy de la Marche étudie l'*Invention du grand sceau de France* ; jusqu'à Hugues Capet inclusivement les rois de France ont scellé leurs actes à la façon des anciens, avec un anneau. Robert, le premier, a fait usage d'une matrice de sceau, trop grande pour être attachée à une bague ; elle servait uniquement à sceller les diplômes royaux.

M. Deloche annonce que le prix de Hauteroche est donné à M. Théodore Reinach pour son livre sur *Les monnaies des trois*

royaumes de l'Asie Mineure. — M. Georges Perrot annonce de la part de M. Victor Waille la découverte d'une importante inscription latine à Cherchel. — M. Paul Monceaux présente les premières épreuves d'une publication qu'il prépare en collaboration avec M. Laloux et qui donne l'état restitué d'Olympie et de ses fêtes. — M. Piette signale la perfection de dessin révélée par les bois de renne, d'époque préhistorique, trouvés dans la grotte du Mas d'Azil (Ariège).

Juin. — MM. Héron de Villefosse, Delattre, Langon, établissent, grâce à une inscription récemment trouvée, l'emplacement de la ville de *Neferis* : c'est là que les Carthaginois tentèrent les dernières luttes contre Rome. Elle était située sur la colline de Henchi-Bou-Beker, près de Carthage. M. R. Cagnat étudie l'alimentation des armées romaines.

L'Académie propose à la Société centrale des architectes français d'accorder son prix à M. Gsell pour ses fouilles du Vulci. — M. A. Castan étudie *Deux épitaphes de femmes gallo-romaines*, trouvées dans le sol de Besançon, l'un en 1823, l'autre en 1694. Ce sarcophage fut donné aux Visitandines qui, ennuyées d'avoir à le montrer aux curieux, martelèrent l'inscription. M. Héron de Villefosse rétablit le sens d'une autre inscription perdue, et trouvée vers 1580 à Dijon.

M. Héron de Villefosse signale les découvertes du commandant Privat en Tunisie : un grenier à Sidi-Boulbaba; une sépulture contenant une monnaie de Micipsa et un dé à jouer à Gabès; à Gafsa, un capitaine du génie a trouvé une mosaïque figurant une course de chars. — M. d'Arbois de Jubainville signale combien le duel conventionnel était un des traits de la procédure celtique.

CHRONIQUE

Hérisson (Allier). — La tour du château s'est effondrée en juin 1889.

Versailles : Sauvegarde de ses ruines. — La campagne entreprise par les adhérents de l'Ami des monuments, de concert avec la

presse et l'opinion publique, continue à porter ses fruits : le 27 juin, la direction des Beaux-Arts a mis en adjudication les travaux de restauration du bassin de l'Obélisque du parc de Versailles sur la mise à prix de 150 000 francs.

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES. — Elle a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation et offert en cette occasion un médaillon par Roty à M. Léopold Delisle, président du conseil de perfectionnement de l'École.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS, a organisé le 7 juillet 1889 une visite à Caudebec-en-Caux, sous la conduite de M. Gaston le Breton.

RECTIFICATION A UN DISCOURS DE M. A. PROUST. — M. Antonin Proust a parlé dans un discours quasi officiel de protestations contre l'Exposition, et il a nommé dans les prétendus protestataires M. Ravaisson, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales.

Ce qui est vrai, c'est que M. Ravaisson, qui est président de la Société des Amis des monuments parisiens, avait adressé au Ministre des observations de cette société contre certaines dispositions du Palais des Beaux-Arts qui mettaient en danger d'incendie les œuvres de nos artistes, et ces dispositions, fort heureusement, ont été corrigées.

MUSÉES

Musées d'archéologie gallo-romaine. Projet d'inventaire. — M. Gaidoz a donné dans la Revue archéologique (janvier 1888 et avril 1889) de précieuses indications sur les collections des musées français.

Musées d'Annecy, Bagnols, Saint Dizier. — Leur organisation et leur historique ont été étudiés par M. Leroi dans le *Courrier de l'art*, n° 24.

Musée de peinture à Orléans. — M. Eudoxe Marcille, du comité des monuments français, et conservateur de ce musée, annonce le don, par l'auteur, M. Camille Bernier, de son tableau *Bords de l'Isole*. L'État a offert *L'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans* par Scherrer, et la *Judith* de Lanson.

Versailles, Musée de la Révolution installé depuis 1880 dans la salle du Jeu de Paume dont les fêtes commémoratives ont eu lieu en juin 1889.

PREMIER CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

CONGRÈS DE PARIS 1889.

Ce congrès, tenu du 24 au 29 juin 1889 sous la présidence de M. Ravaisson, membre de l'Institut, et de présidents d'honneur étrangers, a été d'un tel intérêt que les délégués[1] de cinq pays ont déposé séparément et spontanément un vœu demandant la création de congrès annuels de ce genre. La proposition a été adoptée; le bureau a été chargé de préparer le suivant et de désigner la ville où il se tiendrait.

La place nous manque complètement pour citer les noms des artistes et des savants de tous pays qui y ont exprimé des idées, dont la réalisation rendra de grands services aux arts. Nous y reviendrons. Dans sa première séance le congrès a décidé aussi que les comités de patronage du congrès fusionneraient avec le comité des monuments internationaux (voir le 11e fascicule) et avec le comité national français. Il pourra d'ailleurs être complété par les adjonctions nécessaires.

On a organisé ainsi un comité international *permanent*, comprenant les noms les plus autorisés de tous les pays du monde et dispo-

1. Nous prions *instamment* nos collègues qui désirent recevoir nos publications de nous adresser leur cotisation (20 fr., étranger 25 fr.) par *mandat-poste*, rue Miromesnil, 98; cette observation vise particulièrement les pays étrangers où les recouvrements sont presque impossibles à effectuer.

sant de l'*Ami des monuments* qui permettra aux artistes et savants de tous pays d'avoir à leur disposition un organe central, moyen de relations qui leur faisait défaut.

Des vœux fort importants ont été émis à la suite de discussions d'un haut intérêt, si l'on en juge par l'assiduité de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de pouvoir assister à ces discussions, conférences et promenades, dont aucun des nombreux comptes rendus ne pourra faire apprécier tout le charme.

Le Secrétaire Général du Congrès,

CHARLES NORMAND.

PROMENADES ARTISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

BANQUET

Les adhérents de *L'Ami des Monuments* ont fait, le 23 avril 1889, une visite à l'abbaye de Saint-Denis, sous la conduite de M. Bournon, archiviste paléographe. — Le 10 mai, ils ont étudié le château de Maisons-Laffitte (voir p. 119). — En compagnie de MM. Joseph et Seré Depoin, et de leurs collègues de Pontoise et du Vexin, ils ont pu apprécier, le 10 juin 1889, le beau château de Sully, à Rosny, dont M. Lebaudy leur a fait les honneurs avec une bonne grâce charmante; dans cette même journée ils ont visité les monuments de Mantes, puis entendu au théâtre des conférences de MM. Joseph et Seré Depoin, Léon Palustre, Grave, Charles Normand (voir Bibliographie).

Pendant le Congrès de protection des Monuments, les Amis des Monuments ont visité, le mardi 25 juin, Notre-Dame de Paris avec l'aide d'un très curieux plan rempli d'indications artistiques et archéologiques dû à M. Charles Normand. Ils se sont rendus aussi aux arènes de Lutèce, sous la conduite de M. Read, et à l'exposition des portraits d'architectes, organisée par MM. Ch. Lucas et Eugène Müntz. — Le mercredi 26 juin, ils ont vu un magnifique modèle fort peu connu qui représente le Parthénon, restitué au vingtième d'exécution, par M. Chipiez; ce travail va partir pour l'Amérique; il

est grandement souhaitable que la France en conserve un double. — Le vendredi a été consacré à la visite des vieux hôtels du Marais, et le samedi à celle du Trocadéro, dont l'architecte, M. Bourdais, a montré tous les détails avec une complaisance charmante.

Enfin, le 29 juin, un banquet présidé par M. Ravaisson, membre de l'Institut, et par le général Tcheng-Ki-Tong, a réuni les hommes les plus connus par leurs écrits et leurs travaux, membres des Comités internationaux, français ou parisiens des Amis des Monuments. La place nous manque pour indiquer les choses les plus essentielles.





En-tête inédit extrait du *Nouvel itinéraire-guide de Paris*, artistique et archéologique
Le Pont-Neuf d'après d'anciens plans.

LIVRES REÇUS

Charles Normand. — Nouvel Itinéraire-guide, artistique et archéologique de Paris, publié sous le patronage de la Société des amis des Monuments Parisiens, in-8° de poche, avec nombreuses planches simples, doubles, quadruples, dans le texte et hors texte. *Schéma, en-têtes en couleur dans le texte.* Papier de luxe, 1re livraison. — Paris, 98, rue de Miromesnil.

Édition unique et exceptionnelle des fondateurs, 20 francs. — Étranger, 25 francs. — Japon, 65 et 70 francs. — Tirage numéroté. Les noms des *fondateurs souscripteurs* seront publiés à la fin du volume. Pour y avoir droit il est nécessaire d'adresser immédiatement son adhésion, car le tirage sera réglé sur la liste des inscrits.

Le texte a été établi sur les documents originaux et sur les recherches personnelles de l'auteur. Pour la première fois des renseignements et des rectifications épars dans une multitude de volumes, brochures et mémoires de sociétés savantes ont été mis en œuvre dans une description de Paris. Ces travaux, à peu près ignorés, ont été résumés et la substance en est donnée au lecteur en quelques phrases brèves.

Afin d'en faire un livre de lecture, l'auteur a dégagé le texte des longues énumérations de statues et autres détails; voulant en faire un guide, en même temps, il a cru devoir donner ses descriptions, plus complètes et minutieuses que ne l'a jamais fait aucun guide de Paris, sous forme de *schéma*, figures contenant l'explication des sculptures. Le lecteur désireux de ne pas interrompre le cours de son récit n'a qu'à tourner la page où se trouve cette énumération figurée; le texte contient l'explication exposée à grands traits. Grâce aussi à ce système tout nouveau le promeneur trouve instantanément, en se reportant à la place correspondante de la figure, l'explication détaillée. Enfin l'homme d'études possède sur Paris un ouvrage de recherches : des notes terminant les chapitres contiennent des pièces justificatives, des extraits de catalogues, des renseignements, des histoires détaillées de nos monuments. Ces *notes* et la bibliographie, que le lecteur ou le promeneur peuvent passer, apportent un concours qu'aucun ouvrage ne peut remplacer.

Les gravures donnent des vues restituées de certains intérieurs, d'ensembles d'édifice ou de quartier. Certaines gravures sont tout à fait inédites et d'un dessin charmant; d'autres reproduisent des plans, des estampes rares tirées du cabinet de

NOUVEAU GUIDE DE PARIS

publié sous le patronage

DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

Spécimen d'un des clichés explicatifs ou *schéma.*

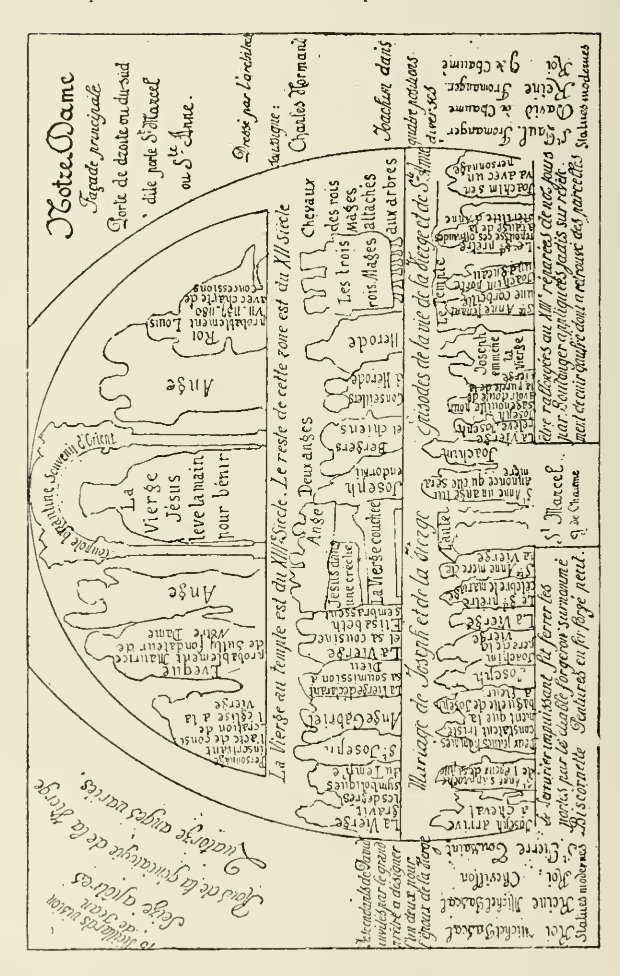


Fig. 210. — Tirée du *Nouvel itinéraire-guide de Paris*, par Charles Normand.

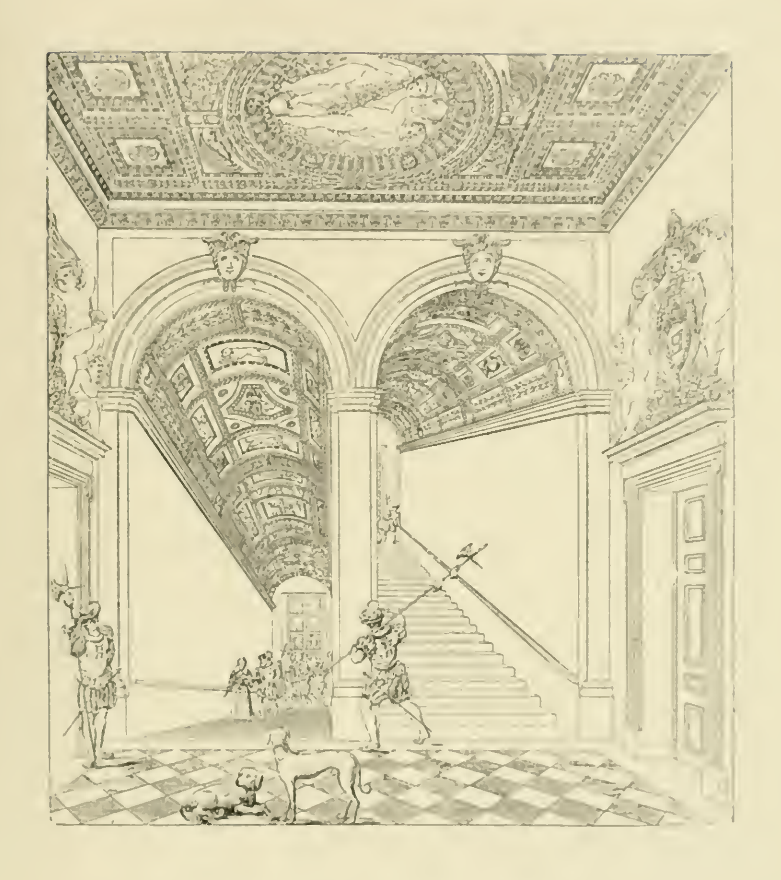


Planche 311. — L'escalier Henri II.

Gravure inédite du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris* par Charles Normand.

l'auteur ou de célèbres collections privées. Des plans archéologiques sont bourrés d'indications artistiques et archéologiques. Puis ce sont de nombreux détails d'architecture, de sculpture, de peinture, des chapiteaux, des consoles, des corniches qui avec les ensembles en font pour les artistes et archéologues un livre des plus précieux, un recueil de documents indispensables.

L'histoire et la description des monuments de Paris est complètement renouvelée. Ainsi compris le livre devient indispensable à toute bibliothèque de Parisiens, de Français ou d'étrangers.

Bertheló. — *Revue Poitevine et Saintongeaise*, n°s 65 et 66 (Juin).

Espérandieu : Inscriptions romaines sur métaux, sur verre, cachets d'oculiste et graffiti, étudiées sur des objets des collections de l'Ouest de la France (avec planches autographiées). — Bouillet : un sceau du XIIIe siècle.

Revue de l'art chrétien, 1889, 2e livraison.

Delattre : Les lampes du musée Saint-Louis de Carthage. — F. de Mély : de Vancza, archevêque de Strigonie, son portrait à la cathédrale de Chartres, vitrail reproduit en couleurs. — Dehaisnes : Jean Bellegambe, ses travaux pour des familles de Douai. — Barbier de Montault : Orfèvres à Rome. — L. Cloquet : Châsse de saint Eleuthère. — Hill et Jules Helbig : Sur la fâcheuse façon de restaurer les églises dans le nord de l'Allemagne.

Prince Roland Bonaparte. — Les premiers voyages des Néerlandais dans l'Insulinde (1595-1602). — Carte.

Prince Roland Bonaparte. — *Note on the Lapps of Finmark.*

E. Espérandieu. — Étude sur le Kef, in-8°. Travail rédigé sous la tente, pendant l'expédition de Tunisie, par le lieutenant dont nos collègues apprécient tout le mérite scientifique. Il débute par une esquisse historique de la ville du Kef et de sa province. La seconde partie donne un utile recueil des inscriptions de monuments. Une dernière note apporte des renseignements précieux sur l'état actuel des monuments antiques et sur les dernières découvertes.

Bouillet. — L'église Sainte-Foy de Conches. — Caen, 1889, in-8°.

Intéressant travail pour le département de l'Eure et l'histoire des vitraux figurés et décrits dans l'utile étude du savant abbé.

Société archéologique de Bordeaux. — Tome XIII, 2me fascicule, in-8°.

Lettre de H. Sourget et Photoglyptie de la Vierge *Notre-Dame d'Espiet*, vendue en dépit de son intérêt et qui doit réintégrer sa place primitive. — Corbin : Cuve baptismale de Campian (abandonnée). — Augier : Inscriptions des cloches de Gabarret (Landes), et de Saint-Bruno (Bordeaux), du XVIIIe siècle ; ange monolithe mérovingien récemment découvert avec l'armement d'un guerrier ; fer à hosties. — Piganeau : Inventaire de l'église collégiale de Saint-Émilion. Mise en ordre et recherches curieuses dans ses archives.

Audiat. — *Revue de Saintonge et d'Aunis.* Mai 1889.

Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne.

2me Semestre 1888 : Ch. Moiret : le Prieuré de Saint-Florentin; le cor du château de Noyers. — De Dienne : Un écolier de l'Université d'Orléans au XVIIe siècle. — P. Vial : La commune de Béon. — Ad. Guillon : Lettre à propos de la restauration des monuments (p. XLVI).

E. **Jolibois.** — *Revue du département du Tarn.*

Janvier-Mars 1889 : La contagion à Lavaur en 1628. — Le pont de l'Agout et les consuls de Roquecourbe en 1317. — Portail de Saint-Benoît de Castres (inscription).

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, n° 3 (fin de 1888).

Plans de la basilique de Sertei et de sa très curieuse mosaïque découverte par le capitaine G. Brochin à Kherbet-Guidra (Setif). — Rapports de MM. Alex. Bertrand, Darcel, de Villefosse, de Lasteyrie, Giraud, Barthélemy, Espérandieu, Musset, L. Delisle, de Montaiglon, Julien-Laferrière, Berthelé.

L'Émulation, organe de la Société d'architecture de Belgique, 1889, nos 1, 2, 3. — P. Saintenoy. La polychromie des églises et des caveaux funéraires au moyen âge. — Ch. Soubre, Huy et le château de Modare.

P. Castelfranco. Ripostiglio della Cascina Ranza hors la *Porta Ticinese* à Milan. Parme, 1888, in-8°. — Intéressant travail sur une découverte qui, au dire du savant auteur, est de la plus haute importance (p. 163) pour l'histoire primitive de Milan. Une planche représente les haches en pierre découvertes.

F. Bournon. — Entre Loir et Cher. Brochure in-16.

R. Pfnor. — Guide au palais de Fontainebleau. Paris. André Daly, in-8°, 1889. Nombreuses gravures. — Nous reviendrons sur ce livre, dont nous donnons un spécimen page 164.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS. — Bulletin de Novembre-Décembre 1888.

Nous donnons au fur et à mesure le compte rendu des séances; ces communications sont développées dans cette importante publication.

Bulletin de la Société Dunoise. Avril 1889 (n° 89). Châteaudun, in-8°.

Marquis : Prieuré disparu du Mont St-Michel à Auffains. — Stein : L'imprimerie avant la Révolution.

Vallette. — *Revue du Bas-Poitou*, 1889, n° 1.

Lacroix, Richelieu et le Poitou, avec portrait du cardinal et fac-similé de ses signatures. — Brochet : Les anciennes nécropoles de Fontenay-le-Comte ; découvertes (octobre 1888), dans le faubourg St-Martin, de cercueils et d'objets mérovingiens. — Robuchon : Château de Glenay. — Desaivre : Croix hosannière de Maillezais.

Revue archéologique. — Mars-Avril 1889, in-8°. — Le Blant : Monuments antiques relatifs aux affaires criminelles. — De Vogüé : Nécropole de Carthage. — Salomon Reinach : Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola. — Mallet, inscriptions de Naucratis. — Vaillant : Le nouveau cippe romain de Boulogne-sur-Mer. — Blanchet : Tessères antiques. — Buhot de Kersers : L'architecture dans le département du Cher. — Héliotypie de fouilles du Père Delattre à Carthage, et d'un trophée d'armes galatiques du portique d'Athena à Pergame.

Horsin Déon. — *Les portraitistes de la Renaissance en France.*

Almanach catholique pour 1889. — Desclée, à Lille.

Stein. — *Annales du Gâtinais*, 1er semestre 1889.

Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. 1888 et 1889.

Berthelé. — *Revue Poitevine et Saintongeaise*, 15 juillet 1889 (n° 67).

Seine-et-Oise illustré, n° 177. — Avec nombreux et spirituels dessins de Barabondy. Entièrement consacré à l'excursion faite à Rosny et Mantes par les *Amis des Monuments* réunis aux membres de la Société historique de Pontoise et du Vexin.

Paul Planat — *La Construction moderne*, nos 38 et 39. — Comptes rendus détaillés du Congrès de protection des œuvres d'art.

César et Marcel Daly. — *La Semaine des Constructeurs*, nos 2 et 3. — Compte rendu détaillé du Congrès de protection des œuvres d'art.

Autres comptes rendus détaillés du Congrès : **Vuagneux**, dans le *Journal des Arts* de M. **Dalligny** (5 juillet 1889). — **Mario Proth** : *Rappel*, 26 juin-1er juillet. — *Le Matin*, 19 et 24 juin. — **De Launay** : *Le Temps*, 1er et 14-15 juillet. — **Alphonse de Calonne** : *Soleil*, 28 juin et numéros divers. — **Roger Miles** : *Evénement*, 1er juillet. — *Journal des Débats*. — De nombreux journaux de province et de l'étranger. — *L'Écho de Paris*. — **M. Caribert**, dans *Paris*, a publié une étude remarquable sur la Croix-Rouge pour les monuments (26 juin 1889). — *Il Diritto* de Rome, 27 juin, etc., etc....

COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ET

COMITÉ INTERNATIONAL DES AMIS DES MONUMENTS

MEMBRES NOUVEAUX

depuis la liste du n° 11 ou omis sur cette liste.

Arriveti.
Barbaud (R.), architecte.
Bardy (Mlle), de l'Odéon.
Béclard (Léon), secrétaire d'ambassade.
Beltrami, architecte, assesseur municipal, à Milan (Italie).
Blondel, architecte.
Bouillet (A.), professeur au petit séminaire de Saint-Sulpice.
Bourgin.
Bournon (Fernand), archiviste, paléographe.
Boyce (G.-P.), à Londres.
Brénot (J.).
Breuillier, architecte, membre de la Société centrale.
Cahier (Émile).
Calonne (Vicomte de), homme de lettres.
Cartier, avocat.
Champion, libraire.
Cornette (Henry), architecte.
Coycque (Ern.), archiviste paléographe.
Cotteau (Gabriel), voyageur explorateur.
Despruneaux (Henri), élève architecte à l'École des Beaux-Arts.
Dessain.
Dion (comte de), conseiller d'arrondissement.
Dorsser (van), architecte diplômé par le gouvernement.
Drapeyron, secrétaire général de la Société de topographie de France; directeur de la *Revue de géographie* (Sites pittoresques).
Droz (G.).
Duruy (Victor), membre de l'Institut.

DUTERT (Ferdinand), architecte du gouvernement.

DUVAUCHEL, homme de lettres.

EDWARDS (Miss Amelia), portée par erreur sur la liste du n° 11 (page 6), pour la *Grèce* : c'est *Égypte* qu'il faut lire.

EMMANUEL (Maurice), homme de lettres.

ÉMULATION (L'), journal de la Société d'architecture de Belgique.

FABRETTI, conservateur du musée de Turin (Italie).

FAGNIEZ (Gustave), historien.

FERREY (J.-Y.), directeur du journal *Europa y Ameriqua*.

FLOUX (Jean), rédacteur au *Matin*.

FONTENAY (Mme).

FORIEN (Maurice), architecte, à Besançon.

GIFFARD (Pierre), chef du service des informations générales et de la télégraphie au *Petit Journal*.

GILLET, architecte du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

GIRARDOT (Georges).

GUÉRIN (Jules), maire de Montmorency; vice-président de la délégation cantonale; conseiller d'arrondissement.

GUNG'L (Émile), secrétaire de la rédaction de l'*Événement*.

HAUSSOULIER, ancien élève de l'École d'Athènes.

HERMANT (Jacques), architecte diplômé par le gouvernement.

HIFFLINGER.

HODY (Paul), correspondant de l'*Indépendance belge*.

HORSIN DÉON, peintre et historien d'art.

JULLIEN (Félix), architecte diplômé par le gouvernement; professeur à l'École des Beaux-Arts.

LABROUSTE (Léon), architecte diocésain de Saint-Claude.

LACAVA, inspecteur des fouilles, à Potenza (Basilicate, Italie).

LAIR, ancien magistrat.

LEBAUDY, propriétaire du château de Sully, à Rosny (Seine-et-Oise).

LEBŒUF (Henri), architecte.

LEPEL-COINTET, agent de change.

LIKHATCHOF, vice-amiral.

MARCELLO (Comte), à Venise (Italie).

MARQUET (Jean), architecte, à Monaco.

MAYRARGUES (Alfred), trésorier de l'Alliance pour la propagation de la langue française.

MICHAUX (Alfred).

Molmenti (P.-G.), professeur de littérature italienne au lycée Marco Foscarini, à Venise (Italie).

Nodet, architecte.

Ormières (Marcel), architecte.

Prath, architecte du département et de la ville de Tours.

Pronnier, architecte.

Reinach (Salomon), ancien élève de l'École d'Athènes; conservateur-adjoint au musée de Saint-Germain; membre du Comité des Amis des Monuments Parisiens et de la Commission archéologique de Tunisie.

Roberty (Eugène de).

Robert-Degeresme (Auguste).

Robuchon (Jules), auteur des *Paysages et Monuments du Poitou.*

Salin (Patrice), secrétaire de la section de législation justice et affaires étrangères au Conseil d'État; chevalier de l'ordre de Saint Sylvestre.

Sandoz, ancien président du Comité d'initiative de la Section française à l'Exposition de Lisbonne.

Schmit, architecte.

Schœnewerk, éditeur de musique.

Schwartz (Charles).

Simil (Alphonse), architecte du gouvernement diocésain de Bayeux; attaché à la Commission des Monuments historiques.

Société archéologique de Bruxelles.

Speers (R.), architecte, à Londres.

Tellier (Paul), architecte.

Vallot (Émile).

Vallot (Joseph).

Velasco (José-Maria).

Vergnion (Albert), architecte.

Vuagneux (Henri), critique d'art.

Waterhouse (Alfred), président de l'Institut royal des architectes britanniques, à Londres.

White (William-H.), secrétaire de l'Institut royal des architectes britanniques, à Londres.

En outre, il convient d'ajouter les membres des comités de patronage du premier Congrès officiel de protection des monuments et œuvres d'art (Congrès de Paris). Tous ses membres font partie désormais des Amis des Monuments ainsi que l'a décidé le Congrès.

à l'unanimité, dans sa séance du 24 juin 1889. Mais la place nous manque aujourd'hui pour donner cette longue liste, qui a besoin d'ailleurs d'être revue et complétée par certaines adjonctions. Il existe ainsi désormais un grand Comité international permanent à côté des Comités français, parisien et rouennais, et disposant tous les deux mois de l'organe international *L'Ami des Monuments*, qui devient ainsi le lien qui unira les artistes et les savants de tous pays.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES FRANÇAIS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES RÉCOMPENSES
ÉTUDES SUR LES MONUMENTS FRANÇAIS (21 JUIN 1889)

Nous extrayons de ce rapport, d'après l'*Architecture*, les lignes fort justes que M. Loviot a consacrées aux monuments français :

« Au moment où la commission chargée, entre autres offices, de désigner le titulaire de la médaille d'argent attribuée aux Études sur les monuments français, il s'est produit un incident intéressant à rapporter. Notre éminent confrère, M. Corroyer, a été tout d'abord proposé, en souvenir des travaux qu'il a exécutés au Mont-Saint-Michel, travaux qui lui valurent la reconnaissance des artistes et des archéologues. Mais M. Corroyer, vu sa qualité de membre de la commission, a décliné toute candidature (*Vifs applaudissements*). — C'est alors que les voix se sont portées sur M. Danjoy, qui a réuni tous les suffrages. — M. Danjoy a fait des études très complètes sur la mosquée de Sidi-Brahim et N'Dersa-Tachfinia, à Tlemcen (province d'Oran). »

M. Loviot rappelle ensuite ses travaux à Bergues (Nord), à Béthune et à Calais (Pas-de-Calais), l'église de Guarbecque, le fort de Saint-André, à Villeneuve-lès-Avignon, à Orléans.

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

1843. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris

PALAIS DE FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne).

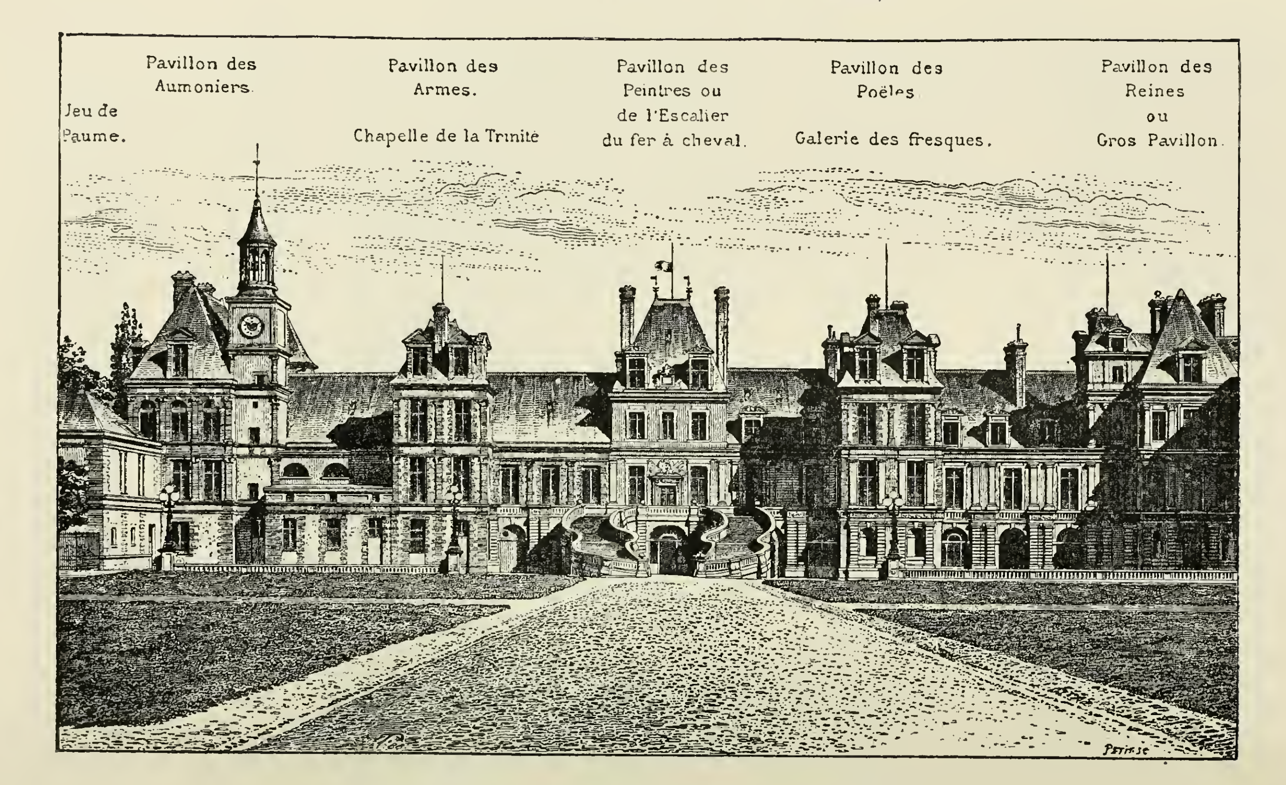
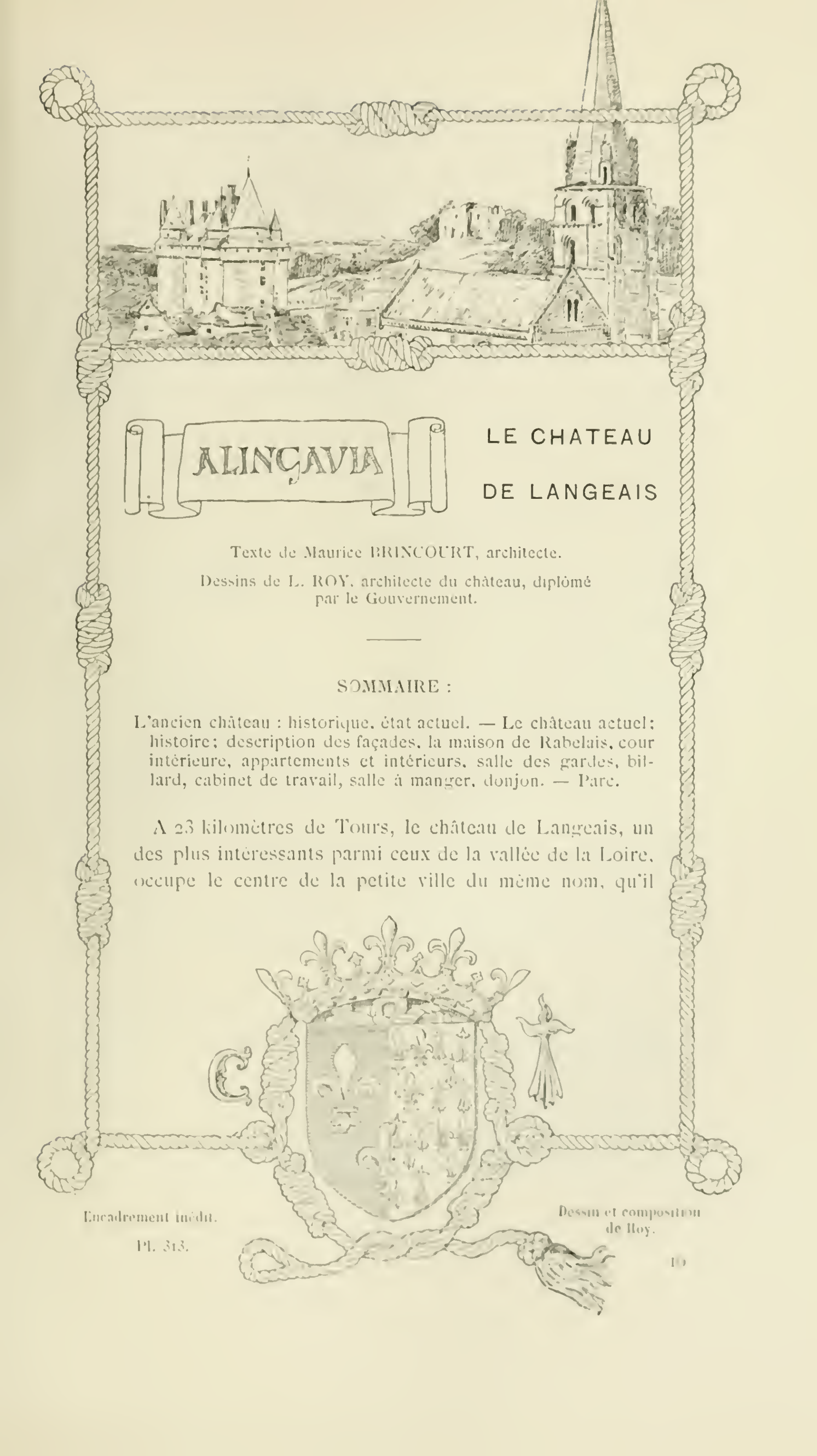


Planche 312. — La cour du Cheval Blanc, par Rod. Pfnor.



LE CHATEAU DE LANGEAIS

Texte de Maurice BRINCOURT, architecte.

Dessins de L. ROY, architecte du château, diplômé par le Gouvernement.

SOMMAIRE :

L'ancien château : historique, état actuel. — Le château actuel; histoire; description des façades, la maison de Rabelais, cour intérieure, appartements et intérieurs, salle des gardes, billard, cabinet de travail, salle à manger, donjon. — Parc.

A 23 kilomètres de Tours, le château de Langeais, un des plus intéressants parmi ceux de la vallée de la Loire, occupe le centre de la petite ville du même nom, qu'il

Encadrement inédit.

Pl. 313.

Dessin et composition de Roy.

domine et semble protéger encore de ses tours, de ses mâchicoulis et de ses meurtrières.

Derrière lui le parc s'étend sur la crête d'une jolie colline entre la Loire et la Roumer. Cette dernière entoure même pour ainsi dire le château, car on la retrouve, à l'état de ruisseau en partie souterrain, entre les remparts et la Loire.

ANCIEN CHATEAU.

Historique. — Dès les IVe et Ve siècles on trouve des traces de Langeais, qui était alors une bourgade (vicus) dans laquelle saint Martin éleva une église [1].

Quant à l'ancien château fort de Langeais, dont il ne reste actuellement qu'une ruine, il fut construit vers la fin du Xe siècle, en 990 ou 991, par Foulques Néra, comte d'Anjou, dans le but de bloquer dans la ville de Tours Eudes Ier, comte de Touraine [2].

Celui-ci vint en 994 mettre le siège devant Langeais et Foulques demanda la paix; mais, le roi arrivant à son secours avec des renforts, ce dernier prit l'offensive, battit Eudes près de Châteaudun et entra dans Tours qu'il incendia.

L'année suivante, Eudes s'emparait du château de Montbazon et mettait de nouveau le siège devant Langeais. Le résultat de cette opération est resté assez obscur; mais il est probable que la place se rendit, car, d'après les témoignages de l'histoire de la Maison d'Amboise, le successeur d'Eudes (mort en 995) en jouit paisiblement.

Cependant, en 1043 ou 1044, son petit-fils, Thibaut II, comte de Touraine, se vit obligé de céder Langeais à Geoffroy Martel, comte d'Anjou, fils et successeur de Foulques Néra, qui avait résolu de réunir enfin la Touraine à son comté d'Anjou [3].

Il est à remarquer qu'il exista à cette époque une famille de Langeais, car on trouve un Raoul Ier de Langeais occupant comme évêque le siège de Tours de 1072 à 1086. Il est probable que les gou-

1. « In vicis quoque id est, Alingaviensi... destructis delubris... ecclesias ædificavit Martinus. » (Gregor. Turon. *Hist.* Lib. X, cap. XXXI.) « Sub territorio Turonico apud vicum Alangaviensem, mulier quædam.... » (*De Glor. martyr.*, cap. XVI.)

2. « Circa hoc tempus Landegavis castrum a Fulcone comite construitur. » (*Spicilegium*, t. X, p. 393.)

3. « Gauffridus Martellus nomine Comes Andegavensis, habuit Lengiciacum. » (*Chronic. Turon. Magnum.*)

verneurs, nommés par les comtes d'Anjou, prenaient ce nom de Langeais et le transmettaient à leurs descendants.

Nous voyons encore en 1082 un Geoffroy II de Langeais souscrire un acte par lequel son frère Hamelin fait un don aux moines de l'abbaye[1], et en 1106 le fils de celui-ci, succédant à son père comme gouverneur de Langeais, confirme en faveur des religieux de Marmoutier l'exemption des droits de péage, par terre et par eau ; exemption ratifiée plus tard par Ingelger de Langeais.

En 1118, Foulques V, comte d'Anjou, dit le jeune, revenant d'un premier voyage en Palestine, d'où il rapportait une partie importante du sépulcre et de la crèche, fonda l'église collégiale de Langeais. « En conséquence, est-il dit dans la Charte manuscrite[2], il a fait bâtir dans la place forte appelée « Lingiais » une espèce de basilique dans laquelle il a déposé les dites reliques. »

Par la même charte, Foulques faisait une dotation pour les clercs laïques chargés de l'entretien de la dite église.

Parmi l'énumération de ses bienfaits, il est dit que, outre l'église de Tous-les-Saints à Angers, « il a encore fondé autrefois dans la forteresse de Langeais la chapelle en l'honneur du saint Sauveur ». C'est probablement celle-ci que des fouilles récentes ont fait découvrir dans le parc, au milieu des ruines de l'ancien château fort. Foulques V mourut en 1142 sur le trône de Jérusalem, qu'il occupa pendant onze ans.

A la date de 1142 à 1188, on trouve mentionné un Guillelmus Ier de Langeais[3].

En 1199, Jean sans Terre vint se faire reconnaître en Normandie comme successeur de son frère Richard Cœur de Lion, et, d'accord avec sa mère Aliénor d'Aquitaine, voulant fonder un anniversaire pour le repos du feu roi Richard, donna par une charte datée de Fontevrault le 21 avril 1199, à l'abbaye de Turpenay, l'étang de Langeais avec ce que le roi Richard possédait dans les deux moulins du dit étang.

A la même date, Arthur, neveu de Richard Cœur de Lion, pour récompenser Robert de Vitré, qui l'avait défendu contre les entreprises de son oncle, lui fit don du château de Langeais (castellum de Langes), avec toutes ses dépendances et revenus, pour en jouir sa vie durant, comme le roi Richard son ancien possesseur.

1. *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 143.
2. *Dom. Housseau*, t. IV, n°s 1378 et 1379.
3. *Gallia Christ.*, t. XIV, col. 143.

Ce Robert de Vitré était chantre de l'église de Paris, et paraît avoir été un des ecclésiastiques belliqueux du moyen âge. Il ne garda Langeais que six ans [1].

Jean sans Terre, dernier comte de Touraine, ayant été condamné par la cour des Pairs de France comme coupable du meurtre de son neveu Arthur, Philippe Auguste confisqua ses terres, et Langeais avec la Touraine fut réuni à la France. Il donna, en 1206, à Robert de Vitré et à son frère André le château de Saint-Sever en échange de Langeais, pour la possession duquel, dit la Charte, « notre amé et féal Robert, frère d'André, avait une Charte d'Arthur qu'il nous a remise. »

A partir de cette époque, Langeais était appelé à changer souvent de mains. En 1213, Philippe Auguste offrit Langeais à Guillaume des Roches, sénéchal de Touraine, à condition de le garder à ses frais tant qu'il ne serait pas assiégé par le roi d'Angleterre en personne; mais Guillaume des Roches remit bientôt cette place entre les mains du roi, se réservant seulement les droits de sénéchalerie.

Louis VIII donna ensuite (1218) la ville de Langeais à Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, pour le dédommager du douaire que sa femme Isabeau (veuve de Jean sans Terre) avait en Angleterre.

Hugues de Lusignan la rendit plus tard à saint Louis moyennant dix mille six cents livres, que le roi s'obligea à lui payer chaque année pendant dix ans ; mais par le traité de Clisson en 1230, saint Louis lui remit de nouveau Langeais avec quelques autres places, comme garantie du mariage de Hugues, fils aîné du comte, avec Isabeau de France. La rébellion du père empêcha le mariage du fils; saint Louis le défit au pont de Taillebourg et reprit Langeais, qui fut confisqué et réuni à la Couronne en 1241.

L'année suivante, Alphonse de France, comte de Poitiers et de Toulouse, frère de saint Louis, fut mis en possession des terres du comte de la Marche, et par conséquent de la seigneurie de Langeais, par lettres données au camp près de la ville de Pons au mois de d'août 1242.

État actuel. — De cet ancien château de Langeais il ne reste actuellement qu'une ruine. Ceux des murs de cette construction primi-

1. Note tirée de l'article de M. Le Roux de Lincy, publié dans la *Biblioth. de l'École des Chartes*, 3e série, t. I, p. 148.

tive qui restent encore debout sont bâtis en petit appareil; les cintres des fenêtres offrent encore, comme les constructions romaines, des claveaux alternativement en briques et en pierres cunéiformes. Il est intéressant de constater à la fin du xe siècle les procédés de construction usités sous la domination romaine; et ce fait est la preuve de la persistance de l'art gallo-romain jusqu'aux xie et xiie siècles.

CHATEAU ACTUEL.

Historique. — La construction du château actuel fut commencée, dit-on, par Pierre de la Brosse avec les débris des ruines du vieux château, du moins à ce que prétend le contrat de vente reçu par Me Carlier, notaire à Paris, le 22 avril 1839.

Ce Pierre de La Brosse, troisième du nom, chambellan de Philippe le Hardy, reçut du roi « les villes et chastellenie, et prévosté de « Langes, en Touraine, avec tout ce qu'il avait ès fiefs et domaines « qui en dépendaient.... La même année, il reçut de Maurice, sei- « gneur de Craon et de Sablé, sénéschal d'Anjou, de Touraine et du « Maine, la cession d'un marc d'argent qu'il avait droit de prendre « sur chaque 50 livres deues au seigneur de Langes avec plusieurs « autres droits et redevances [1]. »

On voit sous Jean de Montsoreau, archevêque de Tours, un concile provincial se tenir, en 1270, à Langeais, où assistèrent tous les évêques suffragants, sans qu'on sache si ce fut dans l'ancien ou le nouveau château.

La faveur de Pierre de la Brosse s'accentuant de jour en jour, chacun cherchait à lui en apporter quelque marque; aussi, en 1272, Barthelemy de l'Ile Bouchard lui écrit deux lettres pour s'excuser de n'avoir pu lui rendre foi de ce qui lui appartenait à Langes. Puis il lui fait donner par sa sœur Alix « une tour qu'elle avait en sa sei- « gneurie de Langes, assise au lieu où le chasteau souloit estre, et « toutes les places qui luy appartenoient entre les tours appelées la « tour du Roy et la tour de l'Isle, cette tour de l'Isle était ainsi nom- « mée à cause que les seigneurs de l'Isle Bouchard la possédaient « d'ancienneté ».

1. Extraits du manuscrit du fonds Saint-Germain, n° 1017, titre : *Ministres et favoris; Complainte de Pierre-de-la-Brosse*, par Achille Jubinal, Paris, 1835.

L'année suivante, en 1273, le roi Charles de Sicile lui fit don du « fief que souloit tenir de luy feu Jean comte de Vendosme, tant en « la ville et chastellenie de Langes que dehors icelle, appelé le fief « de Lavardin ».

Enfin Grégoire X lui-même, voulant contribuer à cette faveur si rapide, lui octroya permission de « construire une chappelle en « son propre fonds du chasteau de Langes et d'y avoir un chapel- « lain ordinaire pour y célébrer la messe ».

Cette haute fortune du favori de Philippe devait se terminer d'une manière tragique. Pierre de la Brosse, se croyant tout permis, osa insinuer quelques doutes au roi sur sa seconde femme, Marie de Brabant. Il fut accusé de trahison, jugé à Vincennes et pendu aux fourches publiques en 1278. Langeais, confisqué avec tous ses biens. rentra dans le domaine de la Couronne, malgré un testament de Pierre de la Brosse en date de 1273, qui léguait cette seigneurie à son fils aîné Pierre

Depuis cette époque jusqu'en 1466, il n'y eut plus à Langeais que des gouverneurs appelés châtelains.

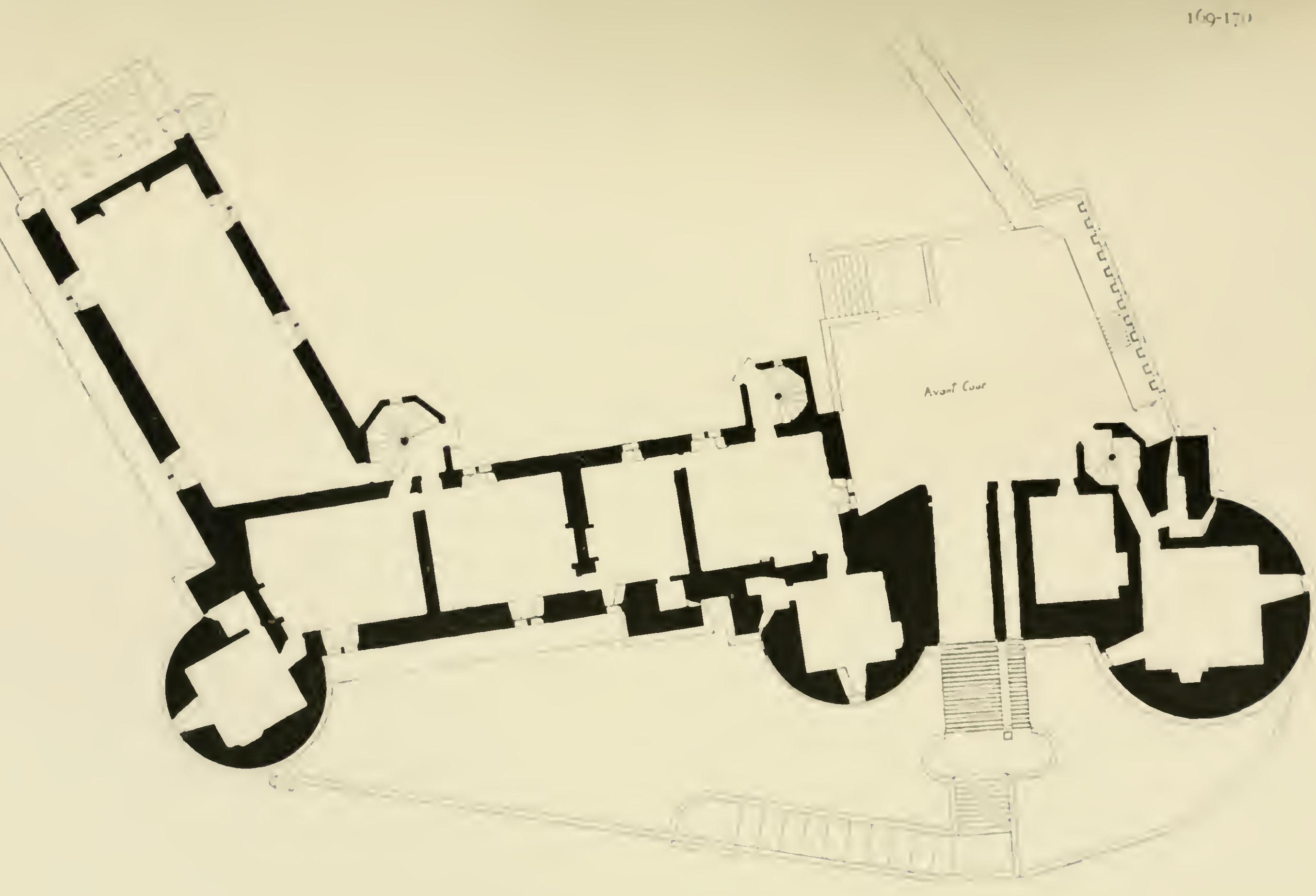
L'édifice de Pierre de la Brosse subit ensuite de nombreuses vicissitudes ; pris et repris pendant les luttes avec l'Angleterre, il dut être à cette époque fort endommagé.

Par le traité de Brétigny, conclu en 1360 entre le dauphin et le prince de Galles, le roi d'Angleterre renonçait pour toujours à ses prétentions sur la Normandie, l'Anjou, la Touraine et le Maine, et s'obligeait à évacuer toutes les places fortes occupées par lui, parmi lesquelles Langeais. Mais il en fut de ce traité comme de beaucoup d'autres et, sous le règne de Charles VII, les Anglais reprirent Langeais.

On trouve même dans le Père Anselme un chevalier anglais, Thomas Ston, qualifié de seigneur de Langeais par un arrêt du Parlement de 1422. Ce Thomas Ston épousa Isabeau Goyon, veuve de Pierre d'Amboise, vicomte de Thouars.

Suivant le conseil du roi lui-même, les habitants se réunirent à la maison de ville le 6 octobre 1427, et décidèrent de donner 2500 écus d'or au capitaine qui commandait la garnison de Langeais et 500 au commandant de Roche-Corbon, pour les décider à sortir de ces deux places.

Ce fut dans le château de Langeais que se tint le 14 mars 1460 l'assemblée chargée sur l'ordre de Charles VII de veiller à la première rédaction des « coutumes de la Touraine »: cette réunion eut lieu



Pl. 314. — Château de Langeais. — Dessin inédit de Roy

devant Baudet Berthelot, conseiller du roi et lieutenant général au pays de Touraine.

En 1466, Louis XI, qui venait de faire rebâtir complètement le château par les soins de Jean Briçonnet l'aîné, général des finances, donna ce domaine en assignation de dot à François d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, fils du célèbre bâtard d'Orléans et de sa femme Agnès de Savoie, belle sœur du roi.

Ce Jean Briçonnet, né à Tours vers 1420, fut le premier maire de cette ville. Il résulte aussi des documents recueillis par M. Paul Marchegay que ce fut Jean Bourrée, ministre de Louis XI et gouverneur de Langeais, qui fit bâtir le nouveau château de Langeais.

Mais, dans la généalogie de la famille Briçonnet, le père Anselme[1] dit que Jean Briçonnet fut commis au payement des ouvrages et bâtiments du château de Langeais en 1465 et 1467. Or, c'est en 1467 que Jean Bourrée commença la construction de son propre château du Plessis, qu'il fit bâtir en entier de 1467 à 1472, dates précises et bien constatées par des documents incontestables. Ce château offre la plus grande similitude possible avec le château de Langeais, qui semble avoir été le type dont se servit Jean Bourrée pour bâtir son nouveau « logis ». (A. de Caumont.)

Le fait le plus considérable qui illustra le château de Langeais est le mariage d'Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII, mariage qui fut précédé de circonstances assez romanesques. Ce prince était en effet fiancé à Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, roi des Romains, qui depuis l'année 1480 avait été élevée à la cour de France, où on la considérait comme la future épouse du jeune roi. D'autre part, Maximilien avait épousé par procuration Anne de Bretagne, fille unique de François II, duc de cette province. Ces deux unions furent tout à coup rompues et, malgré l'opposition qu'Anne témoignait d'abord pour son mariage avec Charles VIII, les choses furent conduites de telle façon et l'on fit si à propos avancer des troupes sur ses États, que la princesse bretonne consentit enfin à devenir reine de France. Ce mariage, qui réunissait la Bretagne à la France, eut lieu le 16 décembre 1491, dans la chapelle du château de Langeais, domaine admirablement situé entre les deux pays.

Le contrat en fut passé par Pierre Bonneau, notaire apostolique, et Guy Leclerc, notaire royal.

Les principales stipulations furent la réunion de la Bretagne à la

1. *Histoire des grands officiers de la Couronne.*

France, et, pour assurer davantage la possession de cette province l'obligation de la part de la reine, en cas de prédécès du roi sans postérité, d'épouser son successeur.

Cette clause particulière fut en effet réalisée, les enfants de Charles VIII et d'Anne de Bretagne étant morts en bas âge. On peut voir leur tombeau, d'un art remarquable et dont un moulage a été fait pour le musée du Trocadéro, dans une chapelle latérale de la cathédrale de Tours.

Après la mort de Charles VIII, Anne épousa, en 1499, son successeur Louis XII, qui répudia sa première femme Jeanne de France.

Le château de Langeais devint ensuite la propriété de Jean Bernardin de Saint-Séverin, duc de Somma, auquel il fut donné par Henri II, roi de France, suivant lettres patentes du 16 septembre 1547.

Au siècle suivant, il fut engagé pour quelques années à Marie, dame de Belleville, veuve de François de Balzac d'Entraigues.

Le 2 février 1631, Louise-Marguerite de Lorraine, fille de Henri Ier, duc de Guise, et veuve de François de Bourbon, prince de Conti, eut la terre de Langeais à titre d'échange par lettre de Louis XIII ; mais le 20 du même mois elle la revendit au maréchal d'Effiat.

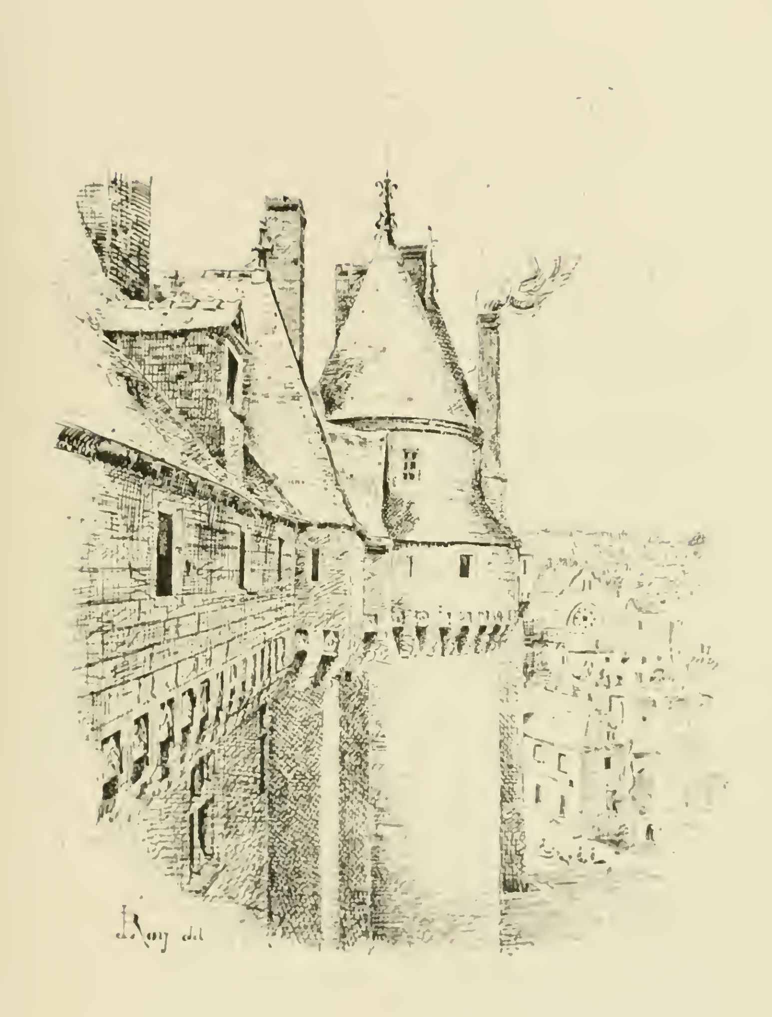
Antoine Coëffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, baron de Cinq-Mars, maréchal de France, acquit donc de la princesse de Conti la terre de Langeais qui, au moyen de l'échange, cessa de faire partie du domaine engagé. Elle est restée dans la même famille jusqu'en 1765, où elle passa entre les mains de Denis de la Rue du Can, de Champchevrier; il la céda l'année suivante, moyennant 30,000 livres, au duc de Luynes, qui la réunit à son duché.

Le 23 novembre 1797, le château fut vendu par Claude Turquin, au nom et par procuration de Louis-Joseph-Charles-Albert Luynes, avec ses cours, jardins, caves et dépendances, à M. Charles-François Moisant, pour la somme de 170,000 francs en principal. Il resta dans cette famille Moisant jusqu'en 1839.

A cette époque, le château et les dépendances contenaient environ 55 ares 45 centiares. D'après les renseignements fournis par un témoin oculaire, des maisons étaient alors adossées aux murs extérieurs du château et envahissaient même la cour intérieure. Le sol de la rue, devant la porte, était élevé d'environ 2 mètres au-dessus du sol actuel.

Le 22 avril 1839, la famille Moisant vendit le château de Langeais, en très mauvais état, à M. Baron, moyennant un prix principal de 35,000 francs.

CHATEAU DE LANGEAIS



Pl. 31[illegible]. — Dessin inédit de Roy.

Le 29 août 1884, Mme Baron, veuve du fils de M. Baron, laisse, par testament daté du 6 février 1884, Langeais à M. Lefèvre, qui le 28 juillet 1886 le vend à M. Jacques Siegfred, le propriétaire actuel, qui ne devait en prendre possession que le 1er décembre de la même année.

(*A suivre.*)



Fig. 310. — Vue inédite du Château de Langeais; dessin de Roy.

PREMIER CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

CONGRÈS DE PARIS (1889)

TENU A L'EXPOSITION UNIVERSELLE POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS

PAR

CHARLES NORMAND
Secrétaire général du Congrès.

Les procès-verbaux du Congrès étant publiés par le Ministère à l'Imprimerie nationale, nous ne donnerons ici qu'un rapide aperçu de ses travaux; nous donnerons ensuite séparément les mémoires lus dans ces réunions d'un exceptionnel intérêt. Les séances d'ouverture et de clôture ont eu lieu au Trocadéro, les autres dans l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts.

24 juin 1889. — M. Charles Garnier, étant fort souffrant, propose comme président M. Ravaisson, membre de l'Institut, choix qui est ratifié, puis il donne la parole à M. Charles Normand pour exposer le programme et le but du Congrès. (Voir p. 191.) Il est ensuite procédé à la nomination du Bureau, qui est ainsi constitué :

Présidents d'honneur : S. M. l'empereur du Brésil; M. le Ministre du Commerce; M. le Ministre des Beaux-Arts; MM. Charles Garnier; de Geymüller, correspondant de l'Institut; le vice-amiral Likhatchef; don Pedro Americo de Figueiredo, professeur d'esthétique à l'Académie impériale des Beaux-Arts de Rio-de-Janeiro; da Silva, président de la Société des architectes et archéologues portugais; le général Tcheng-Ki-Tong; S. Velasco, délégué de la République du Mexique.

Président : M. Ravaisson, membre de l'Institut.

Vice-Présidents : MM. le prince Roland Bonaparte; Le Breton, correspondant de l'Institut; Leroy-Beaulieu, de l'Institut; comte de Marsy; Léon Palustre; Paul Sédille; Charles Tranchant; Vitu.

Secrétaire général : M. Charles Normand.

Secrétaires adjoints : MM. Augé de Lassus, Chipiez, Corroyer, Mareuse, Périn, Arthur Rhoné.

Après la lecture de nombreuses lettres exprimant les regrets qu'éprouvent d'autres étrangers qui ne peuvent assister aux séances, M. da Silva expose l'organisation du service des monuments historiques au Portugal et le général Tcheng-Ki-Tong fait une lecture analogue sur la Chine. Enfin, sur la proposition de M. Charles Normand, le Congrès décide que les Comités nationaux et internationaux du Congrès perpétueront leurs pouvoirs en fusionnant avec les Comités correspondants des *Amis des Monuments*, de façon à pouvoir profiter de la publicité de l'*Ami des Monuments* qui leur sert d'organe. Enfin on distribue le premier fascicule du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris*, afin de permettre aux membres du Congrès d'assister avec fruit à la visite du lendemain, à Notre-Dame, pour laquelle un plan tout nouveau et fort curieux leur a été distribué.

Mardi 25 juin. — MM. Ravaisson, Charles Lucas, Charles Normand, de Geymüller, exposent la grande influence que l'enseignement peut exercer sur la conservation des monuments. Il faut agir sur l'enfance: quand l'éducation du pays sera faite, la lutte contre le vandalisme n'aura plus de raison d'être : chaque citoyen comprendra que c'est un devoir social que d'empêcher ces méfaits destructeurs. L'assemblée étudie les moyens les plus propres à obtenir ce résultat. — M. Challamel expose l'état de la législation dans les divers pays au point de vue de la protection des œuvres d'art. M. Eugène Müntz donne à ce propos d'utiles indications sur l'Italie.

Le Congrès visite ensuite l'exposition des portraits d'architectes, sous la conduite de ses organisateurs, MM. E. Müntz et Charles Lucas, Notre-Dame avec les explications de M. Charles Normand, les Arènes de Lutèce avec celles de M. Charles Read, qui a tant fait pour assurer la conservation de ces ruines.

Mercredi 26 juin. — On discute une proposition de M. E. Müntz tendant à faire dresser procès-verbal des œuvres qu'on modifie. — M. P. Saintenoy, secrétaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, expose l'état de cette question dans son pays. — M. Augé de Lassus fait ressortir les avantages et les inconvénients des percées aux abords des monuments publics. M. Horsin-Déon signale la destruction des meneaux de fenêtres : la cause en est aux mesures fiscales qui les imposent comme quatre fenêtres. — M. de Geymüller présente, au nom de M. Persius, l'état de la législation relative aux monuments de la Prusse. — MM. Ravaisson, Charles Normand, Ch. Tranchant et un grand nombre de membres font ressortir la nécessité de vulgariser la connaissance des choses de l'architecture.

Jeudi 27 juin. — M. Peyre expose la législation relative aux œuvres d'art dans l'antiquité romaine. — M. E. Müntz signale l'utilité des reconstructions d'édifices sous forme de petits modèles. M. Palustre apporte d'utiles indications et M. de Geymüller exprime l'avis qu'il faudrait trouver un programme pour la restauration des édifices. — MM. Ravaisson, Palustre, Charles Normand, Corroyer, Charles Tranchant, Horsin-Déon, de Geymüller, E. Saint-Père jugent nécessaire des modifications rationnelles à introduire dans la composition des commissions de monuments historiques. — Le Congrès va voir ensuite le modèle en plâtre peint qui représente le Parthénon reconstitué au vingtième d'exécution sous la direction de M. Chipiez, architecte, par M. Jolly, sculpteur.

Vendredi 28 juin. — M. Ravaisson expose qu'il importe de consolider, non de restaurer, de propager le goût des œuvres d'art par la vulgarisation des belles choses, par un enseignement du dessin qui les prenne pour base de sa méthode. — M. Paul Sédille présente des observations sur les inconvénients du grattage et du lessivage. — M. Ocampo transmet un vœu relatif à la propriété artistique, qui est renvoyé à la Société centrale des Architectes français. — M. Charles Normand développe les idées qu'il avait présentées dès la première séance, pour assurer la conservation des œuvres d'art en temps de guerre, par une convention à intervenir entre les peuples : les monuments classés jouiraient d'immunités analogues à celles que la **Croix-Rouge** assure aux services hospitaliers. — M. Adolphe Guillon expose le fonctionnement de la Société anglaise pour la protection des monuments. — M. Jules Périn fait ressortir l'importance du choix des entrepreneurs et du mode de marché à passer avec eux pour sauvegarder les intérêts de l'art. — M. de Geymüller, au nom de S. M. l'empereur du Brésil, propose la création de commissions nationales chargées d'éditer les anciens dessins d'architecture et d'échanger ces reproductions entre les différents peuples.

Samedi 29 juin. — M. Charles Normand lit une lettre de M. Henry Wallis, relative au Musée de Boulacq. — M. Müntz propose, au nom de M. Graul, de Vienne, la création d'un organe international des *Amis des Monuments.* M. Charles Normand fait remarquer qu'il a proposé un vœu en ce sens dans la première séance du Congrès et que cette extension de l'*Ami des Monuments* permettra, sans en modifier le caractère, de réaliser ce *desideratum* dont la réalisation est réclamée par tous les pays.

M. Augé de Lassus lit un mémoire de M. Arthur Rhoné sur le vandalisme à Paris et au Caire. M. Velasco parle des monuments du Mexique. M. Horsin-Déon insiste sur la nécessité de veiller à la sauvegarde des peintures.

M. Ravaisson fait un résumé des idées émises au Congrès; puis, au nom de plusieurs pays, MM. Saintenoy, don Pedro Americo, Ravaisson, Müntz, Charles Normand, le prince Roland Bonaparte, l'amiral Likhatchef, Velasco, de Geymüller demandent la réunion d'un nouveau Congrès : le Bureau reçoit mission de négocier à cet effet. M. Müntz insiste en particulier sur la nécessité d'y discuter les questions relatives à l'exportation des œuvres d'art; les règles qui la régissent ont besoin d'être modifiées.

Au nom des étrangers, MM. D. P. Americo et M. Velasco adressent de chaleureux remerciements à la France pour son hospitalité et font des vœux pour sa prospérité. MM. le Président et le Secrétaire général remercient les étrangers éminents qui ont eu l'honneur d'apporter de précieuses lumières et de jeter les premières bases d'un avenir fécond que ménage cette entente internationale.

Un banquet, auquel a pris part une assistance d'élite et des plus cosmopolites, a clos ce fraternel rendez-vous. M. Ravaisson a porté la santé de M. Charles Garnier et de la Presse. M. le général Tcheng-Ki-Tong fait ressortir l'importance de la conservation des monuments pour les nations dont ils sont l'expression et dont ils assurent le souvenir. « En me portant à la présidence d'honneur, vous avez voulu indiquer que vos efforts ne s'adressent pas seulement à un peuple, ni à un groupe de peuples, mais à l'humanité tout entière. » M. Charles Normand porte un toast à tous ceux qui ont prêté leur concours au Congrès, aux étrangers qui y ont assisté ou qui le suivent de loin, et à la prompte réalisation de cette Croix-Rouge des monuments qu'il considère comme une grande œuvre d'avenir dont l'honneur rejaillira sur tous ceux qui auront aidé les premiers à en assurer l'exécution[1].

1. *L'Ami des Monuments* commence dans ce numéro la publication des Mémoires du Congres et continuera dans les fascicules suivants.

LES FRÈRES MICHEL ANGUIER

AU PARC DE VERSAILLES

PAR

ARMAND SANSON

Garde général des forêts.

Nous empruntons à un travail tout récent et trop peu connu sur les *frères Anguier*, paru à Rouen (voir Bibliographie), les gravures et ces lignes, qui montrent que le travail de M. Sanson apporte à cette page de l'histoire de l'art français une précieuse contribution. On sait d'ailleurs la campagne poursuivie avec tant de succès par les *Amis des Monuments* en faveur de Versailles ; il est donc intéressant d'en signaler des sculptures disparues.

Michel Anguier fit en 1664, pour Louis XIV, six Termes en pierre de Vernon pour la grande allée du parc de Versailles.

Il fit encore pour ce parc quatre statues : Neptune, Pluton, Cérès et Amphitrite, qui y furent placées dans le bosquet des Dômes. Amphitrite fut enlevée de Versailles pour être transportée à Saint-Cloud, puis apportée au Louvre en 1872, où elle se voit actuellement au musée de la sculpture moderne, dans la salle Coysevox ; elle a été gravée par Lagée. Un exemplaire de cette gravure se trouve à la Bibliothèque nationale (cabinet des Estampes), dans le dossier de Michel. Quant aux trois autres statues, nous ignorons ce qu'elles sont devenues ; elles ne sont ni à Versailles ni à Saint-Cloud. Sous Louis XIV il y eut déjà un premier remaniement du bosquet des Dômes. Est-ce à ce moment que ces statues ont été enlevées ? La chose est possible ; toujours est-il que les inventaires des musées du Louvre n'en portent point trace. On peut toutefois se faire une idée de ce qu'étaient le Neptune, le Pluton et la Cérès d'Auguier par les gravures faites par Desplaces. Les cuivres, qui mesurent chacun 0,29 sur 0.18 de large, font partie de la collection des planches de la Chalcographie du Louvre, sous les nos 1651, 1652, 1653.



Pl. 317. — *Neptune*, par Michel Anguier, d'après la gravure de Desplaces.

Cette statue, que l'on voyait au bosquet des Dames à Versailles, a disparu sans qu'on sache ce qu'elle est devenue.



Pl. 318. — *Cérès*, par Michel Anguier, d'après la gravure de Desplaces.

Cette statue, qui ornait le bosquet des Dames à Versailles, a disparu sans qu'on sache ce qu'elle est devenue.

PREMIER CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

Allocution prononcée à la séance d'ouverture

PAR

CHARLES GARNIER

Membre de l'Institut, président du Comité d'organisation du Congrès.

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans un instant, M. le Secrétaire général vous donnera lecture de son rapport sur les origines et le but de ce Congrès. En attendant cette lecture, permettez-moi de vous adresser quelques mots.

Vous avez vu par notre notice sur l'ordre présumé de nos séances que de nombreuses questions sont à l'ordre du jour. Il y a certes dans ces études et dans ces promenades de quoi intéresser non seulement des archéologues et des architectes, mais le public lui-même ; je suis donc certain que le Congrès fera une bonne et utile besogne ; mais, vous le savez, toutes ces questions sont loin d'être résolues. Il ne faut pas nous en plaindre ; plus tard, en continuant ces Congrès, avec du temps et de la réflexion elles pourront avoir une solution définitive. C'est donc un vœu que j'exprime ; j'espère que des Congrès annuels ou bisannuels[1] pourront avoir lieu et qu'ils présenteront un très grand intérêt. Dans tous les cas, en vous réunissant ici pour la première fois vous reconnaissez que toutes ces questions sont d'une très haute importance et, pour ma part, je ne puis que féliciter les personnes qui ont bien voulu organiser ce premier Congrès, et les remercier de tout mon cœur du dévouement qu'elles ont montré.

(*Vifs applaudissements.*)

Vous savez que le Bureau du Congrès, tel qu'il est organisé, n'est que provisoire, et que vous avez à en nommer un nouveau ; mais

1. On a vu (p. 181) qu'à la fin du Congrès un grand nombre de membres du Congrès ont fait la même demande.

avant de procéder à cette nouvelle élection je dois donner la parole à notre secrétaire général, M. Charles Normand, qui va vous fournir quelques explications sur le but et le programme des travaux du Congrès qu'il a organisé; de cette façon vous saurez mieux ce qu'il y a à faire et quelle est votre mission. (*Applaudissements répétés.*)

PORTE PRINCIPALE DU NARTHEX

DE L'ÉGLISE ABBATIALE, A VÉZELAY (YONNE)

(Voir p. 102 et planches 499 et 500)

Nous complétons la description de cette porte en donnant deux autres dessins de M. Adolphe Guillon, non moins sincères et spirituels que ceux qu'il a publiés ici même, et par l'annonce de la découverte que notre collègue du Comité des Monuments vient de faire dans cette ville.

Restes d'un temple Gallo-Romain et fresque du XIIIe siècle a Vézelay (Yonne).

La ville de Vézelay est décidément une mine inépuisable pour les archéologues.

L'année dernière, je vous annonçais que j'avais découvert l'emplacement exact du château des Abbés, seigneurs du pays, construit au XIIe siècle.

Ces jours derniers, en visitant avec M. Mieusement, l'habile photographe des monuments historiques, une ancienne église actuellement abandonnée, nous venons de trouver de curieux restes d'un temple Gallo-Romain.

L'église Saint-Étienne, bâtie, prétend-on, sur l'emplacement d'un temple dédié à Bacchus, était à son origine la chapelle de la léproserie; située sur les remparts, près de la porte d'entrée de la ville, elle fut transformée, à la Révolution, en marché aux grains et vendue en 1797.

On y voit encore de fort beaux chapiteaux du XIIIe siècle.

L'abside est plate. Pour former le sanctuaire, les constructeurs se sont servis de l'ancien temple, à en juger par son appareil régulier et la forme de son pignon très surbaissé, couronné par une plate-bande en pierre finement taillée ainsi que l'entablement et les corteaux des faces latérales.

Dans le transept de gauche, près de la porte qui donne sur la rue, on distingue les débris d'une fresque représentant un évêque: la tête a disparu, mais la mitre est très visible et il reste un fragment de costume d'un dessin riche et d'une coloration puissante.

Adolphe Guillon.

Vézelay, octobre 1889.

Fig. 319.



Fig. 320.

Église abbatiale de la Madeleine, à Vézelay (Yonne).
Porte principale du narthex; détails inédits. Voir l'ensemble sur la planche 299, page 102
Dessin inédit d'Adolphe Guillon.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DU PREMIER CONGRÈS POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

(Congrès de Paris 1889)

PAR

CHARLES NORMAND

Secrétaire général du Congrès.



ESDAMES, MESSIEURS,

La protection et la sauvegarde des monuments, ou plus généralement des œuvres d'art, intéressant les souvenirs et l'histoire de toutes les nations civilisées, s'imposent à la pensée de quiconque connaît, aime, respecte les traditions ou les gloires de sa patrie. Depuis longtemps ces préoccupations, communes à tous les esprits réfléchis, se sont traduites en règlement d'administration et même en articles de loi.

Pénétrés d'une même pensée, nous voulons provoquer un courant sympathique, une ligue internationale qui puisse constituer, même au milieu des violences de la guerre, une défense efficace du patrimoine légué par le passé à toutes les générations présentes.

C'est pourquoi un comité international se constituait depuis de longs mois, quand M. le Ministre, commissaire général de l'Exposition, nous fit l'honneur de nous convoquer avec MM. Müntz et Arthur Rhoné par le rapporteur des Congrès, M. Gariel. Il nous proposa d'organiser le premier congrès international pour la protection des monuments dans l'enceinte même du plus gigantesque ensemble d'édifices qu'ait jamais conçu l'esprit humain : éloquent discours tout charpenté de fer par le génie de nos architectes ; il prouve, vous le savez, et la puissance de la patrie et le fécond labeur de ses ouvriers

ou de ses artisans. Il témoigne aux peuples étrangers qui ont accepté ce rendez-vous de paix que la France voudrait leur faire un accueil digne d'eux : car elle ne connaît pas ici d'étranger; ceux qui sont venus sont des amis, des concitoyens de la grande patrie des arts, des lettres et des sciences. Aussi le Comité des *Amis des Monuments parisiens* s'est-il rallié unanimement à l'invitation du Gouvernement de coopérer, pour sa bien modeste part, au grand commerce d'idées que les peuples viennent établir dans cette salle. Le nombre, la qualité des personnes qui assistent à cette séance d'ouverture qui réunit des délégués de toutes les parties de la terre, prouvent que M. le Ministre, M. Gariel et M. Gonse ne se sont pas trompés en faisant appel à l'association des *Amis des Monuments* : ce sera leur honneur d'avoir deviné juste.

Le Comité chargé d'organiser le premier congrès qui soit entièrement consacré aux questions de protection des monuments a été constitué par un arrêté ministériel en date du 16 juillet 1888. La Société des *Amis des Monuments* y était représentée, ainsi qu'il convenait; mais, sur sa demande, la constitution de ce Comité affecta le caractère le plus libéral et la répudiation de tout esprit d'exclusivisme; elle proposa donc qu'une large part fût faite, sur la liste qu'elle a proposée à l'acceptation de M. le Ministre, aux représentants des diverses associations constituées, les plus propres à permettre, par un concours général, une étude et une action efficaces.

Ce Comité et ses commissions ont consacré une trentaine de séances à l'élaboration du programme, bientôt simplifié dans une nouvelle édition de vos publications. Il a fixé le règlement du Congrès, arrêté une liste de Comité de patronage, créé les ressources financières qui sont nécessaires aux réunions de vos assemblées. Il a établi la suite des belles communications que vous feront une quarantaine de conférenciers, délégués par les divers pays, et les curieuses promenades qui, après les discussions de chaque séance, vous donneront un instant d'instructif répit. La chose n'a pas été sans difficulté. Je n'insiste pas sur une mesure, au moins regrettable, qui a pu faire craindre un instant l'avortement du Congrès qui s'ouvre si brillamment. Mais l'appui du Comité supérieur a détruit en grande partie les effets d'une mesure sur laquelle nous n'aurons pas, je pense, besoin de revenir. Qu'il me soit permis ici d'avoir un mot de gratitude pour la Presse, qui vous a généreusement prêté son concours, sans distinction de parti ni de patrie.

On a principalement inscrit sur le programme du Congrès l'étude

des questions pour la résolution desquelles une entente entre les divers pays serait chose utile. Il est superflu d'insister, puisque le programme, qui est entre toutes les mains, vous donne les noms de la plupart de ceux qui vous entretiendront de ces choses. Ce Congrès aura encore l'avantage de permettre aux délégués de chaque pays de s'instruire mutuellement sur des questions si délicates et fort peu étudiées. Vous pourrez provoquer un réveil d'idées, discuter ou proposer des méthodes; mais il est souhaitable aussi, ce nous semble, que le Congrès, en raison de son caractère international, écarte tout ce qui pourrait même ressembler seulement à une immixtion dans les affaires intérieures des divers pays qui ont ici des représentants.

Voici donc le moment venu de procéder à l'organisation de cette entreprise et d'en régler les débats. Et qu'il me soit permis, en terminant, de saluer avec vous tant de nobles étrangers; que nos compliments vraiment les plus sincères, nos vœux de bienvenue les meilleurs, soient portés par nos amis à leurs compatriotes et à ceux qui chez eux représentent, d'une façon suprême, l'idéal de la patrie que glorifient les arts et le culte des belles choses.



Fig. 322. — Cul-de-lampe ancien.

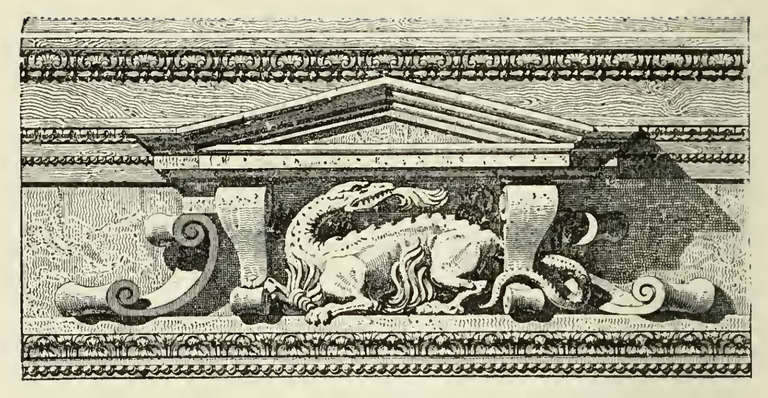


Fig. 323. — Château de Fontainebleau. — Sculpture au-dessus d'un tableau de la galerie de François Ier; gravure de Pfnor.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne)

PAR

ANATOLE FRANCE[1]

Je n'imagine pas de plaisir plus noble et plus charmant à la fois qu'une visite au château de Fontainebleau. S'il est vrai qu'aux temps évangéliques les pierres criaient la gloire de Dieu, elles chantent les beautés de la France et c'est un émerveillement que de marcher parmi ces témoignages somptueux d'un passé tragique ou galant, magnifique ou terrible. Depuis François Ier jusqu'à Napoléon, tous les souverains y ont laissé des souvenirs de leur passage et des monuments de leur magnificence. L'art de la Renaissance l'a doté de ses plus riches merveilles et le goût Louis XVI de ses plus délicats ornements. Il garde, dans son silence, un air de fête et de courtoisie.

L'histoire s'y lit mieux que dans un livre. Ces salles ont gardé d'antiques échos. La galerie de Henri II trahit, par mille chiffres enlacés, de royales amours. Dans ce pavillon retentit la dispute solennelle dans laquelle Duplessis-Mornay fut vaincu. Dans ce cabi-

1. Nos lecteurs liront avec un vif plaisir ces lignes du charmant écrivain; elles forment l'introduction du *Palais de Fontainebleau*, par Pfnor (Voy. bibliographie p. 235), car elles traduisent en termes exquis les sentiments de tous les *Amis des Monuments*; MM. André et Daly ont fait une bonne action en éditant cette œuvre pleine de goût.

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU

Gravure de Pfnor.



Pl. 324. — Chapiteau à l'extérieur de la chapelle : Façade sur les jardins.

net, Henri II sacrifia un compagnon d'armes au bien de l'État; dans cette chambre, Mme de Maintenon décida, en faisant de la tapisserie, du sort de l'Espagne. Dans cette salle de spectacle, le *Devin du village* fut représenté devant le roi. Cette cour vit les adieux héroïques de l'Empereur déchu après trente victoires « blessées à mort ».

Quels spectacles et quels souvenirs! En est-il de plus propres à charmer les yeux, à remplir l'esprit, à gonfler les cœurs?

Je voudrais, pour ma part, que tous les Français fissent le pèlerinage de Fontainebleau. Ils y apprendraient à respecter, à admirer, à aimer l'ancienne France, qui a enfanté ces prodiges. Nous croyons trop aisément que la France ne date que de la Révolution. Quelle erreur détestable et funeste! C'est de la vieille France que la nouvelle est sortie. Ne serait-ce que pour cela, il faudrait la chérir. Il n'y a de salut pour nous que dans la réconciliation de l'ancien esprit et du nouveau. Il me semble que, bien mieux que partout ailleurs, c'est à Fontainebleau que cette réconciliation pourrait s'opérer par un coup de la grâce. C'est pourquoi je supplie tous mes compatriotes d'aller passer une journée dans ce palais, dont les souvenirs marquent la continuité de l'esprit français à travers tous ces régimes qu'une illusion nous montre opposés entre eux, mais qui, en réalité, sortent naturellement, nécessairement l'un de l'autre. Ils s'en iraient de là, j'en suis sûr, dans un heureux état d'esprit, aimant leur temps, qui est ingénieux, inventif, tolérant, spirituel, et respectant les vieux âges et leur fécondité magnifique.

Ils ne manqueront pas, au sortir du palais, de se promener dans la forêt, dont les arbres séculaires, qui verdoient pour nous, verdiront encore pour nos enfants et nous enseignent que la vie est trop courte pour qu'on doive l'occuper d'autre chose que de ce qui élève et de ce qui console.

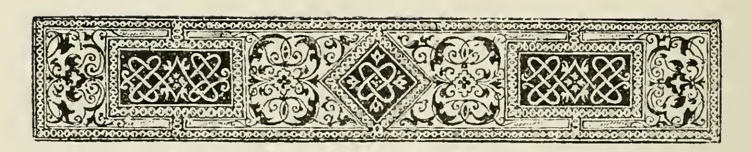


Fig. 325. — Entête.

DE L'ENCADREMENT

QU'IL CONVIENT DE MÉNAGER OU DE CONSERVER AUX ANCIENS MONUMENTS

PAR

AUGÉ DE LASSUS

Membre du Comité des Monuments.

Le tableau exige le cadre, la statue commande le piédestal. La toile, serait-elle rayonnante de toutes les splendeurs de la lumière et du génie, semble s'éteindre si le cadre n'est pas là pour retenir et emprisonner le regard; l'œuvre en quelque sorte se disperse et s'évapore; ce n'est plus qu'un royaume incertain et sans frontière. La statue déchoit quand elle descend de son piédestal; nous ne saurions sans gêne et sans inquiétude nous figurer les héros et les dieux tombés au niveau de notre chétive humanité. Coudoyer Jupiter ou Vénus, heurter les grands vainqueurs échappés du stade, c'est méconnaître leur immortalité. Le marbre, le bronze appelle l'adoration de l'âme et du regard, non la caresse familière et sacrilège de la main. « Garde-toi de me toucher », disait le dieu à la croyante agenouillée trop près de lui. Pygmalion, épris de sa statue, rêve de s'élever jusqu'à elle, non pas de la faire descendre jusqu'à lui.

Les règlements de toutes les Expositions, en exigeant le cadre, en imposant le piédestal, ne font qu'enregistrer et constater une loi d'esthétique éternelle et absolue. Les arts sont frères, et ceux-là seuls qui les comprennent mal en ont fait des frères ennemis. Cette loi du cadre nécessaire ou du moins toujours désirable, incontestée en peinture et en sculpture, se vérifie dans le domaine plus vaste de l'architecture.

On vous a dit, on vous dira peut-être encore, la question est d'une importance suprême, quels principes doivent présider à la conservation jalouse, à la restauration respectueuse et discrète des monu-

ments ; la question que je viens soulever, gravite en quelque sorte autour de la première : elle en dérive et la complète. Quel cadre convient-il de garder ou de ménager aux édifices que leur ancienneté ou leur magnificence, leur gloire ou la religion de pieux souvenirs, recommandent à notre sollicitude? Une réponse immédiate et sommaire ne saurait être faite à cette question. Les distinctions s'imposent, les réserves, les doutes mêmes. Une formule trop absolue serait fatalement entachée d'erreur et d'injustice ; les repentirs la suivraient aussitôt.

Il y a trente ou quarante ans, un mot d'ordre, bruyamment parti de Paris, courut, complaisamment répété, à travers toutes les grandes villes de France. L'hygiène, l'esthétique, au moins une certaine esthétique méconnue de bien des âges, les exigences d'une circulation chaque jour grandissante, bref ce qui est toujours un grand mot quand ce n'est pas une grande chose, le progrès, impérieusement et impérialement l'ordonnait et le décrétait : les villes, sans déshonneur, sans honte, sans dangers, ne pouvaient rester telles que les siècles passés nous les avaient transmises. Une transformation lente, graduelle, pacifique ne pouvait suffire à l'impatience des croyants du nouvel idéal. Il fallait nous embellir quand même, partout et tout de suite. Ce ne fut pas une réforme, ce fut une révolution. Ce fut la guerre, un siège réglé et même déréglé. La pioche fit rage de quartier en quartier, de ville en ville, car le progrès a ses fureurs ainsi que l'Océan. Il entre par la brèche comme autrefois, nous dit-on, rentraient dans leur ville natale les vainqueurs des jeux publics de Delphes ou d'Olympie. Ainsi nous avons pu bien des fois nous croire dans une cité prise d'assaut et bientôt croulante. Loin de nous la pensée de méconnaître ce que ces travaux avaient d'utile souvent, de nécessaire quelquefois ; les améliorations vraies, heureusement réalisées, ne nous laissent ni indifférent ni ingrat. Cependant, au milieu de ces embellissements, c'est l'expression consacrée des harangues officielles, la formule où se complaît l'optimisme béat de l'administration, que devenaient cathédrales, églises, hôtels déchus et tombés dans la roture, vieilles maisons des humbles d'autrefois ; enfin tout ce qui nous émeut, tout ce qui nous instruit, et ce qui nous est resté si cher? Les vieilles maisons, n'en parlons pas, ce serait provoquer de trop pénibles lamentations. Il est curieux d'observer combien notre société, qui se dit et se croit démocratique, s'est montrée indifférente ou cruelle à tout ce que racontaient en toute sincérité et dans l'intimité des choses de la vie journalière, les petites gens d'autrefois,

L'histoire est aristocrate; les administrations ne le sont pas moins. Les hôtels blasonnés n'ont guère été moins embellis, je veux dire, moins jetés bas; et ceux-là seuls qui échappaient, devaient accepter en toute hâte une destination nouvelle et utile. C'était comme une carte de civisme qui les sauvait à grand'peine de la proscription. Nous ne savons plus, ou du moins nous savons mal accepter et tolérer l'inutile, oubliant, ingrats que nous sommes, que l'inutile est ce qu'il y a de plus charmant dans la vie.

Les cathédrales, les églises ont été mieux respectées; il semble que la pioche ait eu des scrupules de conscience. Le plus souvent elle s'est détournée, et même, prise d'un beau zèle, d'une enthousiaste admiration, jamais quelquefois elle n'a si violemment besogné qu'aux alentours des édifices par qui elle voulait bien se laisser dire : « Tu n'iras pas plus loin! » L'intention était louable, le résultat ne le fut pas toujours autant. Nous voici ramenés à notre question première : quel est le cadre qui convient le mieux aux anciens monuments? Nous répondrons par une hypothèse hardie et la vision anticipée d'un avenir très lointain. Vous connaissez tous les pages admirables où notre grand poète nous montre la solitude immense qui fut Paris, et dans cette ruine, ce tombeau, ce prodigieux anéantissement, trois monuments, trois jalons plantés d'une main toute-puissante, racontant seuls au berger qui passe ce que fut la Cité disparue. L'Arc de Triomphe, les Tours de Notre-Dame, la colonne Vendôme : telle est la Trinité souveraine à laquelle seule le poète promet cette victorieuse immortalité. Depuis le jour où Victor Hugo épandait ses strophes sublimes et planait comme un aigle sur l'infini des âges, la terre féconde et généreuse de notre cher Paris n'a pas cessé d'enfanter des merveilles, et les merveilles de Paris sont souvent aussi les merveilles du monde. Supposons cependant, à l'exemple du poète, Paris couché aux poussières de ses ruines : nos boulevards sont effacés et les broussailles ont confondu leur solennel alignement, le plus grand nombre de nos édifices ont croulé ne laissant que l'amoncellement d'informes décombres. Plus de Tour Eiffel, c'est un désastre sans nom, c'est presque la fin du monde. Les trois monuments que la gloire et la poésie ont si dignement consacrés, ne survivent pas seuls cependant; ce serait injustice et invraisemblance de le supposer. Il en est quelques autres encore qui restent reconnaissables : le Louvre; ne supposons jamais, nous autres Parisiens, nous autres Français, nous autres hommes, que le Louvre puisse être aboli; l'Opéra aussi. Il est mutilé, ravagé; croyez bien qu'on l'admire encore. Paris

est un désert, la Thèbes à plus de cent portes, que le pèlerin curieux et venu des empires nouveaux interroge et vénère. Des villages, des hameaux ont germé à l'ombre des ruines, empruntant les pierres partout gisantes, encombrant les parvis de leurs misères, interrompant l'harmonieux développement des lignes architecturales sous la végétation des masures parasites. Entre ces visiteurs, il en est cependant qui sont envoyés par leur gouvernement pour étudier notre civilisation, car nous sommes à notre tour des éducateurs étant devenus le passé ; ils font des fouilles, ils veulent dégager nos monuments. Est-ce une heureuse pensée ? La liberté d'un vaste espace découvert est-elle désirable à cet édifice, un théâtre peut-être, qu'un certain Garnier éleva peut-être autrefois ? La réponse ne saurait être douteuse. L'édifice, jusque dans les tristesses des ravages subis, révèle un plan d'ensemble puissamment conçu, logiquement suivi et développé ; c'est là comme une symphonie de pierre et de marbre ; elle veut l'embrassement d'un regard affranchi de toute gêne et ne craint pas la perspective d'une solitude lointaine. Il en serait de même pour la masse écrasante et implacablement symétrique du Colisée, pour la solennelle enfilade des façades de Versailles. Il n'en est plus de même pour les monuments que le rêve du moyen âge évoquait au magique royaume des génies et des fées. Le temple grec est la raison faite marbre en même temps que la réalisation dernière de la suprême beauté ; la cathédrale gothique, celle même que la Renaissance si coquettement enjolive et fleurit, peut ne pas sembler moins belle, elle est conçue dans un esprit tout différent, même contraire, elle emporte son Dieu dans l'espace du ciel promis à sa foi dévorante tandis que le temple païen emprisonne ses dieux derrière ses colonnades et les veut captifs de la cité qu'ils protègent. L'église, germée, grandie, en quelque sorte soulevée au labyrinthe ténébreux de ruelles qu'embrouillaient comme à plaisir les villes du moyen âge, présente le plus souvent l'attrayant contraste de styles divers, de corrections, de repentirs, de reprises et d'inachèvements imprévus ; elle n'est presque jamais complète, presque jamais une, charmante cependant comme un beau conte plein de fantaisie, sublime comme un cantique aux strophes inégales, mais émues et brûlantes. L'église du moyen âge, la cathédrale surtout, est un centre ; mais elle n'est pas un tout jalousement, étroitement limité. Enfantée aux enthousiasmes d'une foi ardente, elle enfante à son tour ; elle se plaît à la multiplicité grandissante des chapelles et des sanctuaires particuliers, elle a ses dépendances, sacristies et salles capi-

tulaires; elle a ses cloîtres et les mystérieuses perspectives des galeries bordées de tombes ; elle a les bâtiments massifs et sombres de quelque palais épiscopal. Le plus souvent, hélas! dans l'amoncellement de ces constructions, incohérentes peut-être, mais curieuses et pittoresques, les âges modernes ont pratiqué de brutales éclaircies. Quatre ou cinq de nos cathédrales au plus ont conservé leur cloître : toutes en possédaient un autrefois. La cathédrale, réduite à la solitude, est une cathédrale mutilée, dépouillée, appauvrie; c'est un roi sans cortège et sans garde du corps, et l'approche devenue trop facile diminue cette gloire et cette majesté.

Le moyen âge voulait l'envolée des flèches aériennes, la montée des tours puissantes au milieu des toits et des pignons humblement prosternés; il voulait l'apparition soudaine, au détour d'une rue étroite, des hauts portails et le rayonnement des roses brusquement apparues; il voulait la vision changeante des pinacles dentelés, la grimace des gargouilles au milieu du tournoiement des corbeaux qui crient et qui s'effarent; il voulait la surprise, l'étonnement, les espérances du passant qui cherche, les joies et le subit émerveillement du croyant qui trouve son temple et son Dieu ; il ne voulait pas, il ne rêvait pas le triste isolement qui écarte de si loin l'église de la maison et le fidèle de son Dieu ; il ne voulait pas les places égarant dans leur immensité l'immensité déchue de la vieille basilique, ni la trahison effrontée des boulevards qui révèlent toute une ville au premier regard d'un voyageur paresseux et distrait. Puissent nos municipalités être moins prodigues de ces dégagements toujours coûteux, souvent cruels! Ne faisons pas de nos temples chrétiens des orphelins sans famille et condamés à l'étalage de leur misère et de leur abandon.

Mais les exigences de la voirie! mais la sainte, l'éternelle, l'impeccable ligne droite! Qui comptera les ruines qu'elle a semées! Le boulet décrit une courbe, c'est dire qu'il est moins malfaisant. Permettez-moi le rappel d'un souvenir de voyage. Lorsque j'ai vu Alexandrie, ne trouvant de la ville de Cléopâtre et des Ptolémées qu'une colonne et un obélisque, et l'obélisque même a disparu; ne trouvant que deux pierres, je maudissais la fureur dévastatrice des envahisseurs et des conquérants; cependant il me fut donné de voir un plan de l'Alexandrie antique. Une enquête consciencieuse, des sondages et des fouilles patientes avaient permis de le reconstituer, et je pus voir, je ne dirai pas admirer, un plan symétrique, un échiquier aux cases régulières; cela aurait pu s'appeler tout aussi bien Chicago ou Boston qu'Alexandrie, et j'aurais voulu donner un démenti

à l'intitulé. Cette Alexandrie avait peut-être cependant sa beauté, même son charme. Les Grecs avaient peut-être trouvé le moyen de mettre de la grâce et de l'imprévu dans cette implacable symétrie. Une ligne droite tracée par un Grec n'est pas une ligne droite comme toutes les autres : n'avons-nous pas reconnu dans l'étude attentive de leurs monuments que pas une ligne droite n'est absolument droite?

Loin de moi la pensée de contester la magnificence de certains ensembles architectoniques où règne le cordeau en maître souverain. Notre place de la Concorde est le chef-d'œuvre ou du moins l'un des chefs-d'œuvre du genre. Je ferai observer, toutefois, qu'elle obéit aux lois de l'harmonie plutôt qu'aux règles de la symétrie; elle est une, mais cette unité n'est pas l'uniformité : en effet, les éléments les plus divers concourent à sa décoration : temples, palais, masses verdoyantes des quinconces, ruissellement des fontaines, une rivière même et qui porte un nom fameux. Tous nous connaissons, nous admirons le grand bracelet de portiques dont Saint-Pierre de Rome forme le chaton. Mais puisque nos souvenirs vagabonds nous conduisent dans la ville éternelle, permettez-moi de vous révéler mes préférences et de nous égarer non loin du Tibre, à quelques pas de l'embouchure du plus illustre des égouts, car il lui fut donné de charrier dans ses ordures et ses impuretés jusqu'à des empereurs. Nous voici sur la place Santa Maria in Cosmedin. Nous sommes venus nous asseoir aux degrés de marbre qui portent la colonnade circulaire du temple de Vesta, les acanthes fleurissent et majestueusement se déploient sur une sorte de couvercle de tuile. A notre gauche, dans un désordre dont le regard et la pensée s'amusent, se groupent le petit temple de la Fortune virile, enfermé dans ses colonnes ioniques, et plus loin la maison de Rienzi avec la mosaïque confuse des débris antiques au hasard rassemblés qui composent ses murailles; cela nous dit bien l'incohérence des souvenirs du passé et des rêves d'avenir qui hantaient le dernier tribun. A notre droite, une fontaine humecte de ses larmes presque taries deux tritons adossés et tordant sous la vasque leur corps à demi animalisé. Devant nous, l'église qui dénomme la place rejette sur le côté son campanile carré et abrite sous un portique gaiement hospitalier l'accès du sanctuaire. Là, enchâssé dans la muraille, il est un masque de marbre, énorme, bouche béante. Autrefois il rendait saintement des oracles; il est encore redouté et surtout redoutable au mensonge et à l'erreur. Que l'on mette la main entre les deux lèvres ouvertes et que l'on mente effrontément de la parole ou de la pensée, la bouche se refermera

écrasant la main du menteur. J'ose tenter l'épreuve, et les doigts dans le marbre, je pense, je dis : la place Santa Maria in Cosmedin est une des plus charmantes qui soient; la bouche ne s'est pas refermée, ce que j'atteste est donc la vérité. Pendant ce temps, quelques bœufs, couchés dans la poussière, dressent leurs cornes majestueusement écartées comme pour mieux recouvrir les guirlandes fleuries du sacrificateur, et un homme familièrement est venu s'asseoir au seuil du temple de Vesta. Il ôte son inexprimable et laissant flotter à la brise les pans de sa toge, il prend du fil, des aiguilles et reprise le fond lamentablement ébréché. Ceci se passait dans la Rome des papes; elle était clémente, même aux sans-culottes. Je souhaite que la Rome des rois ne la fasse pas regretter.

Et que de places admirables nous pourrions citer encore sans quitter l'Italie, toutes, ou du moins presque toutes, d'une audacieuse irrégularité et trahissant l'œuvre collective et changeante des siècles successivement écoulés : la place de la Signora, à Florence, où trône le beffroi du vieux palais public, tout prêt à soulever encore, de sa voix de bronze, les tempêtes populaires. Est-il possible de s'imaginer ce palais-forteresse sans la place qui l'entoure et la complète? C'est la place de Sienne, esplanade grandiose, demi-circulaire comme l'enceinte d'un théâtre antique; ce sont les places de Padoue, de Vérone avec leurs grands palais jaunis, leurs portiques ombreux, leurs dalles ensoleillées et leurs hautes colonnes qui s'isolent pour mieux imposer à la cité vassale le lion de Saint-Marc, qui dit si fièrement la souveraineté de Venise. C'est encore, à Vérone, cette petite place tout encombrée de sarcophages, de tombes triomphales où chevauchent, le casque en tête, l'épée au poing, les Scaliger. Cette place nous est un exemple concluant et saisissant de l'importance du cadre et de ce qu'il y ajoute ou enlève à l'effet d'ensemble d'un monument. Le plus remarquable de ces tombeaux, copié avec un soin jaloux, refait dans la splendeur première de ses marbres et de ses bronzes, est venu se dresser à Genève. On lui a ménagé un vaste espace et la perspective magnifique d'un lac qui semble une mer, la vision des Alpes lointaines majestueusement étagées. Eh bien, le glorieux mausolée est à peine reconnaissable; il paraît diminué, vulgarisé; la mort veut plus de discrétion et de silence. Cet exil est plein de tristesse dans les joies environnantes. *Væ soli!* a dit la malédiction ou plutôt la sagesse divine! Malheur à qui est seul! C'est vrai des choses comme des hommes.

Une conclusion doit cependant terminer et résumer ces considéra-

tions quelquefois désolées. Quels sont les souhaits formés? Quelle est la supplique pressante que nous voudrions adresser aux divinités protectrices du passé? Nous voudrions l'extension du protectorat des monuments à leurs alentours immédiats. Oh! nous sentons bien à ces mots venir les protestations, les objections. Les villes doivent fatalement se transformer, adapter des quartiers nouveaux à des habitudes nouvelles. Soit! nous acceptons le bien fondé de ces objections. Loin de nous la pensée de barrer le chemin au progrès, serait-il cruellement dévastateur. Il aurait bientôt fait de nous emporter, nous et nos lamentations. Mais nous rappellerons cependant que près de nous, en Italie, en Allemagne, quelques villes sont restées presque complètes, à peine menacées, dans la féerique magnificence des anciens jours : Nuremberg, l'impériale et imposante cité d'Augsbourg dans l'Allemagne nouvelle, nous font aimer et regretter la vieille Allemagne. Trèves est restée la ville des prélats électeurs d'empire. Ce sont là des villes mortes ou du moins agonisantes, va-t-on s'écrier. Eh bien, désertons ces nécropoles; nous voici à Vienne. C'est la capitale d'un État bien vivant et elle-même une ville bien vivante, joyeuse, affairée, éprise autant que mille autres des progrès modernes. Elle étouffait dans son enceinte, et l'enceinte a éclaté comme la ceinture d'une glorieuse matrone de plus en plus intéressante. Sur l'emplacement des remparts détruits, des glacis, des fossés nivelés, des voies nouvelles ont été percées, des boulevards ont librement emporté leur interminable perspective; on a construit maisons, hôtels, théâtres selon les lois dernières et le goût du jour. Mais le vieux Vienne, celui de Joseph II et de Marie-Thérèse, celui que préfèrent encore peut-être quelques dévots obstinés, subsiste à peu près tel que l'a connu le dix-huitième siècle finissant. Le *Graben* garde ses fontaines, ses vieux hôtels, alignés comme des soldats mal disciplinés et qui folâtrent dans les rangs; la cathédrale Saint-Étienne jaillit dans l'enchevêtrement des ruelles qui toujours lui furent coutumières. Le Vienne nouveau, germé au seuil même du Vienne d'autrefois, fait songer à la glorieuse lignée d'une aïeule respectée et chérie. Les enfants, sans cesse multipliés, s'épandent, essaiment librement, mais ils laissent à cette aïeule sa maison, son vieux fauteuil; ils acceptent sa présidence, on pourrait dire sa royauté; s'ils la négligent, ils ne l'oublient pas, ils font quelque peu silence autour d'elle comme pour lui permettre de sommeiller tranquillement ou de rêver encore les beaux rêves d'autrefois.

Bruxelles n'a-t-il pas aussi défendu tout ce qui fut son glorieux

Capitole : son hôtel de ville et la place qui l'entoure, aussi pittoresque, aussi belle que le monument qu'elle environne?

Quelques parties de notre forêt de Fontainebleau ont été réservées au culte des rêveurs qui entendent le langage des choses, à l'étude des artistes qui voient leurs premiers et leurs meilleurs maîtres dans un rocher et dans un buisson. Les Américains, gens pratiques et enragés de progrès, ont cependant découpé, dans l'immensité de leur territoire, le parc national, grand comme une province, plus grand que bien des royaumes. Ils ont voulu, merveilleuse clémence, qu'il y eût chez eux un lieu d'asile à la libre nature, une oasis où l'on trouve des arbres que la cognée respecte, des eaux qui ne font tourner ni roue ni turbine, des rochers qui gardent leurs trésors, des fauves qui ne sont pas condamnés à devenir des fourrures, des oiseaux qui peuvent chanter sans l'épouvante des modistes qui demandent leurs plumes, des hommes, enfin, à qui sont épargnés les bienfaits de la civilisation. Puissions-nous ne pas faire moins pour nos villes ou quelques quartiers de nos villes! Puissions-nous garder quelque part la vision pittoresque des vieilles maisons, des pignons surplombant les ruelles, des arbres centenaires dépassant la crête des murailles de leur ramure indisciplinée et permettant au présent de cheminer à l'ombre du passé! Puissions-nous admirer et permettre à nos enfants d'admirer ce qui reste de nos Bastilles, de nos Tours de Nesle, autrement que dans un décor hâtivement improvisé, mensonge de toile et de plâtras qui nous intéresse cependant, mais nous laisse le regret et le remords des ruines follement consommées.

Le respect du passé, vous l'avez; ce doit être une véritable religion. Rome, celle même des Césars, fut bien lente à la renier. Elle connut les embellissements, les transformations soudaines, et Néron, un réformateur seulement un peu plus pressé que de raison, mais enfin un homme de progrès, s'amusa, dit-on, à la brûler; c'était simplifier tant de choses! Rome conserve cependant toujours, sur l'une des plus fameuses de ses collines, sur le Palatin, au milieu des splendeurs envahissantes et débordantes des palais impériaux entassés, juxtaposés, superposés, un rien qui était une grande chose : la cabane de Romulus, admirable enseignement et qui vous explique le mystère de tant de victoires, de tant de conquêtes, de tant de renommée et d'une prospérité si longtemps maintenue. Le peuple romain fut le plus grand des peuples parce qu'il fut celui qui resta le plus obstinément fidèle à ses traditions nationales, parce qu'il crut le plus saintement à la foi des ancêtres et au passé de la patrie.

LE NOUVEL ITINÉRAIRE-GUIDE DE PARIS

ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE

de la

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

La Revue *l'Art chrétien*, dont M. Cloquet est le secrétaire, rend compte très régulièrement des actes de la *Société des Amis des Monuments*; elle apprécie ainsi l'un de ses derniers travaux : « Nous recevons les premières bonnes feuilles, dit le savant M. de Mély, d'un volume destiné à avoir beaucoup de succès. Sous une forme succincte M. Charles Normand dresse un *Guide artistique et archéologique* de Paris, parlant des monuments, les décrivant et résumant en quelques lignes les opinions des érudits qui l'ont précédé; jusqu'à présent il fallait recourir à des monographies séparées. Les quelques pages que nous en avons peuvent nous faire bien augurer de l'avenir; le travail entre les mains du directeur de l'*Ami des Monuments*, qui a fait ses preuves, ne peut qu'être élégant et agréable. »

LES PLUS VIEILLES MAISONS DE FRANCE

ÉTUDES D'ARCHITECTURE CIVILE ROMANE

Maison inédite, à Cluny, restituée dans son état primitif

PAR

CHARLES NORMAND

(Suite. — Voir l'*Ami des Monuments*, 1887, p. 58 et 121, et planches 11, 13, 14, 15, 16, 17.)

Nous avons dit, dans une précédente étude publiée dans l'*Ami des Monuments* (1er volume), tout le haut intérêt offert par l'étude de l'architecture civile romane. Des recherches poursuivies sur tout le terri-

toire de la France pendant plusieurs années nous ont permis de connaître tout au plus une cinquantaine de spécimens ou de fragments des habitations de nos pères antérieurement au XIIIe siècle; généralement négligés, ignorés même, il n'en restera bientôt plus de trace aucune. C'est pourquoi nous donnons ici le type de la maison romane bourguignonne[1]. Nous avons mesuré cette construction à Cluny (Saône-et-Loire), la ville la plus riche en débris de ce genre; notre dessin est établi sur des bases certaines; nous nous sommes borné à ne pas indiquer les remaniements effectués à une époque postérieure; ainsi nos lecteurs pourront se faire une idée précise de son aspect primitif.

A partir de la troisième assise au-dessus des fenêtres du premier étage nous avons indiqué les chevrons de la toiture; nous avons rétabli une partie de l'appareil des assises et des joints du grand arc, en nous basant sur les traces nombreuses qui subsistent et percent à travers le crépi en dépit de mutilations successives; nous nous sommes conformé aux indications que fournissait l'expérience acquise par plusieurs années d'études sur les monuments de cette époque et de cette région. La partie inférieure des deux pieds-droits du grand arc est invisible et peut-être détruite; nous l'avons reconstituée, en procédant par analogie avec les exemples qui en subsistent encore dans les maisons de Vézelay (Yonne). Nous avons garni les ouvertures de châssis dans le style de l'époque, car ces baies sont actuellement défigurées par des remplissages qu'il serait aussi facile qu'intéressant de faire disparaître.

Nous voudrions que l'État prît un peu souci de sauvegarder ces ravissants spécimens; il serait possible, à peu de frais, d'en assurer la sauvegarde.

1. Cette maison porte le n° 19 sur le plan de la ville de Cluny publié par Verdier dans son *Architecture civile et religieuse au moyen âge*; nous publierons sans doute une rectification de ce plan, rendue nécessaire par les tristes ravages que le vandalisme a exercés dans ce délicieux coin de terre.

Charles Normand

50

0 1 2 Mètres

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

Suite. — Voir p. 128 et les volumes de 1887, 1888, 1889.

LXIII. — Démolition de l'église de Maxéville (canton de Nancy-nord).

En mars 1889 le Conseil municipal votait la démolition de l'ancienne église, acceptant l'offre de deux cents francs pour prix des matériaux, compris un vitrail du XVIe siècle. Les archéologues de Nancy s'émurent à bon droit et s'honorèrent par une démarche auprès du préfet, qui fit faire un rapport; le rapport est-il coupable, comme on l'a dit là-bas, ou bien l'inspecteur des monuments historiques a-t-il agi trop à la légère, ou bien les documents qu'on lui a fournis étaient-ils incomplets? Aucune raison n'imposait une démolition commencée le 12 juillet, cinq jours après la délibération, sans désaffectation régulière! Les vitraux et les parties offrant un intérêt ont été portés au Musée lorrain, les dalles déplacées. Il appartient à l'opinion publique de réagir contre de telles habitudes, qui chaque jour suppriment une à une les grandes et petites curiosités de la terre de France, en dépit et parfois avec l'autorisation d'administrations coûteuses et compliquées. Il faut lire les protestations éloquentes et anticipées de M. L. Germain dans son volume sur l'église de Maxéville (Nancy 1889), qui rappellent les relations de ce monument avec *l'origine des libertés communales* dans le duché de Lorraine; les vieilles églises sont rares le long de la Meurthe, en aval de Nancy; il faut écarter la banalité des villages modernes: ainsi les localités rurales gardent la poésie des souvenirs; les habitants, en s'instruisant du passé, apprécient plus exactement les avantages et les devoirs du présent : le voyageur y trouve plaisir et apporte l'aisance. Qu'elles seront fortunées les cités qui auront su conserver leurs richesses artistiques, chaque jour plus rares! La *Société des architectes de l'Est de la France* vient de se fonder à Nancy; nous lui

1. La plupart de nos collègues nous signalent les actes de vandalisme quand ils sont commis ou quand il est trop tard pour y porter remède. Si les *Amis des Monuments* veulent servir utilement la France, il est indispensable que nos correspondants nous fassent connaître longtemps d'avance l'imminence du danger.

souhaitons de pouvoir, dans l'avenir, servir la Patrie et les arts par une attitude courageuse dans la bataille contre les Vandales!

C. N.

LXIV. — Destruction de la chapelle Saint-Nicolas au Petit-Serans, près Trie-Chateau (Oise).

Cher Monsieur,

Je profite de ma villégiature à Trie-Château pour vous signaler un acte de vandalisme indigne de notre époque.

Au hameau du *Petit-Serans*, commune de Serans-le-Bouteiller, non loin de Trie, existait une chapelle sous le titre de Saint-Nicolas, appartenant à la fin du xve siècle; je dis *existait*, parce que les héritiers du nommé Goré, propriétaire de ce monument, le font détruire. La nef est complètement rasée, il ne reste plus que le chœur qui, tel quel, vaut encore la peine d'être conservé. Il est ogival, bien entendu, et orné de nervures et pendentifs très remarquables. L'autel a été renversé ces jours-ci.

La chapelle du Petit-Serans avait été fondée par les importants seigneurs de ce nom, pour servir de sépulture à leurs familles; on voit encore plusieurs dalles recouvrant leurs restes; mais l'inscription de chacune d'elles n'est plus lisible.

Je profite de cette lettre pour vous dire que j'ai sous les yeux le nouveau recueil des *Monuments historiques de France*, où je trouve aux monuments mégalithiques : *Trye*-Château, puis aux temps modernes : *Trie-le-Château*. Pourquoi ne pas écrire partout Trie-Château? Le nom de Trie vient, d'après d'Harcourt, et il a raison, de *Trio terra*, Trois terres. En effet, les paroisses de Trie, Trie la Ville et Villers-sur-Trie n'ont jamais formé qu'une seule communauté; il n'y avait un château qu'à Trie, et c'est pourquoi on a ajouté le mot de château au nom du pays vers le treizième siècle seulement; de plus les seigneurs de Trie, qui de tous temps ont appartenu à la famille royale, nommaient ou plutôt présentaient, aux cures de Trie-Château, Trie-la-Ville et Villers-sur-Trie ainsi qu'aux chapelles se trouvant sur ce territoire.

De plus les *Monuments historiques* indiquent comme classés le Dolmen, ou les Trois-Pierres, l'église, l'Hôtel de ville; mais ils sont muets sur la porte de l'ancienne forteresse (dite de *Gisors*), et pour-

tant elle a été réparée par eux, aux frais de l'État, et sous la direction de M. Paul Naples, architecte aujourd'hui décédé. FITAN.

LV. — DESTRUCTION DE L'ÉGLISE DES MINIMES A NEVERS (NIÈVRE).

La première pierre en avait été posée en juin 1610; l'église en bon état a été transformée en mars 1887, afin d'y installer un musée de peinture; mais le projet fut abandonné, et le bâtiment, restauré par M. Bouveault, devait être détruit le 5 septembre 1889 ! !

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Histoire du costume et de l'industrie en Gaule. Fouilles aux cimetières antiques de Reims. — Des fouilles, poursuivies depuis quatre ans, ont amené la découverte de stèles funéraires à inscriptions ou à personnages sculptés. L'un de ces cimetières est situé à l'extrémité du faubourg Cérès, près de la voie romaine de Trèves, l'autre au sud-est de la ville, non loin du chemin *dit de la Procession*. Les stèles, d'un style barbare, datent du IIIe siècle de J.-C. à en juger par les monnaies ; elles forment une série de documents curieux pour l'Histoire du costume et de l'industrie en Gaule. Le principal intérêt des inscriptions est de donner un assez grand nombre de noms gaulois recueillis par M. Demaison dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1889, n° 1.

Les camps antiques et camps romains dits **châtelliers** ont fait l'objet d'une discussion entre MM. B. Ledain et L. de Fleury dans la *Revue Poitevine* (n° 68). Pour M. Ledain tous les camps dits châteliers, châtelards, châtres, etc., sont des camps romains du IVe siècle; ils ont été créés principalement par Constance Chlore et Constantin, pour résister aux pirates sur les côtes et aux Bagaudes dans l'intérieur; ils ont eu pour garnison des colons militaires et surtout des hôtes barbares qui y ont résidé à ce titre, même après la chute de l'Empire. Ces conclusions sont le fruit de l'examen d'un millier d'enceintes. M. L. de Fleury y voit un réseau préromain de grands

oppida, de castra moyens, de petits castella, inauguré dès l'époque préhistorique dans une proportion difficile encore à apprécier, complété par les Celtes, les Gaulois, régénéré sous les Romains, maintenu avec modifications et additions par le moyen âge. Le système de M. L. de Fleury n'est pas exclusif de celui de M. Ledain, mais n'accorde au réseau romain que sa place dans l'ordre des temps.

Les orgues de France. — Dans le mémoire de M. Siméon Luce sur *Jean, duc de Berry, d'après deux registres de sa chambre des deniers*, on relève le fait suivant : Le duc Jean importa dans les églises de France l'orgue à pédale inventé par le Brabançon *Louis Van Vaelbeke*, mort en 1358.

La maison d'habitation de Michel de Montaigne à Bordeaux. — M. Th. Malvezin, pièces d'archives en main, s'est efforcé, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, d'établir que l'illustre auteur des *Essais* n'a jamais habité, comme on l'a dit jusqu'ici, la rue du Hâ, la rue du Peugue, ni la rue des Minimettes. Des présomptions sérieuses établissent, à défaut de preuves, que la maison d'habitation de Pierre de Montaigne et de Michel de Montaigne, son fils, se trouvait sur l'emplacement des maison nos 1 et 3, rue Fauré, 23 et 25, rue de la Rousselle. Le nom de la rue de Montaigne qui donnait une présomption pour déterminer la situation de la demeure de cet homme illustre, a été remplacé depuis peu par celui de Fauré ! Combien c'est chose regrettable, combien il importe de revenir sur cette décision, car Montaigne l'a fort bien écrit : « La veue des places que nous savons avoir été hantées et habitées par des personnes desquelles la mémoire est en recommandation, nous esmeut aucunement plus qu'ouïr le récit de leurs faicts, ou lire leurs escrits. » (*Essai* III, 9.)

La famille maternelle de La Fontaine, les Pidoux, était originaire de Poitiers et brillait d'un rare éclat ; au dire de M. G. Hanotaux, il y avait une certaine alliance entre ces ancêtres de La Fontaine et les Richelieu.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Nous prions nos savants correspondants de nous signaler toutes les nouvelles fouilles

DÉCOUVERTES RÉCENTES

GAULE-BELGIQUE. FOUILLES DE NEUMAGEN[1], PRÈS TRÈVES

PAR

CHARLES NORMAND et SALOMON REINACH

(Voir planche 326).

Les fragments découverts dans la villa retrouvée dans cette localité ont été déposés près de la Moselle dans un hangar au milieu des thermes de Trèves, qu'il ne faut pas confondre avec les restes du Palais des empereurs. Parmi les nombreux débris de la décadence romaine on remarque des restes d'édifices funéraires : certains ne sont pas sans point commun avec ceux découverts à l'hôpital de Saintes : ils ont une certaine analogie avec le monument d'Igel près Trèves. On voit notamment des scènes faisant allusion au transport du vin par bateaux ; ces pierres fort peu connues sont très intéressantes pour l'histoire des mœurs et des costumes. Nous en donnons un spécimen, probablement inédit. On y voit, croyons-nous, une scène scolaire ; un maître enseigne à deux élèves ; un troisième personnage peut être soit un élève, soit plutôt un serviteur qui les accompagne ; sa mise plus modeste semble devoir faire préférer cette explication. Les deux élèves assis tiennent chacun un rouleau, qui est de papyrus, puisqu'ils le tiennent à deux mains ; il est probable que le maître leur explique le texte qui y est inscrit. L'attitude de ces jeunes élèves a été parfois prêtée par les sculpteurs à des personnages lisant un livre sur des stèles funéraires[2].

1. Sur ces fouilles, voir *Jahrbuch des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*. Bonn 1878, Cahier LXIV, p. 100, et 1887, Cahier LXXXIV, p. 257.

2. Voyez des dispositions analogues sur la tombe trouvée à Krissa près Delphes (*Mon. ed. Ann. dell. Inst.*, pl. 6), et dans *Schreiber. Bilder Atlas*. Leipsig 1888, pl. XCI.

La chaussure des quatre hommes offre une représentation d'un intérêt tout particulier : c'est par excellence le type de la *chaussure gauloise* que les anciens auteurs appellent *gallicæ*; elle a de très fortes semelles, et elle est seulement lacée sur le devant.

Vanzay (Deux-Sèvres). — Découverte d'un balnéaire romain, par M. Barritault, et d'hypocaustes.

Jarnac. — M. Ph. Delamain a repris près de Jarnac ses fouilles d'il y a deux ans ; il a étudié une soixantaine de tombes qui lui ont fourni des centaines de vases en terre, verre, des agrafes, boucles, haches, francisques, couteaux et perles.

Tombeaux gallo-romains récemment découverts à Nîmes. — Deux tombeaux romains ont été mis à jour par des ouvriers terrassiers, occupés à faire des fouilles pour la construction d'un aqueduc au mas de la Tour de l'Évêque, à un kilomètre de Nîmes.

« Les tombeaux, dit le *Temps* du 9 septembre, se composent de deux pierres tumulaires, fort bien conservées, dont l'une présente, presque intacte encore, l'inscription latine suivante, fidèlement relevée :

D M
ATTIÆ
F NÆ
OP ERE
DESPOS

« Sur le second tombeau, les traces de lettres sont effacées par le temps et la pierre est coupée par le milieu.

« C'est à une profondeur d'environ 2 mètres que les ouvriers ont découvert ces tombeaux, recouverts par les eaux sales du Vistre, qui avaient pourri les rares ossements qu'ils contenaient.

« Ces pierres tombales mesurent environ 1m,30 de longueur sur 0m,60 de largeur; elles sont d'un seul bloc et bordées de festons d'une grande simplicité.

« On suppose que ces deux *tumuli*, trouvés à un mètre de distance, recouvraient les restes mortels de deux époux et remontent à l'époque très reculée où, d'après l'historien Ménard, les anciens habitants de

Nîmes avaient l'habitude d'enfermer les corps des morts sous des pierres sépulcrales. »

Il s'agit tout simplement des stèles qui avaient été placées sur les tombes de deux défunts et que le hasard avait ensuite fait disparaître. »

L'inscription citée par le *Temps* ne paraît pas aussi fidèlement transcrite que veut bien le dire le correspondant particulier de ce journal, et nous serions fort étonné, pour notre part, si la quatrième ligne ne contenait pas quelque erreur de lecture.

En tous cas, le texte découvert à la Tour de l'Évêque n'est ni plus ni moins qu'une inscription funéraire comme la ville de Nîmes en a tant fourni. Toute une partie de cette inscription paraît avoir disparu sous l'action des eaux, et ce qu'il semble seul permis de dire aujourd'hui, c'est que le tombeau, consacré aux dieux Mânes *D(iis m(anibus)*, était particulier à une femme, *Attia*, fille de quelque personnage dont le nom se trouvait, au génitif, à la fin de la seconde ligne[1].

On sait d'ailleurs quelle était l'importance que les Gallo-Romains attachaient aux funérailles, et nous n'avons certainement pas à rappeler ici que, pour être assurés de reposer dans un sépulcre convenable, ou même de leur goût, les anciens prenaient souvent la peine, soit d'en surveiller directement l'exécution, soit d'en imposer la construction ou la forme à ceux qu'ils instituaient leurs héritiers.

Attius est un gentilice dont on a découvert d'autres exemples dans le Midi.

Camp d'Avor, le 12 septembre 1889.

E. Espérandieu.

Saint-Maixent. — Découvertes d'une grande quantité de monnaies des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, qui durent être enfouies en 1344 ou 1315.

Fouilles de l'église abbatiale des Châtelliers (Deux-Sèvres). — Les fouilles ont été reprises; elles ont établi que le chœur possédait trois nefs; on a retrouvé les piliers; la chapelle Saint-Thomas était à deux nefs; l'église avait 85 mètres de long; la largeur de la nef centrale était de 9^m,30. On a retrouvé 87 variétés de dessins parmi les car-

1. Les trois lettres N. Æ qui terminent la troisième ligne appartiennent au *cognomen* de la défunte, dont l'âge était vraisemblablement indiqué à la ligne suivante. La formule finale DE S POS, *de suo posuit*, indique que cette défunte avait elle-même pris soin de se faire bâtir un tombeau.

reaux émaillés découverts, aux armes de France, de Castille, d'Angleterre. Mgr X. Barbier de Montault consacre un long travail à cette église dans la *Revue Poitevine* de M. Berthelé. Notre collègue M. le lieutenant Espérandieu donne en autographie la tombe de l'abbé Seguin qu'on y a retrouvée.

Niort. — M. Ch. Cuvillier a retrouvé rue Macaudrie, chez Mme Dumorisson, deux *impostes de croisées* du xve siècle, garnies de vitraux à armoiries, à verre taillé donnant les couleurs et la formeen creux; elles ont conservé leurs volets intérieurs ornés « de parchemins plissés » et de ferrures découpées.

Château de Dissais. — Ancienne maison de campagne des évêques de Poitiers. La *Revue Poitevine*, de M. Berthelé (septembre), annonce également que grâce aux conseils de M. Léon Palustre, on a remis à jour l'*oratoire* de Pierre d'Amboise. Notre collègue a rectifié aussi le texte de l'inscription de la *cloche* (1493) de la chapelle du château, actuellement à l'église paroissiale.

Faïences de Saint-Porchaire en Poitou. — Des documents publiés dans le même recueil, par notre collègue M. Stein, établissent que la qualité médiocre de ces faïences, au xviiie siècle, avait facilité l'établissement d'une concurrence.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

28 juin 1889. — Le premier prix Gobert est décerné à M. Noël Valois, le second à M. Molinier; M. Delisle expose comment il a découvert la grossière imitation moderne, mise en vente en Allemagne comme chronique originale, des *Tard Venus*, ces routiers qui infestèrent le Lyonnais (1360).

5 juillet. — Prix du concours des Antiquités de la France : 1re mé-

GAULE BELGIQUE. — TRÈVES (*Augusta Treverorum*)
Voyage de Charles Normand.



Pl. 326. — Fouilles récentes. — Bas-relief inédit d'un sarcophage trouvé à Neumagen, et conservé dans le hangar des Thermes antiques de Trèves.

Scène scolaire ; maîtres, élèves ; type de la chaussure gauloise (voir p. 215).

daille, Sarry, *Vie politique de Louis* (1372-1407); — 2°, P. Guerin, *Documents concernant le Poitou* (1369-1376); — 3°. C. Pallu de Lessert, *les Fastes de la Numidie sous la domination romaine*; — 4°. C. Favre et L. Lecestre, *le Jouvencel par Jean de Bueil, suivi du Commentaire de Guillaume Tringant*; — 1re mention, le duc de la Trémoille, *Archives d'un serviteur de Louis XI* (1451-1481); — 2°, Th. Morel, *Genève et la colonie de Vienne, étude sur une organisation municipale à l'époque romaine*; — 3°, Bleicher et Faudel, *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*; — 4°, A. Prudhomme, *Histoire de Grenoble*. — 5°, H. Stein, *Olivier de la Marche*; — 6°. G. d'Espinaye, *la Coutume de Touraine au quinzième siècle*. — M. Boissier établit que Boèce était chrétien.

12 juillet. — M. l'abbé Duchesne étudie un recueil de *Biographies des papes* conservé dans un manuscrit de Saint-Gilles. — M. de Villefosse annonce que la plaque de bronze dorée, découverte à Narbonne en janvier 1888, a été donnée au Louvre par M. Ad. Démy, qui a pu l'acquérir grâce au concours de M. Letaille. Ce précieux monument de l'histoire des institutions romaines renseigne sur les fonctions du flamine d'Auguste aux assemblées provinciales de la Narbonnaise. — M. E. Naville expose le résultat de ses dernières fouilles au grand temple de Bubaste (Égypte), complètement déblayé sur une longueur de 200 mètres; les inscriptions donnent l'histoire du monument pendant trois mille ans depuis Chéops; les statues sont de l'époque des Hyksors.

20 juillet. — M. Carapanos a découvert à Corfou avec M. Lechat, membre de l'École française d'Athènes, la plus considérable collection de terres cuites grecques, un millier de statuettes de la déesse Artémise, et des fragments d'une colonne; ces offrandes représentent Diane, un arc à la main avec une biche. — M. Homolle a fait des fouilles à Délos, qui ont porté sur le grand sanctuaire, le temple et le *temenos* d'Apollon; les chapiteaux donnent une histoire de l'ordre ionique en Grèce depuis les temps les plus reculés. — M. Salomon Reinach a découvert des copies d'inscriptions dans les papiers du général Ant. Callier, qui parcourut l'Asie Mineure (1830-1834) : elles établissent l'emplacement de plusieurs cités antiques.

26 Juillet. — M. Halévy propose de rétablir l'ordre du psaume LXVIII, ce qui lui donne beaucoup plus de clarté.

2 août. — M. Ménant établit qu'un cylindre du Musée Britannique est apocryphe et le maintient dans la séance du 20 septembre. — M. l'abbé Baboinon étudie la géographie de l'Assyrie d'après l'inscription du roi Rammân IV.

9 août. — M. Viollet expose que la formule *Roi par la grâce de Dieu* fut mise en usage sous Charlemagne; elle rendait hommage non au principe héréditaire, sens actuel du droit divin, mais elle signifiait que le roi était redevable de son élection à Dieu, ce qui faisait la légitimité du pouvoir. — M. Breuil pense que *cœlum*, avant de signifier « le ciel », a dû avoir le sens de « voûter » en architecture.

16 août. — M. Salomon Reinach étudie les antiques rapports de Chypre et de l'Acadie d'après une inscription de Paphos, qui fournit à M. Clermont-Ganneau l'occasion de rappeler les mérites de M. Colonna-Ceccaldi (monuments de Chypre).

23 août. — Note de M. E. Le Blant sur les *Songes et les visions des martyrs*. — M. Clermont-Ganneau identifie diverses localités de la seigneurie chrétienne d'*Arsur* (Palestine) au XIIIe siècle.

30 août. — Note de M. P. Kiraly sur *l'écriture hunno scythique*; le savant professeur à l'École normale supérieure de Budapest fait appel aux lumières des savants français au sujet du manuscrit intitulé *Codex Karacsay*, dont il s'efforce de démontrer l'authenticité. — M. Geoffroy remet le rapport de M. Gsell sur Vulci, sur le territoire de Musignano, propriété de Son Exc. le prince Torlonia, auquel on doit de chaleureux compliments pour le concours qu'il a apporté. M. Gsell décrit 150 tombes explorées par lui, étudie leur construction, les diverses fabrications : c'est à l'aide de pareils catalogues qu'on parviendra à constituer dans l'étude des antiquités étrusques une chronologie relative. — Note de M. de Morgan sur l'usage du système pondéral assyrien dans l'Arménie russe à l'époque préhistorique.

6 septembre. — M. Delisle communique une note intitulée : *Fragments d'un registre des enquêteurs de Saint-Louis.* — M. E. Ruelle termine sa lecture sur *Damascius*; *son Traité des premiers principes.*

13 septembre. — M. Menant lit un mémoire sur la ville antique de

Karkemis (Asie Mineure). — M. A. de Barthelemy signale l'ouvrage du marquis de Pimodan sur *la mère des Guises*, et des lettres inédites. — M. A. Heiss communique une notice sur une lettre inédite de Don Carlos. — M. Casati soumet à l'Académie des bronzes étrusques et des bijoux en or trouvés dans les dernières fouilles d'Orvieto, Chiusi et Perugia. Il propose de lire MITITES LATINES une inscription étrusque publiée dans le dernier rapport de M. Fiorelli. — M. Théodore Reinach étudie la partie onomastique d'une *inscription juive* du musée de Narbonne, l'épitaphe des trois enfants de Paragorus.

20 septembre. — M. J. Menant lit une note sur un *cylindre* du Musée Britannique. — M. Bréal lira à la séance publique des cinq académies un travail sur deux prétendus cas d'analogie. — Le docteur Terrien de Lacouperie de Londres, fait une communication sur une monnaie bilingue, à légende bactrochinoise du premier siècle avant notre ère, *spécimen unique* qui représente un *monnayage* émis par le roi grec de Bactriane Hermæus et par le roi des Yueh-ti. — M. Oppert signale un baril du Musée de Berlin qui fait connaître un *système métrologique nouveau* dans ces textes : le système centésimal, au lieu du système sexagennal suivi dans les textes juridiques de la Chaldée; il confirme, dit-il, ses découvertes relatives aux signes numériques.

(*D'après les procès-verbaux officiels.*)

ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Séances des 26 juin 3 et 10 juillet 1889. — M. l'abbé Thédenat lit un mémoire de M. l'abbé Douais sur la vie de *Saint Germier, évêque de Toulouse.*

M. Charles Ravaisson-Mollien présente quelques observations au sujet des recherches de M. Müntz sur Andrea Salaïno.

M. le marquis de Fayolle, associé correspondant, signale l'existence de la marque à la main coupée sur divers tableaux conservés en Italie.

M. l'abbé Thédenat offre à la Compagnie de la part de l'auteur, M. Ruelle, une brochure dans laquelle il montre comment la photographie faite par lui à Venise, du Marcianus 246, contenant le Traité de Damascius sur les premiers principes, est de la même main que

le vénérable Platon de Paris, n° 807, qui date du IXe siècle et que le célèbre Palatinus, 398, de Heidelberg, et qu'un autre manuscrit de Saint-Marc, 258. M. Ruelle vient de reconnaître un cinquième manuscrit qui doit être attribué au même auteur : c'est une partie des Commentaires de Proclus sur la République de Platon, dont le reste se trouve dans le Laurentianus LXXX, 9.

M. Müntz fait une communication sur la caricature en Italie pendant le moyen âge du XIe au XIVe siècle. Le premier exemple qu'il cite de cette espèce de manifestation de l'esprit public remonte au XIe siècle.

C'est l'inscription relative au sacre de l'empereur Lothaire ; les éléments comiques tendent à s'introduire en Italie dès le XIIIe siècle avec Giotto. M. Müntz signale tous les exemples qu'il a recueillis en Italie sur la caricature dans les différentes villes et à diverses époques ; il communique à la Compagnie des photographies et des dessins relatifs à la caricature.

M. Ravaisson fait hommage de sa publication de manuscrits de Léonard de Vinci ; cette présentation mérite des observations de MM. Müntz et le baron de Geymuller. — M. Courajod fait hommage à la Société d'une brochure sur les frères Anguier par M. Samson ; il constate que l'auteur s'est tenu trop exclusivement sur le terrain historique et a trop négligé le côté artistique du sujet.

M. l'abbé Duchesne fait une communication sur un quatrain qui existait dans une chapelle érigée au Latran en l'honneur de saint Nicolas par Calixte II après la première querelle des investitures ; le commencement du troisième vers avait été effacé ; M. Rossi avait cru pouvoir, d'après une copie du XVe siècle, remplacer les mots effacés par *Letus Calixtus*.

M. l'abbé Duchesne estime qu'il faut lire *Praesul Anacletus*. — M. l'abbé Duchesne a été très instamment prié de rédiger un mémoire sur la question.

M. Héron de Villefosse communique de la part de M. Tamizey de Laroque une lettre de Peiresc contenant trois inscriptions provenant d'une lettre adressée à M. Guillemin, prieur de Romules.

M. le baron de Geymüller expose à la Compagnie quelques idées sur les origines de l'architecture de la Renaissance, qu'il croit avoir pris naissance en Toscane. M. Courajod répond que la Renaissance a une origine internationale.

M. l'abbé Morillot communique la photographie de trois taureaux en pierre à trois cornes trouvés dans le temple gallo-romain, à Berre-

le-Châtel (Côte-d'Or); on croit que ce sont des objets votifs et que la triplicité des cornes a une signification religieuse. Cette communication provoque des observations de MM. Flouest et Mowat.

17 juillet. — M. Ulysse Robert lit une note dans laquelle il croit démontrer que la souscription pontificale dans les bulles de Calixte II a été généralement tracée par la main des chanceliers ou bibliothécaires (Grisogone, Hugues et Aimery) qui se sont succédé de 1119 à 1124. Ces fonctionnaires auraient ainsi eu, dans ce cas particulier, un rôle analogue à celui des secrétaires de la marine à la chancellerie royale au XVIIe et au XVIIIe siècle. Il établit aussi les dates n'ont pas été écrites par les chanceliers ou bibliothécaires, mais par des scribes ordinaires.

M. Babelon annonce à la Société que le Sénat et la Chambre des députés viennent de voter la somme de 180000 francs destinée à l'acquisition par le Cabinet des médailles de 1131 monnaies mérovingiennes choisies dans la collection de feu M. de Ponton d'Amécourt.

M. l'abbé Thédenat continue la lecture du mémoire de M. l'abbé Douais sur la vie de saint Germier, évêque de Toulouse au VIIe siècle. — M. l'abbé Duchesne présente quelques observations dont la Commission des impressions est invitée à tenir compte.

24 juillet. — M. Saglio communique à la Société un fer à gaufrer, acquis par le Musée du Louvre. Ce fer est aux armes du pape Innocent VIII, mort en 1492.

M. Courajod fait part de ses observations sur l'influence de l'art franco-flamand, surtout flamand en Espagne au XVe siècle; il en conclut en citant de nombreux exemples à l'appui de sa thèse qu'il n'y a pas eu d'art espagnol proprement dit, mais un art flamand qui a pénétré dans ce pays. M. Durieu fait connaître qu'Alphonse d'Aragon a eu pour peintre, en 1448 et 1442, le fils d'un célèbre miniaturiste français, Jacquemart d'Hesdin, qui a laissé un certain nombre d'œuvres indiscutables qui sont notamment dans des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique (manuscrits 9002 et 9025) et dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (Les merveilles du monde, manuscrit fr. 2819).

M. Lefort pense que Dalmau, un artiste dont M. Courajod a prononcé le nom, pourrait bien être un Portugais.

M. le baron de Geymüller dit qu'il a été amené par ses études au

même résultat que M. Courajod; il serait seulement disposé à voir une influence rhénane aux clochers à jour de la cathédrale de Burgos.

M. Courajod continue la série de ses observations sur l'internationalisme de l'art de la Renaissance.

31 Juillet. — M. Pol. Nicard présente le dessin d'une mosaïque romaine trouvée en Suisse à Oberweningen, par M. le pasteur Leenhard de Schofhodorf et représentant des animaux et des oiseaux; elle est signée *Abbilius fecit.*

M. Letaille présente à la Société l'estampage d'une inscription bilingue latine et néopunique que M. Poulle, président de la Société archéologique de Constantine, vient de donner au Musée du Louvre. Cette inscription a été découverte à Aïn Beida (Algérie).

M. Babelon fait une communication sur des monnaies de l'Afrique et de l'Espagne romaine : ce sont des monnaies de Cirta, de Babba et des incertains d'Espagne; sur l'une de ces dernières où l'on avait lu le nom d'une ville de Vagaxa, M. Babelon démontre que ce nom propre est un nom d'homme et que la prétendue ville de Vagaxa est à rejeter dans le domaine de la géographie légendaire.

M. Mowat présente le croquis d'une poule en or conservée au Musée de Turin et sous laquelle est gravée une inscription dorée, qui prouve que Constantin Ier a porté le titre de *Heraculius Cæsar.*

M. l'abbé Thédenat communique la restitution d'une inscription métrique trouvée à Apt (Vaucluse).

(Vacances en août, septembre et octobre.)

D'après les procès-verbaux officiels.

SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'ART CHRÉTIEN

La *Société de Saint-Jean*, créée en 1872, donna naissance en 1878 à celle de *Montpellier*; l'*Union Catholique* (1884) se préoccupe à Rouen d'art religieux. Une branche spéciale de la Société de Saint-Jean, *la Réunion artistique de la rue de Sèvres*, comprend de jeunes artistes qui publient un *Bulletin* et des *Notes d'art et d'archéologie.*

ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE

Cette Société, fondée par S. M. l'empereur François-Joseph, a pour protecteur S. A. I. l'archiduc Charles-Louis, pour vice-protecteur S. E. le comte Alfred Potocki. Président, M. I. Mayer; secrétaire général, M. le comte Tarnowski. Nous signalerons ici ses études sur l'art français. Nous signalerons dans le fascicule étranger d'autres travaux, notamment de M. le comte Przezdziecki.

Janvier 1889. — M. Lepszy a présenté une étude sur les *émailleurs français*, établis et travaillant à Cracovie depuis le XVIe siècle[1].

Mars. — M. Korawski a présenté le mémoire de M. M. Kawczynski : Études comparées sur la *Rhythmique provençale et française*.

CONFÉRENCE DE BOURGES

POUR LE RALLIEMENT CORPORATIF DES ARCHITECTES

Cette conférence, due à l'heureuse initiative et au louable zèle de M. Chevallier, a eu lieu à Bourges du 13 au 15 octobre 1889 : elle a pour objet d'accentuer le mouvement de concentration professionnelle dont les manifestations deviennent chaque jour plus nombreuses. L'*Ami des Monuments* y avait délégué M. Marcel Daly.

Le programme comportait la visite des précieux monuments de Bourges, l'exposé de la question du Ralliement corporatif des architectes, des études sur le diplôme obligatoire par M. A. Courau, sur le rôle de l'architecte dans l'enseignement professionnel par M. Ch. Lucas, une requête au Ministre des travaux publics, interdisant à ses agents d'exercer l'architecture en dehors de leurs fonctions, enfin une étude sur la décentralisation administrative pour l'approbation des travaux publics, par M. Journoud. C. N.

1. Voir le résumé de ce curieux et savant travail que nous donnons ci-dessous, p. 245.

CHRONIQUE

Théâtre romain d'Arles. — Dans sa séance du 2 mars 1889, le Conseil municipal d'Arles a voté l'acquisition, au prix de 5,000 francs, d'une maison bâtie sur le Théâtre romain, qui n'est pas encore entièrement déblayé. Les *Amis des Monuments* accueilleront cette nouvelle avec plaisir. Une bonne note au Conseil d'Arles!

A. J. R.

Niort. — Les Tombeaux des Baudeon-Parabère à l'église Notre-Dame vont être restaurés.

La Société des Amis des arts du département de l'Eure fait appel aux possesseurs de dessins et de photographies, afin de l'aider à réunir tout ce qui concerne les monuments ou objets mobiliers du département. Excellent exemple digne d'éloges et d'imitation.

Ralliement corporatif des architectes. — Nous avons reçu un intéressant rapport de M. Chevallier, publié à la fin de septembre 1889, à Nice, sur la nécessité du ralliement corporatif, accompagné de statuts. Une partie du programme, en dehors des questions pratiques et professionnelles, comporte le *culte de l'Art*, l'archéologie, l'aide aux sociétés archéologiques, l'étude analytique et synthétique capable d'amener à l'expression du beau. Une subdivision que l'*Ami des Monuments* salue avec un plaisir particulier est celle qui a pour titre : *Conservation des monuments* : leur surveillance, démarches pour empêcher les mutilations, relevé des monuments menacés ou condamnés, aide aux Sociétés déjà formées dans ce but. L'organe de notre Comité signalera avec plaisir tout ce que l'initiative de M. Chevallier pourra réaliser en ce sens. Le programme comporte l'histoire des écoles, des musées et la sauvegarde de leurs œuvres, les missions, les expositions. C. N.

MUSÉES

Louvre. — *La Remise des chevreuils*, par Courbet, doit être offerte au Louvre par un certain nombre de souscripteurs.

Legs de Mme Ode : *Réunion de buveurs*, de Valentin; *Bataille*, de Courtois dit Bourguignon.

M. A. de Rothschild a donné le modèle qui a servi à la construction de son yacht de plaisance, l'*Éros*; Mme Vve Pommery de Reims a promis d'offrir après sa mort *Les Glaneuses*, de Millet. On a dit à tort que Mme Vve Maurice Cottier a légué sa collection : la *Bataille des Cimbres*, principale œuvre de Decamps, *les Murs de Rome* et *l'Anier*, du même; *Pâturage de la Touraine*, œuvre remarquable de Troyon; le *Polichinelle*, de Meissonier; *Jeune tigre jouant avec sa mère*, de Delacroix et, du même peintre : *Hamlet et les deux Fossoyeurs*, et *la Mort de Valentin*; enfin, *le Soir*, par Corot; *le Roi de Thulé*, de Ary Scheffer.

M. Cottier a légué sa collection au Louvre, mais en en laissant l'usufruit à Mme Cottier.

On va mettre l'escalier de Daru en harmonie avec le décor de mosaïque de la coupole : les murs seront couverts de panneaux moulurés en marbre. Les marches seront en marbre blanc. Ce travail, qui s'exécute sous la direction de M. Edmond Guillaume, coûtera un million. On répare aussi la mosaïque de la galerie extérieure de la colonnade.

Paris. — *Musée de Cluny.* — Mlle Grandeau, le jour de l'inauguration de l'Exposition rétrospective du Trocadéro, pria, dit-on, M. Carnot d'accepter pour le Musée de Cluny la collection qu'elle avait exposée, et qui est estimée quatre millions : objets, sculptures, bronze de la Renaissance, émaux de Limoges, des objets de premier ordre du dix-huitième siècle, un vase de Sèvres qui est une pièce unique valant 250 000 francs.

Paris. — *Gobelins.* — M. Gerspach a acquis une suite importante de tapisseries coptes.

Trocadéro. — M. Varat a rapporté d'un voyage en Extrême-Orient

une collection coréenne véritablement unique qu'il a généreusement offerte à l'État et qui vient d'être ouverte au public.

La collection des costumes des diverses provinces de France a reçu une extension nouvelle.

Un Américain, M. J. Poppina, offert des objets qu'il a réunis dans une exploration de l'Alaska, et M. J. Borelli la collection ethnologique qu'il a rapportée du Choa.

Paris. — Carnavalet. — Mme Vve Dantan a offert les statuettes charges que Dantan fit des personnages célèbres du règne de Louis-Philippe.

Musée archéologique de la Rochelle. — M. H. Gillard lui a cédé le pavillon et le hardi du prince Édouard trouvés à Sauzé-Vaussais.

Strasbourg. — Acquisition de l'importante collection Ritling, composée de magnifiques faïences et porcelaines, notamment d'une série des plus anciens produits de la céramique alsacienne.

Laon. — Le Conseil municipal, par le vote d'une somme de 30 000 francs, a permis le transfèrement du musée dans un local mieux approprié.

Saint-Quentin. — Don par M. de Rothschild de l'*Ellée*, au Faouet (Morbihan), par M. de Montholon.

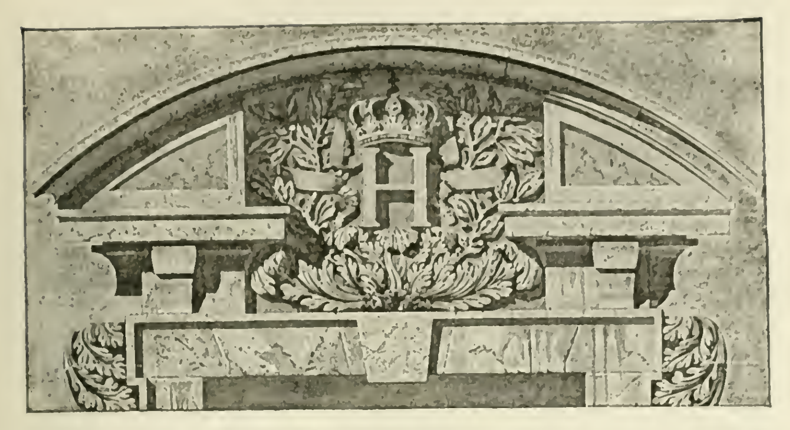


Fig. 327. — Château de Fontainebleau. — Fronton central de la Galerie des Cerfs, gravé par Pfnor.

LIVRES REÇUS

Il ne sera rendu compte que des livres dont un double exemplaire sera adressé aux bureaux. Les autres seront mentionnés.

Charles Normand. — Nouvel Itinéraire-Guide, artistique et archéologique de Paris, publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments parisiens, in-8° de poche. avec nombreuses planches simples. doubles, quadruples, dans le texte et hors texte. *Schéma. en-têtes en couleur dans le texte.* Papier de luxe. — Paris, 98, rue de Miromesnil.

Édition unique et exceptionnelle des fondateurs, 20 francs. — Étranger et colonies, 25 francs. — Les magnifiques exemplaires sur japon sont portés de 60 à 100 francs ; il n'en reste que deux à souscrire ; le prix des exemplaires ordinaires sera également augmenté ultérieurement. — Tirage numéroté. Les noms des *fondateurs souscripteurs* publiés à la fin du volume. — Pour y avoir droit il est nécessaire d'adresser médiatement son adhésion, car le tirage est réglé sur la liste des inscrits.

La 2ᵉ et la 3ᵉ livraison qui viennent de paraître renferment la suite de la monographie complètement renouvelée de Notre-Dame, le premier essai d'histoire chronologique qu'on ait tenté, le Tribunal de commerce, complètement décrit pour la première fois. Cette notice a été revue par l'architecte du monument, M. Bailly ; la chapelle Saint-Aignan, à peu près ignorée, est décrite avec des détails tout nouveaux. Un chapitre spécial donne le catalogue avec annotations des objets trouvés dans la Cité, conservés à Cluny. Nombreuses gravures sur les fouilles de cette région, les constructions disparues ; enfin le premier grand plan archéologique complet qu'on ait publié de Notre-Dame.

Salomon Reinach. — *Antiquités nationales.* Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye. T. I. Epoque des alluvions et des cavernes. Paris, gr. in-8°, 1889, Didot (1 photogr. et 136 gr.).

Début d'un travail considérable et de la plus haute importance pour la connaissance des Antiquités nationales.

Nos lecteurs y liront avec un plaisir particulier l'Histoire du château, que notre collègue a d'ailleurs contée ici même (L'A. d. M., 1888, planches p. 101, 173), et nos amis se souviendront longtemps de la visite archéologique que M. Salomon Reinach rendit si attrayante. Ils y trouveront une photogravure de la salle n° I et 136 gravures dans le texte.

Le plan du volume est exposé par l'auteur en ces termes à notre collègue M. A. Bertrand, l'éminent conservateur : « J'ai pensé qu'une description détaillée comme celle-ci, destinée à la fois aux visiteurs du Musée et aux savants qui travaillent loin de nos collections, devait ressembler autant que possible aux explications orales fournies par un conservateur lorsqu'il conduit une promenade archéologique dans le musée. L'exégète commence, en effet, par donner une idée générale des questions que soulève la partie de la collection qu'il décrit ; il fait de même pour chaque vitrine, et signale à l'attention les principaux objets qu'elle renferme. Puis, s'il en a le temps et si les auditeurs en expriment le désir, il entre dans des détails circonstanciés sur les sujets qu'il s'est contenté d'indiquer d'abord, résume les travaux dont ils ont été l'objet et les discussions qu'ils ont provoquées entre hommes spéciaux. »

C'est un manuel spécial de l'archéologie préhistorique, pourvu d'une bibliographie très abondante, destinée à suppléer au manque absolu de manuels analogues, tant en France que dans les autres pays.

M. Salomon Reinach rend un véritable service en dotant enfin nos musées de catalogues scientifiques dignes de ce nom.

Des index fort complets nous donnent un autre exemple utile à suivre : un chiffre gras renvoie à la page où le sujet indiqué a été traité avec détail, en particulier à celle où l'on trouvera la bibliographie qui le concerne.

Société archéologique de Bordeaux. — Tome XIII, 3e fascicule, gravures, — in-8°. — Féret.

Numéro très curieux en raison du travail de M. *Th. Malvezin* sur l'habitation de Montaigne : plans du quartier, vues de la maison, fac-similé de signatures. — *K. Barckausen :* statuts primitifs de la commune de Bordeaux. — Augier. Notes archéologiques sur la chapelle de l'ancien lycée de Bordeaux, sur les anges en marbre de l'église de Quinsac.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. — 1889, n° I, in-8°.

Merlet, compte de l'œuvre de la cathédrale de Chartres en 1415. — Inscription du Kef par S. Reinach et le docteur Carton. — Inscription du XIIIe siècle à Nîmes, par de Lasteyrie et Bondurand.

Octave Uzanne. — *Le Livre.* — in-8°, grav., 1889, n° 115. — Paris, Quantin.

Alp. Durand et E. Grave, — *Notice sur la Fontaine de Mantes.* — Petit in-8°. 1882.

Revue de l'Art chrétien, n° 3, 1889, gravures.

Helbig : La sculpture dans l'ancien pays de Liège. — Guiffrey : Les tapisseries de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. — Bossebœuf : Un missel de Marmoutiers (XIe s.), — De Montault : Les orfèvres et joailliers à Rome. — Helbig : Excursion à Hildesheim (Allemagne). — Cloquet : Iconographie chrétienne. — De Farcy : Décoration des églises aux jours de fêtes.

Constant de Tours. — *A Paris pendant l'Exposition universelle.* Gravures. Paris, Quantin.

C'est un des rares guides éclos au moment de l'Exposition qui sorte de la banalité. On n'y trouve pas, comme dans le *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris*, publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments parisiens, une étude serrée et renouvelée de la capitale ; mais le programme est autre et bien rempli : lecture facile, exposé concis, appréciation de l'âme de Paris en quelques lignes. De gentils dessins accompagnent ce bon livre.

Joanne. — *Guide de Paris.* 1889.

C'est avec le précédent les deux seuls guides sérieux publiés à l'occasion de l'Exposition. Il dépasse le Bædeker, particulièrement au point de vue des plans et cartes de Paris.

R. Valette. — *Revue du Bas-Poitou.* 2e liv., 1889. — In-8°, gravures.

O. de Rochebrune : Pierre Nivelle, évêque-artiste (1637-1660), qui composa la chaire à prêcher de la cathédrale de Luçon, les tableaux de la sacristie, la cheminée de sa maison. — A. Ingold : Les cloches de Luçon. — L. de Fleury : Les cendres de Nalliers ; idées pour la restitution des fours gaulois de l'Heau.

M. Eugène Müntz, conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de l'École. — *Guide de l'École Nationale des Beaux-Arts*, in-8°, 300 p., nombreuses gravures. — Paris, Quantin.

Nos lecteurs ont eu trop souvent la primeur des savants travaux de M. Eugène Müntz pour ne pas désirer connaître ce nouvel ouvrage.

Notre École des Beaux-Arts, qui, à côté de ses inappréciables séries de copies de tableaux de maîtres et de moulages, possède un choix si riche d'œuvres originales, n'avait fait jusqu'ici l'objet d'aucun travail d'ensemble. Cette lacune vient d'être comblée par le savant et zélé conservateur de notre grand établissement d'instruction artistique, M. Eugène Muntz. Il a donné la description des œuvres d'art de toute nature, depuis les portraits de Gaillon et d'Anet jusqu'aux grands prix de Rome. On remarquera surtout le catalogue, absolument nouveau, des dessins de maîtres, qui ont été donnés à l'École par MM. His de la Salle, Gatteaux, Jean Gigoux et par une foule d'autres collectionneurs. Une notice sur l'histoire de l'École

(Voir aussi le Bulletin de la Société des Amis des Monuments parisiens, 1889, n° 10.) qui a été fondée, comme on sait, en 1648, et une notice sur l'histoire des bâtiments, qui ont servi tour à tour de couvent et de musée, des documents de toute sorte sur les anciens élèves de l'École, ainsi que de nombreuses illustrations, recommandent tout particulièrement le travail de M. Müntz aux artistes, aux amateurs, aux gens du monde désireux de connaître de plus près un des plus riches musées de la capitale.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 1889. — 1er fasc., in-8°.

Les vitraux de la cathédrale du Mans. — M. Menjot d'Elbenne appuie les revendications de notre regretté collègue M. l'abbé Charles ; il s'élevait contre le placement, dans le *Musée du vitrail*, de verrières provenant de la cathédrale du Mans. Comme il l'écrit fort justement, enlever des œuvres d'art du cadre pour lequel ils ont été créés, est un acte de vandalisme impardonnable. Ces vitraux doivent être restitués à leur place primitive. — *H. Roguet : Saigné-en-Belin* ; recherches historiques.

Revue Poitevine et Saintongeoise, 1889. — Nos 67 et 68, in-8°, gravures.

Continuation des études d'épigraphie romaine en Saintonge, par E. Espérandieu. — Résumé du cours d'archéologie régionale de M. Lièvre par M. E. Ginot.

Almanach Catholique de France pour l'année 1889. — Petit in-4°, gravures. Lille, Desclée de Brouwer et Cie, éditeurs.

Société des Architectes de l'Est de la France, à Nancy. — Bulletins n° 1 et n° 2. Verdun, in-8°.

Cette utile Société a déjà donné signe de vitalité, grâce à l'active impulsion imprimée par ses présidents, MM. Cuny et Genay, et grâce à son bureau (Voir l'*Ami*, p. 83).

Sanson. — *Deux sculpteurs normands, Les frères Anguier.* — Rouen, Cagniard, 1889 (10 fr.).

Cette utile contribution à l'histoire de la sculpture française, couronnée par l'Académie de Rouen, renferme d'utiles indications et des gravures dont nous donnons des spécimens (p. 83-239). L'auteur a mis la plus grande conscience à réunir les documents épars de mille côtés ; il fournit de précieuses indications sur plusieurs monuments, comme nos lecteur ont pu l'apprécier p. 182.

Alex. Bertrand et G. Perrot. — *Revue archéologique.* In-8°, août. Paris, 1889.

Deloche : Cachets et anneaux mérovingiens. — *Vaillant :* Verreries romaine de Boulogne-sur-Mer. — *Ph. Berger :* Inscription d'Hadrumète. — *Drouin :* Calendrier perse. — *P. Monceaux et Laloux :* Restauration des frontons d'Olympie. — *Blanchet :* Tessères antiques. — *Sal. Reinach :* Chronique d'Orient. — *B. de Kersers :* Histoire de l'architecture dans le Cher. — *Cagnat :* Nouvelles inscriptions épigraphiques.

Kaempfen, E. Babelon et E. Molinier. — *Gazette archéologique.* — Grav. 1889, nos 1, 2.

Heuzey : Vases à figurines (Chypre). — Homolle et Nénot : Restitution du théâtre de Curion. — De Baye : Tombeau de Wittislingen (Munich). — De Nolhac : Manuscrits de la bibliothèque de Pétrarque. — Rohan : Tombeaux d'Assouan.

R. Pfnor. — *Guide de Fontainebleau.* Paris, André et Daly, 1889, in-8° (Voir p. 158-194).

Travail accompagné d'excellentes gravures dont nous reproduisons ici des spécimens. MM. André et Daly maintiennent bien ainsi leur vieille réputation d'éditeurs-artistes. L'auteur décrit successivement chaque partie avec soins et détails, et nos lecteurs ont lu p. 194 (Voir l'Ami des Monuments) la remarquable préface.

Henri Vuagneux. — *A travers le pays d'Auge*, in 8°. 1882. — Paris, E. Dentu.

Volume d'une lecture captivante; l'auteur nous entraîne dans ces riantes campagnes et dans ces bourgs curieux que recèle encore la Normandie : Fervacques, Mailloc, Crèvecœur, Faugueron, Val-Richer, Bonneville, Falaise, Thury, Creully, Bayeux, Caen, Dives! Citer ces noms, c'est dire l'intérêt du livre de M. Vuagneux.

Léon Horsin-Déon. — *Les portraitistes français de la Renaissance*, in-8°. Paris, 1888. 300 exemplaires non mis en vente.

Livre fort utile et instructif; l'auteur cherche à rétablir l'œuvre de chaque artiste à l'aide des documents publiés en ces dernières années, complétés par l'Étude des tableaux de nos Musées dont il fait un inventaire complet. Il nous révèle des faits très curieux sur les Clouet, Decourt, Bunel, les Dumoustier et autres portraitistes du XVIe siècle jusqu'à présent inconnus.

Émile Jolibois. — *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, nos 5 et 6. — Mai-Juin 1889, grand in-8°.

Chartes du Prieuré de Ségur. Cahiers des doléances du Tiers-État.

Académie des Inscriptions. — Compte rendu. Janv-juin., 1889.

G. Larroumet. — Rapport au Ministre sur les séances de la Commission chargée d'examiner le projet de la décoration sculpturale du Panthéon. Imp. Nat., 10 sept. 1889.

M. le Directeur des Beaux-Arts étudie avec un soin particulier l'emplacement que les nouvelles sculptures doivent occuper, la forme et le caractère les plus convenables. Souhaitons qu'on y laisse un peu de latitude aux architectes et que l'administration agisse à leur égard avec moins de liberté qu'elle ne s'est crue autorisée, à la surprise de tous, de le faire en de récentes et trop célèbres occasions. Nous reviendrons sur la question de la décoration du Panthéon dans le *Nouvel Itinéraire, Guide de Paris.*

SUPPLÉMENT

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

PROGRAMME

DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE, EN 1890

QUI SERA DISTRIBUÉ EN OCTOBRE 1889

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

1° Convocation, composition et tenue des États provinciaux avant 1610.

2° Transformations successives et disparition du servage.

3° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

4° Histoire des anciennes foires et marchés.

5° Anciens livres de raison et de comptes. — Journaux de famille.

6° Vieilles liturgies des Églises de France.

7° Textes inédits ou nouvellement signalés de chartes de communes ou de coutumes.

8° Recherches sur les mines et les salines en France avant la Révolution.

9° De la piraterie dans les mers d'Europe avant le milieu du XVIIe siècle.

10° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs. Distinguer entre l'emploi de l'idiome local et celui du français.

11° Jeux et divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes.

12° Origine, commerce et préparation des aliments usités avant le XVIIe siècle.

13° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région; en donner, autant que possible, la forme exacte et rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue.

14° Recueillir les témoignages relatifs aux eaux thermales antérieurement au XVIIe siècle.

15° Les anciens ateliers typographiques en France.

16° Étudier l'origine et les variations des circonscriptions administratives dans les diverses régions de la France jusqu'au XVIe siècle.

17° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance.

18° Transport des correspondances et transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Signaler les inventaires des collections particulières d'objets antiques, statues, bas-reliefs, monnaies, formées en province du XVIᵉ au XVIIIᵉ siècle.

Nos musées, tant ceux de Paris que ceux de la province, sont remplis d'objets dont la provenance est inconnue ou tout au moins incertaine; or, tout le monde sait de quelle importance il peut être de connaître l'origine des objets que l'on veut étudier; tous les archéologues se rappellent les étranges illusions dans lesquelles des erreurs de provenance ont fait tomber certains savants. Les anciens inventaires sont d'une grande utilité pour dissiper ces erreurs : ils nous apprennent en quelles mains certains monuments ont passé avant d'être recueillis dans les collections où ils sont aujourd'hui; ils nous permettent parfois, en remontant de proche en proche, de retrouver l'origine exacte de ces monuments: ils servent, tout au moins, à détruire ces légendes qui entourent bien souvent les monuments et qui sont la source des attributions les plus fantaisistes. On ne saurait donc trop engager les membres des Sociétés savantes à rechercher dans les archives de leur région, en particulier dans celles des notaires, les inventaires de ces nombreux cabinets d'amateurs formés depuis le XVIᵉ siècle, et dont on peut retrouver des épaves dans nos musées provinciaux. On ne demande pas, bien entendu, d'apporter au Congrès le texte même de ces inventaires, mais de signaler les documents de ce genre qui peuvent offrir quelque intérêt, en en dégageant les renseignements qui paraîtraient utiles à recueillir.

2° Indiquer, pour chaque région de la Gaule, les sarcophages ou fragments de sarcophages païens ou chrétiens non encore signalés. En étudier les sujets, rechercher les données historiques et les légendes qui s'y rattachent.

Il ne s'agit pas de faire un travail d'ensemble sur les sarcophages antiques conservés en Gaule, ce qui offrirait à coup sûr un grand intérêt, mais ce serait une entreprise difficile et de longue haleine. Le Comité invite simplement ses correspondants à rechercher les monuments encore inconnus qui pourraient plus tard prendre place dans un recueil analogue à celui que M. Le Blant a consacré aux sarcophages chrétiens. Il souhaite surtout qu'on recherche la provenance des monuments ou fragments de monuments de ce genre qui se sont conservés dans divers musées ou églises de province, et qu'on étudie les légendes qui fort souvent se sont attachées à ces monuments et dont il est si difficile aux savants étrangers à la région de retracer les détails et de découvrir l'origine.

3° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

4° Étudier dans une région déterminée de l'Afrique les édifices antiques tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, basiliques, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

Les savants qui, dans ces dernières années, se sont livrés à la recherche

et à l'étude des antiquités du nord de l'Afrique ont, généralement, consacré la meilleure part de leurs efforts à l'épigraphie. Le Comité pense que l'étude des monuments d'architecture, dont les ruines se dressent encore en si grand nombre en Algérie et en Tunisie, pourrait fournir des résultats non moins intéressants. Il appelle notamment l'attention des travailleurs sur les édifices chrétiens des premiers siècles dont les restes ont pu être signalés jusqu'ici par divers explorateurs, mais qui n'ont point fait l'objet d'une étude archéologique détaillée.

5° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

Il est peut-être superflu de faire remarquer que la meilleure façon de présenter les documents de ce genre au Congrès serait d'en faire un résumé, où l'on s'attacherait à mettre en relief les données nouvelles qu'ils fournissent à l'histoire de l'art, et à faire ressortir les points sur lesquels ils confirment, complètent ou contredisent les renseignements que l'on possédait d'autre part.

6° Signaler les objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

Par suite de dons ou de legs, bon nombre de musées de province se sont enrichis d'objets que l'on est souvent fort étonné d'y rencontrer. Dans nos villes maritimes en particulier, il n'est pas rare que des officiers de marine ou des voyageurs aient donné au musée de la localité des antiquités parfois fort curieuses qu'ils avaient recueillies en Italie, en Grèce, en Orient. Quelques villes ont acquis de la sorte de fort belles collections dont elles sont justement fières. Un beaucoup plus grand nombre ne possèdent que quelques-unes de ces antiquités étrangères à la région, et ces objets, isolés au milieu des collections d'origine locale, échappent bien souvent à l'attention des érudits qui auraient intérêt à les connaître. C'est donc surtout ces objets isolés qu'il est utile de signaler avec dessins à l'appui et en fournissant tous les renseignements possibles sur leur provenance et sur les circonstances qui les ont fait entrer dans les collections où on les conserve actuellement.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes. etc.).

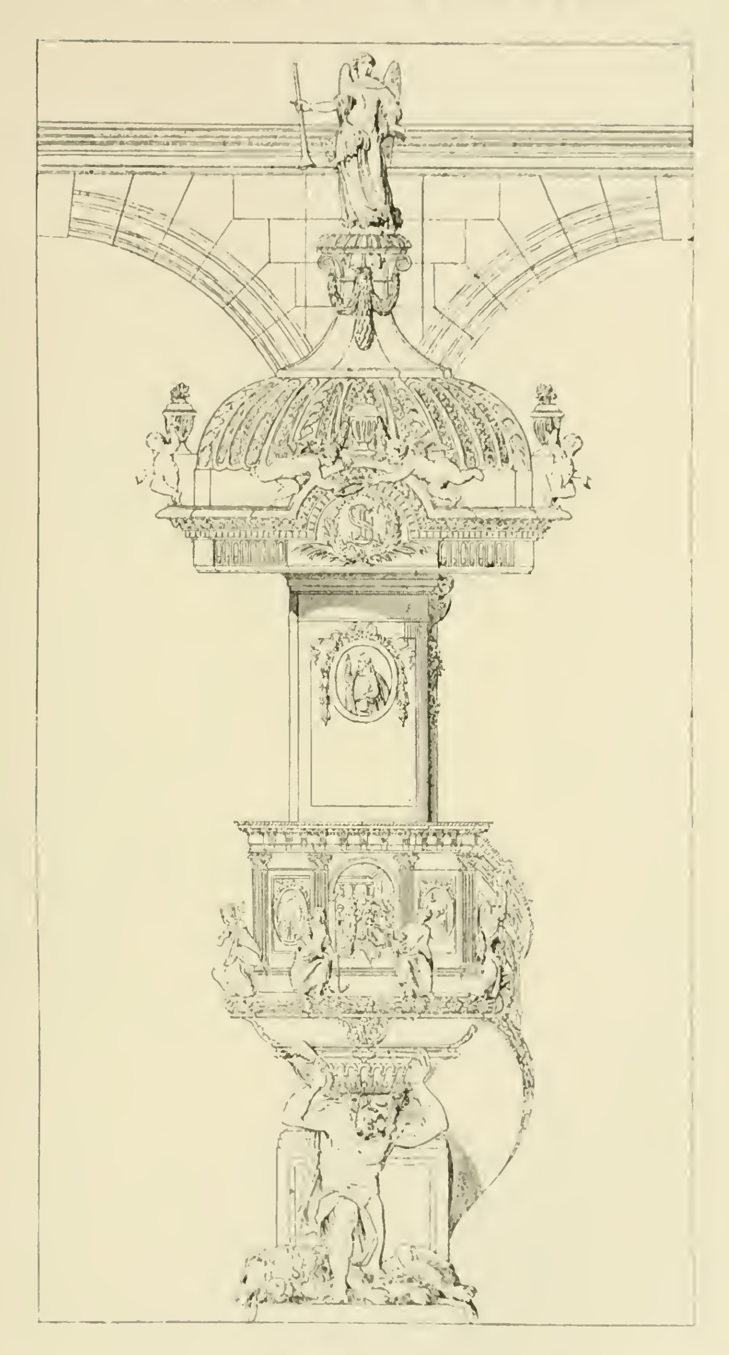
Cette question, pour la traiter dans son ensemble, suppose une connaissance générale des monuments de la France qui ne peut s'acquérir que par de longues études et de nombreux voyages. Aussi n'est-ce point ainsi que le Comité la comprend. Ce qu'il désire, c'est provoquer des monographies embrassant une circonscription donnée, par exemple un département, un diocèse, un arrondissement, et dans lesquelles on passerait en revue les principaux monuments compris dans cette circonscription, non pas en donnant une description détaillée de chacun d'eux, mais en cherchant à dégager les éléments caractéristiques qui les distinguent et qui leur donnent entre eux un air de famille. Ainsi, on s'attacherait à reconnaître quel est le plan le plus fréquemment adopté dans la région; de quelle façon la nef est habituellement couverte (charpente apparente, voûte en berceau plein cintré ou brisé, croisées d'ogives, coupoles); comment les bas-côtés sont construits



MICHEL ANGUIER

Sculpteur, né le 28 septembre 1612 ou 1614, mort le 12 juillet 1686.

D'après la gravure de Laurent Cars (1733) inspirée du tableau de Revel 1683.
Planche 328.



Pl. 329. — Tirée du Nouvel Itinéraire-Guide de Paris,
publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments Parisiens.

s'ils sont ou non surmontés de tribunes, s'il y a des fenêtres éclairant directement la nef, ou si le jour n'entre dans l'église que par les fenêtres des bas-côtés; quelle est la forme et la position des clochers; quelle est la nature des matériaux employés; enfin, s'il y a un style d'ornementation particulier, si certains détails d'ornement sont employés d'une façon caractéristique et constante), etc.

8° Rechercher dans chaque département ou arrondissement les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

La France est encore couverte de ruines féodales dont l'importance étonne les voyageurs en même temps que leur pittoresque les séduit. Or, bien souvent de ces ruines on ne sait presque rien. C'est aux savants qui habitent nos provinces à décrire ces vieux monuments, à restituer le plan de ces anciens châteaux, à découvrir les documents historiques qui permettent d'en connaître la date et d'en reconstituer l'histoire. Les monographies de ce genre, surtout si elles sont accompagnées des dessins si nécessaires pour leur intelligence, seront toujours accueillies avec faveur à la Sorbonne.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes ou les particuliers, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner autant que possible les coupes et plans.

Cet article du programme ne réclame aucune explication. Le Comité croit seulement devoir insister sur la nécessité de joindre aux communications de cet ordre des dessins en plan et en élévation.

10° Indiquer les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux et dans les musées.

On peut répondre de deux façons à cette question : soit en faisant un catalogue raisonné de tous les tissus anciens existant dans une ville ou dans une région déterminée; soit en donnant la description critique de tapisseries ou de tissus inédits. Dans ce dernier cas, il importe tout particulièrement de donner des renseignements précis sur le dessin, la largeur et le style des bordures, s'il y en a, et de signaler avec soin les signatures, marques ou monogrammes existant dans la lisière ou galon. Enfin, on devra donner autant que possible des dessins ou des photographies des objets décrits et des calques des monogrammes ou signatures.

11° Signaler dans chaque région de la France les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent de distinguer leurs produits.

Il existe encore dans un grand nombre d'églises, principalement dans le Centre et le Midi, des reliquaires, des croix et autres objets d'orfèvrerie qui n'ont pas encore été étudiés convenablement, qui bien souvent même n'ont jamais été signalés à l'attention des archéologues. C'est aux savants de province qu'il appartient de rechercher ces objets, et d'en dresser des listes raisonnées. C'est à eux surtout qu'il appartient de retracer l'histoire de ces objets, de savoir où ils ont été fabriqués, et, en les rapprochant les uns des autres, de reconnaître les caractères propres aux différents centres de production artistique au moyen âge.

12° Indiquer des pavages ou des carreaux à inscriptions inédits.

Voilà longtemps qu'aucune communication de ce genre n'a été faite à la Sorbonne. Il ne manque point cependant dans nos collections provinciales de spécimens inédits de ces curieux et élégants carrelages qui garnissaient jadis le sol de nos chapelles et l'intérieur de nos châteaux. En les signalant à l'attention des archéologues, on devra s'efforcer toujours de rechercher les centres de fabrication d'où ces carrelages proviennent.

13° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Les vases, les statuettes de terre cuite que l'on ramasse en si grand nombre sur tous les points de l'ancienne Gaule sont le plus souvent des produits de l'industrie indigène. Les noms gaulois que l'on relève sur beaucoup de marques de potiers suffiraient à le prouver. Mais on est très mal fixé encore sur les centres de fabrication où les habitants de la Gaule allaient s'approvisionner. C'est un point de l'histoire industrielle de notre pays qu'il serait intéressant d'étudier. On la complétera utilement en recherchant si ces anciens établissements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique, et si, comme on l'a constaté pour d'autres industries, une partie des centres de production céramique que nous trouvons au moyen âge ne sont pas établis sur les mêmes lieux où nos ancêtres gallo-romains avaient installé leurs fours bien des siècles auparavant.

14° Rechercher les traces de la fabrication du verre en Gaule. Indiquer à quelle époque elle peut remonter.

Cette question est tout à fait analogue à la précédente et demande à être traitée de même.
On devra s'efforcer autant que possible de reconnaître si les ateliers antiques ont persisté pendant le moyen âge.

15° Étudier au point de vue de la langue, de la prosodie et de l'histoire les inscriptions métriques de la Gaule.

Cette question ne vise que les inscriptions des premiers siècles de notre histoire. Une étude du même genre pourrait être faite sur les inscriptions carolingiennes ou du commencement de l'époque romane. Pour la faire complète, il importe de ne pas s'en tenir aux inscriptions actuellement existantes, mais il faudrait rechercher dans les ouvrages anciens le texte des inscriptions disparues et ne pas négliger les *epitaphia* épars dans les manuscrits, ou recueillis dans les œuvres des poètes du moyen âge.

16° Étudier dans les *Acta Sanctorum*, parmi les biographies des Saints d'une région de la France, ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région.

Quoique souvent bien postérieures aux faits qu'elles rapportent, les Vies de Saints sont une précieuse source de renseignements, encore trop peu explorée. Elles peuvent être d'une grande utilité pour l'histoire des arts, à la condition de bien déterminer, avant d'en invoquer le témoignage, l'époque où elles furent écrites.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

De l'habitat en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, les villages et les hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, des fermes, des granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximun des centres habités.

Nous extrayons la curieuse communication ci-dessous des procès-verbaux officiels de l'*Académie des sciences de Cracovie* :

LES ÉMAILLEURS FRANÇAIS DE POLOGNE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES

PAR M. L. LEPSZY

Pendant que les provinces de l'est de la Pologne, durant le cours des siècles, ont été soumises à l'influence de la civilisation orientale, les provinces de l'ouest et surtout l'ancienne capitale Cracovie ont toujours été dans les relations les plus intimes avec les centres artistiques de l'Europe occidentale. Pour l'orfèvrerie, Cracovie avait des rapports très fréquents avec l'Allemagne, surtout avec Nuremberg. Aussi les plus anciennes traces de la connaissance de l'art de l'émailleur dans cette partie de la Pologne proviennent-elles incontestablement de l'Allemagne, quoique les voies par lesquelles elles sont arrivées, ne soient pas encore suffisamment étudiées.

Ces relations changent au XVIe siècle sous l'influence de la maison royale. Le règne de Sigismond Ier (1506-1548), marié avec une princesse italienne, Bone Sforza, amène une foule d'orfèvres italiens, comme Jean-Jacques Caraglio de Vérone (1539-1560), Vincenzio Palumba, Caspro de Castello, Cesario de Sexonis, « Achacy Costan », probablement Italien aussi, etc. Ils ont fait des émaux translucides, et ont orné leurs produits de sculptures grotesques ainsi que de pierreries. Pendant le règne suivant de Sigismond Auguste (1548-1572), il arrive à Cracovie un certain nombre d'orfèvres français qui apportent de leur patrie les secrets de l'art limousin, en faisant connaître à la capitale de la Pologne les émaux en grisaille. Les documents de cette époque fournissent bien des preuves qui nous montrent que les émaux étaient estimés et payés cher. Les inventaires, ainsi que les spécimens trouvés dans les cercueils, prouvent éloquemment combien ils étaient répandus, soit comme ustensiles d'église, soit comme bijoux mondains : en 1596 des édits municipaux ont dû mettre un frein à l'usage surabondant des émaux. Pendant les persécutions religieuses il arrive un nouveau groupe d'émigrants, et l'un d'eux introduit les émaux peints, jusqu'alors inconnus en Pologne. Ce fut Pierre Remy, dont la signature attire l'attention dans le registre de la corporation des orfèvres en 1563, entre les signatures des

autres maîtres orfèvres, au-dessous d'une importante résolution de la corporation. Dans les registres municipaux conservés dans les Archives de Cracovie, il est mentionné encore plus de dix fois, comme recevant des apprentis dans son atelier; la dernière mention est de 1576. Les registres de la corporation des orfèvres étant interrompus en 1578, nous ne savons en quelle année, ni si c'est à Cracovie qu'il est mort. Pour le distinguer d'un autre Pierre, orfèvre polonais contemporain, les registres l'appellent quelquefois « Monsieur Pierre Français ». Un autre acte se trouvant dans les Archives de la corporation des orfèvres, écrit au XVIIe siècle, affirme clairement que l'art déchu de l'émailleur a été relevé « tempore Remii » ou plutôt qu'il a été réintroduit par les Français, car l'émail italien n'était plus à la mode.

On trouve dans les collections polonaises beaucoup d'objets émaillés en grisaille et marqués des lettres P. R. On les attribue ordinairement à Pierre Raymond, célèbre émailleur de Limoges du XVIe siècle. Quelques-uns sont-ils de Pierre Remy? c'est ce que l'on ne pourrait affirmer qu'après des études comparées du travail, du dessin et des monogrammes. Outre la mention ci-dessus se rapportant aux orfèvres français en Pologne, nous trouvons encore dans les registres de la corporation et dans d'autres registres municipaux de Cracovie les noms suivants de maîtres orfèvres qui sont vraisemblablement aussi Français : Pierre Garnier 1570; Georges (aussi Grégoire) Blanc, 1570, 1592; Guillaume Szewdwil (sans doute Chef-de-ville), 1596; Jean Herblin, 1596; Benjamin Lanier, 1607 (son tombeau de 1617 se trouvait dans l'église, aujourd'hui détruite, de la Toussaint); Jacques Lanier frère du précédent, dans la première moitié du XVIIe siècle.

Dans le même temps nous trouvons encore : François Bronan, Dominique Brykiet, Cornélius Buis, Jean Dukiet, Daniel Ledouble, Kilian Perisin, Abraham Pupart, Jean Pupart, François Rabi, Noé Rabi. Ils ont travaillé en même temps que de nombreux orfèvres hongrois et peut-être transylvains venus en Pologne pendant le règne d'Etienne Bathory. Dans tous les cas il est hors de doute que Pierre Remy a formé un grand nombre d'orfèvres cracoviens.

C'est vers la fin du XVIIe siècle que fut introduite en Pologne la nouvelle espèce d'émaillure découverte en 1632 par Jean Toutin, orfèvre de Châteaudun, et qui consistait à peindre de véritables miniatures avec des couleurs fusibles sur un enduit d'émail blanc. Le plus bel échantillon de ce genre est un calice de la cathédrale de Tarnow, provenant de l'abbaye des Bénédictins de Tyniec.

Nous empruntons à *la Nature* la communication suivante, qui doit prendre place dans ce recueil général de tout ce qui se publie sur les arts français :

UNE CURIEUSE HORLOGE DE 1423

(CATHÉDRALE DE BOURGES)

Nous devons à une obligeante communication de M. Callier, horloger de

la marine de l'État, et aux notes qu'il nous a remises et qu'une brochure de M. l'abbé Barrère accompagnait, de connaître ce vénérable vestige du quinzième siècle.

Malheureusement, on a détruit, comme on va le voir, le mécanisme de cette horloge. Est-ce sur un ordre du Conseil municipal de la ville, ou du Chapitre de la cathédrale? Nous l'ignorons. Il ne reste d'entier que son cadran, ou plutôt ses cadrans, à l'aide desquels il est facile d'établir l'importance historique et même industrielle, pour l'époque, de ce vieux dispositif chronométrique véritablement remarquable.

Il y a sept ans, dit M. Barrère, ce petit chef-d'œuvre a été remplacé par un mécanisme neuf.

De cette horloge il ne reste plus que le bahut qui la contenait et deux cadrans, dont l'un assez moderne et sans intérêt sert encore à la nouvelle horloge. Le cadran inférieur, maintenant muet, est un des plus intéressants à étudier. Il est du quinzième siècle. Il se compose de trois cadrans concentriques : le plus grand est fixe, les deux autres sont mobiles. Le premier marquait les 24 heures de la journée; le cadran moyen indiquait les lunaisons et les différentes phases de la lune; le plus petit, le lever et le coucher du soleil pour toutes les saisons, son passage successif aux douze signes du zodiaque. Remarquons de suite que la personnification de chaque signe est peinte en jolies miniatures de l'époque. Une flèche unique servait d'indicateur aux trois cadrans à la fois. Elle parcourait la circonférence du plus grand en 24 heures, d'un midi à l'autre. Les deux cadrans mobiles marchaient avec la flèche, de telle sorte que celle-ci parcourait la circonférence du cadran moyen dans les 29 jours et demi de chaque lunaison, et celle du petit cadran ou cadran central dans l'espace d'une année. C'est surtout ce dernier qui a demandé les soins du constructeur et mérite l'attention de l'observateur. Outre son mouvement de rotation autour du cadran en un an, le soleil (petit disque doré) en avait un de va-et-vient dans le même espace de temps. Pendant six mois, il se rapprochait du centre; on arrivait alors au solstice d'hiver. Il s'en éloignait pendant les six autres mois; on était au solstice d'été. Ce double mouvement lui était communiqué par un mécanisme ingénieux et très simple. Une lamelle de cuivre, faisant saillie sur la surface du cadran et posée en forme d'excentrique par rapport au milieu du cadran, formait ou figurait l'écliptique. Le petit disque ou soleil avait, à son revers, un bouton engagé dans une coulisse pratiquée dans la longueur de la flèche. L'extrémité de ce même bouton avait une entaillure dans laquelle s'engageait la lamelle ou écliptique, de manière que, n'étant soudé à aucune des deux pièces, il était inséparablement fixé à l'une et à l'autre; la flèche, dans sa marche, le faisait avancer sur l'écliptique, et l'écliptique, en vertu de sa forme excentrique, le faisait glisser dans la coulisse de la flèche et alternativement le rapprochait ou l'éloignait du centre du cadran.

Au bas et en avant de ce cadran, une plaque de métal peinte en noir, indépendante des cadrans, est fixée au meuble : elle figurait la Terre ou la Nuit, derrière laquelle le Soleil disparaissait, graduellement entre les deux solstices. Ce cadran marchait au rebours de l'autre cadran mobile, c'est-à-dire qu'il comptait 366 jours, tandis que les deux autres n'en marquaient que 365. L'un marquait le temps sidéral, les autres le temps solaire.

Le mécanisme du deuxième cadran est plus simple. La circonférence porte

trente divisions; la trentième n'a que la moitié des autres : voilà les vingt-neuf jours et demi de chaque lunaison. On voit dans sa surface une ouverture ronde de 9 à 10 centimètres de diamètre.

Un cercle noir, vu par une ouverture ronde, annonçait la nouvelle lune; lorsqu'il avait entièrement disparu, on ne voyait que du blanc par l'ouverture; la lune était au plein. Le premier et le dernier quartier n'étaient pas aussi correctement exprimés par la ligne circulaire. Les organes des deux cadians mobiles fonctionnaient au moyen de 26 roues et de leurs engrenages. L'une d'elles mettait un an à opérer sa révolution.

La sonnerie avait trois parties distinctes : 3 minutes avant chaque sonnerie, elle sonnait les *avant-quarts* par un seul coup frappé sur le gros timbre. Trois timbres plus petits, *la*, *sol*, *ré*, sonnaient les quarts : *la*, pour le premier ; *la*, *ré*, pour la demie; *la*, *sol*, *ré*, pour les trois quarts; *la*, *sol*, *la*, *ré*, pour les quatre quarts ou l'heure. Remarquons que ce sont les quatre notes de l'intonation du *Salve Regina* Immédiatement après l'intonation, le gros timbre comptait les heures. Les marteaux frappaient donc 492 coups par 24 heures.

Ce petit chef-d'œuvre, commencé le sixième jour de la lune de mars 1423, inauguré à la Toussaint suivante, payé 60 écus d'or, 6 sous, 6 deniers; fruit d'une cotisation du Chapitre et des plus riches de la ville pendant plusieurs années, et qui pouvait encore marcher des siècles, regretté enfin de tous les connaisseurs, a été mis à la ferraille le 18 mars 1872 et remplacé par un petit mécanisme dit *horloge de château*, né dans un atelier qui fabrique à l'emporte-pièce et sonnant prosaïquement les heures et les demies. Pour réparer l'horloge, est-on arrêté par les dépenses? Que n'ouvre-t-on une souscription dans la ville de Bourges? Il y a tout lieu d'espérer que les habitants n'ont pas dégénéré de la générosité de leurs aïeux de 1423, qui ont doté leur belle cathédrale de ce remarquable mécanisme.

« L'auteur de ce chef-d'œuvre se nomme Jean Furoris, chanoine de Paris et de Reims, homme très habile dans les arts de l'astronomie, de la géométrie, de l'arithmétique et de la médecine. Les peintures du cadran ont été faites primitivement par François d'Orléans, pour 24 écus. En 1520, Guillaume Dallida reçoit 35 sols pour avoir refait en azur la table du cadran, aussi repeint le soleil et la lune de rouge et d'azur. (Augonnet.) »

Claudius Saunier,
Directeur de la *Revue chronométrique*.

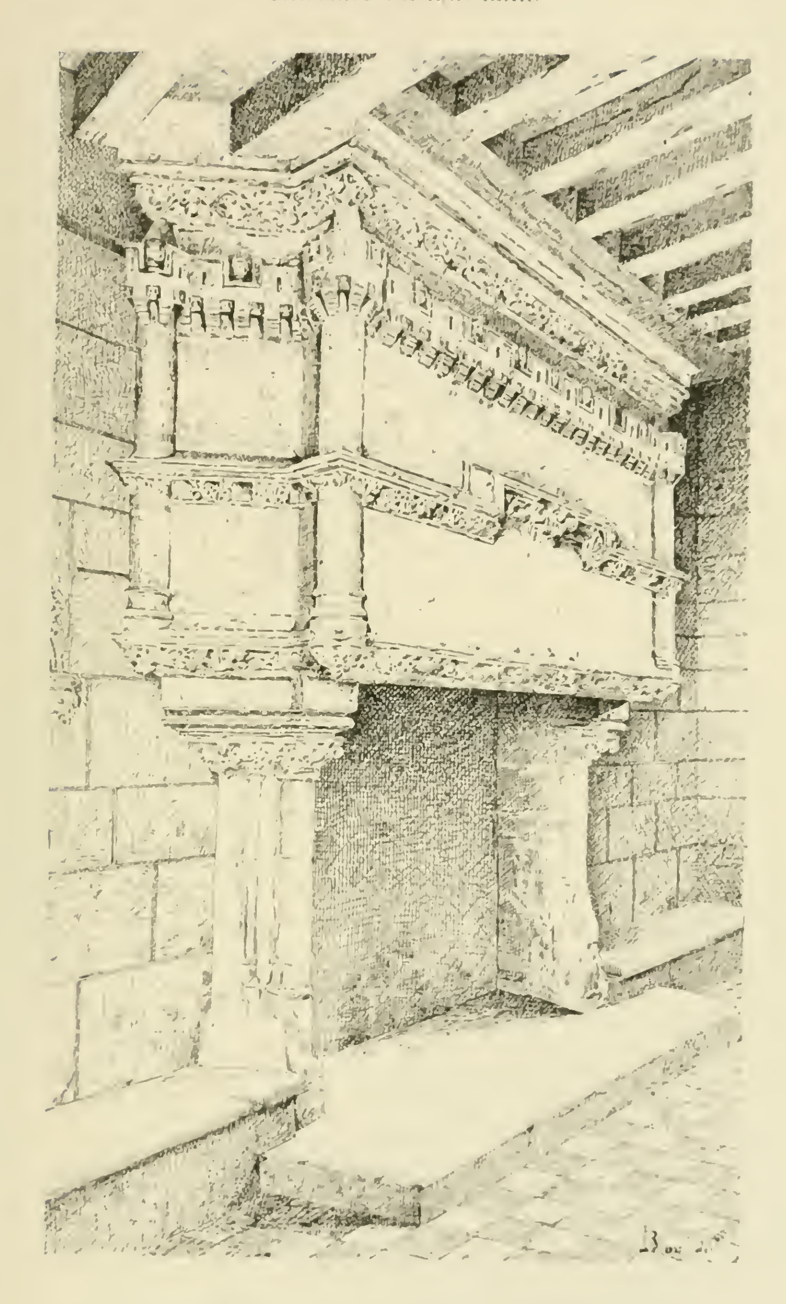
Ajoutons que dès 1849 Girardot disait qu'après avoir été placé successivement sur le jubé et dans d'autres endroits du monument, l'horloge a été confinée dans la partie la plus obscure de l'édifice sous la tour neuve.

Le propriétaire-gérant : Ch. Normand.

19465. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.



Pl 330. — Bas-relief en bronze attribué à Benvenuto Cellini ; il se trouvait au porche de la chapelle du Chateau de Fontainebleau. — Gravure de Finot.



Pl. 331. — Cheminée de la salle des Gardes. — Dessin inédit de Roy.

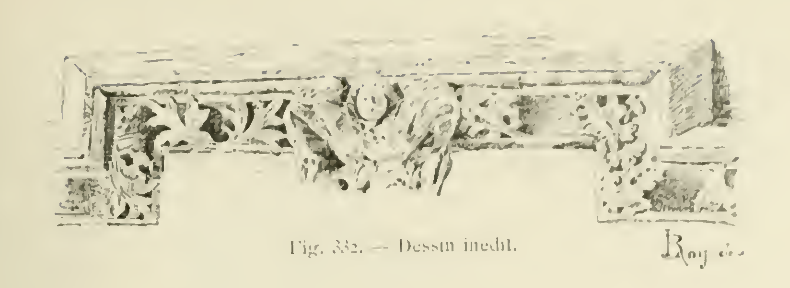


Fig. 332. — Dessin inédit.

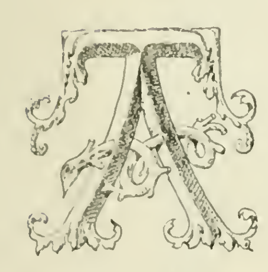
LE CHATEAU DE LANGEAIS

Texte de Maurice BRINCOURT, architecte.

Dessins de L. ROY, architecte du château, diplômé par le Gouvernement.

2e Partie. Voir l'*Ami des Monuments*, n° 14, p. 165, et planches 514, 515 et 516.

DESCRIPTION DU CHATEAU ACTUEL



Dessin inédit.

Monsieur et Madame Jacques Siegfried appartient l'honneur de la restauration complète du château de Langeais.

Pour mener à bonne fin cette entreprise, ils se sont adjoint un architecte érudit et artiste, M. Lucien Roy, qui a su rendre à cette ancienne demeure son aspect primitif et exact que le propriétaire précédent avait malheureusement dénaturé par des travaux maladroits.

Du côté de la ville, l'aspect du château est celui d'une forteresse. Il présente un des plus beaux types de l'architecture militaire durant le xve siècle, mais d'après les traditions antérieures, et alors que les effets de la poudre n'étaient pas encore bien connus. Tout le système de défense est calculé contre l'escalade.

Façades. — Le château est divisé en trois corps de bâtiment : un en façade entre deux tours, un en retour et le troisième constituant le donjon, séparé complètement autrefois du château par un mur de refend de 4 mètres d'épaisseur, et ne communiquant avec lui que par ses mâchicoulis. Sans être en effet absolument le donjon, qui

appartient à la féodalité. cette partie du château représente d'une manière assez exacte ce qu'était le « retrait », dernière défense de la citadelle du moyen âge. Le seigneur vaincu dans son château, ou trahi, pouvait trouver un dernier refuge dans cette partie indépendante du

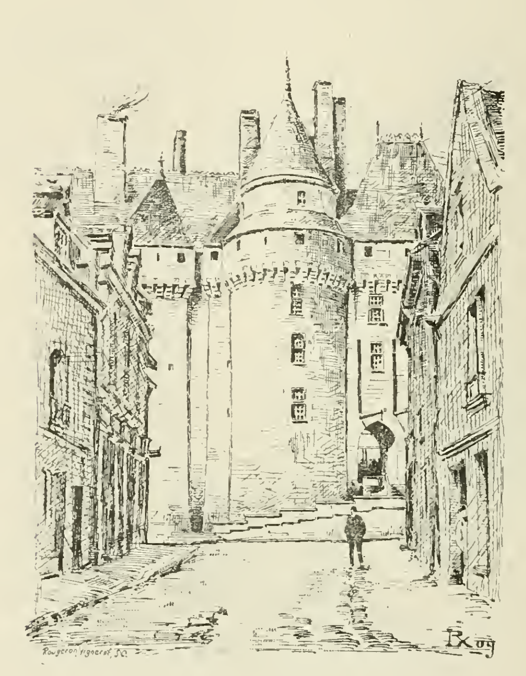


Fig. 333. — Vue de l'entrée; dessin inédit.

reste des constructions, et, serré de près, pouvait encore s'échapper par une issue donnant sur la campagne.

On a en effet retrouvé du côté de la cour intérieure du château, au premier étage du donjon, les traces d'une porte qui donnait accès à un pont volant rétabli aujourd'hui, et qui devait par les remparts offrir la possibilité de la fuite à l'assiégé vaincu.

Toute la partie du côté de la ville est couronnée par des mâchicoulis, au nombre de 270, formant un chemin de ronde de 1^{m},10 de

CHATEAU DE LANGEAIS



Pl. 334. — Vue de la cour. — Dessin inédit de Roy.

largeur sur une longueur de 130 mètres. De ce chemin de ronde on jouit d'un point de vue remarquable dominant la riante vallée de la Loire. Sur la gauche de l'aile en retour, on peut apercevoir la cathédrale de Tours, noyée dans les brumes les plus lointaines; plus près, à l'embouchure du Cher, les bois et le château de Villandry, où Philippe Auguste traita de la paix avec Henri II d'Angleterre; puis, en face, de l'autre côté de la Loire, le château de Cinq-Mars, que le cardinal de Richelieu fit raser, les tours exceptées. A droite, à l'horizon, du côté d'Azay-le-Rideau, on aperçoit la forêt de Chinon, et, devant, sur le bord de l'Indre dont la vallée se confond avec celle de la Loire, le château d'Ussé, romantique séjour, dit-on, du petit Jehan de Saintré et de la dame des Belles-Cousines. De l'autre côté du coteau, en face le donjon, dans la vallée de la Roumer, se trouve le domaine de Châteaufort.

Devant l'entrée du château, le sol actuel de la rue est en contre-bas de l'ancien. On peut s'en rendre compte en examinant la maison d'angle qui fait face à l'entrée : elle date de la Renaissance et passe pour avoir été habitée par Rabelais. Aujourd'hui le niveau de la rue correspond à peu près à celui du fond des anciennes douves qui, de ce fait, ont été supprimées.

Le pont-levis qui existait encore au XVII[e] siècle, ainsi que l'atteste un dessin de cette époque, conservé à la Bibliothèque nationale, avait également disparu et été remplacé, pour donner accès au château, par une pente rapide qui se prolongeait sous la voûte d'entrée et détruisait les proportions primitives de la porte.

Les corbeaux sur lesquels pivotaient les pont-levis de la porte et de la poterne, avaient été, sauf celui de gauche encore visible, sacrifiés par M. Baron à l'établissement d'un horrible escalier à vis desservant l'entrée de la poterne.

Une herse, placée à l'extrémité de la voûte d'entrée, défendait encore l'envahissement du château et glissait dans les rainures que l'on voit à droite et à gauche du passage. La manœuvre se faisait, dans la chambre située au-dessus, au moyen d'un treuil et avec l'aide de contrepoids.

Quant au pont-levis, indépendamment de sa manœuvre à rez-de-chaussée, on devait pouvoir le lever également du chemin de ronde, car on constate sur les pierres des mâchicoulis placés directement au-dessus des bras, les traces d'usure causées par les cordes de traction.

Ce pont-levis est aujourd'hui restauré de façon à rendre à l'entrée

du château, sinon son aspect primitif exact, au moins le caractère de son époque.

On a été en effet amené, pour le rétablir, à user du subterfuge d'une rampe latérale conduisant au niveau nécessaire pour conserver les proportions de l'ancienne porte.

Cour intérieure. — En pénétrant dans le château, on se trouve dans une avant-cour précédant la cour intérieure, sur laquelle donnent la plupart des appartements.

Devant s'étend le parc.

De ce côté du château on ne retrouve plus le couronnement de mâchicoulis de la façade d'entrée et de défense ; du moins ceux qu'on pouvait voir il y a quelques années, et qui avaient été établis à tort par M. Baron, ont-ils été supprimés. C'est ce qui explique la présence, dans la partie au-dessus de l'entrée, de deux de ces mâchicoulis que des raisons de construction et des difficultés dans le remaniement de la toiture ont malheureusement obligé les propriétaires à conserver contre leur gré.

Regardant la façade intérieure, on a devant soi le corps de bâtiment contenant les chambres d'habitation et à droite les grandes salles, occupant toute la longueur de l'aile en retour.

Trois escaliers à vis, un dans le donjon, un au milieu du château et un dans l'angle formé par les deux ailes, sont accusés par des tourelles à toits aigus.

Appartements et intérieurs. — L'intérieur du château est surtout intéressant au point de vue des cheminées, toutes anciennes, quelques-unes monumentales, et aussi de la décoration moderne, mais faite d'après des documents anciens que M. L. Roy a étudiés avec soin et avec une scrupuleuse exactitude de détails.



Fig. 335.
Dessin inédit.

C'est l'œuvre d'un archéologue et d'un artiste, et qui mérite à juste titre l'attention et l'intérêt des visiteurs de Langeais.

De plus, les nombreuses tapisseries et les meubles anciens dont M. Siegfried a décoré la plupart des pièces du château, en font un véritable musée d'art.

Salle des gardes. — En entrant par la porte de l'escalier de

droite, on pénètre, au rez-de-chaussée, dans la grande salle des gardes.

Cette pièce, de 16m,50 sur 7m,30, est ornée d'une cheminée monumentale très curieuse, et rappelant beaucoup celle de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges. Elle représente un couronnement de château avec créneaux et mâchicoulis. Entre les créneaux apparaissent de petites figures très intéressantes comme expression.

Les chapiteaux des colonnes supportant le corps de la cheminée,

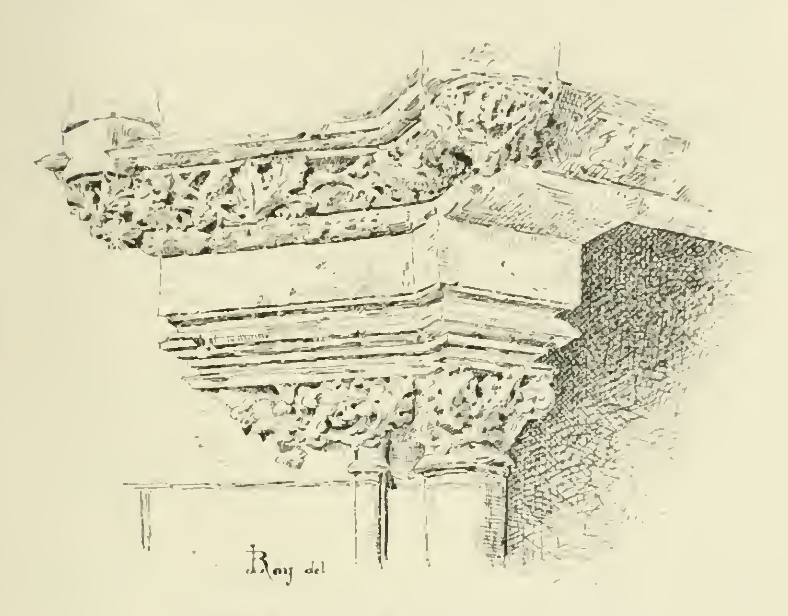


Fig. 38. — Détail de la cheminée; dessin inédit.

sont formés de feuillages, entre autres des feuilles de choux mangées par des colimaçons; au-dessus de l'âtre, dans le décrochement d'une frise de feuilles sculptées, on voit encore un ange, qui surmontait autrefois un écusson aux armes de France.

A gauche de cette cheminée, une porte basse, moulurée, est surmontée d'un couronnement sculpté et terminé par un fleuron.

Les poutres du plafond sont anciennes. Tout autour de la salle court une frise peinte par Lameire, qui a exécuté toutes les peintures décoratives du château de Langeais. Cette frise est composée des armes d'Anne de Bretagne avec sa devise : *Potius mori quam fœdari.*

Ces armes, qui se répètent, sont accompagnées de levrettes à collier avec mouchoirs aux hermines.

Billard. — De cette grande salle, une porte en face la cheminée donne accès dans le billard, une des pièces intéressantes du château. Le carrelage, étudié d'après des modèles anciens, se compose d'une partie centrale, avec large bordure ornée de personnages et d'animaux. Les peintures murales, exécutées à la cire, représentent les chiffres d'Anne de Bretagne et Charles VIII (A. K.), avec leurs devises et des couronnes reliées par des cordelières.

La cordelière, en effet, figurait déjà autour des armes des ducs François I[er] et François II, aïeul et père d'Anne de Bretagne, à cause de la dévotion qu'ils avaient pour leur patron saint François d'Assise. Anne continua à en entourer ses armes, et à placer la cordelière sur tout ce qui lui appartenait.

Le plafond, autrefois détruit, a été refait; les solives sont à chanfreins moulurés et leurs intervalles sont peints.

Cabinet de travail. — Du billard on passe dans le cabinet de travail, situé dans une des tours de la façade. Dans cette pièce, très curieuse, la peinture murale, sur toile, est copiée sur une tapisserie ancienne et au chiffre J. S., initiales du propriétaire actuel. De la fenêtre, on jouit d'un joli point de vue sur la Loire par-dessus les toits de Langeais.

Salle à manger. — En revenant par le billard, on trouve la salle à manger, dont le carrelage en trois couleurs est composé de dessins représentant des raisins et des fruits.

Les lambris, inspirés de lambris anciens, sont à remarquer ainsi qu'une très belle armoire avec ferrures, copiée exactement sur un meuble du XV[e] siècle. Les peintures, très originales, ont été inspirées des décorations du livre d'heures d'Anne de Bretagne. Ce sont des fleurs de mauve et des branches de cerisier sur tiges droites et formant frise.

A la suite de la salle à manger se trouvent l'office et la cuisine. Le premier étage présente les mêmes dispositions que le rez-de-chaussée. Les chambres à coucher offrent toutes le même intérêt quant aux cheminées, à l'ameublement, à la décoration, et surtout aux carrelages, qui sont habilement variés.

Au-dessus de la salle des gardes, on retrouve au premier et au deuxième étage deux salles semblables.

Dans celle du premier, dite salle d'Anne de Bretagne, est une cheminée monumentale, ornée d'une série d'arcs ogives finement sculptés et couronnés, au-dessus d'une frise de feuillage artistement fouillée, par une crête à fleurons.

Donjon. — En traversant la cour, on pénètre dans le donjon, au rez-de-chaussée duquel se trouve le logement du concierge.

Au premier étage, au dessus de la porte du château, est située l'ancienne chambre de manœuvre de la herse; et plus haut, dans le donjon, une salle qui servit de prison municipale avant 1830. Une porte ancienne, d'apparence massive, garnie de clous, avec serrure et verrous, y donne accès.

Sur les murs nus, on peut voir, notamment dans les ébrasements des fenêtres, des inscriptions profondément gravées.

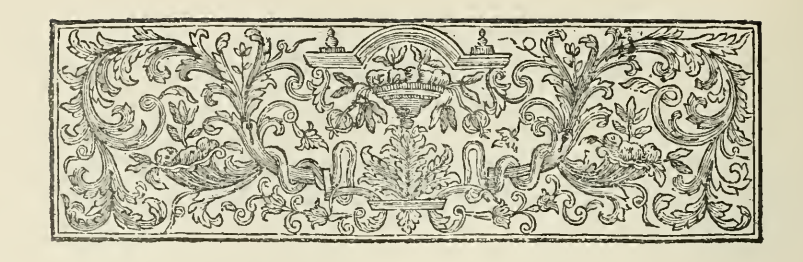
C'est par cet escalier du donjon qu'on arrivait à une petite pièce donnant autrefois sur les créneaux du chemin de ronde, et où se trouvait le pont volant rétabli récemment.

En dernier lieu il reste à signaler les charpentes du château, qui, toutes anciennes, présentent un réel intérêt au point de vue de l'art de la charpenterie au moyen âge.

Parc. — Il faut, avant de quitter le château, aller voir dans le parc les ruines de celui qui fut construit par Foulques de Néra.

Un peu plus loin, en faisant exécuter des fouilles, on a mis à jour les murs de fondations et le sol de la chapelle de Saint-Sauveur, dont nous avons eu occasion de parler, et dont on retrouve la forme complète, avec l'emplacement de l'autel au centre d'un chœur circulaire. Ces fouilles vont être continuées.

De la partie haute du parc on jouit d'un point de vue remarquable et analogue à celui que nous avons décrit à propos du chemin de ronde du château de Langeais, qui, on le voit par cette rapide notice, offre tant de séductions aux touristes curieux et artistes, tant par son intérêt historique que par sa restauration et sa situation vraiment féerique.



CONSERVATION DES PEINTURES FRANÇAISES

DANS LES MONUMENTS PUBLICS

PAR

HORSIN-DÉON

Membre du Comité des Monuments français.

Le Congrès pour la conservation des monuments s'est occupé tres longuement de l'architecture, dont les magnifiques productions font l'honneur de l'art français, mais il n'y a presque pas été question des peintures murales qui complètent la décoration intérieure de nos vieilles cathédrales, des tableaux, des retables, des châsses peintes et dorées qui ornaient les chapelles. Bien peu ont résisté aux injures du temps, aux vandalismes des guerres; celles qui subsistent n'en sont que plus précieuses, et cependant il semble que personne ne s'occupe d'en assurer la conservation.

N'est-il pas douloureux, par exemple, de voir les belles fresques du XIe siècle qui décorent les cryptes de la cathédrale d'Auxerre, tomber en poussière sur le sol, sans qu'on essaye même d'arrêter cette destruction qui a commencé à se produire depuis plus de dix ans?

N'est-il pas douloureux d'apercevoir dans les cadres en bois sculptés d'un prix inestimable, des peintures tellement couvertes de *chancis*, qu'il est impossible de savoir non seulement quel est le maître si somptueusement encadré, mais même de distinguer ce que représente le tableau?

N'est-il pas douloureux de visiter le palais des Papes, à Avignon, ou l'église des Jacobins, à Toulouse, qui étaient entièrement peints par des artistes français du moyen âge, et de ne voir partout que

l'affreux badigeon blanc des casernes?... Çà et là on aperçoit encore une figure, un coin de composition d'une couleur charmante, qui montrent que ces beaux monuments pourraient rivaliser d'harmonie avec la cathédrale d'Albi, qu'on a si heureusement restaurée et qui étonne l'esprit du visiteur et le jette dans le ravissement.

N'est-il pas douloureux de voir de précieuses peintures françaises du quinzième siècle, conservées au Musée de Cluny, tomber écaillées et être menacées d'une destruction prochaine si l'on ne vient à leur secours, alors qu'il suffirait, pour les conserver, d'une opération qui réussit journellement, appliquée à des tableaux beaucoup moins dignes d'intérêt.

Ce ne sont là que des exemples importants entre tous, mais combien n'y en a-t-il pas dans chaque ville, dans chaque commune que l'on visite!

Pour assurer la conservation des monuments, les moyens sont doubles : il y a les soins qui préservent les peintures encore saines et les travaux de restauration qui peuvent sauvegarder des œuvres d'un haut intérêt, d'une destruction complète.

Pour faire comprendre ma pensée, je vous demande la permission de vous montrer en peu de mots que les malheurs que nous déplorons ne sont point sans remède.

Les fresques d'Auxerre, dont je vous parlais tout à l'heure, tombent parce que la préparation de chaux et de sable fin sur laquelle elles ont été exécutées, s'est peu à peu amaigrie, a perdu sa consistance et se désagrège. Le rentoileur du musée, que j'ai consulté, m'a indiqué l'usage de la colle de poisson et de l'huile chaude. Il faudrait essayer l'opération sur une petite surface, un décimètre carré, et si elle réussit, en une heure de travail, sans aucune dépense, on peut sauver une des plus intéressantes productions de l'art du moyen âge.

Quant au badigeon qui couvre tant d'œuvres précieuses, on en a si souvent enlevé, à la satisfaction générale, dans les églises de Saint-Savin, de Nevers, de Dijon, d'Albi, de Toulouse, et dans cent autres endroits, que nous pouvons espérer que l'on réussira également quand on entreprendra d'en dégager les belles peintures d'Avignon ou des Jacobins.

La grande ennemie des peintures des églises, surtout en province, c'est l'humidité. Il n'est pas bien difficile d'en garantir les toiles en accrochant les cadres de façon que l'air circule librement autour du tableau, en couvrant le revers des toiles d'une couche de peinture à

l'huile ou d'un léger vernis au caoutchouc, qui les rendent imperméables.

Si l'on prenait de telles précautions, nous ne serions plus exposés à voir un tableau français, commandé par Charles-Quint, parfaitement conservé depuis le seizième siècle, être en partie détruit par un peu d'eau tombée derrière la toile au printemps dernier.

Les effets de l'humidité sont plus difficiles à conjurer sur le vernis. On croit conserver une peinture en la vernissant, et pourtant qu'arrive-t-il ? Au premier jour de brouillard le vernis se décompose et se couvre d'une buée violette; si on ne l'enlève pas, elle se transforme en chancis, qu'on peut combattre d'abord, mais qui, avec le temps, s'imprègne si profondément dans les parties grasses de la peinture, qu'il faut avoir recours, pour l'enlever, à l'expérience d'un restaurateur.

Le vernis se détruit par l'humidité, se craquèle au soleil ; quoi qu'on fasse, il faut le renouveler deux ou trois fois par siècle et comme on l'enlève avec de l'alcool, qui délaye également l'huile mélangée aux couleurs, il n'est pas rare qu'une partie du tableau soit enlevée du même coup.

Ce serait un grand service à rendre aux arts d'inventer un vernis facile à enlever, ayant pour base le blanc d'œuf, le sucre, la colle ou toute autre matière soluble dans l'eau. Au fond, le plus simple serait de ne pas vernir du tout les peintures; les embus disparaissent d'eux-mêmes en séchant, et une toile solide, peinte à l'huile, dans un endroit clos, protégée par son cadre et son châssis, peut braver indéfiniment les injures du temps. Si elle se couvre de poussière ou de fumée, un linge mouillé l'en dégagera facilement et elle conservera sa fraîcheur, surtout lorsque la grande clarté aura combattu, pendant les premières années de son existence le jaunissement des huiles.

La maladie la plus grave des tableaux est l'amaigrissement de la préparation, qui ne peut plus supporter le poids de la couleur et la laisse tomber par écailles. Si le mal est local et accidentel, il suffit de refixer la couleur sur le fond, mais s'il est général, l'œuvre n'a plus que quelques années à vivre. Il faut alors procéder à l'*enlevage*, c'est-à-dire détacher la peinture, soutenue par un cartonnage, la dégager de la préparation qui s'abîme et la refixer sur une toile neuve ou même sur son panneau original qui aura seulement perdu un peu de son épaisseur. Peu de personnes connaissent cette très intéressante opération de l'enlevage, qui étonne toujours les plus habitués à de pareils travaux. Elle tient du prodige : on tremble de voir un chef-d'œuvre appliqué comme un voile délicat sur le léger cartonnage

qui le soutient, on à peine à concevoir que ce travail soit un simple métier qui, entre les mains habiles d'un rentoileur comme celui du Louvre, se pratique tous les jours et n'offre aucun danger.

Cette belle opération a été inventée par un rentoileur français du nom de Hacquin, et exécutée pour les premières fois sur la *Charité*, d'André del Sarte, et sur la *Vierge de Foligno* de Raphaël, qui eussent été sans cela condamnées à une destruction inévitable. Il y a de cela bientôt un siècle, et je suis heureux, au moment du Centenaire, de rappeler l'invention du citoyen Hacquin, un homme modeste aux travaux duquel nous devons tant de chefs-d'œuvre, non seulement en France mais dans toute l'Europe, où ses travaux ont été imités.

Quand les tableaux sont bien soignés, entretenus avec sollicitude, ils se conservent très longtemps en bon état : je crois que depuis quarante ans les tableaux du Louvre n'ont guère eu besoin du concours éclairé de M. Briotet que pour en raviver tous les deux ou trois ans la surface vernie : proclamons-le avec plaisir, en dépit de tout ce qu'on a pu dire, notre beau Musée du Louvre est un des mieux entretenus de l'Europe : les conservateurs savent concilier les besoins de l'étude avec cette prudence qui laisse peut-être un peu trop les peintures sous leur vieille patine; mais combien n'est-il pas plus agréable de voir des tableaux sous le voile harmonieux dont le temps les enveloppe, que complètement nettoyés au coton, comme on fait en Belgique, ou usés par le dévernissage au doigt, si déplorable, en Hollande. D'ailleurs le public aime cette patine, qui donne souvent aux tableaux une transparence factice, et cache le changement des tons anciens qui n'ont pas toujours gardé l'accord que le peintre avait mis entre ses teintes.

Il n'est pas facile, surtout à Paris, de toucher impunément à nos tableaux : quand on les a nettoyés, le voile n'existe plus, l'harmonie est changée, l'amateur ne reconnait plus la peinture aimée, son œil habitué aux vieux accords croit qu'on a repeint les teintes claires ou glacé les bleus trop purs, la foule murmure : les critiques qu'on lit dans la presse sont dues en général à des littérateurs qui écrivent sous le choc de la première impression reçue par leur rétine, sans faire assez intervenir le raisonnement guidé par l'expérience et la connaissance des procédés de l'art. Quel que soit son talent, le pauvre restaurateur est le bouc émissaire auquel on reproche les vieux repeints, les mastics, les manques d'harmonie, l'illusion envolée.

On ne peut pourtant pas se passer de ces artistes qui souvent ont

beaucoup de talent, talent peu connu parce que les marchands et les amateurs ont bien soin de ne jamais parler des travaux de restauration qu'ils font exécuter.

En 1849, le Gouvernement avait pris l'initiative d'un concours de restauration qui a donné d'excellents résultats; non-seulement les restaurateurs ont pu montrer leur savoir, mais plusieurs peintres se sont, à la suite, livrés à cet art avec succès; tout ce qui a été fait de bien en restauration depuis quarante ans est venu de là. On a donné un petit nombre de diplômes qui ont servi à écarter tous ces marchands de couleurs, tous ces brocanteurs, sans aucun savoir, auxquels les petits amateurs, ne sachant à qui s'adresser, confient trop souvent de beaux tableaux qui se trouvent compromis dans leur existence. Quant aux grands amateurs, leurs collections sont admirablement entretenues.

Je crois, Messieurs, que le Congrès pourrait émettre le vœu que le concours de restauration soit recommencé dans des conditions analogues.

II

C'est en Belgique surtout que nous avons vu se manifester la crainte du restaurateur : je ne veux point ici relever des faits étrangers; cependant pourquoi le musée de Bruges n'imiterait-il pas son voisin l'hôpital Saint-Jean? Dans l'un on laissait, en 1883, dépérir les chefs-d'œuvre de Van Eyck de peur d'y toucher, tandis qu'à Saint-Jean les charmants Memlink étaient admirablement conservés et d'une harmonie lumineuse comme celle d'un beau vitrail.

Pourquoi le musée de Cluny n'imiterait-il pas l'hôpital de Beaune ou l'église Notre-Dame de Douai? Il laisse périr des tableaux qui étaient purs il y a quelques années et sont encore faciles à conserver, tandis qu'à Beaune le *Jugement dernier*, naguère tout repeint, et dans un état déplorable, a repris sa splendeur première. A Douai, le *retable d'Anchin*, dont les panneaux dispersés avaient beaucoup souffert, se présente maintenant avec ses nombreux volets comme le chef-d'œuvre du *maître des couleurs*.

La plupart de nos riches musées de province sont très bien entretenus, ce sont des asiles sûrs où les tableaux peuvent espérer devenir bien des fois centenaires, mais il n'en est pas de même dans les églises froides et humides de nos provinces. Pourquoi les tableaux y sont-ils très peu entretenus? Pourquoi sont-ils dans des chapelles

obscures ou placés si loin de l'œil qu'on ne peut les voir? La raison en est bien simple : c'est que, dans notre pays, le clergé n'en a pas la propriété, il n'a pas le droit de les cacher derrière des voiles et de faire payer pour les montrer. Ce voile agaçant qui nous masque les trésors de la Flandre ou de l'Italie, et contre lequel le voyageur jette feux et flammes, a cependant plusieurs avantages : d'abord il dispose l'amateur à regarder et à admirer, on ne paye point sans se donner la peine de contempler tout son soûl l'œuvre précieuse dérobée à la vue des profanes. D'autre part, la fabrique prend soin d'entretenir en bon état ces tableaux qui deviennent pour elle la poule aux œufs d'or. Et remarquez bien que les tableaux qu'on nous montre ainsi sont souvent secondaires et ne nous arrêteraient pas un instant, si le cicerone n'avait cent détails plus ou moins véridiques à nous donner à leur sujet. Il y a dans nos chapelles des œuvres très curieuses, mais le public, habitué à les voir, passe presque sans les regarder et ne se doute même pas de leur importance. Ce serait à nous, Messieurs, chacun dans notre ville natale, dans notre canton, dans notre département, de rechercher les richesses artistiques, de faire de ces Guides qu'un de nos collègues réclamait ici même; ces Guides existent pour des monuments d'une haute importance comme Chartres, Vézelay, Brou, etc. : il faudrait les généraliser et les orner de gravures[1].

Pour concentrer notre action, nous pouvons nous grouper autour de la Société des Monuments, qui a inscrit la conservation des peintures dans son programme, et par nos efforts auprès des municipalités, des ministères, etc., obtenir, par exemple, qu'on mette les noms des peintres sous les tableaux des édifices publics et qu'on rectifie les attributions, ce qui rendrait les voyages beaucoup plus agréables et plus fructueux pour les amateurs; nous pourrions obtenir la mise en vue de certaines pièces intéressantes telles que le tableau de maître Jean, toujours introuvable au musée de Toulouse, les fresques du quinzième siècle de Dijon, en partie cachées par des confessionaux faciles à déplacer sans inconvénient, le déplacement du grand Lenain de Saint-Étienne du Mont, qui est enseveli dans une chapelle obscure, etc., etc.

Si nous pouvions disposer d'un capital, nous entreprendrions de

1. C'est une série de Guides de ce genre qui a été entreprise sous la direction de M. Charles Normand, le premier sur le château de Foucquet à Vaux, le second sur Paris. D'autres, dus à des artistes et à des écrivains d'une haute situation, sont en préparation.

plus grands travaux, tels que la restauration des tableaux ou l'enlevage des badigeons grossiers qui nous dérobent la vue de nos trésors. Les municipalités contribueraient sans doute à la réparation des œuvres qui leur appartiennent.

Un des plus grands services que nous pourrions rendre serait de faire reproduire les anciennes peintures françaises ignorées, perdues au fond des églises de village ou de ville peu connues, en les entourant de tous les documents qui s'y rapportent, comme cela s'est fait si heureusement pour les monuments historiques.

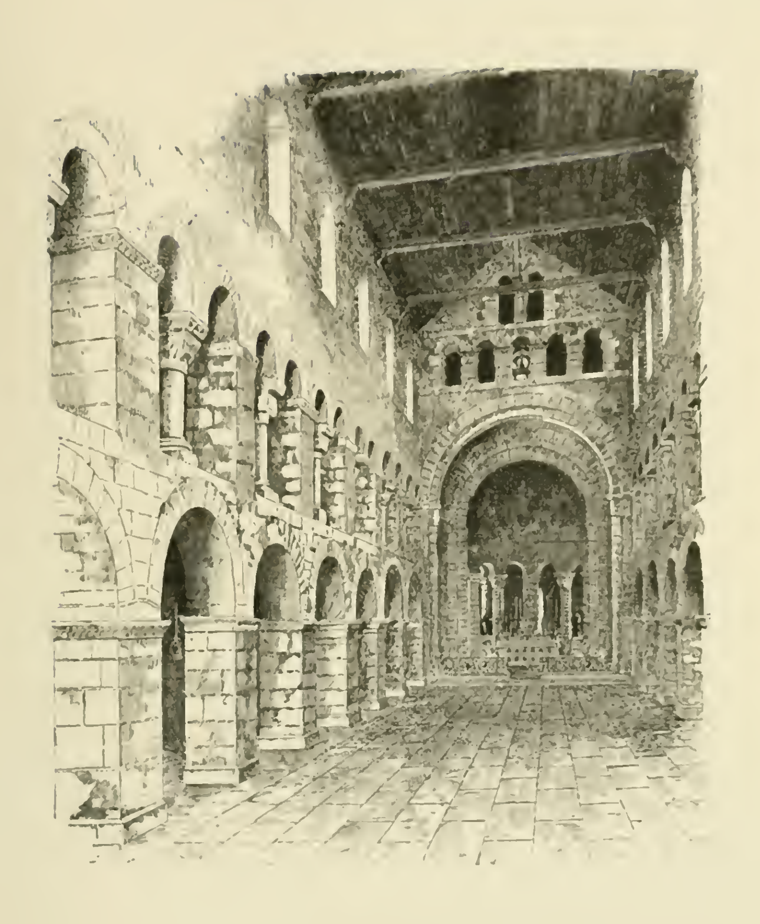
Que chacun apporte sa pierre à l'édifice, et nous arriverons bientôt par la concentration de nos efforts, à sauver l'existence d'œuvres d'art destinées à disparaître et à réunir les matériaux essentiels de cette grande histoire de l'art français, qui n'a jamais été écrite, et qui ne peut pas l'être complètement, tant que nous ne connaîtrons pas la totalité des monuments épars de nos anciennes écoles provinciales. Comme nous commençons, grâce aux admirables travaux des archivistes, à pouvoir consulter les documents se rapportant à l'existence des artistes, leur réunion nous permettrait de suivre les différentes phases de notre art national, le plus intéressant, le plus varié, le plus gracieux qui soit au monde.

ÉGLISE DE VIGNORY (HAUTE-MARNE)

L'un des plus distingués collaborateurs de l'*Ami des Monuments*, M. Corroyer, inspecteur général des Édifices diocésains, a donné, dans son livre sur l'*Architecture romane*, publié chez Quantin, d'intéressants détails sur l'église de Vignory, une des plus anciennes églises de France : ils méritent d'être mis en vedette dans ce recueil général des curiosités françaises.

La nef, réminiscence des basiliques latines, est formée de deux rangées d'arcades en plein cintre, au-dessus desquelles s'élèvent d'autres arcades subdivisées, qui ne sont plus qu'un simulacre traditionnel.

A Vignory, les arcatures supérieures n'éclairent pas une galerie haute, selon les dispositions des basiliques romaines, et ces arcades superposées s'ouvrent snr les bas côtés qui n'ont plus qu'un étage.



Pl. 336. — Église de Vignory (Haute-Marne)

La nef et ces bas côtés sont couverts par une charpente apparente dont la coupe indique les dispositions.

A l'extrémité orientale de la nef commence la partie voûtée : d'abord par un arc triomphal accompagné de deux autres plus petits, puis par des voûtes latérales en berceau, renforcées par des arcs-doubleaux, et enfin par un berceau, entourant le chœur semi-circulaire, voûté en quart de sphère, de même que les trois chapelles cantonnant le pourtour de l'abside.

Il est bon de noter que le plan du chœur de l'église de Vignory est semblable à celui de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

« Dès la fin du xe siècle on voit quelquefois les bas côtes conduits tout autour du chœur et du sanctuaire, et communiquer avec lui par des arcades portées sur des colonnes ; ces bas côtés durent, dès cette époque, donner asile à quelques chapelles. Au xie siècle, l'allongement du chœur et ces dispositions devinrent d'un usage général dans les grandes églises. Les bas côtés font le tour du sanctuaire à l'église de Vignory et dans les grandes églises de Saint-Savin, de Saint-Hilaire de Poitiers. »



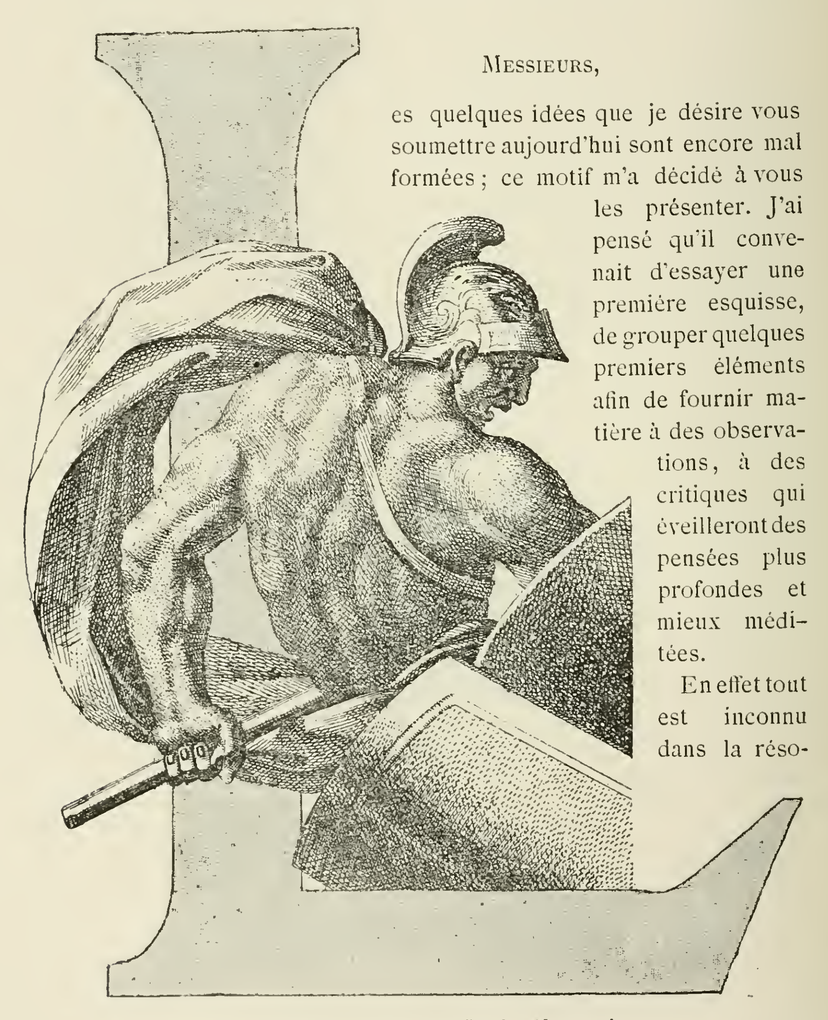
PREMIÈRES IDÉES SUR L'ORGANISATION
DE LA CROIX ROUGE
POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS EN TEMPS DE GUERRE

Conférence faite au premier Congrès officiel international pour la protection des œuvres d'art et monuments à l'Exposition universelle,

PAR

CHARLES NORMAND

(Voir plus loin, dans le texte des vœux du Congrès, l'adoption du vœu proposé par l'auteur.)



Messieurs,

Les quelques idées que je désire vous soumettre aujourd'hui sont encore mal formées ; ce motif m'a décidé à vous les présenter. J'ai pensé qu'il convenait d'essayer une première esquisse, de grouper quelques premiers éléments afin de fournir matière à des observations, à des critiques qui éveilleront des pensées plus profondes et mieux méditées.

En effet tout est inconnu dans la réso-

Lettre ornée composée par Charles Normand.

lution du problème que j'ai posé dès la première séance du Congrès. Permettez-moi d'en rappeler brièvement les termes, car il est nécessaire d'en présenter nettement les données. D'ailleurs les signes d'approbation des personnes réunies dans cette séance avaient une rare autorité, car elle était puisée aux sources les plus diverses. Ils prouvent que la faiblesse de l'interprète n'avait pas diminué l'intérêt que l'assemblée porte à cette question ; la presse, qui a rendu compte de ces propositions, l'a confirmé en lui donnant un si puissant et si bienveillant appui.

Ce concours général de l'opinion publique est cause que le projet qui vous a été soumis il y a quatre jours a fait déjà de grands progrès vers sa réalisation. Ils convient donc de vous présenter à nouveau les termes employés dans cette première séance : « C'est encore une grande et noble tâche, disions-nous alors, que celle qui consiste à étudier les rapports des nations entre elles ; c'est à vrai dire le rôle spécial d'un Congrès international et cette entente internationale ne peut être réalisée qu'en de telles assises.

Et en effet, parmi toutes les graves questions que vous allez débattre, avec une conviction aimable et d'allures courtoises, il en est une, dont j'aurai à vous entretenir en termes que j'aurais voulu pouvoir mieux méditer. C'est peut-être d'une utopie que je veux vous parler. Pourtant à cette grande époque, dans ce beau pays, avec le concours de tous ces peuples qui sont ici, avec l'évidence du profit que tous les pays doivent tirer de sa réalisation, le mot utopie appartient-il encore au Dictionnaire? Pardonnez cette illusion en faveur d'un but aussi nécessaire à atteindre que celui de la protection des monuments et œuvres d'art en temps de guerre par l'organisation d'une sorte de Croix-Rouge. Quel courage, quelle volonté vous seront nécessaires pour la réalisation d'une si difficile entreprise! Que de luttes, que d'attaques, sournoises peut-être, commanderont l'emploi de toutes les contre-mines dont peut disposer le génie de cette assemblée!

Mais aussi vous aurez le droit de sentir en vous-même cette satisfaction intime à laquelle donne droit la conviction du devoir accompli. Je vois dans les sentiments que vous trahissez par votre présence à la réunion de ce jour la marque la plus certaine du désir qui nous anime tous, splendide symphonie d'un superbe et harmonieux concert d'idées! Je n'en suis, hélas! qu'un faible et infidèle écho. Mais vous, Mesdames, Messieurs, par un concours si général, vous donnez une puissance incomparable à la force qui réalisera de

si nouveaux et de si brillants espoirs ; et chacun pourra dire qu'en jetant aujourd'hui les premières assises de ce grand édifice, vous avez bien mérité de vos patries. »

Quelques instants après avoir entendu ces paroles, l'assemblée fit un nouveau pas, et des plus décisifs, pour l'heureuse solution du problème posé. Il vous souvient qu'elle décida unanimement la fusion du Comité des Monuments Internationaux avec le Comité de patronage du Congrès dont les pouvoirs expiraient au jour d'ouverture de ses séances; elle a établi ainsi la permanence d'une réunion d'hommes d'une compétence exceptionnelle; elle a créé un instrument d'un jeu admirable. Désormais une force existe pour permettre à tous les peuples de travailler en commun à la réalisation de cette grande idée. Et cette force est incomparable, puisqu'elle est la résultante de toutes les composantes qui, dans chaque pays, exercent une légitime action créatrice en faveur du progrès.

Ainsi le problème est posé, la solution à trouver est indiquée, la grave autorité du Congrès l'a certifié comme d'un haut intérêt et comme assuré de sa légitime sollicitude ; la force qui peut le réaliser existe désormais. L'opinion publique lui a donné son appui par la voie de la presse. Une chose encore manque, une seule, c'est la connaissance des moyens, c'est la sanction pénale; c'est une des équations à résoudre encore, un des facteurs encombrants qu'il convient de chasser de ces calculs pour arriver, de simplification en simplification, à faire pratiquer cette vérité : Il est défendu de porter atteinte ux monuments et œuvres d'art, même en temps de guerre.

Vous n'êtes point sans doute ce qu'un vain peuple pourrait penser; votre rêve n'est pas dans la béate admiration du passé, dans l'éternelle contemption du présent. Vous ne voulez point barrer la marche au progrès, aux renouvellements nécessaires et heureux. Bien au contraire, vous avez inscrit dans vos statuts que vous voudriez voir donner aux cités modernes un aspect plus artistique; vous voulez qu'on fasse place au soleil, mais que ce soit avec tact et avec goût. Point de fanatisme; qu'on donne des poumons là où les villes ont de la peine à respirer. Mais les villes ont une âme qui est leur passé, et leur beauté matérielle n'atteint tout son éclat que quand on y conserve les traces visibles de cette beauté qui se compose de souvenirs.

De quelles ressources pourriez-vous donc disposer pour réaliser une tâche qui, pour être généreuse, peut sembler bien ambitieuse ? Eh bien, voici peut-être quelques-uns de ces moyens : 1° Demandons d'abord une reconnaissance toute platonique du principe par les gou-

vernements. La chose doit être facile; elle est si peu gênante. 2° Réclamons un classement international de quelques édifices auxquels, dès les guerres prochaines, il serait défendu de toucher sous réserve de certaines pénalités; tout au moins l'État qui renouvellerait ce crime serait dans la situation d'un pays ayant violé, et les engagements internationaux, et la loi morale à laquelle vous aurez donné un surcroît d'importance par la façon solennelle dont vous aurez sanctionné les idées de civilisation. 3° Poursuivons, par un travail incessant, l'augmentation du nombre des édifices classés d'un commun accord entre les États; 4° mais aussi que le Comité international réclame ensuite par tous les moyens dont il pourrait disposer la suppression de ce classement; car cette mesure doit être toute de transition, uniquement faite pour obtenir immédiatement la sauvegarde des œuvres capitales. Il importe qu'on sache que tous les monuments sont dignes de sollicitude. La modestie et la nécessité d'assurer le triomphe immédiat de cette idée obligent seules à des désirs si timides. 5° Dès la fin du Congrès commençons des pourparlers pour obtenir le classement international d'un seul et unique monument. Choisissons de préférence une œuvre située dans un pays en dehors du terrain des complications guerrières prochaines. Nul gouvernement sans doute ne pourra craindre, alors, de se rallier à cette mesure, sous peine de porter en face du monde et de l'histoire la tache qui souille les adversaires du progrès. Prenons l'édifice que vous voudrez, une pierre perdue dans le désert légendairement désertée par les armées; occupons-nous, si vous le voulez, des pyramides d'Égypte. Et alors, faisons reconnaître par les divers États que leur sauvegarde est assurée en temps de guerre. Qui donc, ou pourra, ou voudra, s'opposer à une si modeste demande? Qui donc sentira la moindre gêne? Qui donc, au contraire, ne comprend la belle page qu'aura inscrite dans son histoire le peuple qui le *premier* aura reconnu ce grand principe par l'adoption d'une mesure si platonique, si juste et si peu compromettante?

Mais ce jour-là vous aurez presque fini votre œuvre; on l'aura reconnue théoriquement; il ne restera plus alors qu'à l'étendre et à veiller par tel moyen que vous choisirez, par un arbitrage, je suppose, à ce que cette protection soit effective et pratique. Et c'est pour cela, Messieurs, que je vous proposerai un sixième mode d'action : demandez, à la fin de ce Congrès, la création d'un congrès diplomatique composé, et de diplomates, et d'artistes ou d'écrivains. Mais que ces diplomates soient choisis parmi les plus influents et parmi les

plus dignes de ce grand honneur. Que les diplomates préférés soient les plus réputés pour leur amour des belles choses, pour les collections d'art qu'ils possèdent, les ouvrages qu'ils ont pu écrire sur les arts ou l'histoire. Vous trouverez alors, sans doute, moins d'opposition sourde, moins d'incrédulité ou d'indifférence railleuse, peut-être même un appui sérieux auprès de gens experts au maniement des hommes. Que d'ailleurs la majorité des membres de ce congrès semi-diplomatique soit composée de membres faisant des arts, des lettres ou des sciences leur occupation principale. Et alors, à côté du Comité des Monuments Internationaux, instrument de propagande de cette grande cause, forge puissante où se façonnent et l'outil et la conception, en face de la débordante poussée des peuples tous unis vers ce but commun, vous aurez dans les chancelleries, ou auprès des chefs qui décident en suprême ressort des choses des États, des influences puissantes, décisives à certaines heures.

Je serais heureux si plusieurs d'entre vous voulaient à présent suggérer d'autres moyens ou compléter, ou améliorer, ceux que je vous propose sous la forme suivante :

Le Congrès International, complétant l'adhésion qu'il a donnée dans sa première séance à la nécessité de la sauvegarde des œuvres d'art et monuments en temps de guerre, exprime un désir de ce genre : Un congrès diplomatique sera institué ; il sera composé de diplomates, de gens de lettres et d'artistes ; sa première mission sera de faire reconnaître par les différents États l'intérêt général de la sauvegarde des œuvres d'art en temps de guerre ; il aura pour mission d'indiquer un monument à choisir qui ne pourra être sujet aux violences de la guerre ; ce monument sera cherché de préférence sur un terrain absolument en dehors des compétitions contemporaines. Le Congrès étudiera les moyens de généraliser le nombre des monuments soumis à un classement international, et les sanctions qui en fourniront la garantie.

Je crois, Messieurs, qu'en engageant la question sur ce terrain restreint vous aurez chance d'obtenir gain de cause, que vous aurez ouvert à la paix du monde une porte nouvelle, que vous aurez fourni à la civilisation une étape du progrès, que vous aurez sauvé les richesses de vos patries et de vos ancêtres. On ne peut plus croire, après l'appui qu'a rencontré cette idée, qu'elle soit une utopie comme je craignais lundi qu'on ne se l'imaginât. Et songez à ces divers congrès qui vont se réunir ici, qui sont animés d'idées analogues, dont leurs auteurs nous apporteront fatalement un précieux concours.

Songeons enfin qu'en dépit de ses insuffisances, la Convention internationale de Genève a rendu de grands services, et que le 22 août 1864 son utopie prenait corps.

Il vous appartient d'écrire à présent un des plus belles pages de l'histoire du travail.

A la suite de cette communication, le Congrès présidé par M. Ravaisson, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques et de l'Académie des Inscriptions, et par M. Paul Sédille, architecte de l'Exposition, a formulé le vœu suivant :

Sur la proposition de M. Charles Normand, le Congrès, établissant que les monuments d'art appartiennent à l'humanité tout entière, demande que les différents Gouvernements désignent des représentants chargés de rechercher et d'indiquer les monuments de chaque pays dont la sauvegarde devrait être assurée en temps de guerre par une convention internationale.

LA TOUR DE JEANNE D'ARC A ROUEN

Cette tour, voisine de la gare de l'Ouest, se présente d'une façon particulièrement pittoresque du Boulevard Beauvoisine, au printemps, à cinq heures du matin : c'est cet effet que nous avons cherché à reproduire sur une aquarelle photogravurée directement sur la planche X. Cette tour à trois étages, haute de 25 mètres, a des murs de 4 mètres d'épaisseur; c'est le dernier reste du donjon de Philippe Auguste; le Gros Donjon, nommé jadis Tour du Ravelin, a été le siège du faux tribunal, honteuse et grotesque parodie de la justice anglaise, devant lequel on fit semblant d'interroger Celle qui sauva la France. Si l'histoire méprise de tels juges et veut ignorer leurs noms, elle s'honore de rapporter et le courage de la Pucelle et ses réponses sublimes. On prétend toutefois que Jeanne n'y aurait pas subi d'emprisonnement, mais seule la comparution s'y passa.

L'accès du monument est fort piètre; divisé en trois étages, son rez-de-chaussée est voûté en coupole sur nervures. Il a été restauré

par les architectes MM. Desmarest et Michel Durand, à la suite d'une souscription nationale (1866-1879) destinée à soustraire ce souvenir patriotique aux tentatives de démolition malheureusement imaginées par les dames Ursulines. Les hourds en bois sont modernes.

L'ART ET L'ARCHÉOLOGIE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

EXPOSITION DU SERVICE DES ANTIQUITÉS ET DES ARTS DE LA RÉGENCE DE TUNIS

L'Ami des Monuments n'a pas manqué de réunir pour ses lecteurs tout ce qui, à leur point de vue spécial et supérieur, mérite de laisser une trace dans ce recueil général de l'art et de l'archéologie. Déjà ils ont eu le compte rendu détaillé du *Premier Congrès de protection des Monuments*, où des hommes d'une compétence exceptionnelle ont agité les questions les plus importantes. Nous donnons aujourd'hui un exposé, qui n'a été distribué qu'à de trop rares privilégiés, et qui fait grand honneur au Service des Antiquités de Tunisie, en l'accompagnant de dessins dus à notre collègue M. Saladin, dont on connaît les fructueuses missions dans ce pays[1].

Le groupe I de l'exposition tunisienne a été organisé par M. de la Blanchère, directeur du *Service des Antiquités et des Arts*, institué depuis quatre ans dans la Régence. Ce service est naturellement le principal exposant. Mais, à côté de lui, plusieurs particuliers ont envoyé tout ou partie de leurs collections, qui forment un ensemble donnant exactement l'idée des richesses artistiques et archéologiques de l'Afrique. De plus, divers artistes de France, que leurs voyages en Tunisie ont amenés à reproduire les types des populations et les

1. Voir les autres planches publiées par l'*Ami des Monuments*, tome I (1887) et tome II (1888).



Pl. 290. — La Tour de Jeanne d'Arc, à Rouen.

Effet de matinée de printemps, d'après l'aquarelle inédite de Charles Normand, architecte diplômé par le Gouvernement.

aspects curieux du pays, exposent également leurs œuvres. Enfin, le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dont M. de la Blanchère est le délégué près la Résidence générale, a bien voulu que l'exposition des missions archéologiques et scientifiques envoyées par lui en Tunisie depuis l'occupation française figurât dans les locaux de la section tunisienne. Le groupe I de cette section représente donc d'une manière complète l'activité française en Tunisie dans le domaine de l'archéologie, de la science et des beaux-arts. Il représente surtout l'état actuel d'une vaste enquête entreprise par le service sur le passé de ce pays, jadis si florissant, aujourd'hui si déchu. Retrouver d'une façon précise la mesure et les causes de sa prospérité aux époques heureuses de son histoire, c'est éclairer, c'est guider sûrement les efforts de ceux qui préparent sa renaissance. Il importe de savoir et de montrer quels ont été ses ressources, ses industries, sa production, ses arts, sa population, comment il a pu être une des plus riches contrées du monde, et de donner pour exemple à l'action de la France dans l'Afrique du nord ce grand précédent de la culture punique et de la colonisation romaine.

Par suite, l'exposition du groupe I a surtout un caractère rétrospectif. Elle occupe particulièrement quatre salles, mais elle contribue à la décoration de plusieurs autres.

Dans le *patio*, le pavement de la portion découverte est fait par une *mosaïque romaine provenant de Carthage*. Cette pièce, d'un dessin d'assez basse époque, mais d'une exécution technique excellente, représente, dans une zone circulaire, les douze mois de l'année, figurés par des personnages vêtus, accompagnés d'attributs variés, et, dans les écoinçons, les quatre saisons, également personnifiées, vêtues et munies d'attributs; une bordure d'animaux sert de cadre. La mosaïque, dans son ensemble, a 7 m. 40 sur 8 m. 35; extraite expressément pour figurer à l'Exposition, et encore inédite, elle a été enlevée et replacée par les soins du directeur du service. Elle appartient par moitié au gouvernement et à M. Alphonse Busuttil, de Tunis, dont les droits sont à vendre, à charge de traiter ensuite avec l'État.

Le fond du portique du patio est décoré de huit *panneaux de faïence tunisienne*, datant du siècle dernier, et provenant de portions démolies du palais beylical du Bardo. Deux au moins sont uniques. Tous représentent une industrie des plus intéressantes, presque entièrement perdue en Tunisie, et qu'il y aurait grand avantage à faire refleurir, s'il se peut. Deux autres panneaux du même genre ornent

d'autres parties du patio; et six, dont deux, cachés par des draperies, décorent le Salon d'honneur.

La salle située sous la coupole de la mosquée de Kairouan est consacrée aux aspects actuels de la Tunisie. Des aquarelles de MM. Roullet, Simond, Cox et Lallemand les reproduisent d'une façon saisissante dans leur brillante diversité. Au sortir de cette salle, sous le portail, les deux niches latérales contiennent chacune une *stèle dédiée à Saturne*.

Ces stèles, ainsi que huit autres placées dans une salle voisine, appartiennent au Musée du Louvre, auquel elles ont été offertes par le Service des Antiquités. Elles proviennent du sanctuaire de Saturne, dans l'ancienne ville de Thignica (Aïn-Tounga); elles y ont été mises à jour par les fouilles du Service, en 1888. Elles sont importantes, par les représentations et les inscriptions qu'elles portent, pour l'histoire des cultes dans l'Afrique romaine.

La salle de la Carte, qui les renferme presque toutes, est à gauche de la salle sous coupole en venant du patio. Ses murs sont décorés de quatre panneaux de faïences modernes, qui permettent d'apprécier mieux encore les produits plus anciens de cette même industrie.

L'un des murs de cette salle est garni, au milieu, par une *carte de la Tunisie ancienne et moderne* au 200 000e, travail de géographie comparée dû à la maison Erhard, de Paris. A côté figurent un tableau de M. G. Pinel, représentant une *Femme des tribus du Sud*, et des photographies de la maison Garrigues, de Tunis.

En face se voient : d'abord, deux mosaïques romaines, du musée Alaoui, l'une provenant de Sousse, représentant un *Chasseur attrapant des canards dans un fourré de papyrus*; l'autre, venue de Sidi-el-Hani, et représentant une *Tête de Glaucus*, qui est peut-être le plus bel échantillon que l'Afrique ait fourni en l'art du mosaïste; — entre les deux, la reproduction en couleur d'une autre mosaïque romaine, découverte dans l'oasis de Gafsa, l'ancienne Capsa, et qui représente *le Cirque*; elle est due au pinceau de M. le Dr Veillon; — ensuite deux aquarelles et quatre photographies de M. le D^{r} d'Estournelles, représentant des sites de Tunisie, particulièrement de *la Marsa*, résidence de S. A. le Bey pendant toute l'année, et du résident général de France pendant l'été; — puis un dessin de la mosaïque exposée dans le patio; — puis un tableau de M. S. Vinel, représentant *l'Oued Gabès, près de Djarra*; — une aquarelle de M. Bourrassié représentant un *musicien nègre*; — et six carreaux de terre cuite d'époque chrétienne particulièrement curieux. Ils proviennent :



Pl. 341. — Une rue de Sousse (Tunisie).

Dessin inédit de Rey, architecte diplômé par le Gouvernement.

cinq de Cillium, aujourd'hui Kassrin, et un, dû à M. Mangiavacchi, de Lamniana, aujourd'hui Henchir-es-Selloum; ils appartiennent au musée Alaoui, au Bardo, où le service des antiquités et des arts a rassemblé les collections dont les spécimens forment son exposition actuelle. Sur ces monuments sont figurés, avec un art des plus grossiers, mais plein de caractère, des animaux ou des scènes bibliques : l'un porte le *Sacrifice d'Abraham*, l'autre, *Jonas sortant du monstre*, un troisième, *la Rose mystique avec une invocation à la Vierge*.

Contre ce même mur sont exposées trois planches d'un travail de M. de la Blanchère sur *l'aménagement de l'eau dans l'Afrique ancienne*. Frappé de l'impossibilité apparente où serait la Tunisie actuelle, qui souffre tant de la sécheresse, de nourrir la population énorme que les textes des auteurs et les ruines dont le sol est couvert nous y montrent aux temps anciens, l'auteur a cherché si vraiment les conditions climatériques étaient, à l'époque romaine, aussi radicalement autres que l'on pourrait le supposer. Il s'est promptement rendu compte qu'il n'en est rien, et que la différence n'était pas si immense qu'on l'avait cru d'abord. Il y avait plus d'eau en Afrique, mais il n'y en avait pas beaucoup plus. Seulement aucune portion n'en était livrée à elle-même. Depuis les ravins des montagnes jusqu'aux plaines et à la mer, toute l'eau courante était aménagée, suffisait à arroser le pays, et n'y causait pas les dégâts qu'occasionnent, chaque hiver, les crues suivies d'une sécheresse absolue.

L'Afrique du nord est littéralement couverte d'ouvrages hydrauliques, dont plusieurs avaient déjà été isolément décrits et étudiés. L'auteur a pris pour type le versant est du massif du Zaghouan, la plaine de l'Enfida : il expose le système complet d'aménagement de leurs eaux, et reproduit les travaux d'art faits sur l'Oued Boul et l'Oued Kastela. Il en tire la conclusion consolante qu'il n'y a point d'empêchement théorique, d'impossibilité résultant de causes naturelles invincibles, au rétablissement de l'état ancien.

Cette même salle renferme encore une aquarelle de M. Saladin, représentant le *Mausolée des Flavius à Kassrin*, deux tableaux de M. Pinel, et une reproduction de la mosaïque du musée du Bardo, où est figuré le *Triomphe de Neptune*. Cette mosaïque, une des plus belles que l'on connaisse, est la plus grande qui ait jamais été enlevée, transportée, replacée. Mise au jour à Sousse, l'ancienne Hadrumète, par le 4e régiment de tirailleurs, elle a été placée, par la Direction des Antiquités, dans la grande salle du musée : elle a plus de 150 mètres carrés.

Enfin, le milieu de la pièce est occupé par un plan en relief des *temples de Sbeitla*, l'ancienne Sufetula, de la cour qui les entoure et de la porte triomphale qui donne accès à celle-ci. Ce modèle a été exécuté, pour la Direction des Antiquités et des Arts, par MM. Saingery et Merlet, sous la direction et d'après les relevés de notre confrère M. H. Saladin, architecte de la section tunisienne.

La salle suivante, salle du Tombeau, qui s'ouvre d'autre part sur le jardin, est occupée au milieu par une double vitrine qui enveloppe une reproduction, en grandeur, d'un *tombeau punique de Carthage*. Cette construction, exécutée par la Direction des Antiquités et des Arts, donne exactement le type des sépultures découvertes, il y a quelques années, par les fouilles du Service des travaux publics. Le spectateur est supposé au fond du puits sur lequel s'ouvrait chaque caveau; la dalle de fermeture est en place, et c'est par un trou pratiqué dans la paroi que l'on regarde l'intérieur : on y aperçoit la sépulture telle qu'elle était au moment de la découverte. Le squelette, les poteries, les plats, la lampe sont replacés ainsi qu'ils étaient. Seul, le cothon corinthien, qui date le monument et le reporte au cinquième ou au sixième siècle, a été rattaché à la voûte, où, sans doute, il était suspendu et d'où il était tombé en se brisant du fond.

Des deux vitrines qui flanquent le caveau, l'une appartient entièrement à deux exposants, M. le commandant Marchant et S. Ém. le cardinal Lavigerie.

Ce dernier, qui a réuni à Saint-Louis de Carthage, par les soins éclairés du R. P. Delattre, des collections considérables, a envoyé un petit nombre de pièces empruntées à ce musée. Dans ce lot on remarque plusieurs *stèles puniques* dédiées à Tanit et à Baal Hammon, dieux protecteurs de Carthage, et dont on peut voir des centaines d'exemplaires à la Bibliothèque nationale, à Paris; quelques spécimens des épitaphes du *cimetière des esclaves et affranchis de la maison impériale*, découvert par le R. P. Delattre, un *Bétyle*, ou pierre sacrée des anciens Carthaginois, et plusieurs têtes de diverses époques, remarquables à plusieurs égards : la plupart sont des portraits, où le caractère personnel est marqué d'une façon frappante; l'une d'entre elles est un *Auguste jeune*, voilé en pontife, qui est célèbre à juste titre.

M. Clément Marchant, outre une tête de *Sérapis*, un très curieux chapiteau à figures et une dédicace gravée sur un fragment de tête égyptienne qui se trouvent dans d'autres endroits de la salle, expose dans cette vitrine une très intéressante série. Ce sont également des

têtes d'empereurs et de particuliers d'époques très diverses, depuis les informes essais de l'art africain au berceau jusqu'aux produits non moins barbares de l'art byzantin au déclin. Quelques stèles puniques et epitaphes romaines, semblables à celles de Saint-Louis, quelques fragments, parmi lesquels un chapiteau ionique curieux et un cippe à inscription grecque, un bas relief qui représente un homme assommant un taureau, une stèle où la tête du bœuf est posée sur l'autel, une autre où le type sémitique du personnage est accusé comme à plaisir, une petite stèle d'albâtre cypriote et deux têtes en pierre calcaire, d'un faire sommaire mais puissant, sont les morceaux les plus saillants de cette suite, qui provient presque tout entière de Carthage.

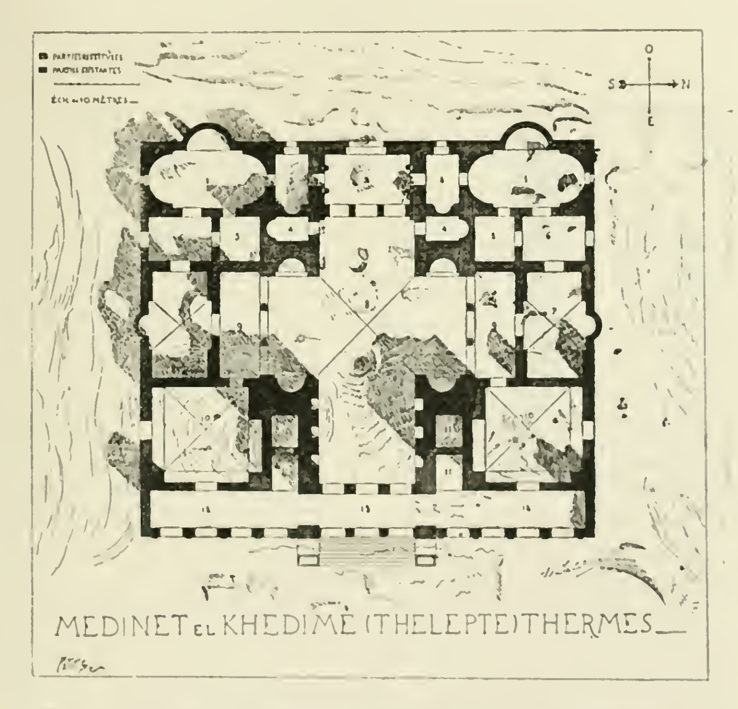


Fig. 312. — Relevé de Saladin, architecte diplômé par le Gouvernement



L'EGLISE FORTIFIÉE DE ROYAT

(PUY-DE-DOME)

ET LES BÉNÉDICTINS DE MOZAT

PAR

LE BARON LUDOVIC DE VAUX

Membre du Comité de *l'Ami des Monuments*.



Je n'ai nullement l'intention de faire ici une monographie de l'église fortifiée de Royat; cela m'entraînerait trop loin, et je me tiendrai pour satisfait si j'ai pu appeler l'attention des archéologues et des amis des arts sur ce curieux monument dont les travaux de restauration sont actuellement suspendus, faute des fonds nécessaires à leur achèvement. Cinquante mille francs suffiraient pour mener à terme l'œuvre entreprise et déjà si avancée : ne vaudrait-il pas mieux employer là une minime partie des sommes qu'on gaspille sans regarder, par ailleurs, le plus souvent bien inutilement?

Sans dire, avec Sidoine Apollinaire, que l'*Auvergne est si belle qu'on y oublie sa patrie*, nous avouerons sans difficulté que c'est un pays des plus accidentés et des plus pittoresques. De partout, on a des points de vue superbes sur cette belle plaine de la Limagne que Childebert regardait *comme le chef-d'œuvre de la nature, comme une espèce d'enchantement*, et que Froissart appelait *un pays moult gras et rempli de tous biens*.

Royat, à coup sûr, ne fait pas mentir ces descriptions enthou-

siastes; situé dans une gorge boisée et sauvage, au fond de laquelle serpente un ruisseau écumant, ce village devrait son nom à la montagne rouge qui le domine. Nous le voyons appeler successivement dans l'histoire : *Rubiacum*, *Rubiacensis*, *Royac*, etc.... Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Romains y avaient établi des thermes importants, dont les restes se voient encore aujourd'hui dans la partie du Parc qui avoisine la source Saint-Victor et le viaduc du chemin de fer.

L'agiographe de Saint-Priest attribue à ce vingt-septième évêque de Clermont la fondation du premier monastère de filles établi en Auvergne. Selon cet auteur, ce monastère aurait été construit à Royat vers 670, sur un rocher au pied duquel coulait un ruisseau appelé *Scatéon*, aujourd'hui Tiretaine. Vers l'an 690, saint Bonet, vingt-neuvième évêque de Clermont, y plaça quelque temps, sous la direction de l'abbesse qui était sa nièce, une noble Anglaise du nom de *Blanda* qui, sur la foi de la sainteté et des miracles de l'évêque d'Auvergne, avait recouvré la vue et était venue d'Angleterre pour le voir. Le couvent s'appelait alors *Rubiacum*.

Au IXe siècle, il y avait dans l'église de Royat un autel consacré à sainte Marie, un autre à sainte Ségolène, et un troisième à sainte Geniève, où l'on conservait les restes de *sainte Sacre*, qui fut sans doute une religieuse du monastère, morte en odeur de sainteté. — Le coffre qui avait contenu ses reliques était encore visible dans l'église de Royat au XVIIe siècle, peut-être même plus tard.

A la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe, l'invasion normande dispersa les religieuses, et l'église ainsi que le couvent furent détruits. Après cette période tourmentée de notre histoire, on trouve, installés à Royat, des Bénédictins dépendant de la célèbre abbaye royale de Mozat, près de Riom. Ces religieux avaient relevé le monastère primitif, jadis occupé par des filles, et l'avaient érigé en *prieuré*. Dans une charte de Louis VII, daté de 1169, où le roi confirme les biens et privilèges de l'abbaye de Mozat, le prieuré de Royat est mentionné parmi ses dépendances. Dejà, en 1165, le pape Alexandre III rattachait aux Bénédictins de Mozat le prieuré de Royat.

Plus tard, les comtes d'Auvergne exercèrent des droits, en même temps que les Bénédictins, sur le village qui s'était formé autour du prieuré; en 1207, Guy II donna le domaine de Royat à sa femme, Pétronille de Chambon. On trouve même des seigneurs de Royat qui s'éteignirent vite et, en fin de compte, tout le fief de ce nom

revint aux Bénédictins jusqu'à la Grande Révolution (1791), époque où fut bouleversée l'abbaye royale de Mozat, ainsi que tout ce qui en dépendait.

Je crois intéressant de rappeler, en quelques lignes, l'histoire de cette grande et puissante abbaye que les Bénédictins avaient élevée à deux kilomètres de Riom et dont il ne reste aujourd'hui que l'église abbatiale.

Calminius, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne, et sa femme Namadia sont regardés comme les fondateurs de Mozat aux temps mérovingiens; ils furent enterrés dans les caveaux de l'église. Pendant les invasions barbares et les guerres contre l'autorité royale, l'abbaye fut pillée et les religieux dispersés. Mais Pépin le Bref releva les ruines, et c'est à cette époque que le corps de saint Austremoine fut transporté de Volvic à Mozat. En 853, les moines eurent beaucoup à souffrir des incursions des Normands. Restaurée et agrandie par le fils de Louis le Débonnaire, Pépin, l'abbaye fut une seconde fois saccagée par les Normands en 915. Cependant les comtes d'Auvergne Guillaume I et Robert II, son fils, réparent les désastres et, à partir du xe siècle, la prospérité de Mozat alla toujours croissant. Après un pillage partiel par les bandes de Guy II, comte d'Auvergne, en guerre avec son frère Robert, évêque de Clermont, pillage où furent profanées les reliques de saint Austremoine, le monastère atteignit à un haut degré de richesse et de célébrité. Plus tard, nous trouvons les moines tenant pour la Ligue. Assiégés, le village et l'abbaye furent contraints de se rendre; les fortifications furent rasées, les fossés comblés, et une portion de la muraille d'enceinte du monastère démolie par ordre du roi. Puis, la décadence arriva, la règle se relâcha et, en 1789, il n'y avait plus dans toute l'abbaye que six moines, ayant grand'peine à vivre. En 1791, il ne restait presque plus rien des splendeurs d'autrefois; le monastère avait vécu et le mobilier des religieux était dispersé. Telle est, en peu de mots, l'histoire de cette abbaye royale, qui enfanta l'église et le prieuré de Royat au xe siècle.

L'église actuelle de Royat, classée parmi les monuments historiques, s'élève au centre du village, sur un contrefort qui domine la vallée, et d'où la vue s'étend au loin sur Clermont-Ferrand et la Limagne. Elle affecte la forme d'une croix latine. Bâtie au VIIe siècle et ruinée par les Normands, elle fut réédifiée au xe siècle, époque où les monastères et les églises ressemblaient volontiers à des forteresses; elle subit des remaniements pendant les XIe et XIIe siècles et

fut munie de mâchicoulis vers le milieu du XIV[e] siècle, dit-on, pour la mettre en état de résister aux incursions des Anglais. Elle était alors sous le vocable de saint Léger.

En 1793, on abattit, sans que j'aie pu savoir pourquoi, le clocher qui était carré et également muni de mâchicoulis; on l'a remplacé dernièrement par une tour octogonale qui n'est pas du tout dans le style et jure terriblement avec ce qui l'entoure. Je constate une fois de plus combien il eût été désirable de voir rétablir les choses en leur état primitif, sans chercher des innovations qui, en général, sont loin d'ajouter à la renommée de leur inventeur. A un autre point de vue, qui est de faire le nécessaire et jamais le superflu, je critiquerai la galerie en pierre découpée qui sert de faîtage à la nef et aux bras de croix extérieurement; ils sont invisibles, quand on ne monte pas sur les remparts, et c'est de l'argent dépensé bien inutilement.

L'extérieur du monument est simple et sans ornements. Les murs, très épais, pouvaient soutenir victorieusement l'assaut des troupes ennemies, tandis que les défenseurs, du haut des murailles, protégés par les mâchicoulis et les *hours*, lançaient l'huile bouillante, les traits et les pierres sur leurs agresseurs. Les créneaux, dont on a jugé bon d'orner les murailles (pour le coup d'œil sans doute), n'existaient sûrement pas au X[e] siècle, et l'éclat de la pierre blanche qu'on a employée dans toutes ces restaurations paraît dur à côté de la sombre pierre de Volvic; il faudra la patine du temps pour atténuer ces brutalités de ton, qu'on ne remarque plus dans les parties anciennes, auxquelles on n'a pas touché.

Forcés dans leurs retranchements et chassés des remparts, les défenseurs pouvaient encore prolonger la résistance en se retirant dans la tour carrée qui servait de clocher, sorte de réduit central ou donjon qu'il n'était guère facile d'emporter de haute lutte, avec les engins de siège primitifs dont on disposait alors.

Les fenêtres, qui s'ouvrent dans les murailles, assez haut, sont étroites et de style roman. Le transept de droite est éclairé par trois baies surmontées d'une rosace à quatre lobes; de même, trois baies et une rosace à quatre lobes s'ouvrent dans le mur qui ferme le chœur. Le transept de gauche n'a pas d'ouvertures; on y remarque une sorte de tribune *moderne* que l'architecte a placée là pour rompre la monotonie du mur plat; en cet endroit, les bâtiments du prieuré viennent buter contre le corps même de l'église. Quant au portail, il n'y en a pas; les travaux, arrêtés en cet endroit du monument, ne

laissent pas voir ce qu'il sera. On y relève uniquement un énorme linteau de pierre écrasant la porte et supportant un arc de décharge, au-dessus duquel on a commencé une rosace bien petite, à mon avis, dont les pierres sont alternativement noires et blanches. Tout cela est lourd, peu gracieux, et cadre bien avec l'horrible petite tourelle carrée qu'on a imaginé d'élever à droite de la porte d'entrée pour y loger l'escalier qui monte sur les remparts : aussi mal coiffée que possible, on eût pu aisément éviter de rompre ainsi, par une construction pour le moins bizarre, les lignes sévères et bien proportionnées du monument. Rien n'était plus simple que de laisser, comme autrefois, l'escalier grimper dans l'épaisseur de la muraille, ainsi que l'indiquent les tronçons qu'on en voit encore dans les gros murs éventrés de cette partie de l'édifice.

Dans l'intérieur de l'église, la crypte est ce qu'il y a de plus remarquable. Divisée en trois travées par deux rangs de colonnes à chapiteaux romans du style le plus pur, elle reçoit le jour par des petites fenêtres ressemblant à s'y méprendre à des meurtrières. Deux escaliers, qui s'ouvrent de chaque côté du chœur surélevé, sous lequel elle s'étend, y donnent accès directement. Jadis, ces escaliers s'arrondissaient de droite et de gauche, laissant plus d'espace entre eux pour accéder au chœur; cette disposition était plus gracieuse et plus pratique que celle qu'on a adoptée.

Dans la nef, je relève la particularité de deux pilastres n'allant pas jusqu'à la naissance de la voûte; ils sont couronnés de bien curieux chapiteaux romans. Quant aux vitraux, ils sont tous modernes, ainsi que les autels : je ne veux rien dire des stalles et de la chaire en bois qui déparent le chœur; c'est là une des premières choses à faire disparaître.

Le sol de l'église avait été élevé de près d'un mètre, je n'ai pu savoir à quelle époque. On l'a ramené à son état primitif, ce qui a permis de dégager la base des piliers et des pilastres : il faut maintenant descendre trois marches pour accéder à la nef. Contre ces marches, à droite, en entrant dans l'église, on remarque, aux trois quarts enfoui, un chapiteau antique, très endommagé, qui provient sans doute d'un temple païen détruit; je croirais assez volontiers que c'est, ou un débris du temple élevé à Mercure au sommet du Puy de Dôme, ou un reste du sanctuaire que le même dieu avait à Chamalières, ou un souvenir des thermes mêmes de Royat, construits par les Romains. Il n'est pas rare de trouver ainsi d'anciens matériaux employés dans des édifices plus récents de date : peut-être même

faudrait-il voir ici un acte de piété des fondateurs du monument qui nous occupe, lesquels ont peut-être voulu édifier une église sur des pierres provenant d'un temple païen. Je donne cette hypothèse pour ce qu'elle vaut et sans m'y arrêter autrement.

Au point d'intersection de la nef, des transepts et du chœur, la voûte, en forme de coupole, est très élevée et vient reposer sur les quatre piliers centraux par des dégradations successives, sorte de consoles en forme de cul de four, assez semblables aux *pendentifs* qui viennent remplir les angles des coupoles arabes, à l'endroit où elles prennent leurs points d'appui. Ne pourrait-on pas reconnaître là une imitation de l'architecture de Terre Sainte, que dut voir évidemment un des seigneurs de Royat, lequel se croisa à Clermont, lors de la prédication d'Urbain II et de Pierre l'Ermite (1re croisade)? C'est sans doute le même personnage qui rapporta de ses voyages et donna au Prieuré de Royat les nombreuses reliques qu'on a retrouvées au Presbytère, en même temps qu'une longue liste des Saints auxquels elles étaient attribuées. Cette liste est écrite sur parchemin et en beaux caractères gothiques.

Le Presbytère actuel, dont je viens de parler, occupe, avec l'École libre des Sœurs, tout ce qui subsiste des bâtiments de l'ancien prieuré des Bénédictins. On l'appelle encore dans le pays : le *château*. On y remarque une ancienne salle, dite *capitulaire*, ornée d'une belle cheminée moyen âge que surmontent des peintures représentant au centre le soleil, à droite et à gauche duquel sont des armoiries surmontées de la crosse et de la mitre. En exergue on lit : *In nomine Jesu omni genu flectatur*. Dans une des salles voûtées du rez-de-chaussée, où se trouvait la cuisine du presbytère, on a fait récemment une superbe sacristie. On devait, il est vrai, reporter ailleurs la cuisine ; c'était convenu : mais il paraît qu'on oublie vite les promesses en Auvergne, car les choses sont depuis lors restées en plan, et Dieu seul sait quand elles changeront.

Je n'aurais garde d'oublier, en face de la porte de l'église, sur la Place même de Royat, la vieille et si curieuse croix en pierre de Volvic connue sous le nom de *Croix des Apôtres*. Elle date de 1286, douze statuettes y représentent les douze apôtres, trois sur chaque face du fût qui est à pan coupé. Une inscription porte le nom du donataire et le millésime : CCLXXX et VI —

Telle est, dans ses grandes lignes, la très intéressante église de Royat, qui se recommande tout particulièrement à ceux qui aiment les questions d'art et d'archéologie. Il est à souhaiter que la Commission

des Monuments s'inquiète sans retard des travaux entrepris pour la restauration de cet édifice qui mérite, à tous les points de vue, qu'on achève de le remettre en état.

En terminant, qu'il me soit permis d'adresser ici tous mes remercîments à l'excellent curé de Royat, qui a bien voulu me faire visiter en détail son église et me donner une foule de renseignements qui m'ont été des plus précieux pour la rédaction de cette note. Puisse-t-il trouver, parmi les nombreux baigneurs qui viennent chaque année à Royat recouvrer la santé, quelqu'une de ces natures d'élite, ardentes pour le bien, qui lui donne généreusement de quoi poursuivre et terminer les travaux, aujourd'hui si malheureusement suspendus.



Fig. 345.

LE VANDALISME DANS LES DÉPARTEMENTS

(Suite. — Voir p. 211 et les volumes de 1887, 1888, 1889).

LXVI. — CORBEIL : DESTRUCTION DE PIERRES TOMBALES

Nos collègues MM. Depoin et Mareuse, à la suite d'une visite à Corbeil, nous signalent des actes de vandalisme qui auraient été commis dans cette ville : le curé, en fouillant le sol du chœur pour remplacer l'ancien autel provenant de l'ancienne commanderie de Saint-Jean en l'Ile, détruite à la Révolution, autel intéressant lui-même au point de vue archéologique, aurait trouvé des pierres tombales remarquables; il les aurait brisées pour renouveler le pavage de l'église et aurait jeté le reste aux gravois pêle-mêle avec les débris de l'autel.

Ce curé, dont nous sommes heureux de ne pas connaître le nom, voulait aussi, nous dit-on, faire fondre une cloche de l'église remontant au XVI[e] siècle en disant : « Je ne détruis rien, je transforme ». La Commission des Monuments historiques s'est justement émue, et, sur la proposition de notre collègue, M. Dufour, bibliothécaire de Corbeil, elle a classé ladite cloche. Les édiles, furieux et ne pouvant supprimer le traitement de leur bibliothécaire, dont les fonctions sont absolument gratuites, ont supprimé le crédit de la bibliothèque. Et cela se passe à 30 kilomètres de Paris !

LXVII. — POITIERS : ENFOUISSEMENT DES REMPARTS.

Un numéro du *Journal de la Vienne* contient le compte rendu de la séance du 17 octobre 1889, présidée par M. de la Marsonnière. Pourquoi seulement faut-il qu'on nous avise des méfaits quand ils sont commis? L'organisation des *Amis des monuments français* doit avoir précisément pour but de renseigner à temps sur les méfaits *projetés*. Même alors, la lutte est difficile et incertaine. Nous enregistrons, toutefois, comme on nous le demande, les plaintes formulées par des personnes si autorisées :

M. Ducrocq fait observer que l'un des volumes adressés par M. le Ministre de l'instruction publique à la Société, et dont M. le Président vient de rendre compte, provoque de tristes réflexions de la

part des amis des monuments poitevins. Il s'agit de la liste des Monuments historiques régulièrement classés. On y voit figurer, parmi les monuments de Poitiers, ainsi classés, les *Restes de l'enceinte*. A voir ce qui se passe dans la partie de cette enceinte située entre la porte de la Tranchée et la vallée de la Boivre, on ne se douterait pas qu'il s'agit d'un monument historique classé. Une volonté, autre que celle des Poitevins, tous attachés aux monuments de leur vieille cité, a tenu à faire transporter là les déblais du château d'eau construit de l'autre côté de la promenade de Blossac, évitant ainsi la recherche facile d'un autre dépotoir. Ces murs de l'enceinte du moyen âge se trouvent, par suite de ces dépôts de matériaux, enfouis sous une masse de déblais d'une hauteur de plus de six mètres. Tandis que, dans toute la France et dans le monde entier, on travaille à la recherche et au déblaiement des monuments du passé, Poitiers voit enfouir l'un des siens, celui que les étrangers, même lorsqu'ils ne pouvaient s'arrêter dans notre ville, admiraient du chemin de fer, sur cette grande ligne internationale, qui longe cette partie de nos anciennes murailles. Le conseil de la Société des Antiquaires de l'Ouest n'est pas resté inactif devant cet acte de vandalisme; la Société doit l'en remercier. On ne saurait trop le redire, ni le dire trop haut, ni le trop imprimer dans nos Bulletins, afin que tout le public poitevin, tous les amis des monuments de notre ancienne France, la génération présente et les générations futures, ne puissent ignorer où se trouve la responsabilité.

M. le général Segrétain et plusieurs autres membres demandent quelles sont les règles et sanctions établies par la loi en cette matière.

M. Ducrocq répond en lisant le texte de l'article 12 de la loi du 30 mars 1887, ainsi conçu : « Les travaux de quelque nature qu'ils soient, exécutés en violation des articles qui précèdent, donneront lieu au profit de l'État à une action en dommages-intérêts contre ceux qui les auraient ordonnés ou fait exécuter. Les infractions seront constatées et les actions intentées et suivies devant les tribunaux civils et correctionnels, à la diligence du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ou des parties intéressées .»

M. Ledain fait observer que la partie du mur d'enceinte de Poitiers ainsi enfouie était la mieux conservée.

M. Alfred Richard dit que les correspondants à Poitiers du Ministère de l'instruction publique lui ont écrit pour le prévenir et protester.

M. Alfred Barbier dit que l'on a déclaré à l'administration municipale que le déclassement avait été effectué ; mais l'on n'a présenté au conseil municipal ni cet acte de déclassement, que rend si peu vraisemblable le document relevé par M. Ducrocq, ni aucun autre acte.

M. Ducrocq fait observer que ce document accompagne, dans le volume adressé par le Ministère à la Société, les décrets du 3 janvier 1889, rendus pour l'exécution de la loi du 30 mars 1887 ; il doit donc être considéré comme présentant au moins les classements existants au 1er janvier 1889. Or, les travaux d'enfouissement du monument n'ont pas cessé depuis cette date, et continuent encore en ce moment même. D'ailleurs, la loi est de 1887, et ce serait en faire une étrange application que de supprimer momentanément un classement pour permettre l'accomplissement d'un acte défendu par la loi, et de rétablir ensuite le classement après la perpétration dudit acte qu'il avait pour objet de rendre illicite. Enfin, le déclassement d'un monument historique comme les restes de l'enceinte de Poitiers du moyen âge eût été déplorable, ainsi qu'une autorisation.

M. le Président constate que tous les membres de la Société partagent les sentiments qui viennent d'être exprimés. Son Conseil en a plusieurs fois entretenu l'administration municipale. Il n'a pas dépendu de lui d'empêcher cet acte de vandalisme. Il remercie M. Ducrocq de l'avoir dit, et d'en avoir provoqué la constatation publique. Il compte, du reste, examiner avec le Conseil de la Société ce qu'il est encore possible de faire pour l'accomplissement de sa mission de défense de nos monuments.



Fig. 316.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

4 octobre 1889. — M. Barbier de Meynard rend hommage au général Faidherbe, qui sut toujours faire progresser l'archéologie africaine, même au milieu des plus rudes époques de sa carrière militaire.

11 octobre. — M. Théodore Reinach communique des balles de fronde grecques.

18 octobre. — La commission chargée de proposer des sujets de prix est composée de MM. Delisle, Haureau, Luce et J. Meyer pour le moyen âge; de MM. Girard, Heuzey, Weil et Heron de Villefosse pour l'antiquité. — M. V. Waille communique les résultats de ses fouilles de Cherchell. — M. Bénédite rend compte de sa mission épigraphique au Sinaï, dont il a rapporté 950 textes, se rattachant particulièrement au Fezzan et au Mukatteb.

23 octobre. — L'Académie propose pour sujet de concours du prix Ordinaire : une étude sur les ouvrages composés en France et en Angleterre et qui sont généralement connus sous le nom d'*Ars dictaminis.*

Pour le concours Delalande-Guérineau le prix sera décerné au meilleur ouvrage de critique sur des documents imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire ecclésiastique ou à l'histoire civile du moyen âge. — Le sujet du prix Bordin est de rechercher ce que Catulle doit aux poètes alexandrins et ce qu'il doit aux vieux lyriques grecs. — M. J. Halévy étudie l'époque d'Abraham d'après les documents égyptiens et babyloniens.

30 octobre. — Le prix Loubat sera décerné au meilleur ouvrage imprimé depuis janvier 1889 sur l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie, la linguistique, la numismatique de l'Amérique du Nord. — M. Perrot étudie le caractère de l'art persan.

8 novembre. — M. Barbier de Meynard annonce la mort de M. Robert, professeur à Leyde, associé étranger.

(*Résumé des procès-verbaux officiels.*)

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

6 novembre. — M. Prost commence la lecture d'une notice sur saint Gervais, évêque de Tongres au IVe siècle, et sur la correction que son nom a subie dans les dernières éditions des œuvres de Grégoire de Tours.

M. de Laigue communique la photographie d'une stèle trouvée dans les environs du Puy de Dôme. M. Courajod présente des observations sur quelques morceaux de sculpture, d'émaillerie et d'orfèvrerie qui ont figuré à l'exposition rétrospective du Trocadéro.

M. Durrieu signale l'existence, au château de Ravignan, dans les Landes, d'un groupe en bois sculpté du commencement du XVe siècle, portant la marque à main coupée de la ghilde d'Anvers. — M. de Villefosse communique, de la part de M. Lupatelli de Pérouse, le dessin d'une figure de femme étrusque en bronze, qui formait sans doute le couvercle d'une cassette comme la figure analogue décrite, sous le nom de Flore, dans la *Notice des bronzes antiques* de M. de Longpérier.

(D'après le *Procès-verbal officiel.*)



Fig. 317.

CURIOSITÉS FRANÇAISES

Les Anguier. — Nous donnons ici deux planches destinées à servir de complément à celles qne nous avons publiées pages 183, 185, 239.

Origine du peuple français. — Exposition universelle. — M. Germain Bapst a terminé sa conférence sur l'orfèvrerie et la bijouterie mérovingienne par les conclusions suivantes, qui montrent l'utilité des études archéologiques pour la connaissance de l'origine du peuple français :

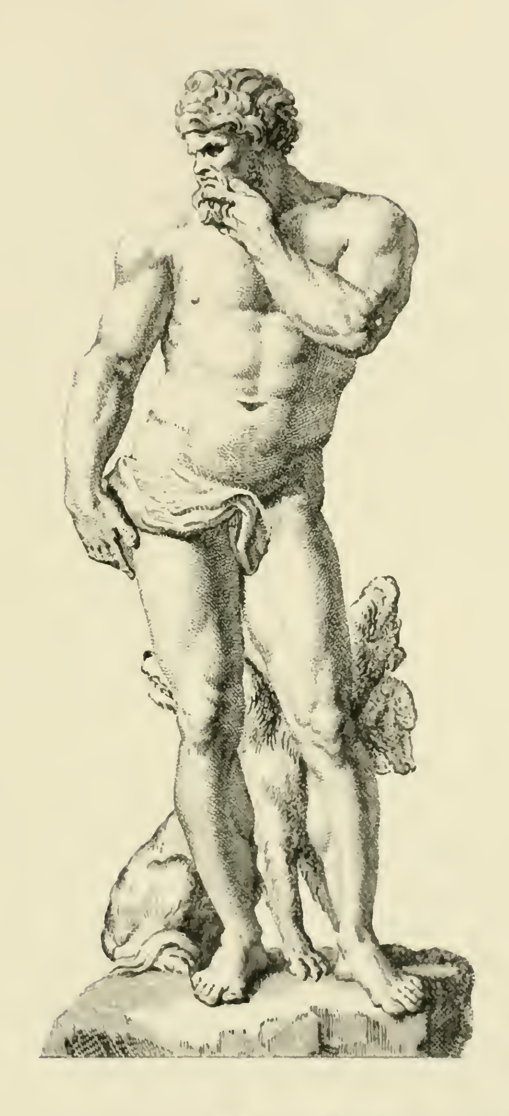
1° Que les bijoux de ces époques, loin d'être un travail d'origine byzantine, étaient purement barbares et personnels au peuple envahissant;

2° Que cette industrie avait son origine dans les contrées de l'Extrême-Orient, vraisemblablement l'Inde;

3° Qu'à l'exception des Huns, qui sont des Tartares ou des Mongols, les autres peuples qui envahirent l'empire romain, malgré les dénominations diverses qu'on leur a données, étaient un seul et même peuple ayant sa civilisation personnelle, ses mœurs particulières, comme ses arts et ses industries;

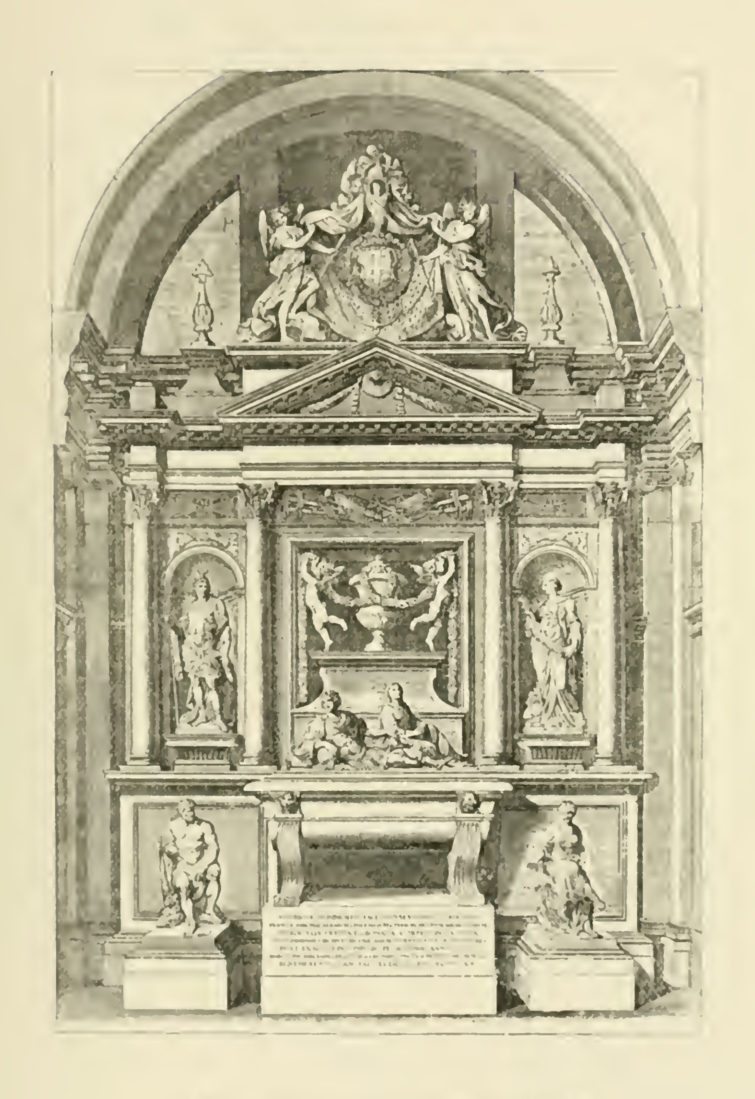
4° Que ces peuples, entre autres ceux qui envahirent la Gaule vers 430, n'étaient nullement des Germains, mais des peuples qui marchèrent progressivement par couches, par tribus, et qui mirent quatre siècles environ à parcourir l'espace qui sépare Samarkande de l'occident de l'Europe.

Les tombes des Grands Français. — Les cendres du général Marceau. — M. Henri Moris, archiviste des Alpes-Maritimes, a établi que le corps du général de l'armée de Sambre-et-Meuse mort à vingt-sept ans et demi (septembre 1796) fut brûlé « avec pompe près de Coblentz, en présence d'une partie de l'armée; et que ses cendres reposent dans un tombeau que cette même armée lui a élevé sur la rive du Rhin. » M. Sergent-Marceau a déposé le 16 juin 1834 près de Emira Marceau-Sergent, sœur du héros enterrée à Nice, quelque peu



Pl. 348. — *Pluton*, par Michel Anguier, d'après la gravure de Desplaces

Cette statue, que l'on voyait au bosquet des Domes à Versailles, a disparu sans qu'on sache ce qu'elle est devenue.



Pl. 319. — (Voir p. 182 et planches 317, 318, 320.)

Tombeau de Henry II, duc de Montmorency, par François Anguier

L'*Hercule* est de Michel Anguier, les *Anges* du couronnement de Th. Poissant

de ces cendres qu'elle possédait et qui avaient été extraites par le général Bernadotte, son frère d'armes.

Chapelle des Ursulines à Guingamp (Côtes-du-Nord). — M. Girard donne une vue dans la *Semaine des constructeurs* n° 43 de cette partie de l'établissement fondé en 1654. Successivement magasin à fourrages, prison, école, elle est à présent affectée au dépôt de la Remonte.

Le *Courrier de l'art* donne le détail que nous résumons des recettes et dépenses de l'Académie Royale de peinture et de sculpture au XVIIIe siècle :

Ce que coûtait en 1773 l'enterrement d'un modèle de l'Académie. — Il s'élevait à 126 livres 14 sols; à l'occasion de la mort du nommé Deschamps, il a été arrêté « que Doriac aurait 500 francs et le logement de l'Académie; le second modèle Charles aura 400 francs et l'Académie accorde 300 francs de pension à la veuve Deschamps, en considération des services de son mari. Les modèles seront avertis que les avantages dont l'Académie les gratifie sont aux conditions qu'ils apporteront la plus grande exactitude. »

Ce que coûtait en 1774 le banquet de l'Académie. — Le dîner du 28 mars revint à 83 livres 17 sols, prix auquel il faut ajouter celui de 17 bouteilles à 20 sols et 6 bouteilles à 12 sols.

Ce que rapportait en 1789 la vente des livrets du Salon. — L'imprimeur avait fourni 20374 livrets : 120 reliés en maroquin, remis à M. Vien; les États généraux reçurent en présent 1080 exemplaires couverts en papier doré, à raison de 36 par chacun des 30 bureaux; les académiciens et les agréés reçurent 150 de ces exemplaires. Les livrets en papier marbré furent vendus au nombre de 18 198, ou donnés; 15 furent « pris en deux différents jours de foule et de tumulte aux deux femmes qui les vendoient en haut et en bas ».

Quant à l'**Exploitation du fonds de chalcographie**, elle rapportait à l'Académie en 1789 la somme de 1 444 livres 17 sols.

— M. Legay a publié dans le *Bulletin de la Société des arts de la Sarthe* des documents pour servir à l'histoire de l'ancienne **abbaye de Beaulieu**, et décrit un **bracelet gallo-romain** découvert à Sarcé, près Mayet (Sarthe).

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Nous prions nos correspondants de nous signaler toutes les nouvelles fouilles de France et de l'étranger, en les accompagnant de plans, vues et photographies.

Route n° 3 de Peault à Mareuil. — Dix-sept cent cinquante monnaies très curieuses viennent d'être découvertes par M. Jean Robineau; elles sont marquées aux effigies de Gaston, de Louis XIII, de Jean de Béthune, de Urbain VIII, du prince d'Orange et de Frédéric, aux millésimes variant de 1610 à 1640. Le tour de ces pièces est barré et les empreintes des faces laissent voir des fleurs de lis et des croix de Malte avec cette inscription : Double tournois.

Le Trésor de Saint-Pabu, canton de Ploudalmézeau (Finistère) a été étudié dans la *Revue archéologique* par son acquéreur, P. Du Chatelier. Cette nouvelle découverte comprend onze mille *monnaies* en moyens et petits bronzes, la plupart argentés, frappés à Trèves, allant de 260 ap. J.-C. à 360. La plupart sont bien conservées. Mais les *vases* en argent constituent la découverte capitale; l'un est intact, mais les autres ont été brisés par des fonctionnaires, désireux d'en posséder de petits morceaux! L'un semble être un *quart* ou gobelet à rebord intérieur; deux autres, qui sont ornés au repoussé, étaient l'un une patère, l'autre un vase. A *Larivoaré*, commune voisine, on a trouvé deux bracelets en or, simples tiges à quatre pans égaux de 4 millimètres chacun. Enfin, à *Pont-l'Abbé* (Finistère), on a trouvé des centaines de monnaies de bronze de 238 à 326 de J.-C.

Les fouilles de Guerchy (Yonne), entre Joigny et Auxerre, établissent, selon une étude de M. L. Horsin-Déon publiée dans le même recueil, que bien des éléments d'industries diverses y étaient réunis sur un tout petit espace, que les habitants connaissaient le bronze, savaient faire une poterie élégante en se servant du tour, avaient des ustensiles en granit rose qui étaient de provenance étrangère, utilisaient les pierres dures et le silex pour se faire des outils indifféremment polis ou taillés. Enfin, les tombes trouvées en cet endroit étaient à la fois à incinération et à inhumation.

— Entre Villefranche et Castres, découverte d'une médaille d'argent romaine de la famille Mussidia (219 av. J.-C.).

Une tour du guet gallo-romaine. — Au printemps de l'année 1888, M. l'abbé Guichard, curé de Pupillin (Jura), a fait des fouilles dans un coteau boisé qui forme l'échelon inférieur du premier plateau du Jura. Il a mis au jour une construction carrée de 5 mètres de côté, qu'il croit être le reste d'une tour de guet gallo-romaine, servant de poste d'observation pour surveiller la plaine et protéger les abords de la colonie dont, l'année précédente, il avait commencé à exhumer les restes.

M. Guichard a fait dans sa tour du guet une fructueuse moisson d'objets caractéristiques et intéressants : un sarcophage en pierre auprès duquel se trouvaient des fragments considérables d'un squelette imparfaitement incinéré ; trois éteignoirs de bronze ; de nombreux anneaux de collier en ivoire poli ; un vase en verre portant des dessins gravés ; des tuiles ; des clous en abondance ; de nombreux fragments de vases en poterie ; des fibules....

Au milieu de tous ces objets se trouvait un véritable trésor. La pioche mit au jour plus de trois cents pièces de monnaie et médailles de bronze, représentant tous les empereurs, depuis Auguste jusqu'à Constantin, avec une lacune de quatre-vingts ans entre Commode et Gallien. Il y avait en outre deux pièces d'argent.

Récemment encore M. Guichard, faisant de nouvelles fouilles à quelque distance des premières, a découvert une nouvelle chambre. Nous en parlerons dès que nos renseignements seront complets. Disons en attendant que plusieurs objets intéressants y ont été trouvés : citons seulement six médailles dont une en argent ; des fragments de poteries samiennes ornées de médaillons en relief contenant des sujets mythologiques ; des boutons en cuivre, et surtout une magnifique fibule de bronze en forme de scarabée. A. BOUILLET.

On lit dans le *Courrier de Verdun* :

« La semaine dernière, des ouvriers creusant dans le mur de la cave de l'ancienne loge du portier du collège mirent à découvert un pot de terre.

Mais un seul s'en aperçut, détourna l'attention de ses camarades sur un autre point, revint la nuit, qui du reste était proche, et emporta le magot.

Il dut devenir fou, en voyant ruisseler en ses mains quatre à cinq

cents pièces d'or des quatorzième et quinzième siècles, car la cachette était sûrement antérieure à l'an 1500. Immédiatement, il partit les vendre à Paris et en rapporta, dit-on, une dizaine de mille francs. Mais le surlendemain, à son retour, il fut cueilli par la gendarmerie et conduit en prison. On espère retrouver à Paris ces pièces d'or.

Il peut y en avoir de très intéressantes pour l'histoire de Verdun et de la monnaie verdunoise, car quelques-unes ont dû être frappées par nos évêques.

Découverte de monnaies romaines. — Une intéressante trouvaille de deniers d'argent de la république romaine et de l'empereur Auguste vient d'être faite dans la commune de Poussange, non loin d'Aubusson (Creuse). Un carrier les a trouvées dans une anfractuosité de rochers, auprès d'un amas de charbon et de matières calcinées. Nous avons pu étudier quarante-deux de ces monnaies. Trente-quatre appartiennent à des familles consulaires. Dans le nombre, est une rareté de la famille Cornélia et une autre de la famille Vettia; cinq deniers de la famille Antonia, légions VI, VIII, X, X et XIII. Deux deniers sont de Jules César, sans sa tête, assez commune. Cinq sont de l'empereur Auguste. Enfin, une monnaie d'argent est de Juba Ier, roi de Numidie, avec légende punique : une véritable rareté.

Il est remarquable que ces monnaies soient généralement des derniers temps de la république romaine. On lit dans les *Commentaires* (liv. VIII, ch. XLVI) que Jules César, après la prise d'Ollexodunum, plaça deux de ses légions *chez les Lemovices, non loin des Arvernes*, et on s'accorde généralement à fixer cet emplacement à Aubusson et dans ses environs. La découverte que nous signalons vient confirmer cette opinion et prouve que les Romains ont occupé notre région montagneuse dès les premiers temps de la Gaule.



CHRONIQUE

Dîner mensuel de l'Ami des Monuments. — Le premier dîner de la saison a eu lieu le 16 novembre 1889; il réunissait, comme d'habitude, une élite d'artistes, architectes, peintres, sculpteurs, d'érudits, d'hommes de lettres, d'amateurs. Au dessert un toast a été porté par M. Bourdais, architecte du Trocadéro, par M. le comte Lair. Le président de la Société historique du Pontoise et du Vexin, M. Seré Depoin, reprenant les traditions du *Caveau*, a charmé les convives avec de plaisants vers dédiés à l'*Architecture*. Puis M. Charles Normand ouvre la dépêche suivante :

La Société protectrice des Monuments d'Angleterre envoie ses cordiales félicitations à ses confrères les Amis des Monuments de France, à l'occasion de leur dîner mensuel, sur l'admirable résultat de ses efforts au Congrès international pour la protection des œuvres d'art. — THACKERAY TURNER, *secrétaire*.

Ajoutons que M. Paul Saintenoy s'est exprimé dans des termes analogues en Belgique, devant la Société d'archéologie de Bruxelles dont il est le secrétaire, ainsi que dans un très remarquable article qu'il a publié dans le journal belge *l'Émulation*.

— Le Président actuel de la Société des Amis des Monuments, M. Ravaisson, avait exposé, en son nom personnel, une collection qu'il dirige et que publie la maison Hachette de chefs-d'œuvre d'art reproduits par la phototypie, et destinés à constituer un *musée scolaire* et une série de *modèles pour l'enseignement du dessin*. Il lui a été décerné pour cette collection une médaille d'or.

— Suivant un projet actuellement à l'étude, les admissions dans le Comité des Monuments seraient soumises au contrôle d'un comité d'admission; un droit d'entrée serait imposé sans le payement duquel l'*Ami des Monuments* ne serait pas envoyé. Les membres actuels seront seuls admis d'office, sans droit d'entrée, mais rayés d'office en cas de retard dans le règlement de leur souscription; en cas de demande de réadmission, leurs noms seront soumis au Comité d'admission.

MUSÉES

Musée du Luxembourg. — M. le comte Pillet-Will vient de faire don aux musées nationaux de deux tableaux de Robert-Fleury : Galilée devant le Saint-Office et Christophe Colomb reçu par Ferdinand et Isabelle la Catholique à son retour d'Amérique. Ces œuvres remarquables iront nécessairement prendre place au musée du Luxembourg.

Bibliothèque nationale. — M. Léopold Delisle, l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, annonce la récente découverte, dans un vieux livre donné à la reliure, d'un précieux parchemin contenant une des plus rares ordonnances de saint Louis, datée de la première moitié du XIIIe siècle. Ce parchemin, relatif à la ville d'Amiens, serait un des fragments des enquêtes faites à cette époque sur les événements publics, le droit féodal, l'administration, etc.

Musée Carnavalet. — M. Lancaster a offert une pancarte qui se trouvait accrochée dans l'avant-cour de la Bastille, le 14 juillet 1789, et portant la marque d'une balle qui la détacha et la fit tomber aux pieds du patriote Palloy. Celui-ci la conserva comme un glorieux souvenir et l'illustra d'une note autographe encore assez lisible.

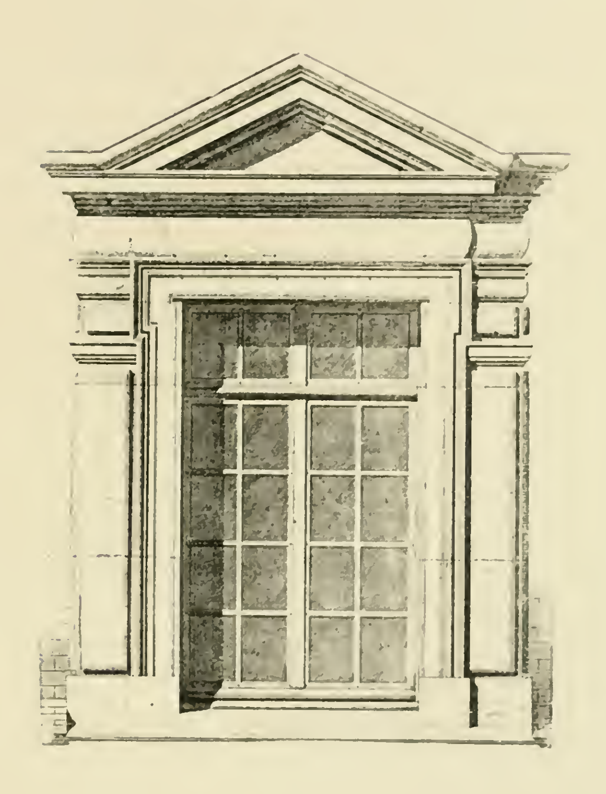
Albi. — M. J. Jolibois a annoncé dans la *Revue du Tarn* que le Musée a reçu un buste en cire, de *Voltaire*, par Jacquemin, et un tableau de Lanson : *Lionne en arrêt.*

Saint-Omer. — M. Dupuis a légué au Musée de la ville des collections importantes de faïences, tableaux, meubles, porcelaines.

Toulon. Musée naval. — On aurait décidé la suppression de ces collections, contenant les types des plus anciens navires, pour y installer des services administratifs.

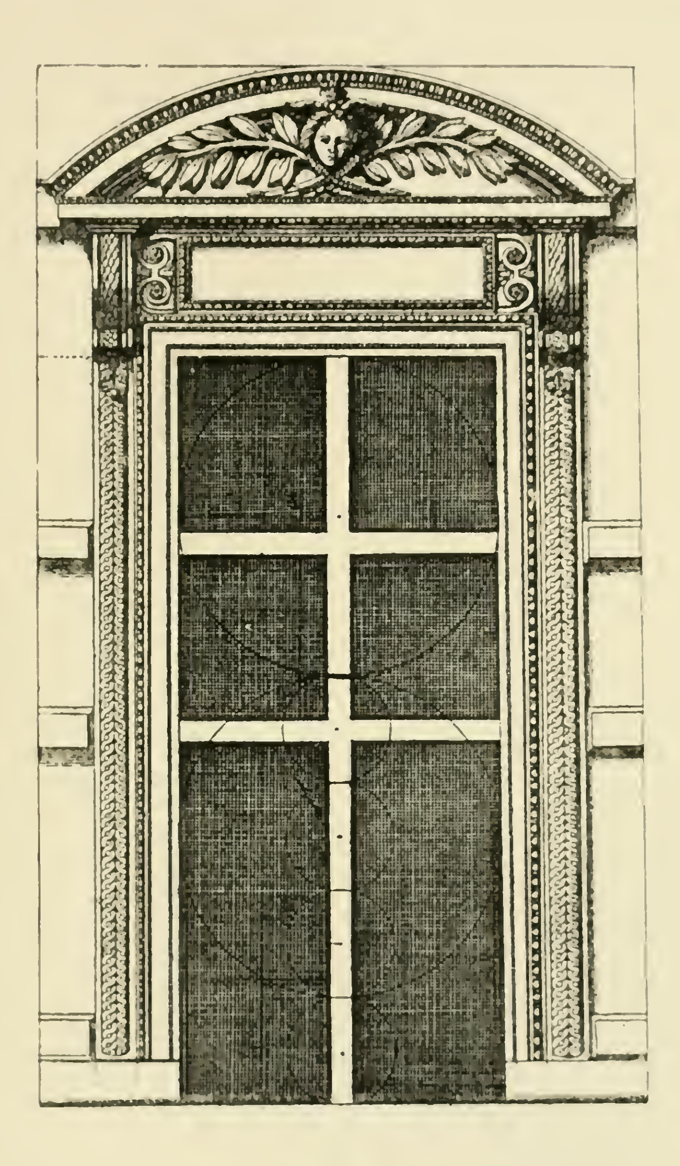
Dunkerque. — Acquisition du *Louis XIV aux dunes*, de M. Francis Tattegrain.

CITÉ. — Lucarne d'une maison du quai des Orfèvres



Pl. 350. — Tirée du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris* de CHARLES NORMAND

LE LOUVRE. — Fenêtre, d'après un document de l'époque (collection CHARLES NORMAND).



Pl. 351. — Tiré du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris* de CHARLES NORMAND.

LIVRES REÇUS

Il ne sera rendu compte que des livres dont un double exemplaire sera adressé aux bureaux. Les autres seront mentionnés.

Charles Normand. — Nouvel Itinéraire-Guide, artistique et archéologique de Paris, publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments parisiens, in-8° de poche, avec nombreuses planches simples, doubles, quadruples, dans le texte et hors texte. *Schéma, en-têtes en couleur dans le texte.* Papier de luxe. — Paris, 98, rue de Miromesnil.

Édition unique et exceptionnelle des fondateurs, 20 francs. — Étranger et colonies, 25 francs. — Les magnifiques exemplaires sur japon sont portés de 60 à 100 francs ; il n'en reste que deux à souscrire ; le prix des exemplaires ordinaires sera également augmenté ultérieurement. — Tirage numéroté. Les noms des *fondateurs souscripteurs* publiés à la fin du volume. — Pour y avoir droit il est nécessaire d'adresser médiatement son adhésion, car le tirage est réglé sur la liste des inscrits.

Depuis ce 4e fascicule les exemplaires sur japon, devenus très rares, ont été portés de 60 à 100 francs, et tout fait présager que l'édition ordinaire, d'un grand luxe déjà, ne tardera pas à être très recherchée également.

On y trouve la bibliographie de la partie orientale de la Cité, dont on achève la description ; le Palais de Justice y est décrit sur des données absolument nouvelles ; on trouve entre autres un catalogue inédit du musée Carnavalet.

Émile Espérandieu. — *Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge.* — In-8°, 1889, 411 p. et 1 volume de planches.

Recueil très précieux de toutes les découvertes d'inscriptions faites dans cette contrée qui compte de si zélés amis des monuments. Notre collègue, connu en particulier par sa collaboration assidue et remarquée dans la *Revue poitevine et saintongeaise*, étudie les bornes milliaires, les inscriptions impériales ou votives, les monuments apocryphes, les inscriptions qui nous renseignent sur les institutions municipales, militaires, civiles, sur métaux, cachets d'oculistes, grafitti. Un index fort utile permet de recourir aisément à cet ouvrage. Nous souhaitons que chaque région de notre pays soit dotée d'un travail analogue à celui que le savant lieutenant, professeur à l'École militaire de Saint-Maixent, vient de publier après de si longues recherches.

Mager. — *L'Avenir du Tonkin.* — In-4°. Paris, 1889.

Publication hebdomadaire qui, sous l'habile direction de notre collègue, donne un tableau de l'art et de l'industrie dans cette région.

L. Farge. — *Les constructions françaises et étrangères à l'Exposition universelle.* — Chez Ducher et aux bureaux de *l'Ami des Monuments*, in-4°. 1889.

Le 1er fascicule renferme la reproduction des maisons romanes, moyen âge, renaissance édifiées par M. Charles Garnier ; celle de Salvador, par M. M.-J. Lequeux ; du Chili, par Picq ; de l'Algérie, par M. A. Ballu ; de la Céramique, par M. Ferret ; des Vêtements, par M. E. Bertrand ; de la Tuilerie de Bourgogne, par MM. Wulliam et Farge ; la passerelle du carrefour de l'Alma, par M. A. Gautier ; le projet d'école, par M. Lambert, et le pavillon de la Presse, par M. Vaudoyer.

Berthelé. — *Revue poitevine et saintongeaise.* Melle, 1889, in-8°.

N° 70 et n° 71. — Barbier de Montault ; fouilles de l'église des Chatelliers. — Espé-

randieu : Visite à Sanxay. — Lièvre : Cours d''archéologie régionale. — H. de la Rochebrochard : Commanderies des Templiers d'Aquitaine. — Noguis : Coutumes festivales en Saintonge.

Espérandieu : *Nationalité d'Alextorix.*

Buret : Horloge historique de Nyort en Poitou, fabriquée en 1570, par Jean Boulin· — Largeault : Sculpteur Simon Hurterelle, à Niort.

Revue de l'Art chrétien. Lille. — Petit in-4°, 1889 avec gravures. — Muntz : Épées d'honneur distribuées par les papes pendant les xive, xve et xvie siècles. — Fernando Duro : Étendard de la Sainte-Ligue à la bataille de Lépante. — Mazerolle · Miniatures de François Clouet au Trésor impérial de Vienne. — Bossebœuf : Missel de Marmoutiers du xie siècle. — Didelot : Études d'anaglyptique sacrée. — Guiffrey : Tapisseries des églises de Paris. — Barbier de Montault : Statuaires à Rome. — Dehaisne : L'Art à Amiens, vers la fin du moyen âge, dans ses rapports avec l'école flamande primitive. — Charles Normand : plan de Notre-Dame de Paris.

Tardieu et A. Boyer. — *Histoire illustrée d'Auzances et de Crocq.* — In-32. Herment (Puy-de-Dôme).

— Notice biographique sur Charles Tardieu.

Léon Germain. — *L'Église de Maxéville.* — 1889, in-8°, Sidot frères, à Nancy, 3 rue Raugraff, libraires-éditeurs.

L'Émulation. — N° 10, in-folio.

Bruxelles. — Saintenoy : Compte rendu très exact et fait avec soin du Congrès officiel international de protection des œuvres d'art et des monuments.

— *Ralliement corporatif des architectes,* 1889. — Grand in-8°, Nice.

Société des Architectes de l'est de la France. Bulletin, n°s 3, 4. — Verdun, in-8.

Cuny : appréciations intéressantes sur les monuments et le plan de Dijon. — Chenevier : la *protection des théâtres contre l'incendie;* elle sera obtenue, selon l'auteur, en faisant décider que les décors et la machinerie devront être ininflammables.

Charles Normand. — *Ministère du commerce de l'industrie et des colonies.* — Exposition universelle internationale de 1889.

Congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments, tenu à Paris du 24 au 29 juin 1889; — grand in-8° de 32 pages. Paris, imprimerie Nationale,

Compte rendu officiel des séances; nous y relèverons la décision du Congrès qui a fait choisir *l'Ami des monuments* comme organe destiné à servir de trait d'union entre les artistes, les érudits, les amateurs de tous pays.

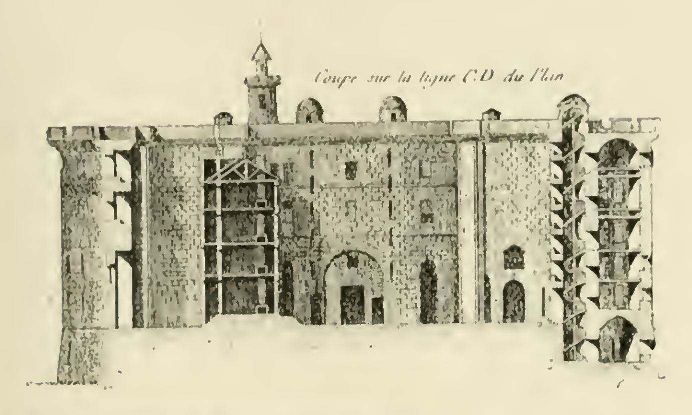
La Polychromie des Édifices du culte et des caveaux Funéraires au moyen âge. Conférence de M. l'abbé Van den Cherpil, donnée à la Société d'archéologie de Bruxelles. — Compte rendu par Paul Saintenoy 1889. — Grand in-8° à Bruxelles, chez Alfred Vroment, 3, rue de la Chapelle.

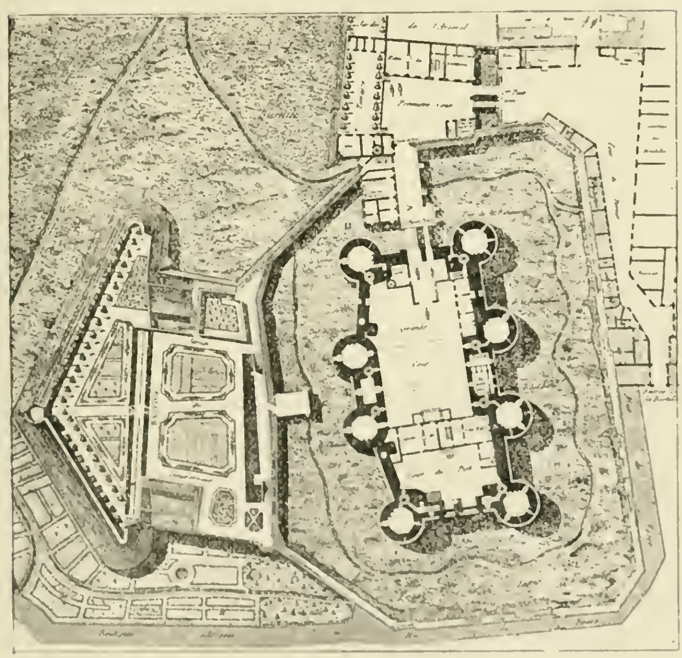
Stein. — *Annales de la Société historique du Gâtinais.* — In-8°, gravures. — 1889. — 1er semestre.

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

19558. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

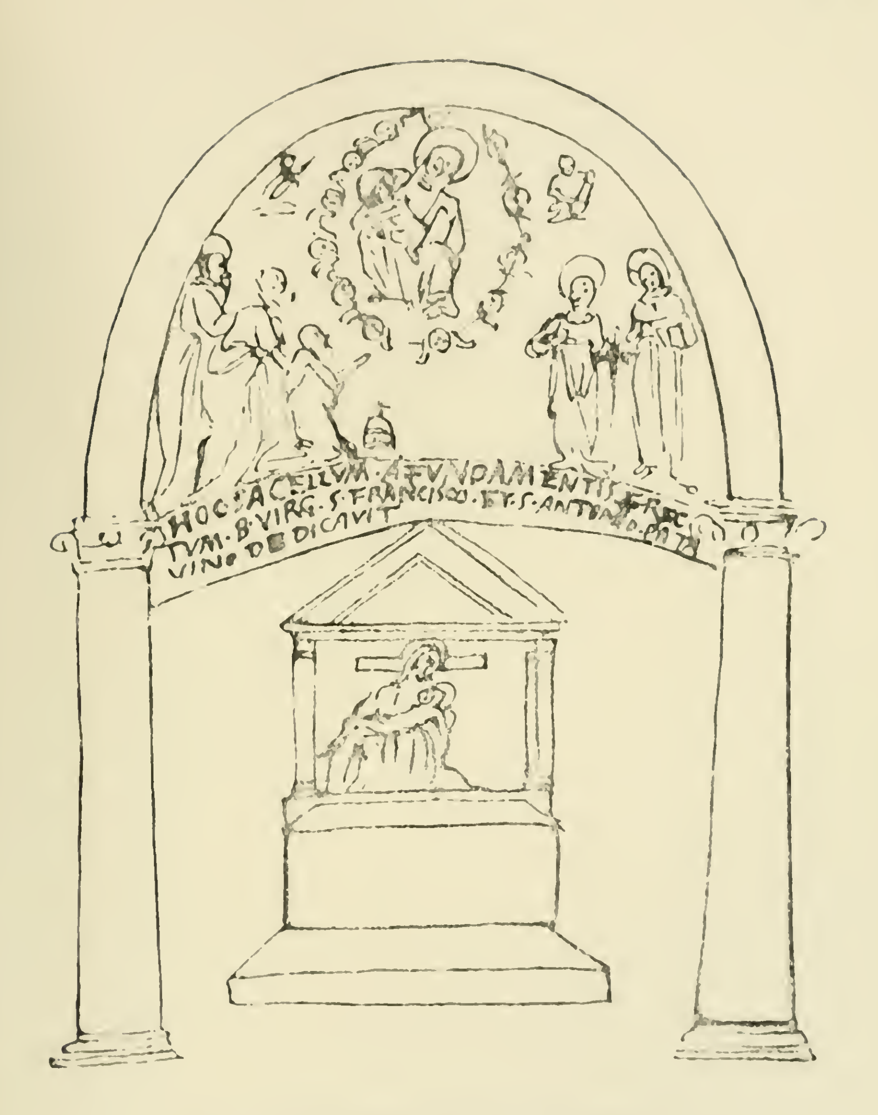
La BASTILLE, d'après un document de la fin du siècle dernier
(collection ARTHUR RHONE).





Pl. 352. — Tiré du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris* par CHARLES NORMAND.





Pl. 353. — *Fresque détruite*; chapelle de la Conception.

ANCIENNE BASILIQUE DE SAINT-PIERRE DE ROME.

Fac-simile d'un croquis du XVIIe siècle.

NOTICE SUR UNE FRESQUE DÉTRUITE

DE L'ANCIENNE BASILIQUE DE SAINT-PIERRE DE ROME

PAR

EUGÈNE MUNTZ

Conservateur de la Bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts de Paris.

Le croquis gravé ci-contre offre, tout sommaire qu'il est, un intérêt des plus vifs : il forme la seule reproduction fidèle et authentique[1] d'une des plus célèbres peintures de l'ancienne basilique de Saint-Pierre à Rome : la fresque peinte par ordre du pape Sixte IV dans la chapelle de la Conception, avec les figures de la Vierge et de l'Enfant dans un chœur d'anges, puis les figures de saint Pierre et de saint Paul, de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue, enfin du donateur, Sixte IV, agenouillé, sa tiare posée devant lui. Cette composition fut détruite en 1609, avec la chapelle de la Conception, lors des travaux de reconstruction de la basilique; mais un archéologue romain zélé, Jacopo Grimaldi, eut soin, avant qu'elle fût jetée à terre, d'en prendre le croquis gravé ci-contre et de la décrire minutieusement[2]; il sauva en même temps le fragment avec la figure de la Vierge, qu'il donna au cardinal Borghèse, et un autre fragment avec les figures de deux anges, qu'il donna au cardinal Montalto. Ce dernier fragment existait encore au début du XIXe siècle; j'ignore ce qu'il est devenu depuis. Un dernier fragment, représentant saint Pierre, est encastré dans les grottes du Vatican[3].

Au-dessous de cette fresque prit place, quelque vingt ans plus tard, le premier en date des chefs-d'œuvre de Michel-Ange : la *Pietà*. On reconnaît sans peine ce groupe célèbre dans le croquis de Grimaldi.

1. Je ne parle que pour mémoire d'une méchante peinture des Grottes du Vatican représentant le même sujet.

2. J'ai publié sa description dans mes *Ricerche intorno ai Lavori archeologici di Giacomo Grimaldi*, p. 42-48. Florence, 1881. Cf. *les Arts à la Cour des Papes*, t. III, p. 94, 147-148.

3. Voy. Barbier de Montault, *les Souterrains et le Trésor de Saint-Pierre à Rome*. Rome, 1866, p. 45, n° 202.

Grimaldi, dans sa description, fait honneur de la fresque à Pierre Pérugin, que nous savons avoir si souvent travaillé pour Sixte IV. Mais mon savant ami, M. le professeur Auguste Schmarsow, dans son beau volume sur Melozzo da Forli[1], revendique la composition en faveur de ce dernier maître, qui fut également attaché au service du pape, et qui peignit pour lui entre autres la fameuse fresque de la bibliothèque du Vatican.

M. Schmarsow se fonde sur les arguments suivants :

I. La chapelle de la Conception fut consacrée en 1479 déjà, c'est-à-dire à une époque où le Pérugin n'avait pas encore percé. Alors même qu'il serait établi que le célèbre peintre ombrien eût habité Rome dès cette époque, rien ne prouve qu'il ait travaillé pour le pape, qui, ayant Melozzo à sa disposition, le choisit de préférence. II. Le fragment de fresque qui est conservé dans les grottes du Vatican, la figure de saint Pierre, n'est nullement dans le style du Pérugin; il proclame au contraire la manière de Melozzo. Il serait singulier que celui-ci eût travaillé à une figure accessoire, tandis que le Pérugin aurait exécuté la peinture principale. III. Le croquis de Grimaldi nous montre une ordonnance tout à fait différente de celle du Pérugin, qui a toujours choisi pour l'encadrement de ses Vierges glorieuses la forme de la « Mandorla », etc., etc.

Si le problème n'est pas encore définitivement résolu, il faut du moins reconnaître que l'argumentation de M. Schmarsow est des plus ingénieuses et que sa thèse a pour elle de très grandes probabilités. Sans admettre précisément avec lui qu'en 1479 le Pérugin ne fût encore qu'un débutant (né en 1446, il comptait à ce moment trente-trois ans), on doit considérer comme certain que la réputation de Melozzo da Forli éclipsait alors la sienne et que ses précédents travaux le désignaient au choix de Sixte IV.

Quel que soit le nom — le Pérugin ou Melozzo da Forli — que la critique adopte en dernière instance pour cette page monumentale à jamais disparue, les lecteurs de l'*Ami des monuments* me sauront gré d'avoir placé sous leurs yeux le croquis qui nous en a conservé du moins les lignes générales.

J'ajouterai, et c'est par là que je terminerai ma notice, que la liberté admirable du groupement semble avoir séduit Raphaël, lorsqu'il esquissa la *Madone de Foligno* : comparez l'attitude de la

1. *Melozzo da Forli, ein Beitrag zur Kunst und Kulturgeschichte Italiens im* XV^{ten} *Jahrhundert*. Berlin et Stuttgard, 1886, p. 152-158.



Pl. [illegible] — FLORENCE — Le palais des Médicis (palais Riccardi), dans l'ancienne via Larga.



Pl. 388. — FLORENCE — Façade du Palais Rucellai



Vierge et de l'Enfant dans les deux compositions; nul doute que le Sanzio ne se soit inspiré du peintre de la chapelle de la Conception. Ce rapprochement, qui a échappé à mes prédécesseurs, est bien propre à augmenter encore nos regrets sur la disparition d'une page si importante, entraînée, avec tant d'autres, dans la ruine de l'ancienne basilique du Vatican.

FLORENCE. PALAIS RUCCELLAI ET RICCARDI

Nous empruntons à la *Renaissance* de M. Eugène Müntz les détails suivants sur ces deux palais :

« ENTRE 1451 ET 1455 OU 1460
L. B. ALBERTI ÉLEVA
Pour les Ruccellai, leur palais de la « Via della Vigna Nuova »

L'architecte, bien qu'un fougueux sectateur des anciens, orna la frise de la tige de la garance dont les Ruccellai, ou Oricellaij, avaient tiré leur nom et leur fortune. C'est peut-être la meilleure création d'Alberti; il oppose le palais moderne, élégant et gai, au palais sévère de ses compatriotes, imagine de séparer les fenêtres par des pilastres qui diminuent de hauteur du rez-de-chaussée à l'étage supérieur. La corniche n'occupe que la dix-septième partie de la hauteur de la façade, tandis qu'au Palais des Médicis cette proportion est d'un huitième.

Ce dernier édifice, qui renferme une fresque de Benozzo Gozzoli, est l'œuvre maîtresse de Michelozzo; le cortile dut être construit vers 1452. Le palais n'avait en façade que dix fenêtres à chaque étage et trois portes, quand les Ricardi le firent agrandir après avoir acquis cette demeure en 1659; ils « embellirent » alors le « cortile », qui servit de modèle pour presque tous les palais du xve siècle. Dans les écoinçons des arcs Donatello reproduisit des camées antiques en dimensions gigantesques; on a retrouvé les sgraffites sous le badigeon.



CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA

PROTECTION DES ŒUVRES D'ART

LES MONUMENTS DE LA CHINE

LEUR CONSERVATION

PAR LE

Général TCHENG-KI-TONG

Chargé d'affaires de Chine, membre du Comité international des Monuments.



e ne suis pas architecte, je n'ai donc pas qualité pour vous apporter autre chose que quelques mots sur la conservation des monuments, dans mon pays.

Nous avons, en Chine, pour les édifices des temps passés, un respect religieux, que vous comprendrez aisément. L'idée de la conservation des monuments est essentiellement liée, chez nous, au culte des ancêtres, qui est la partie de notre religion la plus profondément gravée dans l'esprit et le cœur de mes compatriotes.

Le tombeau de famille est, de beaucoup, la forme la plus répandue du monument en Chine ; cela s'explique : le Chinois est si attaché à sa famille, que le plus grand des malheurs pour lui, c'est de n'avoir pas un descendant mâle qui puisse perpétuer le culte des ancêtres. Ce culte se manifeste, non seulement par les sacrifices faits aux

morts, mais encore par les soins donnés à la demeure qui les abrite, orientée selon les règles sévères du Fong-Choui, et que l'on entretient chez nous avec un zèle dont j'ai rarement vu l'équivalent ailleurs.

L'amour que nous avons pour ces monuments va si loin qu'il triomphe de tout, même des révolutions politiques triomphantes. Lorsqu'une dynastie en remplace une autre, elle enlève tout à la famille tombée : honneurs, rang, fortune, titres, tout disparaît ; mais une chose reste : le tombeau des souverains déchus, que le nouvel empereur entoure des mêmes respects et des mêmes soins que celui qui lui servira un jour, à lui-même, de dernier asile.

Cette règle n'a jamais été violée, excepté par les empereurs mongols de la famille de Genghis Khan, qui, de 1260 à 1368, cherchèrent à détruire, avec les tombeaux des anciennes dynasties, jusqu'au souvenir de ces princes. Mais, dès que les Ming eurent chassé les Mongols, en 1368, ils s'empressèrent de restaurer les monuments détruits par leurs prédécesseurs et renouèrent ainsi le fil d'une tradition, à laquelle jamais, depuis, il n'a été porté la moindre atteinte.

Si, des tombeaux, nous passons aux édifices religieux proprement dits, nous aurons à constater le même esprit de large tolérance, si favorable à la conservation des monuments. Les temples des diverses religions sont intacts : pas de guerres religieuses qui aient détruit les uns ou endommagé les autres ; notre philosophie nous a préservé de ces maux et, en même temps, a sauvé nos monuments. Aussi, pourrez vous admirer tour à tour, à Pékin, l'antique autel du ciel ; le temple de Confucius, précédé d'un superbe Pai-Fong, ou arc de triomphe commémoratif, en pierre. Vous verrez les stoupas des bouddhistes s'élever paisiblement à côté des temples taoïstes ; et si la fameuse tour de porcelaine, haute de 100 mètres, construite au quatrième siècle sur l'île de King-Chang (Mont-d'Or), faisant face à Nankin, a été démolie en 1853, ce n'est pas au fanatisme, mais à des faits insurrectionnels, qu'il faut attribuer ce malheur. Cela est si vrai, que Canton conserve encore la mosquée du Saint-Sauveur, bâtie au septième siècle par Saad-Ibn-Abou-Ouaccas, oncle maternel de Mahomet, et soigneusement restaurée à plusieurs reprises.

Je n'ai pas besoin de vous dire quelle importance toute spéciale on attache à conserver intacts nos palais impériaux. La chose est tellement naturelle que vous ne verriez pas là matière à faire l'éloge de notre conservation des monuments. Mais le zèle de nos architectes s'adresse à des constructions d'une importance infiniment moindre.

Ainsi, le pont de pierre de vingt-quatre arches, avec ses parapets à cent quarante colonnes séparées par des bas-reliefs, existe encore sur les Houan-Ho, tel que Marco-Polo put l'admirer, au XIIIe siècle sous Koublaï-Khan.

Et pourtant un grand obstacle s'oppose, en Chine, à la préservation des monuments. Nos constructions sont généralement faites de bois avec des revêtements de briques en appareil très-mince : vous savez mieux que moi combien ce mode architectural est sujet à subir facilement les influences climatériques et les détériorations qui en résultent. Aussi n'y a-t-il pas de ruines en Chine. Nous faisons tout notre possible pour conserver nos édifices : mais il y a une limite à ces efforts, posée par la nature même. A un moment donné, le bois cède, la brique tombe et tout s'écroule. Il ne faut donc pas s'étonner si les taa ou tours à plusieurs étages, avec escaliers extérieurs, qui rappelaient si curieusement les temples assyro-babyloniens, ont disparu et ne nous sont plus connus que par les descriptions et la gravure.

Mais l'homme n'est jamais blâmable, lorsqu'il fait ce qu'il peut, tout ce qu'il peut. Nous donnons tous les soins aux divers monuments dont je vous ai parlé; nous entretenons, de même, en bon état, les inscriptions gravées sur les temples, les couvents et les rochers de nos montagnes. De plus, — et je signale ce point à l'attention de l'Europe — nos collectionneurs, très nombreux et fort passionnés, prennent très souvent des empreintes de nos divers monuments; mais... ne cassent jamais. Nous ne connaissons pas encore et j'espère que nous ne connaîtrons jamais certaines collections trop fameuses où brillaient les doigts de statues, enlevés par des touristes amoureux de l'art, au point de découper de petits morceaux de déesse pour leur délectation particulière.

Voilà à peu près, Messieurs, ce que j'aurais à vous dire sur le sujet qui nous occupe. Je n'ajouterai qu'un mot : la conservation des monuments est devenue si complètement partie intégrante de notre nature, que depuis tant de siècles, à côté de nos ponts, de nos tombeaux, de nos temples et de nos palais, nous avons même su conserver intact.... notre édifice social.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN GRÈCE

FOUILLES SUR L'ACROPOLE D'ATHÈNES (1885-1889)

Nous donnons ici le premier plan publié en France et contenant les découvertes faites à l'Acropole en 1889. Nous y joignons quelques lignes d'explication empruntées à la *Revue des Études grecques* que dirige notre collègue, M. Théodore Reinach.

Les fouilles du gouvernement hellénique à l'Acropole d'Athènes — fouilles qui ont renouvelé l'histoire de la sculpture attique et donné une abondante récolte de documents épigraphiques — n'ont pas été moins fructueuses cette année que les précédentes. Pour nous en tenir aux résultats architectoniques, on peut marquer maintenant sur l'Acropole l'emplacement et le plan de toute une série d'édifices qui étaient naguère ou complètement inconnus, ou connus de nom seulement et placés un peu au hasard par les archéologues. Ce sont, en commençant par l'ouest (par les Propylées) : la Chalcothèque, adossée au mur N. de l'Acropole; dans le voisinage, une citerne importante et un portique; à l'est de l'Érechtheion, deux palais qui offrent une grande analogie de plan et de construction avec ceux de Tyrinthe et de Mycènes[1]. On a là, en toute vraisemblance, la demeure des anciens rois d'Athènes et celle des tyrans pisistratides. Vient ensuite, au sud-ouest de l'Érechtheion, l'ancien Parthénon, brûlé par les Perses, et sous le Parthénon de Périclès, les substructions du Parthénon inachevé de Cimon, conçu sur un plan plus vaste. A 25 mètres à l'est du Parthénon, s'élevait l'autel circulaire en marbre blanc, de 7 mètres de diamètre et soutenu par 9 colonnes coniques, où l'on a reconnu sans peine le temple de Rome et d'Auguste. Terminons ce voyage par le temple d'Artémis Brauronia, immédiatement au sud-est des Propylées. Encore n'avons-nous compris dans notre énumération ni les débris de divers escaliers, qui prouvent, contrairement à l'assertion de Pausanias, que l'Acropole était jadis accessible par plus d'un côté, ni les vestiges de plusieurs murs d'enceinte dont un au

1. Sur le plan de ces palais qui illustrent la description du palais homérique, voir une intéressante notice dans *Berliner Phil. Woch.* du 3 mars 1888.

moins appartient à l'époque pélasgique. On voit que l'Acropole était vraiment une ville de temples et de palais.

L'imagination aidant, on peut dès maintenant en reconstituer la physionomie à quatre époques, avant les guerres médiques, sous Cimon, sous Périclès et sous Adrien [1].

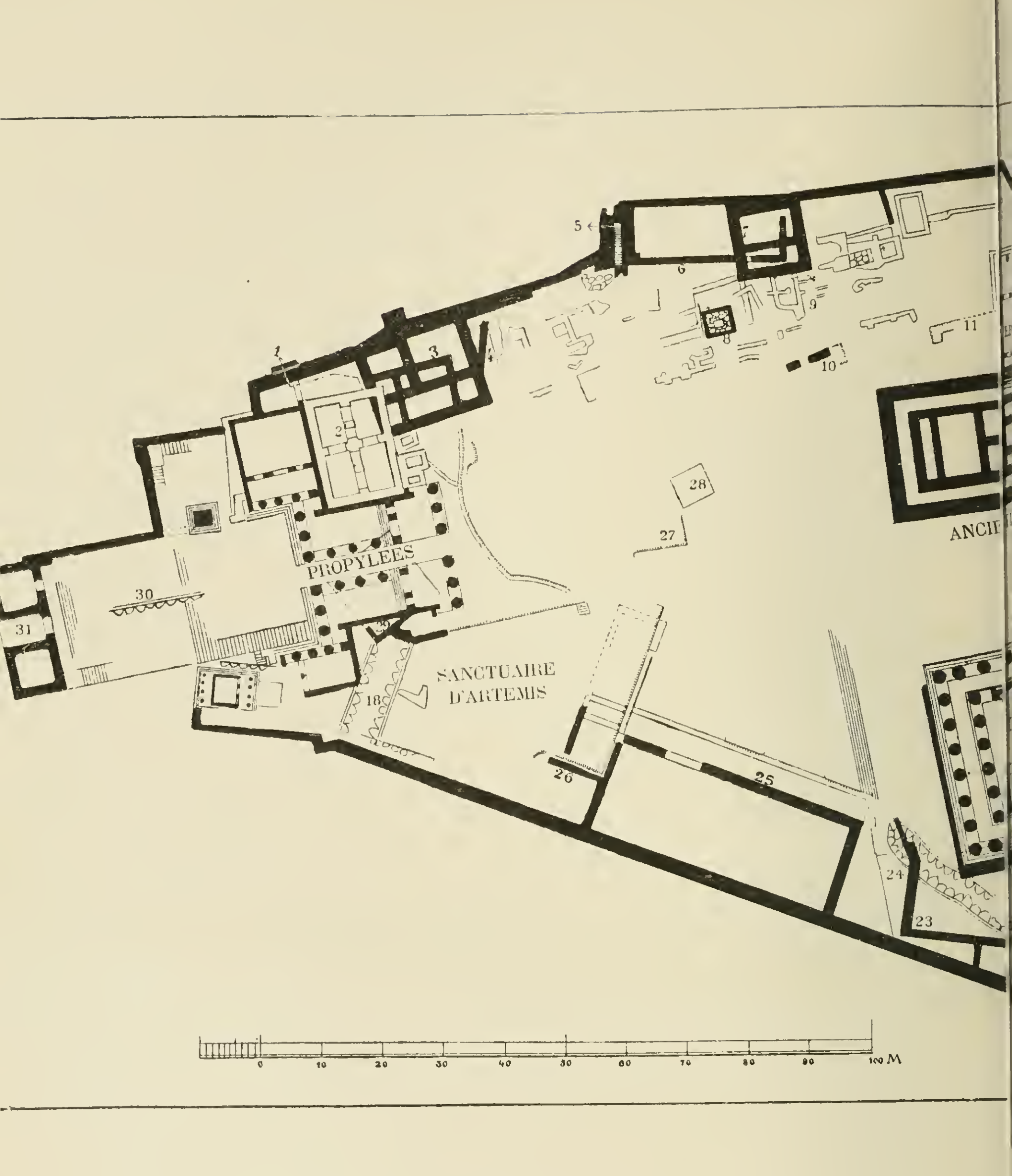
L'AMPHITHEATRE ROMAIN DE CARNUNTUM

SUR LE DANUBE,

ENTRE DEUTSCH-ALTENBURG ET PETRONELL

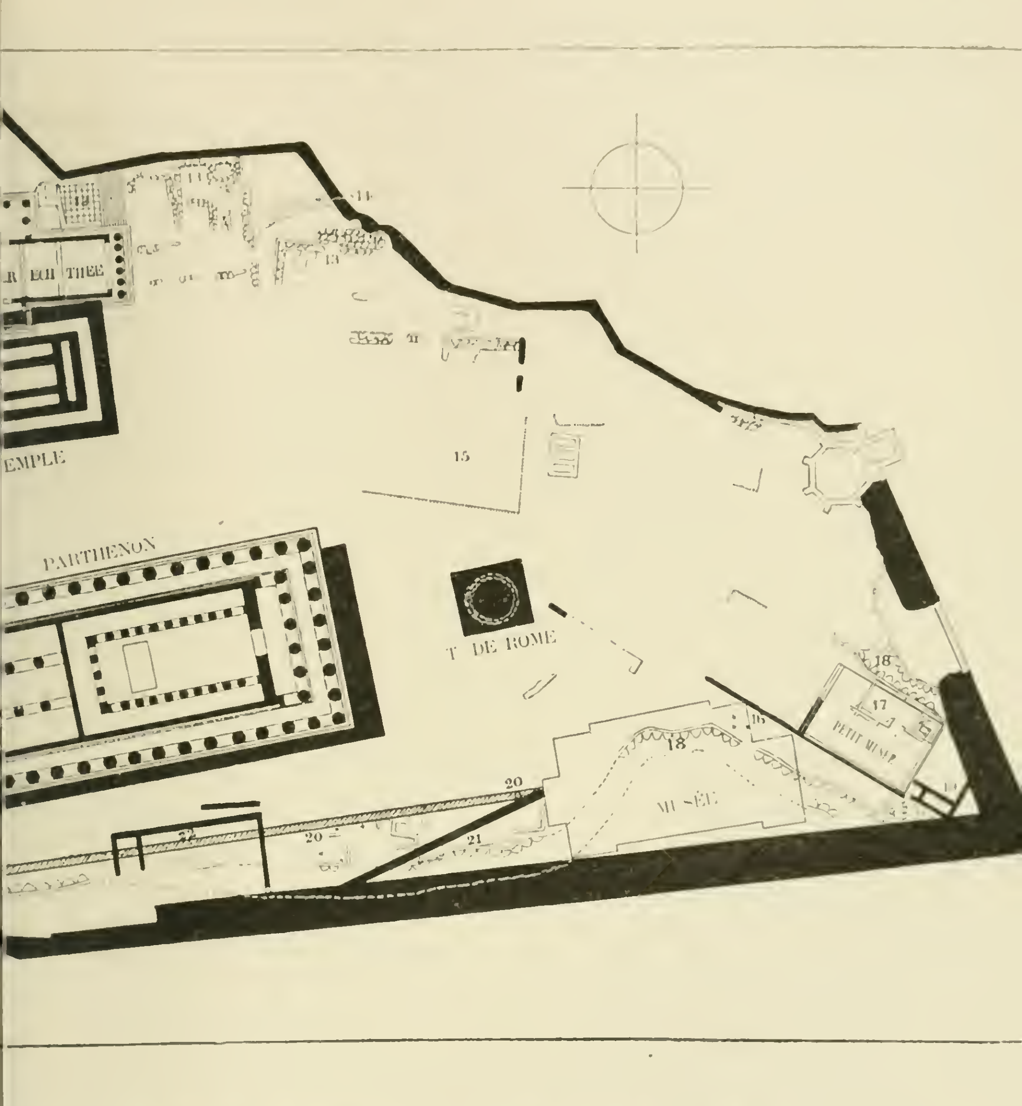
On a mis à jour un amphithéâtre situé à l'ouest d'un camp précédemment découvert et à quatorze mètres en contre-bas de son sol. L'arène, sur plan elliptique, entourée d'un mur de $1^{m},5o$ d'épaisseur, a un grand axe de 72 mètres et un petit de 44. A 5o centimètres en arrière de l'enceinte se trouve un second mur, auquel touchent les murs de la *cavea*, disposés comme les rais d'une roue. L'inclinaison de la pente des gradins est de 3o degrés, ce qui met le dernier rang à 13 métres au-dessus de l'arène. C'est le seul amphithéâtre romain connu en deçà des Alpes en Cisleithanie.

1. M. Laloux a fortement contesté l'explication donnée aux ruines découvertes près du Parthénon et de l'Erechthéion.



Pl. 358-359. — Premier plan publie en France de l'Acropole d'Athènes avec le r

1. Aqueduc. — 2. Réservoir. — 3. Ancien réservoir. — 4. Bâtiment de destination inconnue. — 5.
9. Vestiges de constructions antérieures aux guerres Médiques. — 10. Fragments de gradins. — 11. Rocher taill
de sortie pélasgique. — 15. Soubassement (autel?). — X. Tombeaux. — 16. Bâtiment
19. Bâtiment de destination inconnue. — 20. Mur polygonal servant de soutien aux remblais. — 21. Mu
pour recevoir un escalier. — 25. Construction (Chalcothèque?). — 26. Bâtiment de destinat
29. Vestiges des anciennes Propylées. — 30.



...t des fouilles de [illegible], d'après les ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΟΝ ΔΕΛΤΙΟΝ ΤΟΥ ΕΤΟΥΣ, [illegible]

...lier de sortie. — 6. Portique. — 7. Bâtiment de destination inconnue. — [illegible] Construction pélasgiqu...
...n recevoir un mur. — [illegible] Fondations d'un dallage de pierres. — [illegible] Murs pélasgiques (anactoron). — [illegible] Escalier
...destination inconnue. — 17. Vestiges de construction. — 18. Mur d'enceinte pélasgique.
...pierre du Pirée. — [illegible] Bâtiment de destination inconnue. — [illegible] Mur en pierre du Pirée. — [illegible] Fondations
...inconnue. — 27. Socle (Athena Sunachos). — [illegible] Rudiments de gradins ou de constructions.
...polygonal. — 31. Entrée romaine (porte Beulé).

CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA

PROTECTION DES ŒUVRES D'ART

LA SOCIÉTÉ ANGLAISE

POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS

(*Society for the protection of ancient Buildings*)

PAR

ADOLPHE GUILLON

Peintre, correspondant de la Société, membre du Comité international des monuments.



On sait que les Anglais n'ont pas l'habitude de tout demander au gouvernement; aussi cette Société, fondée en 1877, est-elle née de l'initiative privée: un certain nombre de savants, d'artistes, d'amateurs éclairés, désolés de voir les vieux monuments de l'Angleterre détruits inutilement ou dénaturés, sous le prétexte de les restaurer ou de les embellir, s'est donné l'utile mission de protéger les monuments historiques contre toutes les causes de destruction qui les menacent et plus particulièrement contre les mauvaises restaurations.

Le manifeste de la Société fit sensation quand il parut; il insistait sur la distinction qu'il faut faire entre les travaux de réparation, d'entretien ou de consolidation et ceux de restauration ou de reconstruction.

Sa conclusion était celle-ci :

« Si l'on nous demande de préciser le genre d'architecture ou le style qui recommande un édifice à la protection, nous répondrons : tout ce qui mérite d'être appelé artistique, pittoresque, historique ou archéologique.

« C'est donc en faveur des monuments de tous les siècles et de tous les styles que nous élevons la voix. Nous demandons à qui de droit de substituer la protection à la restauration, de conjurer par une sollicitude constante la ruine des monuments; par exemple d'étayer le mur qui menace de tomber, de réparer par les moyens les plus simples le toit percé, en ne visant qu'à la réparation et non à l'art, et de s'opposer à toute entreprise qui aurait pour but une altération quelconque de la construction du bâtiment ou de son ornementation. »

M. le professeur Ruskin, dans une note répandue à un grand nombre d'exemplaires, disait :

« Le principe des temps modernes est d'abord de négliger les monuments, puis ensuite de les reconstruire. Prenez le soin nécessaire de vos monuments et vous n'aurez pas besoin de les restaurer.

« Quelques feuilles de plomb mises à temps sur le toit : quelques feuilles mortes et brins de bois retirés à temps des gouttières, sauveront et le toit et la muraille de la ruine.»

« Surveillez un ancien bâtiment avec un soin anxieux, protégez-le le mieux possible et n'importe à quel prix de toute influence nuisible. Comptez ses pierres comme vous feriez des joyaux d'une couronne, posez-y des gardes comme aux portes d'une ville assiégée; soutenez-le avec des barres de fer, étayez-le s'il décline; ne vous inquiétez pas de la difformité du soutien; mieux vaut une béquille qu'un membre perdu. Et faites tout cela avec tendresse, respect et persévérance, et maintes générations naîtront et passeront encore sous son ombre.

« Plus a été glané, ajoutait-il, de Ninive en ruines que de Milan reconstruite. »

La Société anglaise se compose d'environ 400 membres, dont une trentaine de membres du clergé et quatre Français : MM. Gérôme, membre de l'Institut, Louis Gonse, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, Adolphe Guillon et Charles Yriarte.

La souscription annuelle est d'une demi-guinée.

Beaucoup de membres payent bénévolement une guinée.

Le budget dernier était de 384 livres sterling.

Le Comité, composé de 100 membres, se réunit toutes les semaines à Londres. Il publie tous les ans un rapport lu devant les membres de la Société réunis en assemblée générale.

Le secrétaire actuel est M. Thackeray Turner, architecte fort instruit et homme des plus distingués.

L'année dernière, la Société est intervenue dans plus de 170 occasions, telles que projets de restauration, de modification ou de destruction; 45 monuments ont été inspectés et des rapports ont été rédigés sur leur état.

La besogne n'a pas manqué à la Société; car, de 1878 à 1885, 2577 églises ont été restaurées et 819 ont été reconstruites.

Voici comment fonctionne la Société :

Le secrétaire est chargé de rechercher dans les journaux d'architecture les articles contenant des avis touchant les bâtiments qui peuvent intéresser la Société, c'est-à-dire qui sont menacés de destruction ou qui ont besoin de réparation.

Il avertit le Comité et lui fait part des cas qui lui ont été signalés pendant la semaine, verbalement ou par écrit, par des membres de la Société.

Le Comité le charge alors de s'assurer de la valeur des monuments en s'adressant aux correspondants désignés par le district, ou à l'architecte du monument ou à ses gardiens.

Si, par la réponse qu'il reçoit, il est certain que le bâtiment ait une vraie valeur, le secrétaire ou un membre du Comité va faire une visite d'inspection, explique au gardien le but de la Société et lui remet une copie du manifeste.

S'il s'agit d'une église, il remplit sur le lieu la formule, prend des notes et des mesures pour faire au Comité un rapport sur l'état du bâtiment.

Si une réparation est jugée nécessaire, il donne son avis sur la meilleure méthode à employer.

Dans le cas où le bâtiment est une propriété privée, le secrétaire écrit de la part du Comité au propriétaire, en lui demandant la permission d'inspecter le bâtiment et d'en faire un rapport.

Si la permission est accordée, le Comité examine le rapport et adresse des conseils au propriétaire sur ce qu'il devrait faire ou ne pas faire.

Naturellement l'accueil fait aux démarches de la Société n'est pas toujours très bienveillant. Dans bien des cas cependant ses avis sont écoutés.

Dans certaines circonstances, on fait lithographier les rapports pour qu'ils puissent être envoyés aux personnages influents du pays et, quand il y a raison de croire que les conseils ne seront pas suivis, le Comité fait paraître son rapport dans les journaux locaux et dans les principaux journaux de la capitale; on répand des brochures; on

crée une agitation en faveur des principes de la Société et on cherche à enrayer les progrès de la souscription quand il y en a une.

Ce moyen n'est jamais adopté quand il s'agit de maisons particulières.

Les procédés varient, du reste, selon les circonstances.

Quand il est question de destruction ou de mutilation d'un monument national de haute importance, on demande aux membres du Parlement qui font partie de la Société d'en amener le sujet devant la Chambre, afin d'arrêter le mal, s'il est possible, et on adresse des lettres de protestation aux journaux.

Comme vous le voyez, Messieurs, la Société n'a, en somme, à sa disposition que deux armes bien faibles : la persuasion et l'agitation devant l'opinion publique.

Cependant, grâce à la persévérance et à l'activité de ses membres, elle a obtenu des résultats fort satisfaisants. Je lisais, dans le rapport annuel de 1880, une communication du professeur Colvin qui citait un certain nombre de restaurations projetées qui avaient été arrêtées, et il constatait que la Société avait déjà exercé une influence pratique dont les générations futures apprécieraient certainement les effets dans l'avenir.

« C'était la mode, disait-il, au dernier siècle, parmi les gentilshommes campagnards, d'abattre leurs maisons gothiques ou du temps d'Élisabeth, pour en construire d'autres en style français classique de Louis XV.

« Depuis lors, la mode a été de démolir le français classique et de le remplacer par du gothique du treizième et du quatorzième siècle.

« Notre Société a causé un changement dans le courant d'idées du pays, et ce changement a été d'autant plus avancé qu'on nous a fait une grande opposition et qu'on nous a discutés dans une certaine sphère, ce qui nous a fait connaître davantage.

« Ainsi nos vues ont été mieux connues et plus répandues, et on peut apprécier au juste le changement que nous avons déterminé dans les esprits des gens de notre pays.

« Non seulement ils apprennent à respecter les vieux monuments, mais aussi à respecter l'ameublement intérieur et tout ce qui s'y rattache, et de même qu'autrefois on considérait comme tout naturel d'enlever une cheminée, une fenêtre, une corniche, de même aujourd'hui la mode, heureusement, est de ne pas changer le caractère de ces choses et de les conserver telles qu'elles sont.

« Au lieu d'un maître de maison montrant à ses hôtes les nouveaux changements qu'il a opérés dans son ancienne demeure, on rencontre actuellement des propriétaires qui sont fiers de montrer ce qui est resté intact dans leur domaine. »

En 1880, sir John Lubbock proposa au Parlement un bill de protection pour certaines classes de monuments.

Cette loi conçue en termes très généraux ne semble cependant avoir pour objet que des monuments mégalithiques appartenant à des particuliers.

Une Commission est nommée pour l'exécution de la loi, et cette Commission se compose d'administrateurs du *British Museum*. La Commission doit avertir le propriétaire du monument qu'elle veut conserver, et, à dater de cet avertissement, le propriétaire ne peut faire aucun travail de réparation, restauration ou autre semblable, sans avoir prévenu la Commission trois mois avant de commencer les travaux.

Si la Commission élève des objections et s'oppose aux travaux projetés, et si le propriétaire persiste, il doit prévenir encore une fois la Commission de ses intentions deux mois avant de commencer les travaux et la mettre en demeure d'obtenir contre lui de la Cour de justice (qui peut accorder ou refuser) un droit d'empêcher ou d'acheter le monument. Ce droit d'empêcher peut être acheté par contrat, mais ne donne lieu qu'à une obligation personnelle.

La Commission peut exproprier le monument pour cause d'utilité publique, et il ne peut être exproprié pour travaux publics quelconques, sans qu'elle ait été avertie et ait pu présenter ses observations.

La pénalité relative à la dégradation des monuments est appliquée au propriétaire comme au non-propriétaire.

La loi assure, en outre, aux membres de la Commission le droit d'accès au monument.

Cette loi contient une clause pourvoyant aux appointements d'un inspecteur des monuments anciens chargé d'intervenir quand il entend parler d'un projet de destruction d'un monument.

Le premier inspecteur nommé fut le général Pitt Rivers, personnage fort sympathique et doué d'une haute compétence.

Notre collègue M. Challamel nous disait à une précédente séance qu'il y avait actuellement 69 monuments classés dans la Grande-Bretagne.

La Société anglaise étend son action non seulement sur les monuments anglais, mais sur ceux des Indes, sur les monuments coptes

de l'Egypte, sur ceux de Malte et même sur certains monuments de l'Italie, de l'Espagne et de la Turquie.

Elle a pris une large part à la campagne entreprise contre les restaurations de Saint-Marc de Venise.

Un certain nombre de Français ont à cette époque (c'était en 1880) adhéré à la protestation lancée par M. Henry Wallis, le zélé secrétaire du Comité de Saint-Marc; parmi ces noms nous trouvons ceux de Mme Adam, de MM. Th. Ballu, Baudry, Ch. Blanc, Ed. Charton, Ch. Garnier, Gérôme, Henner, J.-P. Laurens, Lefuel, Puvis de Chavannes et Meissonier.

Enfin, un beau jour, elle a sauvé de la destruction un monument historique français classé, et voici comment :

Un membre du Comité de la Société anglaise, M. G.-P. Boyce, avait lu dans le *Times* une annonce ainsi conçue :

« A vendre, les matériaux du cloître des Carmélites de Pont-l'Abbé, bâti en 1383, parfaitement intact, classé comme monument historique. S'adresser à M. L., avoué à Quimper (Finistère). »

M. Boyce eut l'idée de m'adresser cette note.

J'allai, comme correspondant et membre honoraire de la Société anglaise, trouver Ed. About, qui dirigeait alors le *XIXe Siècle*, et lui montrai cette note.

M. Henri Fouquier voulut bien se charger de plaider dans le journal la cause du pauvre petit cloître qui était exposé à être transporté en Angleterre par pierres numérotées.

Son article fit sensation.

La Commission des monuments historiques fut saisie de l'affaire, et sur sa proposition le Ministère fit allouer 2000 francs qui, joints à une somme de 1500 francs votée par le Conseil municipal de Pont-l'Abbé, suffirent à faire face aux exigences du vendeur.

Le monument fut ainsi sauvé de la déportation.

Comme vous le voyez, Messieurs, c'est grâce à la Société anglaise que ce petit cloître breton, monument historique classé et intact, est resté en France[1].

1. Communication de M. Adolphe Guillou au premier Congrès officiel international de protection des œuvres d'art et monuments (Congrès de Paris 1889).



CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL

POUR LA

PROTECTION DES ŒUVRES D'ART

LES MONUMENTS DU BRÉSIL

PAR

D. PEDRO AMERICO DE FIGUEIREDO

Délégué par le gouvernement brésilien; membre du Comité international des monuments professeur d'esthétique et d'archéologie à l'Académie des Beaux-Arts de Rio-de-Janeiro.

MESSIEURS,



ermettez-moi de vous dire quelques mots sur la protection des monuments dans mon pays.

Nous n'avons pas au Brésil des monuments anciens, car nous n'en avons pas du moyen-âge : vous le savez bien. Nos meilleurs édifices, ceux que l'on pourrait appeler des *monuments d'architecture*, ainsi que quelques rares sculptures et quelques tableaux, assez médiocres du reste, servant d'ornement dans les églises, ne datent que de l'époque de la conquête portugaise; les inscriptions indigènes, quelques fragments d'une époque incertaine pouvant se rattacher aux âges préhistoriques, ne peuvent être considérés comme de véritables monuments.

Or, jusqu'à présent, Messieurs, ils n'ont pas eu le triste sort des magnifiques forêts vierges, augustes victimes d'une destruction toujours croissante en raison des besoins de l'agriculture routinière, destruction vraiment regrettable.

C'est que le respect pour tout ce qui est de l'intelligence, ou produit par l'intelligence, est le sentiment le plus général chez nous. En sorte que, sans aucun fanatisme politique qui puisse compromettre la durée des œuvres d'une certaine importance artistique ou historique, il nous est à peu près inutile d'organiser une croisade contre la destruction des monuments nationaux. Nous n'avons donc pas de législation spéciale pour protéger les monuments, mais nous avons une chose plus forte, c'est le sentiment d'admiration que nous inspire une œuvre d'art quelconque, ou bien le respect de tout ce qui porte l'empreinte de l'intelligence.

Nous avons en outre une presse très active et très éclairée, qui, par ses nombreux et puissants organes quotidiens, frapperait d'anathème la plus légère infraction à la règle générale, ou couvrirait de ridicule le plus insupportable celui qui oserait profaner ce qui fait partie de la gloire humaine ou pourrait renseigner l'homme sur son histoire.

Tout vandalisme est donc impossible à cet égard. Et cependant, déjà de nombreux établissements, de nombreux savants et hommes de goût, comme le *Musée national de Rio-Janeiro*, l'Institut *historique et géographique du Brésil*, et les personnes les plus distinguées, répandues dans le pays, s'efforcent de recueillir, de classer et de mettre sous la sauvegarde de l'État tout ce qui pourrait se perdre — fragments paléontologiques, archéologiques, artistiques — dans l'immense étendue du grand Empire que j'ai l'honneur de représenter ici, et au nom duquel je salue respectueusement cette illustre et généreuse assemblée [1].

1. Allocution improvisée par Pedro Americo, délégué du Brésil, dans la séance du 25 juin 1889, du premier Congrès officiel international pour la protection des monuments. (Congrès de Paris)

LES MONUMENTS DU MEXIQUE

PAR

José M. VELASCO

Délégué par le gouvernement du Mexique; membre du Comité international des Monuments.



Le Mexique est certainement un des pays les plus riches en monuments préhistoriques de civilisations distinctes; on peut dire avec raison que ces monuments sont de la plus grande importance. Ils sont disséminés dans les vastes États de la République et paraissent être l'œuvre d'hommes intelligents qui ont mis surtout beaucoup de goût dans l'ornementation hiéroglyphique; leur construction révèle d'ailleurs des connaissances étendues.

Les ruines de *Mitla*, dans l'État de Oaxaca que je viens de visiter, sont extrêmement intéressantes, tant par leur caractère grandiose que par leur beauté architectonique; elles sont situées à proximité du village actuel de Mitla, de race zapotèque.

Les ruines de *Metlaltoyucan*, des Totonacas, sont situées dans une grande plaine, près de la côte de Tuspan et à peu de distance de la montagne de Huanchinango. C'est un grand village abandonné, gardé par de fortes murailles en maçonnerie et en partie entourées d'eau; il est presque entièrement caché par une végétation exubérante, impénétrable, et lorsque je le visitai, par une température de 32 degrés centigrades à l'ombre, une nappe d'eau de 50 centimètres environ recouvrait le sol.

Dans la plaine centrale, il existe aussi des monuments très importants; tels sont la Pyramide de Cholula, des Cholultèques; le village de Teotihuacan avec ses deux pyramides colossales, celle du Soleil et celle de la Lune; les ruines de Tula, des Toltèques; celles de Xochicalco, des Aztèques, et un grand nombre d'autres ruines situées à de très grandes distances de la capitale, comme celles du Palenque

et de Uxmala, par exemple. Tous ces monuments dénotent une civilisation avancée.

Ces nombreux monuments, qui formaient dans le principe des villages entiers dont le temps a détruit ou enseveli la plus grande partie, ne peuvent malheureusement être restaurés ou réédifiés. Leurs grandes dimensions, en général, exigeraient des sacrifices pécuniaires considérables que ne peut s'imposer une nation qui commence à peine à se développer.

Cependant le Mexique qui a toujours aimé les arts; le Mexique qui a toujours connu l'importance et la valeur de ses monuments, ne devait pas en laisser consommer la perte; faute de pouvoir faire mieux, il a tâché par tous les moyens possibles d'assurer leur conservation ou, pour mieux dire, d'empêcher leur complète destruction. Les moyens employés sont pratiques et, à mon avis, remplissent parfaitement leur but.

Le Congrès de l'Union décréta que ces monuments étaient une propriété nationale et défendit l'exportation des antiquités en laissant cependant aux particuliers, eu égard au prix que ceux-ci y attachent, le droit de posséder celles de ces antiquités qui peuvent être conservées dans des galeries.

Il fonda et il entretient un musée d'archéologie, annexé au musée d'histoire naturelle, dans le but d'y conserver toutes les antiquités qu'on pourrait acquérir en les achetant à leurs possesseurs. Le directeur même du Musée est chargé de cette branche importante de la science archéologique.

Il n'y a pas encore deux ans que plusieurs galeries nouvelles, installées à grands frais, ont été ouvertes au public. On y voit de grands monolithes et une multitude d'objets de grande valeur dont plusieurs ont été jugés dignes d'étude et sont conservés avec un soin minutieux.

Le Gouvernement actuel du Mexique, jaloux de la conservation des monuments nationaux, s'aperçut que l'ambition de quelques spéculateurs était une des principales causes de destruction des antiquités; il nomma alors un conservateur des monuments et dans chacun d'eux des agents préposés à la surveillance. En même temps, recommandation fut faite aux autorités de chaque État de faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour empêcher la détérioration des monuments.

Ce qui donne une idée précise du prix que M. le président de la République attache à cette conservation des antiquités nationales,

c'est le pouvoir qu'il a donné à Mgr Guillovi, évêque de Oaxaca, pour la conservation du palais de Mitla. Le choix ne pouvait être meilleur; ce prélat influent et de grand savoir n'a pas hésité à faire sur sa propre cassette des dépenses considérables, établissant en peu de temps une haie et une toiture pour éviter la destruction par l'intempérie du palais le mieux conservé et empêcher que les visiteurs n'y pénètrent sans être surveillés par le gardien, placé là aux frais du Gouvernement.

Il y a d'autres monuments qui ne manquent pas d'importance historique; tels que l'Ahuehuete de la Nuit triste, par exemple, sous lequel on croit que Fernan Cortès se réfugia après sa défaite. Bien que le fait ne soit pas absolument prouvé, cet arbre, qui est d'une beauté remarquable, a été entouré d'une grille de fer et des sentinelles sont chargées de veiller jour et nuit à ce qu'il ne soit pas maltraité.

Un grand nombre de temples importants, épars dans tout le pays, sont consacrés au culte catholique et la conservation en est assurée aux frais de l'Église.

Tout récemment la Mitre de Mexico, à la tête de laquelle se trouve Mgr Labastida y Dábalos, a entrepris une œuvre qui ne coûtera peut-être pas moins de 5 millions de francs et qui consiste à restituer au Temple de Notre-Dame de Guadalupe son premier style architectonique, lequel avait été changé depuis de nombreuses années par des personnes bien intentionnées sans doute, mais incompétentes en matière d'art.

Afin de le rendre plus grandiose, ce temple sera encore agrandi: l'œuvre tout entière est dirigée par M. José Salomé Pina, professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts; M. Jean Agea, également professeur à la même école, est chargé de la partie d'architecture; l'ornementation est confiée au sculpteur Jean de Dios Fernandez, homme de talent et d'une grande réputation artistique. La partie de peinture est dirigée par M. Pina lui-même avec le concours d'artistes mexicains en renom pour l'exécution de certains tableaux.

Dans la capitale d'Oaxaca, patrie de l'illustre président Porfirio Diaz, il existe un temple qui a appartenu aux Pères dominicains et qui est actuellement sans affectation. C'est l'église de Saint-Dominique, dans laquelle l'armée pénétra pendant la guerre; de cette époque datent les détériorations qui s'y firent, mais qu'il était impossible d'éviter dans d'aussi fatales circonstances. C'est une merveille artistique; la voûte est richement décorée par de hauts reliefs de

bon style dorés et peints ; les murs sont nus, mais leur magnifique construction les maintient en bon état.

Il paraît que ce temple, qui fait l'honneur de la population Aaxacaine, doit être confié à Mgr l'évêque de Aaxaca pour être réparé par lui, à la condition expresse que son style ne sera changé en rien et que tout ce qui existe sera conservé. On ne fera que les restaurations absolument indispensables.

Le Palais national de Mexico est une œuvre d'une grande importance malgré sa façade de mauvais goût, qui va d'ailleurs être modifiée. Ce travail onéreux, ordonné par l'intelligent et distingué ministre de Fomento, D. Carlos Pacheco, devra être fait sans que rien soit changé au style général de l'architecture. Un concours a été ouvert dans ce but il y a peu de mois, et les projets ont déjà été présentés.

La réforme proposée a pour but de donner plus de beauté et plus de caractère au monument.

Le palais de Chapultepec, demeure du premier magistrat de la nation et l'une des plus anciennes résidences, est complètement terminé.

Je ne voudrais pas trop fatiguer votre attention, Messieurs, par une liste de tous les travaux de réparation qui ont été entrepris au Mexique tant par le Gouvernement fédéral que par ceux des divers États, comme aussi par l'Église et par les particuliers.

Je me bornerai à dire que la capitale de la République a été presque entièrement reconstruite dans le court espace de dix ou douze ans ; que c'est une ville importante et de très bel aspect ; et que ces réparations et constructions nouvelles, qui ont absorbé un nombre considérable de millions, sont dues à la sage administration du gouvernement du général Diaz et au bien-être dont jouit le pays tout entier. Je ferai observer que les plus importants édifices de l'époque coloniale ont été restaurés à grands frais et qu'on s'est toujours inquiété de conserver entièrement leur style original. Tels sont, par exemple, le Palais municipal de la capitale, la Banque nationale, la maison dite des *Azulejos*, et beaucoup d'autres. Je ne sache pas qu'aucun édifice important ait été détruit pour être reconstruit en style moderne, et je suis persuadé que si l'on faisait une tentative de cette nature le gouvernement de Mexico, qui ne fait usage de sa force que pour faire respecter la propriété, n'aurait qu'à user de son influence pour obtenir que rien ne fût changé ou détruit de ce qu'il importe de conserver.

Fig. [illegible]. — Types de dames italiennes au XV[e] siècle, d'après Piero della Francesca.

(Église Saint-François, à Arezzo.)



Pl. [illegible] — Sainte Cécile, par Donatello.

Collection de lord [illegible]



Pl. 86. — La représentation de l'enfance au XVe siècle.

Buste d'enfant par DONATELLO (collection MILLER, à Vienne).

Il y a lieu d'espérer que le Mexique, qui, dans les temps malheureux et difficiles, a mis néanmoins tout en œuvre pour la conservation de ses monuments, aura la tâche rendue plus facile dans l'époque de bien-être et de bonheur dont il commence à jouir, en continuant le système pratique qu'il a employé jusqu'ici avec succès, et qui consiste à dépenser l'argent nécessaire pour la conservation et l'amélioration des monuments qui sont la gloire de la patrie et rendent impérissable l'histoire de son existence.

Le Mexique aime le progrès; il aime les sciences et les arts; pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur l'exposition mexicaine au Champ de Mars. Vous pourrez voir là les efforts de la nation entière dont les travaux, payés par le Gouvernement suprême, ont été rendus pratiques par l'infatigable ministre de Fomento, qui a employé son influence, ses connaissances et son dévouement pour arriver au but qu'il s'était proposé : présenter une exposition digne de la France, qui a eu la courtoisie d'inviter le Mexique à prendre part à sa grande Exposition Internationale, laquelle sera sans doute une de ses plus grandes gloires.

DEUX LIVRES NOUVEAUX

Histoire de l'art pendant la Renaissance, par EUGÈNE MÜNTZ[1]. — **Restauration d'Olympie**, par VICTOR LALOUX et PAUL MONCEAUX[1].

Voici deux ouvrages qui méritent d'être mis en évidence, car ils sont le résultat de longues années de recherches et d'études; ils montrent des choses d'une importance extrême sous un jour tout nouveau.

Nous sommes heureux de pouvoir ajouter qu'on les doit à des hommes qui, des premiers, ont compris la grande portée de l'œuvre des *Amis des Monuments*, l'ont secondée et comptent parmi ses fon-

1. *Les Précurseurs*. 1 vol. gr. in-8°, 514 gr. et planches en couleur, 744 p. Paris, Hachette. — *Olympie*. 1 vol. in-folio avec splendides planches gravées, héliogravures et nombreux croquis (Paris, Quantin).

dateurs : aussi les lecteurs délicats de l'*Ami des Monuments* jetteront-ils un coup d'œil bienveillant sur une esquisse qui ne peut rendre l'effet des puissants tableaux dans lesquels deux des leurs ont fait revivre deux phases capitales de l'humanité.

Au son du tocsin que de puissants esprits sonnent au xv[e] siècle, l'Italie se transforme. Elle va peu à peu secouer son mysticisme et sa torpeur; M. Müntz nous la fait voir resplendissante de jeunesse, forte des expériences de l'antiquité qui se révèle et de celles du moyen âge dont elle se débat : la Renaissance s'impose pleine de force et de grâce. M. Müntz dans son introduction montre l'aurore de ce monde nouveau, puis il dit quels sont ces Mécènes qui ont su à la fois préserver les œuvres du passé, comme les nôtres, mais aussi encourager les artistes de leur temps en provoquant le génie, ce que les nôtres oublient trop souvent.

Fouilleur obstiné et heureux des vieux dépôts transalpins, M. Eugène Müntz ressuscite les passions, les besoins des artistes d'alors; il rectifie nombre de faits, de dates et d'interprétations grâce à sa connaissance de toutes les recherches critiques faites en Europe. Il étudie ensuite les éléments constitutifs de la première Renaissance, les œuvres qu'elle a produites : on les peut voir dans une illustration des plus nourries qui donne nombre de choses peu ou pas connues et qui fait grand honneur à des éditeurs aussi intelligents que MM. Templier : nos lecteurs peuvent l'apprécier par les spécimens que nous leur en donnons. Par une innovation heureuse, une place importante est réservée à des sujets ordinairement négligés : les mœurs, les modes, les costumes, les fêtes, l'organisation du travail.

Au cours de nos tournées en Italie, nous avons étudié dans les villes et villages les œuvres décrites par M. Müntz, avec ses livraisons en mains. Nous croyons que c'est la seule manière de comprendre ce qu'on y voit et d'apprendre par l'auteur le pourquoi de toutes ces choses.

Si M. Müntz nous fait tressaillir sous les caresses enivrantes de la plus captivante des sirènes, MM. Laloux et Monceaux évoquent devant nous les grands enseignements, les aspects sublimes des ordonnances antiques et des classiques souvenirs d'Olympie. Par certaine façon, on pourrait se croire encore en Italie : le voyageur voit à Pæstum, à Métaponte, de ces monts, de ces horizons, de ces monuments, de ces sculptures et de ces peintures que dix ans de travaux permettent à M. Laloux de présenter avec le charme des accompagnements et des aspects reconstitués. J'ai signalé, en

janvier 1881, l'ensemble de ces fouilles en traduisant les publications allemandes, et j'écrivais alors : « Nous voudrions voir aussi l'un de nos pensionnaires architectes de l'Académie de France à Rome entreprendre la restauration de quelqu'un des édifices d'Olympie ou même de leur ensemble ». Ce vœu est accompli aujourd'hui par un camarade réputé, élève d'un même maître; nous ne louerons rien : quiconque verra les belles planches de M. Laloux ratifiera le jugement des maîtres qui ont accordé à ces dessins la médaille d'honneur. Il faut citer surtout le plan restauré de l'Altis avec la belle élévation correspondante; l'*Ami des Monuments* en a publié une esquisse (1889, n° 12, p. 92).

L'exposition de l'ouvrage est remarquable par sa clarté et sa méthode. Après l'histoire de la ville et des fouilles on trouve l'étude des monuments, puis celle du culte et des fêtes; tout ce qui concerne chaque monument est bien groupé: les planches montrent successivement les diverses sculptures des frontons, réunies par section formant un enchaînement logique. Le texte est clair, simple quoique très savant, tel que peut le rédiger un ancien membre de l'École d'Athènes, ayant, comme M. Paul Monceaux, approfondi son sujet.

« Depuis dix siècles, écrivent les auteurs, bien des générations de lettrés ont rêvé d'Olympie, cette fleur des civilisations antiques qu'on croyait morte à tout jamais. Par miracle, sous le soleil de Borée, aux bords de l'Alphée, vient de reparaître la ville sainte des poètes et des artistes; son torrent, qu'on accusait de l'avoir détruite jusqu'aux fondements, nous l'avait conservée sous un tapis de limon et l'a rendue, plus brillante qu'on n'eût osé l'espérer, avec les pierres et les bronzes qui racontent son histoire, les temples et beaucoup des statues qui en faisaient un prodigieux musée ». Aujourd'hui nous la connaissons grâce à ce superbe travail de reconstitution que sait si difficile quiconque s'est livré soi-même à des essais de ce genre.

Charles Normand.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES
A
MÉTAPONTE (GRANDE GRÈCE)

ESSAI DE CONTRIBUTION
A L'HISTOIRE DES ORIGINES DE L'ITALIE

Notes et dessins de voyage

PAR

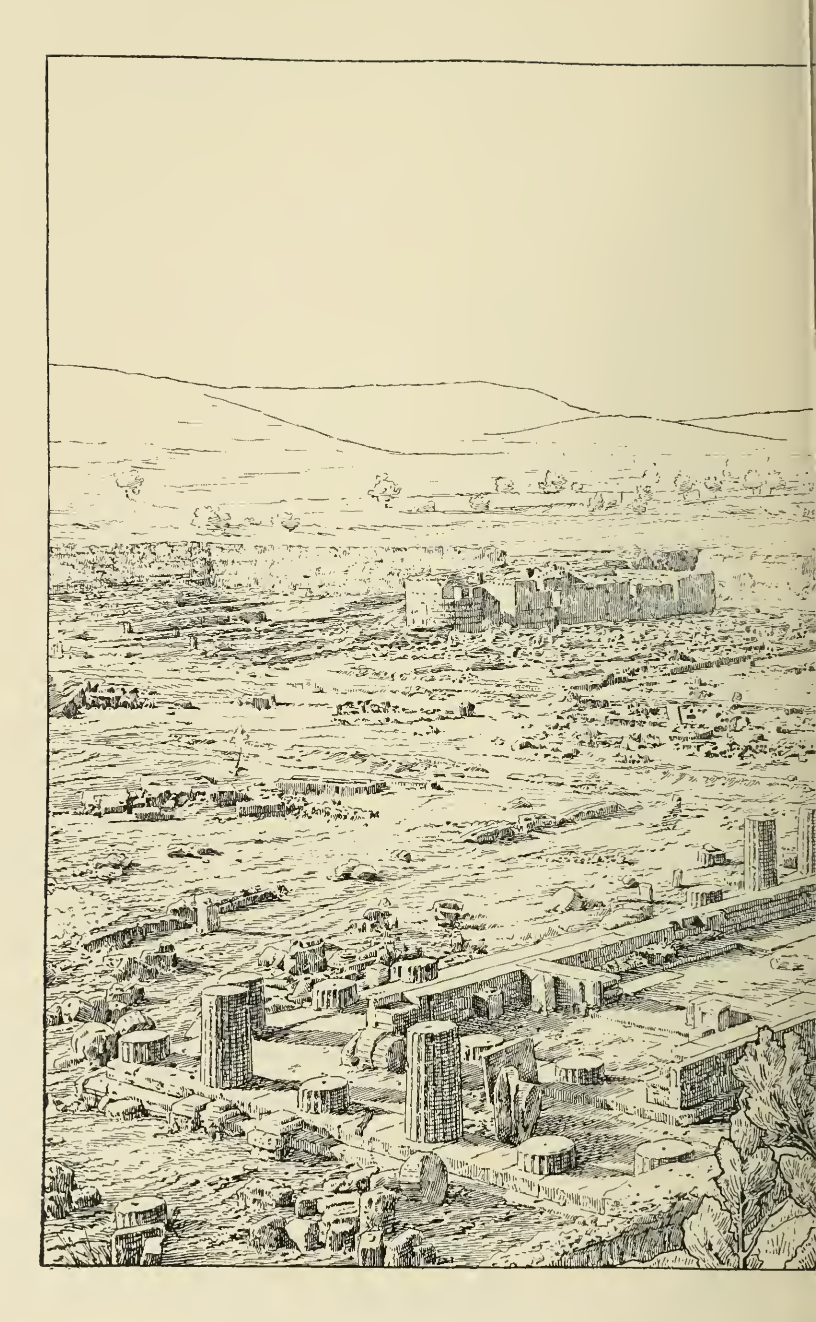
Charles NORMAND

Le site. — L'état des ruines. — Histoire, les instruments du cheval de bois de Troie, le séjour de Pythagore et d'Hannibal. — La Maneria di Sansone ou temple d'Apollon Lycien.

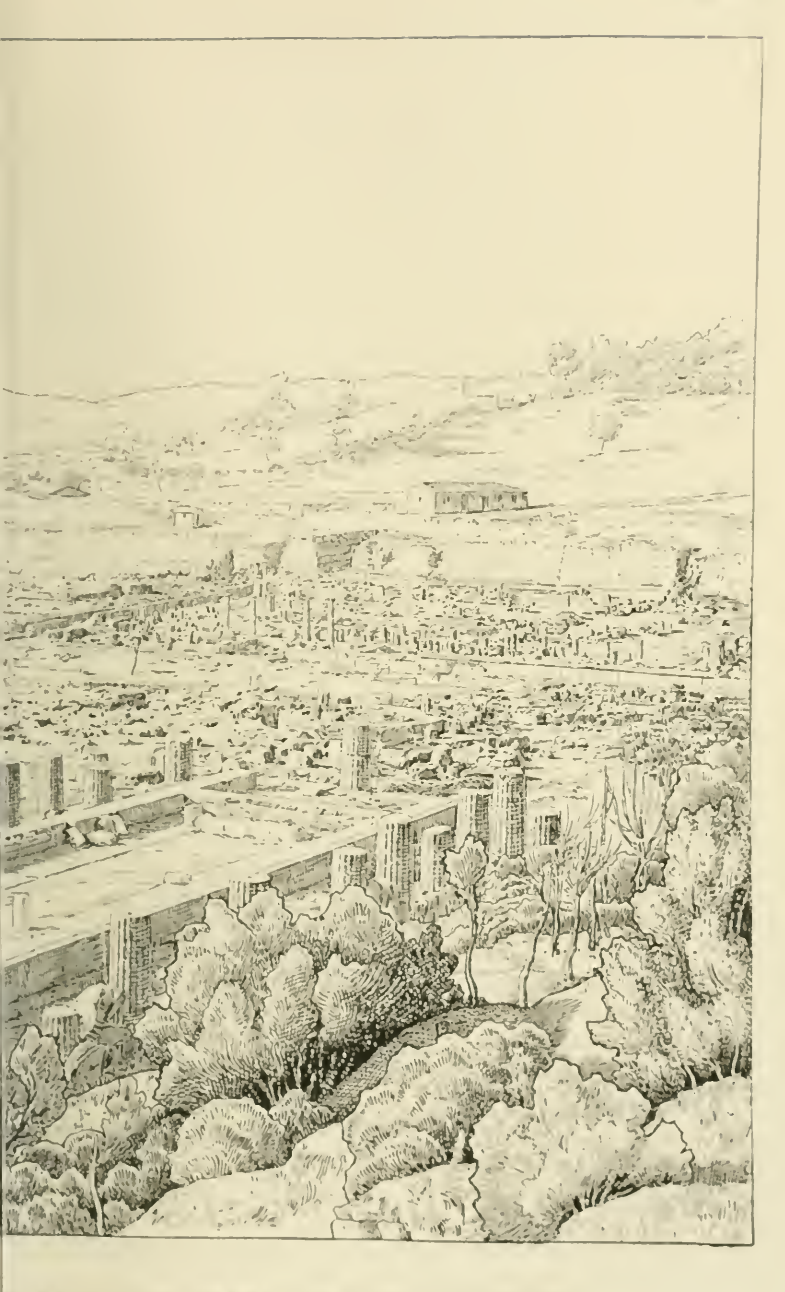
Une plaine fertile s'étend, au bout de l'Italie, en face de l'Afrique, entre les montagnes de la Basilicate, Tarente, la Méditerranée, le fleuve Basiento (le Casuentus des anciens) et le Bradano, l'antique Bradanus. Là fut Métaponte.

Là se trouve la station de Metaponto : station historique, car elle ne dessert ni ville, ni bourg, ni hameau. Quand les trains ont traversé toute l'Italie, et, qu'arrivés en face de l'Afrique ils doivent bifurquer, soit à l'ouest sur la Sicile, soit à l'est vers Tarente et les voies de l'Orient, il faut au voyageur un buffet pour attendre le train nouveau qu'il va prendre. C'est ce qui a motivé l'établissement de la station de Métaponto, où l'on trouve deux ou trois chambres à coucher fort médiocres — une plaine — et pas de bourg. De temps à autre dans cette plaine une *masseria*, masure blanche, qui égaye ce singulier pays; ses habitants s'occupent de fermage et souffrent de la fièvre.

Dans son livre sur la Grande Grèce, Fr. Lenormant a dit avec une vérité saisissante et scrupuleuse l'aspect de ce pays; il convient de contresigner la vérité du tableau en le reproduisant. « Métaponte est un désert et on y arrive par le désert. Quarante-quatre kilomètres séparent Tarente de la station de Torremare, et dans tout ce parcours,



Pl. 366-367. — Les découvertes d'Olympie. — Vue de l'héraion du gym



…et de la partie Sud-Ouest des fouilles, d'après LALOUX et MONCEAUX.



Fig. [illegible] — Tête archaïque de Zeus

Terre cuite.



Fig. 269. — Heraklès combattant

Bas-relief en bronze

Les découvertes d'Olympie

le long de la mer, on ne rencontre pas une habitation humaine, à l'exception des maisons de cantonniers garde-voie qui ont été construites de distance en distance le long du chemin de fer. On voit à leur aspect que la fièvre les dévore lentement, comme aussi les employés de la station de Ginosa, qui s'élève non moins solitaire au milieu du trajet. Pour les hommes de la compagnie des chemins de fer méridionaux, l'envoi sur cette partie de la ligne est presque un arrêt de mort à bref délai, comme pour nos soldats d'infanterie de marine les postes du Gabon...; l'absence d'habitants entraîne l'absence de culture. C'est à peine si de loin en loin l'on rencontre un champ qui, à de rares intervalles, reçoit un labour superficiel d'une charrue qui n'a pas reçu un seul perfectionnement depuis le temps fabuleux où le roi Morgès enseignait l'agriculture.... » Le chemin de fer passe à côté : comme moyen de transport on se sert de chariots à roues pleines, traînés par des bœufs. La plaine s'étend monotone et presque sans un pli de terrain, à perte de vue. La note grisâtre des fourrés de lentisques, de chênes kermesses, d'aunes rabougris, se détache de distance en distance sur la lande immense et déserte. Si l'on en juge par le voyage pittoresque des Deux-Siciles, publié en 1781 par l'abbé Saint-Non, ce tableau devait alors être complété par une descente d'Algériens. Nul chemin empierré; la pluie transforme les sentiers en puissants torrents. Suspendu au-dessus dans un grossier véhicule, il faut parfois aider à tirer la charrette de la fondrière. « Mais, a dit, trop justement, Ch. Lenormant, ce n'est pas le confort moderne qu'on est venu chercher dans les ruines de Métaponte, et quiconque ne sait pas prendre gaiement toutes ces petites misères du voyage n'a qu'une chose à faire, c'est de ne jamais de sa vie dépasser Naples vers le sud » et de se pourvoir d'une pharmacie, absence de précaution qui nous fit craindre une nuit que nous ne fissions de Métaponte un séjour par trop définitif, car personne n'est là pour seconder le voyageur isolé.

Le sol est jonché d'innombrables morceaux de poteries rouges, toutes de caractère grec. Rien de romain.

On entre sur le site de la ville antique à quelques centaines au nord-ouest de Torremare, en allant vers le Bradano; chaque labour met au jour des monnaies, des antéfixes de terre cuite, d'autres menus objets. J'ai la conviction que des fouilles donneraient des résultats intéressants, de la plus belle époque de l'art grec. A l'époque de la moisson on peut suivre le tracé du plan des édifices aux lignes d'épis maigres et jaunes.

Selon Lenormant, Métaponte n'a jamais dû compter plus de 30000 habitants. L'état de nos connaissances, plus complètes que lors de son voyage, est si imparfait que toute évaluation me paraît être de la plus haute fantaisie.

Les ruines se composent :

1° D'un édifice nommé Chiesa di Sansone (ou temple d'*Apollon Lycien*), image peu historique, mais expressive, de la confusion. C'est de là que provient le remarquable chéneau en terre cuite colorée, devenu classique, et les fragments donnés sur la planche ci-jointe.

2° D'un temple dit Tavola dei paladini, ou temple de Minerve dont quinze colonnes sont debout (voir l'eau-forte), situé au nord-ouest de Métaponte, en remontant la rive droite du Bradano; c'est lui que nous reproduisons sur l'eau-forte inédite qui accompagne ce travail; c'est là qu'on découvrit des mosaïques en relief, que Lenormant croyait disparues (p. 139 de la *Grande Grèce*) et que j'ai retrouvées dans les collections du musée de Naples.

3° Sur la route de Tarente, plusieurs tombeaux.

4° Un puits circulaire entre la Chiesa di Sansone et Torre di Mare.

5° Des traces du théatre, figuré par un monticule sans intérêt; à ses pieds le forum, qui, lors de mon passage, était transformé en lac par les pluies.

6° Des indices qui ont permis de tracer les murs du port.

7° Des restes de maisons.

8° On a trouvé un peu partout de nombreux fragments divers, tels qu'un vase à alphabet grec décrit par M. Barnabei dans la *Lucania letteraria*.

Le nom primitif de Métaponte était Alybas : on la trouve ainsi mentionnée dans l'*Odyssée*; elle le devait au héros Alybas, éponyme et fondateur de la ville, personnage de la plus vieille mythologie de ces pays, représenté comme un démon funeste qui semble personnifier la *mal'aria*, dont de nouveau on souffre beaucoup dans ce pays.

Alybas avait offert l'hospitalité à Héraclès, ramenant en Grèce les bœufs de Géryon; quand il lui naquit un fils, ce dernier fut nommé Métabos, comme né à la suite des bœufs. Et de là vint par corruption le nom de Métaponte.

Une tradition grecque liant les origines de Métaponte au Péloponnèse et à la race éolienne avait fourni le sujet d'une des tragédies

perdues d'Euripide : Mélanippe, éprise de Porès, étant en fuite, se réfugia chez Metabos ou Dios; elle y donna naissance à deux fils, dont l'un, Biolos, alla s'établir dans les îles Éoliennes, auxquelles il donna son nom; la Béotie dut son nom à l'autre, Boiotos.

Les amours de Mélanippe et de Poseidon, c'est le mythe pélasgique de l'union du dieu des eaux avec la déesse de la terre, de Poseidon avec Dèmètèr, cette grande déesse de Métaponte : car la ville devait toute sa richesse à l'agriculture; l'épi fut le type de ses monnaies; parfois la sauterelle lui est associée, emblème du nom primitif de la ville, Alybas, mot qui désigne la sauterelle et symbole du démon destructeur Alybas.

Les premiers colons grecs se seraient établis à Métaponte au temps de la guerre de Troie. Ils venaient de la Triphylie. Une des épopées cycliques raconte que des vaisseaux de Phocide, commandés par Èpeios, furent séparés des vaisseaux de Pylos dont Nestor était le chef : c'est pourquoi les Métapontins célébraient chaque année des fêtes en l'honneur des Nèléides, anciens rois de Pylos; ils montraient dans le temple d'Athènè Hellènia ou Mydia de vieux outils de charpentier: on contait qu'Èpeios s'en était servi pour fabriquer le CHEVAL DE BOIS si célèbre, qui avait permis d'introduire les guerriers grecs dans Troie: on disait encore que les captives troyennes avaient brûlé les vaisseaux d'Èpeios pour empêcher tout retour en Grèce. Un passage d'Èphore, conservé par Strabon, semble établir la réalité d'un établissement de Phocidiens à Métaponte, du temps de Daulios, tyran de Crissa près de Delphes, c'est-à-dire simplement vers 700 avant J.-C.

Ce n'est qu'au milieu du VIIe siècle avant J.-C. que Métaponte prend place dans l'histoire positive. Qu'elle eût, ou non, reçu des colons grecs, la primitive Métabos venait d'être détruite par des barbares, des Samnites, au dire de Strabon. Les Sybarites, désireux de créer au delà de Siris une barrière contre les progrès des Tarentins, et afin de s'assurer la possession de la Siritide, envoyèrent à Métaponte une colonie conduite par Leucippos; elle devait comprendre nombre de Messéniens en fuite à la suite de la seconde guerre de Messénie : ce dut être l'origine des légendes par lesquelles Métaponte prétendit se rattacher à Pylos dès les âges fabuleux. Pythagore vint s'établir à Métaponte vers la fin du VIe siècle, après la ruine de Sybaris, lorsque la réaction démocratique conduite par Cylon et Ninon l'eut forcé à quitter Crotone. Elle avait adhéré à la ligue qu'il avait formée entre les villes achéennes. « Les Métapontins, dit Fr. Lenormant,

prodiguèrent à Pythagore, ainsi devenu leur hôte, toutes les marques de l'admiration, du respect et du dévouement. Ils appelèrent sa maison le temple de Déméter, et la rue où il habitait, un endroit consacré aux Muses. Les disciples les plus fervents du maître l'avaient suivi dans sa retraite. Métaponte présenta alors le spectacle d'une ville toute philosophique. Pythagore, vénéré de la grande majorité des habitants, regardé par quelques-uns comme un dieu, comme une incarnation d'Apollon lui-même, put se croire assuré de terminer en paix une vieillesse glorieuse. Mais la haine des Cyloniens le poursuivit jusqu'à Métaponte, où elle recruta des partisans. Ils incendièrent l'édifice où Pythagore enseignait au milieu d'un nombreux auditoire. Forcé de fuir au travers des flammes, n'ayant pour rempart que les corps de ses disciples, le grand homme, accablé de douleur et de découragement, se retira dans sa maison et s'y laissa mourir de faim. »

Son disciple Aristéas épousa la veuve, éleva les fils, institua le culte d'Apollon : du temps d'Hérodote existait encore dans l'AGORA une STATUE d'ARISTÉE, près de celle d'APOLLON, avec des lauriers de bronze, plantés tout autour, animés d'une puissance surnaturelle. Ce monument est reproduit sur une monnaie d'argent de Métaponte frappée vers le milieu du ve siècle. Une voix mystérieuse sortit des lauriers, dit-on, quand la courtisane Pharsalia dansa devant l'autel d'Apollon.

Les continuateurs de Pythagore valurent, pendant un siècle, à Métaponte, la plus haute prospérité; alors elle dédia, dans le sanctuaire de Delphes, la fameuse gerbe d'or, χρυσοῦν θέρος, à Olympie une statue de Zeus, et un trésor situé entre celui des Sélinontins et des Mégariens. Mais les passions démagogiques s'éveillèrent : les pythagoriciens furent, dit-on, brûlés comme leur maître dans leur édifice. La décadence commençait. Le dernier effort de Métaponte fut l'envoi de trois cents archers et de deux trirèmes lors de la guerre de Sicile, conduite par Nicias.

Puis elle tomba dans le vasselage de Tarente, qui ne put la défendre des incursions des barbares.

D'ailleurs, livré à ses discordes, ce peuple misérable, oubliant les vertus de ses pères, recevait le juste prix de ses défaillances vis-à-vis de l'étranger; les sophismes, une prudence décadente, destructrice de toute force et de toute vertu, remplaçaient les éternels principes qui, en leur simplicité, font la force, l'honneur et le bonheur d'un peuple. Les Spartiates traitaient les Métapontins de femmes

sans courage. La mort d'Alexandre d'Épire fit disparaître le libérateur espéré un instant. Après avoir suivi la bannière de Pyrrhos, les Métapontins subirent la domination romaine, ouvrirent leur porte à Hannibal qui s'établit à Métaponte quand Fabius Maximus eut repris Tarente; le général carthaginois voulut faire tomber l'armée romaine dans un piège devant Métaponte, mais il échoua.

Quatre ans après, Hannibal, se sentant vaincu, se retira dans le Bruttium, où il lutta contre les Romains pendant cinq ans. Les Métapontins, ne pouvant espérer quartier, l'accompagnèrent.

La ville dès lors demeura presque dépeuplée. Les hordes d'esclaves que Spartacus commandait pendant la Guerre Servile la mirent à sac et l'incendièrent. Dès le temps de Pausanias il n'en restait plus que des ruines que ne visitait plus déjà que ce petit groupe d'élite qui a le culte des souvenirs.

Ce travail n'est point une histoire ni une description de Métaponte. Il a seulement pour but d'en indiquer l'intérêt. Nous nous contenterons donc, pour aujourd'hui, de donner quelques détails sur la Massaria di Sansone ou temple d'Apollon Lycien.

Une grosse métairie de construction récente, faite de débris antiques, indique l'endroit où le duc de Luynes et l'architecte Debacq firent les fouilles si intéressantes qui amenèrent la découverte du chéneau, type tout à fait unique et de la plus haute perfection. Devenu classique, il a modifié les idées sur l'art antique; il a porté le dernier coup aux préjugés qui refusaient à la polychromie la place capitale qu'elle a tenue dans l'art grec. Les fouilles conduites par M. La Cava, homme aussi aimable que savant, qui a bien voulu nous accompagner dans la visite des fouilles qu'il a dirigées, ont fait découvrir le pavage primitif. On a retrouvé le triglyphe de l'ordre, fort original et tout différent de celui que Debacq dut composer par analogie, faute de l'avoir connu.

Aucune des colonnes n'est debout; on voit dans la fouille de gros blocs entassés pêle-mêle, chapiteaux, fûts, fragments de triglyphes. Détail important : les fûts sont encore couverts d'un stuc jaune, traces qui prouvent la coloration totale du temple; les tambours des colonnes sont de hauteur variant de $1^{m},55$ à $0^{m},55$. Ce temple mesurait environ 42 mètres sur 9 mètres.

LE VANDALISME EN EUROPE

Suite. — Voir p. 211 et les volumes de 1887, 1888, 1889.

LVIII. — LE VANDALISME EN BELGIQUE.

Dans un remarquable et éloquent discours M. Slingeneyer a chaudement défendu, en cette année 1889, la cause de l'art devant la Chambre des représentants belges. M. Devolder, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, mérite tous les éloges pour l'avoir appuyé. M. Vœste a dit également des paroles fort justes. Nos distingués confrères ont prouvé ainsi la communauté d'idées qu'ils ont avec nos collègues français. Ajoutons que, à la suite de cette discussion, le crédit proposé par M. Slingeneyer a été adopté, et nous tenons à joindre nos félicitations à celles de notre distingué collègue M. P. Saintenoy. Voici le résumé de ces discours :

La manie de tirer au cordeau nos rues a fait abattre dans plusieurs de nos villes de superbes spécimens de notre ancienne architecture. Une quantité de monuments et de maisons sont tombés victimes de cette ligne droite, la plus ennuyeuse et la moins pittoresque de toutes, et cela sans que, le plus souvent, aucune raison sérieuse ait justifié ces démolitions, ce qui a été victorieusement et très spirituellement démontré par notre éminent architecte Beyaert au conseil communal de Bruxelles.

On se donne mille peines et on fait de grandes dépenses pour enrichir les musées de morceaux d'architecture pris dans toutes les époques. C'est là une mesure très recommandable. Mais, alors que l'on recherche ainsi des fragments de maisons et de monuments, des portes, des corniches, des rampes d'escalier, des gargouilles, pourquoi ne conserverait-on pas plus justement la maison entière ? Il n'est pas possible, il est vrai, de mettre une maison dans un musée; mais il n'est pas nécessaire de ne concevoir une curiosité que dans un musée.

C'est à la place où ils sont qu'il faut conserver les beaux et curieux échantillons des architectures anciennes. Toute maison remarquable devrait être considérée comme une annexe de nos collections publiques; le catalogue devrait les énumérer à la suite des objets qui

figurent dans les salles, afin que les visiteurs puissent les admirer sur place. L'État, les communes, devraient les acquérir ou bien les restaurer comme le fait la ville de Bruxelles, à l'égard des maisons de corporation qui décorent notre admirable place de l'Hôtel-de-Ville.

La conservation des bâtisses deviendrait ainsi universelle et nos villes, échappant à la banalité contemporaine, offriraient à l'étranger un plus grand attrait. (*Approbation.*)

M. Slingeneyer. Je dis que les 6320658 francs réclamés en 1862 pour travaux urgents sont aujourd'hui absolument insuffisants.

Des dégradations se sont ajoutées aux dégradations et la situation, devenue réellement critique, peut se résumer en deux mots : l'État doit se décider soit à laisser dépérir les cent vingt monuments signalés dans le rapport de 1862, d'après les indications de la commission royale des Monuments, soit à faire aujourd'hui des sacrifices considérables pour parer aux travaux les plus urgents. Je le répète, le mal s'aggrave tous les jours. Actuellement, les dépenses devront être doubles, triples peut-être de celles que ces travaux auraient occasionnées si on avait pu mettre immédiatement la main à l'œuvre.

M. Woeste. Je ne suis pas de ceux qui pensent que, parce que le passé nous a légué de superbes monuments, nous ne devions pas chercher à en ériger à notre tour. La passion de bien faire dans le domaine du beau est aussi légitime aujourd'hui qu'elle l'était jadis.

C'est pourquoi je n'ai jamais été hostile à l'idée de construire à Bruxelles un beau palais de justice. Ce que j'ai critiqué souvent, c'est l'architecture du monument qui a été érigé. Ce sont ses proportions colossales, c'est la disposition intérieure des locaux ; mais je ne puis qu'applaudir au désir que peuvent avoir les pouvoirs publics et les particuliers de transmettre aux générations futures comme des souvenirs et des exemples de la génération actuelle, des monuments dignes de son passage à travers les âges. Le passé a tenu à se signaler par des œuvres qui font encore notre admiration et qui racontent sa gloire. Il est juste que le présent soit animé d'une semblable ambition ; c'est, du reste, pour lui le moyen de se soustraire aux préoccupations matérialistes.

Je m'abstiendrai donc d'engager le Gouvernement à ne pas aider ceux qui ont le juste orgueil de doter le pays de nouveaux édifices ; mais en même temps j'émettrai un avis qui, je le pense, sera généralement partagé : c'est qu'il faut, avant tout, conserver, réparer, restaurer les monuments anciens.

L'honorable M. Slingeneyer rappelait tout à l'heure que nous avons

dans notre pays cent vingt monuments classés comme tels et que nous ont légués les siècles passés.

Je pense que la liste qui a été ainsi dressée est un peu restreinte. Quand on parcourt les villes et les communes rurales, on rencontre partout des œuvres, vraiment dignes d'admiration, que le génie de nos pères y a, en quelque sorte, semées.

M. Slingenever. Je n'ai pas compris dans ce nombre les fragments. C'est ainsi qu'à Enghien, l'église qu'on a rebâtie possède un portail de l'ancienne église qui est un véritable chef-d'œuvre et qui devrait être réparé, si toutefois c'est encore possible.

M. Woeste. Le fait que signale l'honorable M. Slingeneyer dans son interruption est parfaitement exact. Il y a des monuments anciens en grand nombre qui ont besoin, les uns d'être restaurés, les autres d'être achevés, et c'est évidemment de ce côté que les efforts des pouvoirs publics devraient porter tout d'abord.

Je sais bien que les architectes sont occupés à faire des plans.

M. Devolder, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique. Ils sont faits.

M. Woeste. Ils sont faits; alors je m'adresserai au Gouvernement et je dirai que lorsqu'il s'agit de monuments d'une beauté aussi exceptionnelle, qui font véritablement partie du patrimoine artistique du pays, il importe qu'on les conserve avec amour et sollicitude, qu'on ne tarde pas à y faire les restaurations nécessaires et aussi à y exécuter les travaux complémentaires destinés à faire de l'édifice un ensemble achevé et harmonieux.

Ce que je dis de l'église du Sablon, je pourrais le dire d'autres monuments anciens, et je pense qu'il vaudrait mieux commencer par les réparer que de donner des subsides quelquefois excessifs à des monuments nouveaux, dont je ne blâme pas l'érection en principe, mais dont l'utilité n'est pas aussi évidente que la conservation des édifices anciens.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

Sociétés étrangères d'art chrétien (sur les Sociétés françaises, v. p. 226). Angleterre : *La Gilde de Saint Grégoire et Saint Luc* à Londres, et la S. *l'Arundel* (1840). — Autriche : *S. des arts du diocèse de Lints*. — Belgique : *Gilde de Saint-Thomas et Saint Luc* (1874), origine des Écoles de Saint Luc. — Italie : *Pour l'encouragement des artistes de Rome* (1881). — Pays-Bas : *Corporation de Saint-Bernulphe*. — Suisse : Académie de Saint-Maurice.

L'Égypt Exploration Fund et les fouilles de Bubastis (Égypte). (IV[e] dynastie, an 4000, à la XII[e] dynastie an 960.) — Cette société a tenu sa séance annuelle en avril. Un des membres du Comité international des Monuments, Miss Amelia B. Edwards, secrétaire honoraire de la Société, a rendu compte des travaux et de la répartition des objets rapportés à Liverpool : ils proviennent de fouilles faites en 1888 par M. F. Llewellyn Griffith, et dont le gouvernement égyptien a fait cadeau à la Société; cette dernière en a distribué les fragments à Sydney (Australie), à Manchester, à Liverpool, à Bristol, et à d'autres musées du Royaume-Uni. L'Amérique, le musée des *Fine Arts* de Boston a eu des objets intéressant l'art égyptien, tandis que le British Museum a reçu des morceaux d'un caractère plus particulièrement historique. On signale notamment deux bustes archaïques où le professeur Stuart Poole's a cru reconnaître le portrait de Khoufou, l'un des constructeurs de la grande pyramide. Pendant l'année 1887-1888, la Société, dit l'infatigable Miss Amelia B. Edwards, a encaissé 2341. 19 s. 11 d.

ANTIQUAIRES DE FRANCE

4 décembre. — La Compagnie procède au renouvellement de son bureau. Sont élus : *Président*, M. Mowat ; 1[er] *Vice-Président*, M. Corroyer ; 2[e] *Vice-Président*, M. le comte de Lasteyrie ; *Secrétaire*, M. Ulysse Robert ; *Secrétaire-adjoint*, M. le vicomte de Rougé ; *Trésorier*, M. Guillaume ; *Bibliothécaire-Archiviste*, M. Pol-Nicard.

MM. Pol-Nicard, Émile Molinier et Muntz signalent, dans les collections du Musée de Cluny, une rose qui est portée comme don du pape Clément V au prince évêque de Bâle, mais que beaucoup d'archéologues ne regardent que comme une œuvre du XVII[e] ou du XVIII[e] siècle.

CURIOSITÉS

Méthode employée en Chine pour élever les pierres dans les constructions. — *La Nature* (n° 818) donne de curieux dessins et détails qui font connaître les moyens employés en Chine, aujourd'hui comme de temps immémorial, pour élever des masses considérables. Des pierres pesant 600 kg., ayant 3^{m},55 de haut, 1^{m},59 de large et 0,42 d'épaisseur sont soulevées par le seul emploi du levier sous forme de balance romaine.

Le bœuf gras chez les Grecs. Le tableau le plus complet de la vigile d'une grande fête et des apprêts d'un sacrifice *de la Grèce ancienne* est donné par un calendrier liturgique, découvert par MM. Dubois, Hauvette-Besnault et Paton.

Le 19 du mois Batromios le prêtre de Zeus et les hiéropes se rendent à l'agora de Cos. Alors les membres des trois tribus groupés sur l'agora défilent devant le grand prêtre, puis escortent les bœufs qui sont successivement présentés au juge du concours. Le défilé recommence. Enfin le grand prêtre désigne le bœuf gras qui sera vendu au profit d'Hestia; le propriétaire déclare « Je livre ce bœuf à la cité; que la cité en remette le prix à Hestia ». Les prytanes l'estiment, le prêtre l'orne de guirlandes, fait une libation, puis commence la vigile, qui comprend et le sacrifice d'un porc et la proclamation du héraut qui fait l'annonce de la fête de Zeus Polieus. Hérauts et prêtres reçoivent hospitalité dans la maison de la cité, puis font les libations; le prêtre désigne celui des hiéropes qui immolera la victime; défense pour lui, son aide et le joueur de flûte, de tout commerce avec une femme pendant un jour et une nuit. Alors le sacrifice est consommé.

Thermes d'Antonin Caracalla à Rome. — Nous donnons ici l'état reconstitué d'une de ses salles les plus importantes.


Fig 3
Fig 2

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Nous prions nos correspondants de nous signaler toutes les nouvelles fouilles de France et de l'étranger, en les accompagnant de plans, vues et photographies.

ASIE MINEURE[1].

Pergame. Découverte de deux sarcophages de marbre blanc (2m,40 × 1m,26); l'un renfermait trois crânes, une tête de femme gravée sur une substance composée de pierre et de verre, deux colliers en or avec boules en émail, un bracelet d'or avec émeraudes et perles, un médaillon d'or avec turquoises, deux vases en verre dont l'un en forme d'encrier, des jouets d'enfants, une tortue, des cigales, des boules de verre, un javelot, un trident, des monnaies.

Chypre. Fouilles du *Cyprus fund* dans la nécropole *Polis tis Chrysochou*, qui ont donné, entre autres, des inscriptions chypriotes.

GRÈCE.

Les journaux d'Athènes annoncent une nouvelle découverte de l'École française. M. Victor Bérard, dans ses fouilles en Tégéatide, vient de trouver une statue archaïque en tuf, importante pour l'histoire de l'art grec. Elle représente une divinité du type féminin, assise, les bras appuyés sur les cuisses. Le sol de la Grèce n'avait encore donné qu'un petit nombre de ces statues.

Athènes. — Acropole. Les *comptes de Phidias*. On a exhumé une inscription qui contient une partie des comptes relatifs à la confection de la célèbre Minerve d'or et d'ivoire : les surveillants avaient reçu cent talents, soit 500000 francs. Leurs comptes prouvent que vers 438 avant J.-C. le rapport de l'or à l'argent était d'environ 14 ;

1. Plusieurs indications relatives à ces pays, publiées sous les rubriques : Fouilles, Musées, sont la substance d'articles publiés par MM. B. Haussoulier, Salomon et Théodore Reinach, dans la *Revue Archéologique* et la *Revue des Études grecques*.

c'est-à-dire à peu près identique à ce qu'il a été en Europe jusqu'en ces derniers temps.

ATHÈNES. PARTHÉNON. Des sondages ont établi que son pavé reposait sur cinq fortes couches successives de tuf; aucun temple grec n'a des *fondations* aussi solides; on a trouvé un *bas-relief* archaïque, peint, qui représente un homme jouant de la double flûte, trois femmes et un enfant qui dansent. On a découvert aussi une tête du groupe Iris-Zeus-Hera qui est à Londres, fragment de la frise orientale du Temple.

THESPIES. M. Jamot, de l'École française, a déblayé la scène du *théâtre*, dont la forme rappelle celle d'Épidaure. On a retrouvé quatorze colonnes doriques du *proscenium*, et plusieurs bronzes, dont un bras d'homme de grandeur naturelle.

MYCÈNES. M. Tsountos a trouvé, en ouvrant des tombes archaïques, un riche mobilier funéraire : pierres gravées, cylindres d'ivoire, bagues en or, phiales en argent, fibules en bronze, figurines de terre cuite.

LERNÉ (Argolide). M. Kophiniotis a déblayé les vestiges d'une enceinte du mont Lyconé : elle paraît être celle du temple d'Artémis Orthia, célèbre par les statues de Polyclète. — Découverte de décorations en terre cuite.

TÉGÉE. MM. Bérard et Fougères, de l'École française, ont trouvé sur l'emplacement présumé du temple d'Athéna Aléa, près la petite église de Saint-Jean de Piali, deux statues et une inscription : ce règlement du temple donne le nom de deux mois arcadiens, Leschanasios et Panagorsios, la mention d'un conseil des cinquante, règle les droits de pâture dans les champs de la déesse.

SPARTE. Découverte dans une maison d'une mosaïque romaine, où l'on voit et où on lit *Sappho*, *Alcibiade*.

ENVIRONS D'AMYCLÉE. Découverte d'un ancien tombeau à Bafio avec deux gobelets dorés et ciselés, trente pierres gravées, trois bagues en or, un collier de quatre-vingt-dix améthystes, épée, poignard, hache, pelle et menus objets, le tout antérieur à la conquête dorienne.

Ile de Délos. MM. Doublet et Legrand, de l'École française, ont trouvé des comptes d'hiéropes, des décrets des Athéniens et des Déliens, deux statues de femmes, des bases d'offrandes.

Ile de Corfou. *Canoni*. Fouilles nouvelles de l'École française de concert avec M. Carapanos, député d'Arta.

Ile de Crète. *Cissamos*. Découverte de chambres souterraines (sanctuaire de Dicté?), avec tombeaux, vases d'argile, bassins de bronze.

— Notre ami M. Defrasse a envoyé à l'Exposition des *Envois de Rome* l'état reconstitué d'un siège du théâtre de Bacchus à Athènes, et notre ami Pierre André l'état primitif du temple de la Victoire Aptère, à Athènes.

HONGRIE.

Le *Berliner Tageblatt* a reçu de Budapest une dépêche annonçant que M. Moretti, marchand et restaurateur de tableaux à Arad, vient de découvrir un Rubens authentique représentant Saint Laurent. Le tableau avait été donné par Catherine Ire au général Zoritch.

ITALIE.

En effectuant à Rome les travaux du grand égout collecteur, dans la tranchée que l'on pratique entre la place Mattai et l'église San-Gregorio, on a mis au jour un groupe en marbre de Carrare, représentant une nymphe se débattant contre l'étreinte d'un satyre. Les figures sont de proportions demi-nature et représentées complètement nues.

Cette œuvre appartient à l'époque gréco-romaine; malheureusement quelques parties manquent, entre autres la tête de la nymphe; le satyre est presque intact, à part quelques détériorations.

Le groupe a été placé provisoirement au Tabularium Capitolin.

Un fragment de statue colossale a été trouvé en curant l'égout près de l'église Santa-Maria degli Angeli. Il consiste en la partie inférieure du bras gauche; la main serrait un glaive dont il est resté la partie supérieure avec une gaine finement ciselée. Ce morceau, à en juger par le travail, à dû appartenir à une œuvre de bon style. La forme du bras rappelle beaucoup cette partie des statues de Domitien que l'on connaît.

A *Rome*, les travaux de fondation du palais de justice, aux *Prati di Castello*, ont fait découvrir un sarcophage antique parfaitement conservé. Ce sarcophage daterait de l'époque de Servius Tullius.

— On vient de découvrir près d'*Orvieto* un tombeau étrusque, contenant divers ornements de bronze, des armes de fer, des vases corinthiens et d'autres de fabrication locale. Diverses autres tombes volsques découvertes à Corneto Tarquinia, contenaient des vases étrusques et campaniens, d'autres importés de l'Attique. Des bustes de Messalius et de Claude ont été trouvés à Milan; à Rome, on a découvert celui d'Auguste dans la Via Merulaua, près de la nouvelle église des Franciscains.

— Sous la direction du professeur Luigi Pigorini, le député comte Alberto Santivale a fait commencer l'année dernière et continuer cette année des fouilles dans la terramara, dénommée Castellazo, qu'il possède, près de Parme, dans la commune de Fontanellato. Cette localité fut habitée, à l'époque du bronze, par une nombreuse population d'Italiens primitifs; plus tard, les colons romains y élevèrent un temple à Sylvain.

Au moyen âge, ce temple fut transformé en une église dédiée à saint Possidoine, et, enfin, vers la fin du xv[e] siècle, il devint un château de la famille Sanvitale.

Les fouilles pratiquées l'année dernière et cette année, ont permis de constater que la terramara du Castellazzo est indubitablement une des plus vastes stations des Italiens primitifs dans la vallée du Pô, et l'on a la ferme confiance de découvrir, dans les fouilles qui seront continuées l'année prochaine, une grande nécropole.

Une autre importante terramara a été découverte cette année à Torricella de Sissa, et une autre nécropole étendue a été explorée l'été dernier par le professeur Pigorini dans le lit du torrent Taro, à Capezzato di San Secondo Parmense.

Rome. Notre ami M. Chedanne, pensionnaire à l'Académie de France à Rome, a envoyé les dessins restaurés d'une villa antique découverte près de la Farnésine.

L'administration de la Sicile sous les Romains. M. E. Pais a publié un important travail dans l' « Archivio Storico Siciliano », XIII, 2-3.



Pl. 370. — Thermes d'Antonin Caracalla à Rome.

Le Tepidarium, d'après la restauration de Viollet-le-Duc.

Augusta. La nécropole de Megara Hhyblaia. Ces fouilles ont amené la découverte de tombes avec des squelettes, des vases, des fibules d'argent et autres objets de métal.

Sur la route de Pouzzoles a Baies on a découvert une chambre décorée à la façon pompéienne.

PRUSSE ET ÉTATS ANNEXÉS.

Mayence. La découverte de la culée du Pont Romain construit sur le Rhin a été faite dans les premiers jours de septembre 1889, en creusant les fondements d'une cheminée de fabrique. La maçonnerie est en pierre de taille. On a cessé les recherches à une profondeur de cinq mètres, sans avoir atteint la base de la culée.

TRANSYLVANIE

Découverte d'un trésor à Fzïlagysomlyo (Transylvanie). — Il comprend une série de plats; des vases en or massif étaient remplis de monnaies d'or du XIII[e] siècle. On évalue sa valeur à deux millions de francs. Le trésor d'Attila avait été trouvé en 1794 dans le voisinage du lieu de cette découverte.

MUSÉES

ANGLETERRE

Londres. — M. G. Salting vient de donner à la *National Gallery* un grand et important tableau de Jacopo Chimenti da Empoli : *Saint Zénobio ressuscitant un enfant.* C'est le premier tableau de Chimenti que possède le musée anglais.

BRITISH MUSEUM

M. Augustus Harris a fait don de la collection complète des programmes du Drury-Lane Theater de 1744 à 1862.

BELGIQUE

Bruxelles. *Palais des Académies. Création d'un musée japonais.* — M. le ministre des finances Beernaert a ouvert avec beaucoup d'intelligence un crédit d'environ 20 000 francs. Chaque salle sera consacrée à l'une des branches de l'art japonais, représenté en grandes parties par des objets de collections de M. Bing de Paris.

Musée du Parc du Cinquantenaire. Achats de l'État belge : esquisses de M. G. Dubufe pour le plafond du Théâtre-Français, et pour l'escalier de M. Gounod, à Paris. — Études de M. J.-P. Laurens pour le plafond de l'Odéon, — cartons de M. E. Lévy pour la mairie du 7e arrondissement, de ses esquisses pour Saint-Merry, le Panthéon, la mairie du 6e arrondissement : — carton de la *Céramique japonaise* de M. L. O. Merson, cartons de *Pro Patria ludus* (musée d'Amiens), de M. Puvis de Chavannes, de son *Histoire de sainte Geneviève* (Panthéon), de ses peintures murales de Poitiers et de ses figures décorant le musée d'Amiens. — Réduction de la statue équestre de Jeanne d'Arc par M. Frémiet. — Modèle au dixième d'une pile de pont à Budapest par M. Thabard.

ESPAGNE

Museo del Prado, à Madrid. — On annonce que ce superbe musée a reçu de Mme la duchesse de Pastrana un don de 225 tableaux.

ÉTATS-UNIS

Musée de Washington. — Le prix élevé mis par la *Corcoran Gallery of Art* à l'*Angelus* de Millet, lors de la vente de la collection de M. E. Secrétan, a attiré l'attention sur cette institution. Le 10 mai 1869, M. William W. Corcoran fit don du terrain et de l'édifice, qui ont coûté 1 250 000 francs, d'une collection estimée 250 000 francs et d'un capital de 4 500 000 francs, dont une bonne partie a été successivement capitalisée. Le musée fut ouvert au public en décembre 1874; l'entrée, par la volonté du donataire, est gratuite deux fois par semaine.

M. Mercié a donné au nouveau *Musée d'art monumental* le modèle du *Génie pleurant*, destiné au tombeau du peintre Cot.

GRÈCE

Musée d'Athènes. Acquisitions récentes. — Un bas-relief funéraire d'Anthédon: au fronton une mère entre deux pleureuses, sur le champ, un enfant portant deux oiseaux. — Une base en forme de Palladium, avec égide, gorgone, cuirasse et serpent, signée de Praxitèle le jeune (1er s. ap. J.-C.). — Un bronze de Megalopolis : Éphèbe nu. — Antiquités diverses d'Éleusis, de Tanagra et de Mycènes confisquées par l'Éphorie.

ATHÈNES. *Musée de l'Acropole.* — On a rapproché des trois groupes les fragments de sculpture en tuf provenant de la décoration des *anciens frontons* de l'époque pisistratide; l'un représente le combat d'Héraclès et de Triton, l'autre un taureau terrassé par deux lions, enfin un monstre à trois corps. M. Cawadias a pris des mesures pour sauvegarder les restes de leurs peintures qui sont peut-être, au dire de M. Théodore Reinach, l'intérêt principal de ces groupes.

INFLUENCE DE L'IONIE SUR L'ART GREC. — Les dernières découvertes de l'Acropole ont établi que c'est d'Ionie, à travers les îles de l'Archipel, que la statuaire en marbre est venue à Athènes; on a retrouvé les signatures de Théodore de Samos, d'Endoios, de Philermos, artistes ioniens d'Asie Mineure.

HOLLANDE

Amsterdam. — L'*Amstel* Krieg (*Cercle de d'Amstel*) est une Société fondée il y a deux ans pour réunir les souvenirs de la Réforme. Elle a réuni d'importantes collections installées dans la dernière d'une des maisons qui servirent d'église clandestine.

ITALIE

Musée préhistorique du Collège romain. — D'après *l'Italie* de Rome, du 31 octobre, ce musée « a reçu, ces derniers mois, un développement notable.

M. Carla Arata, de Borgo San Domino, a fait don au musée de nombreuses antiquités des « terremare » M. Giadomo Weitzcker, missionnaire dans le Basutoland, a remis plusieurs objets des natifs de l'Afrique méridionale. M. Paolo de Vecchi, chirurgien à San Francisco de Californie, une importante collection d'objets appartenant aux Esquimaux de l'Alaska. M. le consul italien de Paramaribo plusieurs ustensiles et ornements de la Guyane. Le regretté commandeur de Luca, les cadeaux qu'il a reçus comme ministre d'Italie, à l'occasion du mariage du jeune empereur de Chine. Le Ministre de l'instruction publique a acheté et remis au musée la riche collection formée en Indo-Chine par Leonardo Fea. »

PRUSSE

Musée d'ethnologie allemande.— M. Virchow est à la tête d'un comité qui a entrepris la fondation de ce musée à Berlin. Toutes les races de l'Allemagne y seront représentées, et tout ce qui a trait à l'économie domestique, aux arts, aux sciences, aux métiers des diverses provinces sera représenté dans cette nouvelle institution qui fait le plus grand honneur à l'initiative privée. M. Virchow est assisté par l'anthropologiste Bastian. C'est la France qui a donné cet exemple par l'admirable Musée d'ethnographie du Trocadéro ; mais il importe de l'étendre.

Musée d'art industriel de Cologne. — M. le baron Albert von Oppenheim, consul général de Saxe à Cologne, a donné à ce nouveau musée une importante terre émaillée, haut relief attribué à Andrea della Robbia.

NUREMBERG. *Musée national. Acquisitions récentes.* — On a érigé plusieurs chambres du moyen âge, et une pièce du XVIe siècle provenant du Tyrol, un salon Renaissance de Nuremberg. On a encore reconstitué des Chambres du XVIIe siècle, une cuisine et une pharmacie du moyen âge avec son matériel authentique.

Le Musée Germanique, à Nuremberg, s'est enrichi d'un trésor précieux provenant du château de Feistritz sur le Wechsel (Autriche), en armures de tous les siècles. Ce musée de Feistritz, fondé autrefois par le baron Dietrich, est actuellement la propriété du prince Sulkowski. La collection d'armes passe pour un des plus intéressants cabinets d'armes anciennes du continent. Cette collection, qui fut vendue 203 000 marks à la ville de Nuremberg, contient des pièces curieuses de premier rang, en partie des « unica ». Le gouvernement anglais, les ducs de Southerland et de Norfolk ont offert des sommes énormes pour chacun de ces objets, et ces curiosités historiques, pièces de l'authenticité desquelles les meilleurs connaisseurs n'ont jamais douté, ne sont pas rares dans le vieux château sur la Wechsel. Dans le grand hall une collection choisie d'armures de tournoi, en grand nombre, bien travaillées et complètes, des heaumes de la première moitié du XVe siècle, d'énormes boucliers et des lances de tournoi, des glaives à deux mains de grandeur colossale par centaines, entassés dans les halls et dans les corridors; aux murs de magnifiques fusils à platine et des arbalètes groupés en étoiles. De même, la fille de fer venue de Nuremberg et qui fut plus de cinquante ans la vraie pièce de résistance du château de Feistritz, va repartir pour Nuremberg. C'est une figure d'acier d'environ 2 mètres de hauteur, portant le costume d'une maîtresse de maison de l'ancienne Allemagne et qui s'ouvre des deux côtés par une pression sur un ressort placé dans la jupe bouffante; l'intérieur en est garni de poignards aigus. (D'après *l'Amateur*, de Vienne).

TURQUIE

TURQUIE. *Musée de Constantinople.* — On y a porté le torse d'Apollon, publié par M. Collignon et retrouvé à *Tralles*.

CHRONIQUE

ANGLETERRE

Hanmer (Flintshire). — La belle église gothique a été détruite par l'incendie; elle était réputée par sa chaire (1465), ses vitraux, son carillon; les registres ont été sauvés par le courage du prêtre, qui a traversé les flammes, la tête couverte d'un linge mouillé.

BELGIQUE

Gand. — On se propose de dégager le château des comtes de Flandre. Le château de Gaesbeek est l'objet d'une restauration qui provoque certaines critiques. Le château de Gérard-le-Diable, situé près la cathédrale de Saint-Bavon, va être restauré; on fait disparaître le badigeon qui recouvrait cette dernière, dont la grande fenêtre au transept sud va être achevée. Le rétablissement de plusieurs parties de l'église Saint-Jacques va être achevé et l'enlèvement du badigeon se poursuit activement.

Anvers. — Deux magnifiques vitraux de la cathédrale ont été brisés par le contre-coup de la terrible explosion de la cartoucherie, survenue au début de septembre 1889.

ITALIE

Rome. — Création d'un institut d'archéologie sous la direction du sénateur Fiorelli. Des bourses seront octroyées pour faire trois années d'étude avec séjour obligé à Rome, Naples, Athènes.

Deux ostensoirs ont été dérobés dans la cathédrale de Catane, valant 200 000 francs;

Le nombre des écussons du moyen âge mis au jour, à Rome, sur la façade du Capitole, est aujourd'hui de trente-six; à l'intérieur du palais, tout à l'entrée, à gauche, on vient de découvrir une colonne en cipolin, haute de 4 mètres et mesurant 85 centimètres de diamètre,

ornée d'un chapiteau de style ionique et pareille à une colonne découverte, il y a quelque temps, dans la paroi opposée. Toutes deux sont pourvues de gonds qui soutenaient la porte grillée en fer donnant accès au palais.

Création d'une Société archéologique : Elle comprendra des associés *benemeriti* et des associés *ordinaires*, et fera des publications.

Société d'archéologie : Elle a décidé qu'une Société relèverait les dessins des anciennes fresques de la province, en vue d'une publication.

GRÈCE

Athènes. Découverte de la date de la construction du Parthénon. — Les inscriptions récemment découvertes établissent qu'il fut commencé en 447 et qu'on y travaillait encore en 433.

Athènes. Érechthéion. — Une inscription établit l'existence d'une enceinte sacrée à l'angle S.-O. en avant de la façade occidentale de l'Érechthéion, distincte de celle de ce monument.

Le Thesmothésion était voisin de la grotte d'Apollon Hypakricos au N.-O. de l'Acropole, au S.-E. de l'Agora, ainsi que le confirme une dédicace de récente découverte.

Agora de l'époque romaine. — Un fragment architectonique qu'on a retrouvé confirme que l'Agora s'étendait à l'est des quatre colonnes, dites *Portes de l'Agora*.

Pirée. — Découverte, sur l'emplacement de l'*Asclépiéion*, à l'endroit où s'élève le théâtre d'été Tsocha, de statues, *ex voto*, inscriptions.

ASIE MINEURE

Notre ami M. Redon a exposé dans les envois de Rome l'état magistralement reconstitué des ruines de Baalbek.

LIVRES REÇUS

Il ne sera rendu compte que des livres dont un double exemplaire sera dressé aux bureaux. Les autres seront mentionnés.

P. Castelfranco. — *Les villages lacustres et les terremares.* — (Extrait de la *Revue d'Anthropologie.*)

A comparer avec l'étude du même auteur sur les populations du groupe « prealpino lombardo occidentale nelle palafitte e nelle necropoli », paru dans le Bulletin.

— *Memoria Historica da Fundação progresso et trabalhos da real associação dos architectos civis e archeologos portuguezes desde a sua instituição até o anno de* 1889 *em que completou XXV da sua existencia em Lisboa, offerecida por Joaquim Possidonio Narciso da Silva.* — Lisbonne, in-8°.

A. Bertoldi. — *Topografia del Veronese.* — (Extrait de l'*Archivio Veneto.*)

Ce travail est précieux pour l'étude des monuments de Vérone au xve siècle, dont il donne une vue de l'époque.

Luca Beltrami. — *La Rocca Sforzesca di Soncino.* — Milan, in-8°.

M. Beltrami n'est pas seulement un architecte des plus distingués, c'est encore un érudit dont nous allons avoir le plaisir de signaler aujourd'hui quelques autres travaux. Des recherches faites par M. Beltrami en vue d'études relatives au château de Milan à l'époque des Sforza l'ont mis sur la trace des documents qu'il publie ici et qui s'étendent de l'an 1469 à 1477.

Luca Beltrami. — *Relazione al consiglio comunale del progesso del completamento del palazzo Marino nella fronte verso Piazza della Scala.*

Fort intéressant rapport sur l'un des plus beaux monuments de Milan dont une des faces est incomplète. On y a joint le fac-similé d'un ancien dessin, et un projet d'état reconstitué de la face inachevée.

Luca Beltrami. — *Richino.* — Milan, in-8°.

M. Beltrami, l'un des concurrents récompensés pour la reconstruction du Dôme de Milan, a réuni ici des détails et des croquis curieux de F. M. Richino, auteur d'un projet pour cette façade.

Eugène Müntz. — *Histoire de l'art pendant la Renaissance,* t. I : *les Précurseurs,* Paris, Hachette, avec nombreuses planches.

Voir p. 353, l'étude consacrée à cet ouvrage d'une importance capitale.

Barnabei. — *Di un nuovo Frammento dei Fasti trionfali scoperto nell' alveo del Tevere.* — Rome.

Notre savant correspondant y étudie une importante inscription relative aux fastes triomphaux.

Stefani. — *Relazioni della Commissione Veneziana per la Topografia della Venezia nell' età Romana.*

— *Da Mestre ad Altino. — Altino.*

— *Dal Livenza al Tagliamento.*

— *Da Altino al Livenza.*

— *Dall' Ansa alla Zellina.*

Ces importantes publications relatives à la Vénétie à l'époque romaine ont été publiées par la royale Députation Vénitienne pour les études de l'histoire de la Patrie. C'est un recueil précieux pour les études de l'antiquité, d'autant qu'on y a joint un très beau plan au 1 : 20000 qui indique les voies romaines et l'emplacement où des objets ont été trouvés. Ce sont là d'excellents travaux qui font honneur aux Vénitiens, à M. Stefani, et à la Société à laquelle on doit également ce travail.

— *Il Cippo Miliare di Sanbruson e le vie consolari Annia ed Emilia nella Venezia.*

Le cippe milliaire y est reproduit.

The American Journal of Archæology and of the history, of the fine Arts — March, in-8°, fasc. 1 et 2. 1889.

On y trouve un rapport sur les *fouilles d'Icarie*, faites par l'École américaine d'Athènes, avec vues, plan, un guerrier archaïque, stèle très intéressante offrant une extrême ressemblance avec la stèle d'Aristion, et un morceau de la frise du Parthénon, enfin une étude sur les sacrifices humains dans les cylindres babyloniens.

Deglane (H). — *Le Stade du Palatin.* — Rome, 1889, in-8°, 48 pp. avec fig. et 3 pl. — *Extr. des Mél. d'archéol. et d'Hist.*

L'étude des dissertations assez contradictoires sur l'époque de la construction du Stade du Palatin, sur la destination de cet édifice et sur le nom à lui donner a conduit M. Deglane à croire que cette construction embrassait quatre époques : celle de Domitien, de Hadrien, des Flaviens et d'Auguste. L'auteur, en combinant les éléments architecturaux et les parties fragmentaires du plan, croit avoir retrouvé l'emplacement de la Bibliothèque annexée au Temple d'Apollon Palatin. Celle-ci, selon lui, date de la même époque que la *Domus Augustana*, c'est-à-dire de l'an 726 environ. M. Deglane fixe son emplacement dans le jardin, ancien calvaire du couvent de Saint-Bonaventure, à l'est de la Villa Mills et à l'extrémité septentrionale du Stade. G. T. P.

Paul Saintenoy. — *Excursion faite par la Société d'archéologie de Bruxelles*, le 24 mars 1889, à l'Hôtel de Ville et à l'hôtel de Ravenstein de Bruxelles. — 1889 : Bruxelles.

— *Académie des Sciences de Cracovie. — Comptes rendus.*

Grâce à notre savant collaborateur M. le comte Przezdziecki, nous avons signalé déjà d'importants mémoires, p. 227 et 245.

P. G. Molmenti. — *Lo Sventramento di Venezia.* — *Polemica Alzetta à Venise.*

Recueil d'articles relatifs à « l'éventrement » ou transformation de Venise, à la

suppression de ses canaux. On y trouve le texte des vigoureux plaidoyers de MM. Molmenti et Boito, les attaques qu'ils ont subies et auxquelles ils ont victorieusement répondu. On y trouve aussi un fort intéressant tableau des travaux désastreux qui seront la ruine de Venise, le texte d'une protestation accompagnée des signatures des hommes les plus éminents.

Théodore Reinach, rédacteur en chef. — *Revue des Études Grecques*. — 1889, n° 6 et 7. Paris, in-8°.

Perrot : Rapports de la Perse et de la Grèce. — E. Babelon : monnaies d'or d'Athènes. — Ch. Huit Epistolographes grecs. — Dr Iconomopoulos : Jeux gymniques de Panopolis. — Th. Reinach, corrections au *contre Athénogène;* chronique — A. H. Sayce. Inscriptions d'Égypte. — S. Reinach. Inscription archaïque de Notium.

— Apollon, Opaon à Chypre. — Decharme, Euripide et Anaxagore. — Gustave Schlumberger! Sceaux byzantins inédits. — Ruelle : La Chrysopée de Psellus. — Noms méconnus, Mahès.

— *Compte Rendu de l'Excursion à l'hôtel de Ville et à l'hôtel de Ravenstein de Bruxelles*, par M. Saintenoy, grand in-8°, année 1889. — Bruxelles, chez Vromant et Cie, 3, rue de la Chapelle.

Pompeo Castelfranco. — *Nuove scoperte di antichità in Milano*. — Note sur une inscription trouvée à l'angle des *via Spadari et Torino*.

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles — in-8°, Bruxelles. — Van Trigt. — Éditeur. — Tome, Ier année 1887-1888. — Tome, IIe année, 1888-1889.

Karten von Attika, d'après les relevés du grand État-Major Prussien et par l'Institut archéologique allemand à Athènes, sous la Direction de E. Curtius et J. A. Kaupert. — Six cahiers. Une feuille : Marathon. — Berlin, 1889. — Reimer.

C'est la suite d'un important travail qui donne les cartes de l'Attique au 1 : 25000 avec l'indication en rouge de toutes les ruines antiques.

Laloux et **Monceaux**. — *Restauration d'Olympie. — L'histoire. — Les monuments, le culte et les fêtes*. — Nombreuses planches. Paris, Quantin, in-folio, cartonné, 110 fr.

Voir p. 354 l'étude consacrée à cet ouvrage d'une importance capitale.

Le propriétaire-gérant : Ch. Normand.

19678. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DU TROISIÈME VOLUME (1889)

N. B. — Les noms des personnes sont en *italique*.

CHARLES SELLIER.

TABLES DES ARTICLES

N° 11.

N° 12.

Nᵒ 13.

N° 14.

N° 15.

N° 16.

TABLES DES GRAVURES

N° 12.

N° 13.

Nº 14.

N° 15.

N° 16.

---

20 102. — Paris, imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9.

